

BRIAN N. MORTON

**BEAUMARCHAIS**  
CORRESPONDANCE

**TOME II**

*(Fevrier 1773 - Decembre 1776)*

EDITIONS A. - G. NIZET  
PARIS  
1969

## BIBLIOGRAPHIE DES LETTRES DEJA PUBLIEES

- BEAUMARCHAIS, *Œuvres complètes*, éd. Gudin de la Brenellerie, 1809.
- *ibid.*, éd. Moland, 1874.
- *ibid.*, éd. Fournier, 1876.
- *Théâtre complet*, « Les Classiques verts », 1952.
- *Théâtre complet, Lettres relatives à son théâtre*, « Bibliothèque de la Pléiade », 1964.
- LOMÉNIE, *Beaumarchais et son temps*, 1856.
- GAILLARDET, *Mémoires sur la chevalière d'Eon*, 1866.
- DONIOL, *Histoire de la participation de la France à l'établissement des Etats-Unis d'Amérique*, 1886.
- LINTILHAC, *Beaumarchais et ses œuvres*, 1887.
- GUDIN DE LA BRENELLERIE, *Histoire de Beaumarchais*, 1888.
- MARSAN, *Beaumarchais et les affaires d'Amérique*, 1919.
- THOMAS, *Lettres de Jeunesse*, 1923.
- LEMERRE, *Lettres à Mme de Godeville, 1777-1779*, 1928.
- LAFON, *Beaumarchais le brillant armateur*, 1928.
- CHINARD, *Beaumarchais, lettres inédites* (publiées d'après les originaux de la « Clements Library » Université de Michigan), 1929.
- THOMAS, *Curiosités sur Beaumarchais*, 1944.
- PROSCHWITZ, *Introduction à l'étude du vocabulaire de Beaumarchais*, 1956.
- GIUDICI, *Beaumarchais nel suo e nel nostro tempo : Le Barbier de Séville*, 1964.
- Ed. William B. Clark, *Naval Documents of the American Revolution*, 1964.
- ARNOULD, *La Genèse du Barbier de Séville*, 1965.
- Catalogue de l'exposition Beaumarchais, Bibliothèque nationale, 1966.

BIBLIOGRAPHIE DES LETTRES DEJA PUBLIEES

### 223. Au duc de Chaulnes<sup>1</sup>

[Début de février 1773] <sup>2</sup>

Monsieur le Duc,

Mme Ménard<sup>3</sup> m'a donné avis qu'elle était retournée chez elle en m'invitant de la voir, comme tous ses autres amis, quand cela me ferait plaisir. J'ai jugé que les raisons qui l'avaient forcée de s'enfuir avaient cessé ; elle m'apprend qu'elle est libre, et je vous en fais à tous les deux mon compliment sincère. Je compte la voir demain dans la journée. La force des circonstances a donc fait sur vos résolutions ce que mes représentations n'avaient pu obtenir ; vous cessez de la tourmenter, j'en suis enchanté pour tous deux, et je dirais même pour tous trois, si je n' avais résolu de faire entière abstraction de moi dans toutes les affaires où l'intérêt de cette infortunée entrera pour quelque chose. J'ai su par quels efforts pécuniaires vous aviez cherché à la remettre sous votre dépendance, et avec quelle noblesse elle avait couronné un désintéressement de six années en reportant à M. de Genlis l'argent que vous aviez emprunté pour le lui offrir. Quel cœur honnête une pareille conduite n'enflammerait-elle pas ! Pour moi, dont elle a jusqu'à présent refusé les offres de service, je me tiendrai fort honoré, sinon aux yeux du monde entier, du moins aux miens, qu'elle veuille bien me compter au nombre de ses amis les plus dévoués. Ah ! Monsieur le duc, un cœur aussi généreux ne se conserve ni par des menaces, ni par des coups, ni par de l'argent. (Pardon si je me permets ces réflexions : elles ne sont point inutiles au but que je me propose en vous écrivant.) Elle vient de vous le prouver sans être inspirée de personne. Vos légèretés, le détachement où vous viviez, votre négligence pour votre santé ont pu lui faire croire que vous ne l'aimiez plus d'amour, mais à l'instant où

elle a cru que son éloignement vous affligeait, elle a tout sacrifié à votre tranquillité. Au lieu de lui en savoir gré vous l'avez effrayée de toutes les façons possibles. Elle a gémi de son esclavage et s'en est enfin délivrée. Tout cela est dans l'ordre.

En vous parlant d'elle, j'oublie mes injures personnelles, j'oublie qu'après vous avoir prévenu de toutes façons, m'être vu embrassé, caressé par vous, et chez vous et chez moi, sur des sacrifices que mon attachement seul pouvait m'inspirer<sup>4</sup>, qu'après que vous m'avez plaint en me disant d'elle des choses très désavantageuses, tout à coup vous avez, sans aucun sujet, changé de discours, de conduite ; et lui avez dit cent fois plus de mal de moi que vous ne m'en aviez dit d'elle. Je passe encore sous silence la scène horrible pour elle, et dégoûtante entre deux hommes, où vous vous êtes égaré jusqu'à me reprocher que je n'étais que le fils d'un horloger. Moi qui m'honore de mes parents devant ceux mêmes qui se croient en droit d'outrager les leurs<sup>5</sup>, vous sentez, Monsieur le duc, quel avantage notre position respective me donnait en ce moment sur vous ; et, sans la colère injuste qui vous a toujours égaré depuis, vous m'auriez certainement su gré de la modération avec laquelle j'ai repoussé l'outrage de celui que j'avais toujours fait profession d'honorer et d'aimer de tout mon cœur ; mais, si mes égards respectueux pour vous n'ont pu aller jusqu'à craindre un homme, c'est que cela n'est pas en mon pouvoir. Est-ce une raison de m'en vouloir ? et mes ménagements de toute nature ne doivent-ils pas, au contraire, avoir à vos yeux tout le prix que ma fermeté leur donne ? J'ai dit : il reviendra de tant d'injustices accumulées, et ma conduite honnête le fera enfin rougir de la sienne. Voilà la base de ce que j'ai fait. Vous avez eu beau faire, vous n'avez pas plus réussi à avoir mauvaise opinion de moi qu'à l'inspirer à votre amie. Elle a exigé, pour son propre intérêt, que je ne la visse pas. Comme on n'est point déshonoré d'obéir à une femme, j'ai été deux mois entiers sans la voir et sans aucune communication directe avec elle. Elle me permet aujourd'hui d'augmenter le nombre de ses amis. Si pendant ce temps vous n'avez pas repris les avantages que votre négligence et vos vivacités vous avaient fait perdre, il faut croire que les moyens que vous avez employés n'y étaient pas propres. Eh ! croyez-moi, Monsieur le duc, revenez d'une erreur qui vous a déjà causé tant de chagrins : je n'ai jamais cherché à diminuer le tendre attachement que cette généreuse femme vous avait voué ; elle m'aurait méprisé, si je l'avais tenté. Vous n'avez eu auprès d'elle d'autre ennemi que vous-même. Le tort que vous ont fait vos

dernières violences vous indique la route qu'il faut tenir pour vous replacer à la tête de ses vrais amis... Sa mauvaise santé ne lui permet point d'admettre aucun homme à un autre titre auprès d'elle. Au lieu d'une vie d'enfer que nous lui faisons mener, joignons-nous tous pour lui procurer une société douce et une vie agréable. Rappelez-vous tout ce que j'ai eu l'honneur de vous dire à ce sujet, et rendez en sa faveur votre amitié à celui à qui vous n'avez pu ôter votre estime. Si cette lettre ne vous ouvre pas les yeux, je croirai avoir rempli tous mes devoirs envers mon ami que je n'ai pas offensé, dont j'ai oublié les injures, et au-devant duquel je vais pour la dernière fois, lui protestant qu'après cette démarche infructueuse, je m'en tiendrai au respect froid, sec et ferme, qu'on a pour un grand seigneur sur le caractère duquel on s'était lourdement trompé <sup>6</sup>.

1. Duc de Chaulnes, né le 24 novembre 1741, mort en 1793. Gudin, l'ami fidèle de Beaumarchais, le décrit ainsi : « ... son caractère était un assemblage rare de qualités contradictoires : de l'esprit et point de jugement... de fréquents accès de colère dans lesquels il ressemblait à un sauvage inné, pour ne pas dire à une bête féroce » (Gudin, p. 81). Mlle Ménard fut sa maîtresse.

2. *Compte rendu à M. le lieutenant de police de ce qui m'est arrivé jeudi 11 février.* — « Jeudi dernier, sur les onze heures du matin, je me rendis chez Mme Ménard, après avoir été dans plusieurs endroits. — Il y a bien longtemps que je ne vous ai vu, me dit-elle. J'ai cru que vous n'aviez plus d'amitié pour moi. — Je la rassurai et je m'assis dans un fauteuil au bord de son lit. Elle fondit en larmes, et, son cœur ne pouvant contenir sa peine, elle me conta combien elle avait à souffrir des violences de M. le duc de Chaulnes. Elle me parla ensuite d'un propos tenu contre M. de Beaumarchais. Le duc entre ; je me lève, je le salue, je lui cède la place que j'occupais au bord du lit. — Je pleure, lui dit Mme Ménard, je pleure, et je prie M. Gudin d'engager M. de Beaumarchais à se justifier du propos ridicule qu'on a tenu contre lui. — De quelle nécessité est-il, repart le duc, de justifier un coquin comme Beaumarchais ? — C'est un très honnête homme, répondit-elle en versant de nouvelles larmes. — Vous l'aimez ! s'écria le duc en se levant ; vous m'humiliez : je vous déclare que je vais me battre avec lui. — Il y avait dans la chambre où nous étions une amie de Mme Ménard, une servante ou femme de chambre, et une jeune enfant, fille de Mme Ménard. Nous nous levons tous avec des cris. Mme Ménard saute de son lit ; je cours après le duc qui sort malgré ma résistance et en tournant sur moi la porte de l'antichambre. Je rentre dans l'appartement ; je crie à ces femmes éperdues : Je cours chez Beaumarchais, j'empêcherai ce combat. Je pars du voisinage de la Comédie-Italienne, où elle demeure, pour me rendre vis-à-vis de l'hôtel de Condé, où demeure M. de Beaumarchais. Je rencontre son équipage dans la rue Dauphine, près du carrefour de Bussy. Je me jette à la tête des chevaux, je monte à la portière. — Le duc vous cherche pour se battre avec

vous ; courez chez moi, je vous dirai le reste. — Je ne le puis, dit-il ; je vais à la capitainerie tenir l'audience ; quand elle sera finie, je me rendrai chez vous. — Il part, je suis le carrosse des yeux et je reprends le chemin de ma maison. En montant les marches du Pont-Neuf qui confinent au quai de Conti, je me sens arrêté par la basque de mon habit, et je tombe renversé dans les bras du duc de Chaulnes, qui, plus grand et plus robuste que moi, m'enlève comme un oiseau de proie, me jette, malgré ma résistance, dans un fiacre dont il était descendu, crie au cocher : Rue de Condé ! et me dit en jurant que je lui trouverai Beaumarchais. — De quel droit, lui dis-je, monsieur le duc, vous qui criez sans cesse à la liberté, osez-vous attenter à la mienne ? — Du droit du plus fort. Vous me trouverez Beaumarchais, ou... — Monsieur le duc, je n'ai point d'armes, et vous ne m'assassinerez peut-être pas. — Non, je ne tuerai que ce Beaumarchais, et quand je lui aurai plongé mon épée dans le corps, que je lui aurai arraché le cœur avec les dents, cette Ménard deviendra ce qu'elle pourra. (Je supprime les jurements exécrables dont ces mots étaient accompagnés.) — Je ne sais point où est M. de Beaumarchais, et, quand je le saurais, je ne vous le dirais pas, dans la fureur où vous êtes. — Si vous me résistez, je vous donnerai un soufflet. — Je vous le rendrai, monsieur le duc. — A moi, un soufflet ! — Aussitôt il se jette sur moi, il veut me prendre aux cheveux ; mais, comme je porte perruque, elle lui reste à la main, ce qui rendit cette scène comique, comme je le compris aux éclats de rire que la populace faisait autour de ce fiacre, dont toutes les portières étaient ouvertes. Le duc, qui ne voyait rien, me prend à la gorge et me fait quelques écorchures sur le cou, à l'oreille et au menton. J'arrête ses coups comme je peux et j'appelle la garde à grands cris. Il se modère alors ; je recouvre ma tête et je lui déclare qu'en sortant de chez M. de Beaumarchais, où il me menait de force, je ne le suivrais nulle part que chez un commissaire. Je lui fis toutes les remontrances que le trouble où j'étais et le peu de temps que j'avais me permirent. Bien sûr qu'il ne trouverait pas M. de Beaumarchais chez lui, et non moins sûr que, si on me voyait paraître, ses gens ne manqueraient pas de me dire où était leur maître, j'espérai que, s'ils ne voyaient que le duc seul, son trouble les empêcherait de le lui apprendre. Ainsi, dans le moment où le duc sauta du carrosse pour frapper à la porte de M. de Beaumarchais, j'en sautai aussi et je revins chez moi, mais par des chemins détournés, de peur que le duc ne recourût après moi...

« Voilà, Monsieur, dans la plus exacte vérité, ce que j'ai vu et ce qui m'est arrivé ; j'en suis d'autant plus fâché que cette affaire me fera vraisemblablement un ennemi irréconciliable de M. le duc de Chaulnes, quoique je n'aie rien fait que pour lui rendre service à lui-même en empêchant le combat, qui, de quelque manière qu'il se fût terminé, n'aurait pu manquer de lui être funeste, surtout dans les malheureuses circonstances où il se trouve. C'est ce que je lui ai dit à lui-même dans ce fiacre où il me retenait.

« Je suis avec le plus profond respect, Monsieur, etc.

« GUDIN DE LA BRENELLERIE. »

3. Mlle Ménard, actrice, avait fait ses débuts en février 1770 à la Comédie Italienne. Au mois de juin, elle joua Louise dans *Le*

*Déserteur* de Sedaine. Elle donnait des dîners où étaient réunis parfois Marmontel, Sedaine, Rulhières, Chamfort, Beaumarchais et le duc de Chaulnes. C'est au cours d'un de ces dîners, en 1772, que Beaumarchais annonça que, le jour même, son opéra-comique, le *Barbier de Séville*, avait été refusé par le Théâtre italien. On lui conseilla de présenter l'ouvrage au Théâtre français.

4. Selon Thomas, p. 264, Beaumarchais fait ici allusion à l'argent qu'il avait prêté au duc, mais rien ne confirme cette hypothèse.

5. Allusion à un procès que le duc de Chaulnes avait alors avec sa mère.

6. Selon Thomas, p. 262, la minute autographe des Archives de Beaumarchais porte en tête une note de la même époque, sinon de la même main : « Ecrite avant la scène du 11 février. » Donc, il place cette lettre au début de 1773, peut-être même le 10 février.

## 224. De Gudin <sup>1</sup>

14 février 1773.

Mlle Le Veigneur<sup>2</sup>  
chez M<sup>r</sup> de Beaumarchais, rue de Condé  
vis à vis les murs de l'Hôtel de Condé

Je vous adresse cette lettre, Mademoiselle, pour qu'elle soit remise à Beaumarchais partout où il sera, & le plutôt possible ; le Duc vient de me dire qu'il le cherche<sup>3</sup>. j'aurais été vous le dire moi-même, mais peut-être me suit-on & m'en empêcherait-on. pour que cette lettre vous soit infailliblement remise, je n'ai point payé le porteur, je vous écris d'une maison étrangère près de la Comédie Française. Je vous salue, & suis votre très obéissant serviteur.

1. Paul-Philippe Gudin de la Brenellerie (1738-1812), ami fidèle et biographe de Beaumarchais, auteur de médiocres tragédies et de divers ouvrages philosophiques. Il édita, en 1809, *Œuvres complètes de Caron de Beaumarchais* en 7 volumes. La veuve de Beaumarchais persuada Gudin de ne pas publier sa biographie de son mari. Son *Histoire de Beaumarchais* fut publié par Maurice Tourneux en 1888.

2. Hélène Le Veigneur était amie de la famille Caron. Le 15 janvier 1773, elle avait écrit à Julie à propos du *Barbier de Séville* : « La pièce va son train. Ton frère se flatte toujours qu'il sera joué le Carnaval, moy j'en doute. Préville le remet de jour en jour pour venir faire un travail avec luy. Ce délai tient tout en l'air. Rien ne finit ; c'est un grand malheur pour la pièce ; il gâte tout par des longueurs. » Malgré l'approbation du censeur Marin, le 12 février 1773 et le permis de représenter de Sartines, l'affaire avec le duc de Chaulnes amène l'interdiction.



3. Le duc de Chaulnes ayant constaté que Mlle Ménard lui préférait l'ancien horloger lui fit de telles scènes de jalousie qu'elle pria Beaumarchais de ne plus la voir. Ensuite, elle se réfugia dans un couvent, aidée d'un prêtre, Dugué, du cloître Notre-Dame. Lasse de la vie au couvent, elle sortit et s'installa de nouveau dans un appartement.

### 225. A M. de Sartines <sup>1</sup>

Paris ce 14 février 1773.

Monsieur

Après vous avoir rendu un compte exact de ma conduite modérée dans mon ridicule différend avec M<sup>r</sup> le Duc de Chaulnes, Je me crois obligé de vous prévenir, comme Magistrat du bon ordre et de la sureté des citoyens, que ce matin, en sortant en carosse, J'ai vu M<sup>r</sup> le Duc de Chaulnes a trente pas de ma porte dans ma rue arrêté. Cette fortuité pouvait être l'effèt du hasard : Mais Je viens de recevoir une lettre d'avis qui m'annonce un dessein premedité de *me chercher et de me donner*, dit-on, *cent coups*. Est-ce des coups d'Epée, de canne, ou de poingt qu'on me promet ? Je l'ignore. Mais comme la menace doit en avoir été faite publiquement au spectacle<sup>2</sup>, Je prevois qu'il ne se passera peut etre pas douze heures sans qu'il arrive un malheur, car certainement je ne me laisserai pas approcher, et, au default de la protection que les loix doivent a tout le monde contre les violences d'un insensé, J'ai l'honneur de vous prevenir, Monsieur, que je vais me munir d'une paire de pistolets, que je n'ai jamais encore portés, quoi que j'en aye le droit ; Je n'en userai que contre la trahison, la surprise et l'assassinat. Mon Epée parera à tout le reste. Je vous assure, Monsieur, que je ne commettrai aucune legereté ; mais encore une fois je ne dois pas me laisser tuer. Il pourra etre tems pour la vindicte publique d'arrêter et de punir le fou qui me poursuit lorsqu'il m'aura mis dans le cas de me défendre encore une fois : mais comme il serait peut etre trop tard pour moi, J'ai l'honneur de vous demander, ou la permission de veiller moi mesme a ma sureté, ou le conseil que vous croyés que je doive suivre, ou l'ordre precis au quel vous me prescrivés de me conformer, bien convaincu que du plus sage des Magistrats, Il ne me viendra rien dont Je n'aye des graces a luy rendre.

Je suis avec le plus profond respect

Monsieur  
 Votre très humble et très  
 obéissant serviteur

Je joins ici la lettre que je viens de recevoir ce soir en rentrant. Elle est de M<sup>r</sup> Gudin qui eut l'honneur de vous voir hier matin avec moi :

« Je viens, mon ami, de rencontrer le Duc a la Comédie Française, il m'a dit qu'il vous cherchait pour vous donner cent coups, & d'abord il m'a dit de rester au Spectacle entre les deux pièces, parce qu'il voulait que je lui entendis déclarer ce beau dessein tout haut dans les foyers, je lui ai fait toutes sortes de remontrances & je suis sorti pour en aller informer le Lieutenant de Police. J'aurais été moi-même vous le dire, si je ne craignais pas qu'on me suivit & qu'on ne m'en empêchât. Veillez sur vous.

Ce dimanche 14 février 1773<sup>3</sup>. »

1. Préfet de police et ami de Beaumarchais. Dans une lettre à Catherine II, la même année, Diderot écrit : « Si le philosophe Denis Diderot allait un soir en mauvais lieu, Monsieur de Sartine le saurait avant que de se coucher. Un étranger arrive-t-il dans la capitale, en moins de vingt-quatre heures, on pourra vous dire, rue Neuve-Saint-Augustin \* qui il est, comment il s'appelle, d'où il vient, pourquoi il vient, où il demeure, avec qui il est en correspondance, avec qui il vit... »

\* L'hôtel de la lieutenance générale de police. *Denis Diderot, Correspondance*. Ed. Georges Roth, XIII, 99.

2. Le duc de la Vrillière écrit à M. de Sartines le 15 février 1773 : < L'affaire de M. le duc de Chaulnes et M. de Beaumarchais étant devenue publique par la démarche qu'a fait hier M. le Duc de Chaulnes à la Comédie Française, elle devient absolument du Ressort de MM. les Maréchaux de France. »

3. M. de Sartines ordonne à Beaumarchais de rester chez lui et de ne point sortir.

## 226. De Mlle Ménard

Ce jeudy au soir [1773].

Monsieur

Quelque témoignage de bonté que vous m'ayés fait connaître, me promettant et me prenant sous votre protection, je ne peut vous dissimuler mes allarmes et mes craintes ; le caractère de

l'homme violent que je suis m'est trop connu pour ne me pas faire craindre un avenir qui serait aussi funeste à lui qu'à moi. pour m'y soustraire et le sauver de son jaloux transport, je suis absolument résolue de me mettre au couvant, quelques soit mon azile, j'aurai l'honneur de vous en informer, j'ose vous supplier qu'il soit pour lui inaccessible; je joindrai cet important bien fait à la reconnaissance dont je suis d'avance pénétrée pour vos offres de services ; j'y compte si fort qu'à l'abri de votre nom et de votre autorité j'ai déjà placé ma fille au couvant de la présentation, ou dès ce soir M<sup>r</sup> l'abbé Dugué m'a fait le plaisir de la conduire <sup>1</sup>. daignés, Monsieur, protéger également la mère et l'enfant qui, après Dieu, met toute leur confiance en vous, confiance qui n'a d'égale que les sentimens respectueux avec les quelles j'ai l'honneur d'être

Monsieur  
Votre très humble et très  
obéissante servante

1. L'abbé Dugué écrit à M. de Sartines le 15 février 1773 :

« Monseigneur,

« Au sortir de votre audience, je me suis rendu au couvent de la Présentation pour voir, selon vos ordres, si on y pouvait trouver retraite pour la mère et l'enfant. Je parle de Mlle Ménard et de sa petite, que j'avais conduites à ce monastère jeudi soir, selon ce que j'ai eu l'honneur de vous informer samedi dernier. Il m'a été impossible de réussir ; il n'y avait absolument aucune place, et certes qu'à votre recommandation, et vu la bonne volonté de Mme la prieure pour cette demoiselle, on l'y aurait bien reçue, s'il y avait eu lieu. A ce défaut, je suis retourné *aux Cordelières de la rue de l'Oursine, faubourg Saint-Marceau*, et, après bien des questions qu'il m'a fallu éluder et essayer, on m'envoya relativement à ma demande, hier, dimanche matin, une lettre d'acceptation, en conséquence de laquelle j'ai, cejourd'hui, vers onze heures du matin, conduit Mlle Ménard audit couvent des Cordelières. Oserai-je vous l'avouer, Monseigneur ? Innocemment compromis dans cette catastrophe qui peut avoir bien de fâcheuses suites, et entendant parler plus que je ne voudrais des violentes résolutions de celui qui fuit Mlle Ménard, je crains beaucoup pour moi-même que mon trop de bon cœur ne m'attire à ce sujet de bien disgracieux reproches. Une seule chose pourrait me rassurer, ce serait de savoir qu'il fût possible d'empêcher M. le duc de Ch[aulnes] ou M. de B[eaumarchais] et ses agents, ou leurs agents, car ils en ont, d'aborder cet asile, du moins pour quelque temps ; car, vu les difficultés qu'on m'a faites d'accepter cette demoiselle, que le désir de m'en voir quitte m'a fait nommer ma parente et annoncer exempte d'allure, me réclamant moi-même de gens en place dans mon état, que dira-t-on, si, par la violence ou l'imprudence même de l'un ou l'autre de ces intéressés, ces religieuses voient que c'est une maîtresse entretenue que je leur ai procurée ?...

Tandis que si ces téméraires rivaux pouvaient la laisser tranquille, ce repos, joint à la douceur de la figure et plus encore du caractère de cette affligée recluse, faisant tout en sa faveur dans cette maison d'ordre, m'empêcherait d'y passer non-seulement pour menteur, mais même pour fauteur d'une conduite irrégulière. J'ai laissé ces dames très bien disposées pour leur nouvelle pensionnaire ; mais, je le répète, quelle disgrâce pour elle et pour moi, qui me suis si fort avancé, si la jalousie ou l'amour, également hors de place, allaient jusqu'à son parloir faire exhaler leurs transports scandaleux ou leurs soupirs mésédiflants.

« Mlle Ménard m'avait chargé de vous faire quelques autres détails relatifs à elle ; une lettre ne peut les contenir ; cette présente n'est déjà que trop importune. Si ce qui la concerne dans les occurrences présentes vous intéresse assez pour m'autoriser derechef à vous parler d'elle, daignez, dans ce cas, m'assigner le moment d'y satisfaire. En obéissant à vos ordres, je répondrai à la singulière confiance qu'elle a prise en moi. Puissent mes faibles services, sans que je sois compromis, adoucir ses peines ! Je suis avec respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« DUGUÉ l'aîné,  
prêtre, cloître Notre-Dame. »

### 227. *Aux Maréchaux de France*<sup>1</sup>

[Vers le 20 février 1773]

A Nosseigneurs les Maréchaux de France.

La bonté, la générosité avec laquelle vous avez daigné entendre tous les détails de ma malheureuse affaire contre M. le duc de Chaulnes m'enhardit à vous présenter cette addition à ma requête, et à la faire précéder de quelques réflexions relatives à la détention innattendue de M. le duc de Chaulnes. Je ne mets à ceci obstination ni cruauté ; mais, outragé de toutes les manières possibles, il vaudrait mieux pour moi que j'eusse été poignardé par le duc de Chaulnes, que de rester sans être jugé par vous.

Dans toutes les discussions entre les hommes, la probité, soumise à la loi, règle à la rigueur ce que chacun doit aux autres ; l'honneur, plus indépendant parce qu'il tient aux mœurs, mais plus rigoureux encore, prescrit ce que chacun se doit à soi-même : ainsi le tribunal de l'intérêt punit, inflige des peines à celui qui, manquant à la probité, n'a pas respecté le droit d'autrui ; et le

tribunal de l'honneur se contente de diffamer, de livrer au mépris celui qui s'est manqué à lui-même.

La probité est la moindre vertu exigée de l'homme en société ; l'honneur est la qualité distinctive d'un cœur noble et magnanime, en quelque état que le sort l'ait jeté. L'homme de probité peut donc n'être que juste, et s'arrêter là ; mais l'homme d'honneur va toujours plus loin, il est délicat et généreux.

Ainsi le négociant qui paye exactement ses traites est censé avoir de la probité ; mais son honneur tient à la réputation de désintéressement et de loyauté dans les affaires. La probité d'une femme est d'être fidèle ; la femme d'honneur est plus : elle est chaste et modeste. L'impartialité dans un magistrat est sa probité ; mais il a de l'honneur s'il chérit la justice pour elle-même, et veut la démêler à travers les brouillards de la chicane. Enfin, la probité du militaire l'oblige à garder son poste, quelque dangereux qu'il soit ; mais c'est l'honneur seul qui peut lui faire aimer ou braver ce danger, par un motif généreux et supérieur à sa conservation.

Il suit de ces distinctions délicates, qu'autant l'honneur est au-dessus de la simple probité, autant le tribunal des maréchaux de France est supérieur en ses fonctions à tous ceux où les intérêts pécuniaires se disputent et se jugent ; c'est le tribunal imposant de l'âme, celui qui fixe l'opinion publique sur l'honneur des particuliers : et quel homme est au-dessus de l'opinion publique ?

Chaque état, chaque ordre de citoyens peut former la juste prétention d'être jugé par ses pairs, sur les points d'intérêts, de convenances ou de préséances humaines. Mais quel ordre osera décliner le tribunal de l'honneur auquel tous sont également soumis, quoique tous n'aient pas l'avantage d'y être également admis ? Et, parmi ceux qui jouissent de cet honorable privilège, quel homme n'a le droit de se croire égal et pair de tous les autres sur le point délicat de l'honneur ? L'attention même de nos rois à choisir indistinctement leis juges de l'honneur entre les plus braves et célèbres militaires, soit qu'ils tiennent aux premiers rangs de l'illustration des cours, soit que la vaillance, la noblesse et la vertu les aient rendus seuls dignes de cette honorable préférence ; cette attention de nos rois, dis-je, n'est-elle pas la marque distinctive de la sublimité de leurs fonctions, et de la généralité du ressort de ce tribunal auguste ?

A ce tribunal, le fond des choses ne peut jamais être sacrifié à de vaines formalités : l'homme d'honneur outragé doit y trouver un refuge certain, et obtenir la vengeance qu'il s'est refusée à

lui-même, quelque biais qu'on prenne pour soustraire le coupable au jugement.

Dans les autres tribunaux, les hommes s'accrochent s'ils veulent aux circonstances, parce que chacun est maître de sacrifier son bien ou de modérer sa cupidité ; au tribunal de l'honneur, il n'est point d'accrochement, parce qu'on ne transige point sur l'honneur : ainsi le juge de l'honneur doit fixer l'opinion publique sur les contendants par un prononcé net et sans nuages, puisque le droit de la justice éclatante lui a été remis au défaut de la justice personnelle et sanglante que la loi proscribit.

J'ose appliquer, messeigneurs, ces principes incontestables à ma position actuelle ; et j'ose me croire plus digne de comparaître à votre auguste tribunal, par la prudente fermeté de ma conduite en toute cette affaire, que par aucun autre titre qui m'ait rendu votre justiciable.

J'allais être jugé par vous, messeigneurs, et rétabli dans le rang honorable d'un citoyen prudent et courageux. Un événement peut-être étranger à mon affaire, un ordre supérieur dont les motifs sont restés enfermés dans le cœur du roi, fait mettre le duc de Chaulnes dans une citadelle.

Je demande donc, par une addition à ma première requête, que, sans avoir égard à la détention de M. le duc de Chaulnes, il vous plaise, messeigneurs, ordonner l'information la plus exacte des faits contenus dans madite requête, me soumettant aux peines les plus rigoureuses, si une seule des choses qui y sont énoncées se trouve seulement hasardée : vous savez bien, messeigneurs, que des faits de cette importance, mais seulement appuyés sur des témoignages humains, se dénaturent, s'altèrent, s'atténuent, par le laps de temps.

C'est à vous, messeigneurs, que j'en appelle ; à vous, dont quelques-uns n'ont pas dédaigné de me demander où j'avais puisé le courage, le sang-froid et la fermeté que j'ai conservés dans l'affreuse journée du jeudi 11 février.

Forcé de solliciter aujourd'hui la justice comme une grâce, je vous supplie, messeigneurs, d'ordonner que l'information soit faite, que tous les témoins soient entendus, que tous les faits soient constatés dans tous les lieux et devant tous les gens désignés en ma requête ; et, mes preuves étant faites, je vous supplie de vouloir bien porter au pied du trône l'humble prière que je fais au roi, d'ordonner que le duc de Chaulnes soit remis en lieu d'où il puisse donner librement ses défenses.

Je demande que mes preuves soient discutées : ce sont des témoins à interroger qui peuvent se disperser. Je demande que

les défenses de mon adversaire soient entendues, et le procès porté jusqu'à jugement définitif ; j'attends cette justice du tribunal de l'honneur.

Ce considéré, messeigneurs, il vous plaise admette le suppliant à faire sa déclaration, et à faire preuve des faits qui seront énoncés ; et en outre arrêter que le roi sera très humblement supplié de permettre au duc de Chaulnes de faire pareillement sa déclaration, de faire entendre pareillement ses témoins s'il y a lieu, et de fournir telles autres défenses qu'il avisera, en sorte que l'affaire puisse être jugée contradictoirement, comme elle était sur le point de l'être, sans l'événement de sa détention.

1. Les Maréchaux de France étaient chargés d'assurer l'ordre à la Comédie française. Comme les menaces du duc de Chaulnes étaient proférées dans le foyer même du théâtre, le cas était de leur ressort. Beaumarchais sollicita leur intervention et gagna leur sympathie. Ils virent l'ordre de Sartine obligeant Beaumarchais à ne pas quitter son domicile comme une intrusion dans leurs prérogatives et l'autorisèrent à sortir. Mais, le 19 février, sur l'ordre du Roi, le duc de Chaulnes fut conduit au château de Vincennes et le duc de La Vrillière, furieux de voir Beaumarchais en liberté, le fit envoyer à la prison du Fort-l'Evêque par une lettre de cachet, le 26 février 1773.

## 228. *A Gudin*

26 février 1773.

En vertu d'une lettre sans cachet, appelée lettre de cachet, signée *Louis*, plus bas *Phélypeaux*<sup>1</sup>, recommandée Sartines, exécutée Buchot et subie Beaumarchais, je suis logé, mon ami, depuis ce matin, au For-l'Evêque, dans une chambre non tapissée, à 2,160 livres de loyer, où l'on me fait espérer que hors le nécessaire<sup>2</sup>, je ne manquerai de rien. Est-ce la famille du duc, à qui j'ai sauvé un procès criminel, la vie et la liberté ? Est-ce le ministre, dont j'ai constamment suivi ou prévenu les ordres ? Est-ce les ducs et pairs, avec qui je ne puis jamais avoir rien à démêler ? Voilà ce que j'ignore. Mais le nom sacré du Roi est une si belle chose qu'on ne saurait trop le multiplier et l'employer à propos. C'est ainsi qu'en tout pays bien policé l'on tourmente par autorité ceux qu'on ne peut inculper avec justice. Qu'y faire ? Partout où il y a des hommes, il se passe des choses odieuses, et le grand tort d'avoir raison est toujours un crime aux

yeux du pouvoir, qui veut sans cesse punir et jamais juger. J'ai écrit à tous les maréchaux de France, etc.

1. Louis Phélippeaux, comte de Saint-Florentin, devenu duc de La Vrillière, était ministre de la Maison du Roi et doyen du Grand Conseil. Il s'occupait surtout des lettres de cachet et était fort impopulaire. En 1775, il fut révoqué par le nouveau roi, Louis XVI, et remplacé par Malesherbes.

2. Plus tard, dans un mémoire contre La Blache, il écrit : « ... le Ministre m'invita de passer huit jours dans un appartement assez frais, garni de bonnes jalousies, fermeture excellente, enfin d'une grande sûreté contre les voleurs et point chargé d'ornements superflus, au milieu d'un château joliment situé dans Paris, au bord de la Seine. »

### ***229. A Nosseigneurs les maréchaux de France***

Du For-l'Evêque, à l'instant de ma détention

(26 février 1773).

J'ai l'honneur de vous prévenir que je viens d'être arrêté par ordre du roi, et conduit au For-l'Evêque. J'ignore à quel mal ce nouveau mal peut remédier, et si, en ôtant à l'accusateur la liberté de la poursuite, on espère que l'accusé en paraîtra moins coupable. Mais, messeigneurs, ma détention me semble au moins décider une question qui a suspendu la justice que j'ai droit d'attendre du tribunal. M. le duc de Chaulnes et dans une citadelle ; je suis traîné dans une prison. Aucun des deux contendants n'a d'avantage aujourd'hui sur l'autre, et tous deux ont un égal intérêt à solliciter l'information qui doit amener leur jugement. Le roi, maître en tout temps de la liberté de ses sujets, ne l'est pas de leur honneur ; et l'autorité qui nous enlève au pouvoir de solliciter votre justice ne peut nous enlever le droit de l'espérer et de l'attendre du tribunal saisi de notre affaire.

Si la conduite prudente et modérée que j'ai tenue en cette occasion difficile a pu me mériter d'être écouté de vous dans mes justes plaintes, le malheur qu'elle entraîne aujourd'hui me donne plus de droit encore à votre justice. L'information que je vous supplie d'ordonner promptement est le seul moyen d'instruire la religion du roi sur cet horrible événement ; et moins j'ai mérité mon infortune, plus la vérité mise au grand jour doit la faire cesser promptement. Ma cause intéresse également votre bon



cœur et votre équité ; et c'est au<sup>1</sup> double titre d'homme d'honneur offensé et de citoyen persécuté, que j'ai recours avec confiance à votre protection.

Je suis, avec le plus profond respect,

Votre, etc.

### 230. *A M. de Sartines*

Paris, ce 26 février 1773.

Monsieur,

Quelque dur qu'il soit d'être enlevé à sa famille, à son repos, à ses affaires, pour les folies et les sottises des autres, je ne m'en suis pas moins rendu au Fort-l'Evêque, sitôt que l'ordre du Roy m'a été signifié de la manière du monde la plus honnête par M. Buhot qui en a été chargé. J'ai l'honneur de vous prévenir, Monsieur, que pendant qu'on me coupe les jambes, il n'y eut peut-être jamais un temps dans ma vie où elles m'aient été aussi nécessaires. Une affaire majeure et dont la différence de la perte au gain est pour moi de deux cent mille francs se plaide au Palais<sup>1</sup>. Mon adversaire sollicite et moi je cours risque de perdre ou le grand rôle que j'ai obtenu avec grand peine au bout de 15 mois, ou le procès lui-même, faute de pouvoir aller chez mes juges<sup>2</sup>.

Je ne sais, Monsieur, à quel mal ce nouveau mal peut remédier : d'enfermer l'accusateur ne lave point l'accusé. Et pourquoi les tribunaux et des formes si l'autorité soustrait les contendants à leur jugement ou les enlève à leur justification ? Je vous prie, Monsieur, vous qui avez autant de bonté, d'équité que de lumières, de vouloir bien prévenir M. le Duc de la Vrillière du tort affreux que me fait ma détention. Je ne suis pas en place d'entrer en de plus longs détails. Je me contente de me recommander à votre bon cœur, en vous réitérant l'assurance du profond respect avec lequel je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

1. Le comte de La Blache profite de l'emprisonnement de Beaumarchais pour présenter son appel devant le Parlement contre la décision prise en faveur de Beaumarchais le 14 mars 1772.

2. Le procès avait commencé au mois d'octobre 1771.

231. *De M. de Sartines*

27 février 1773.

Je viens d'écrire, Monsieur, au Concierge du Fort l'Evêque<sup>1</sup> pour qu'il vous procure les facilités dont vous pouvés avoir besoin et je lui mande de vous donner une autre chambre, ou de retirer de la soupente qui est dans la votre le prisonnier qui y est logé. Je voudrais qu'il dépendit de moi d'en faire davantage<sup>2</sup>.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

1. Jean-Hubert Dinant du Verger, concierge du Fort-l'Evêque de juin 1768 jusqu'à sa mort en 1779. Dans un mémoire adressé au Parlement, sur l'organisation de la prison, il écrit : « Rien n'est plus sacré que la liberté de chaque citoyen... » (Arnould, 23.) A propos de Beaumarchais, il écrit la lettre suivante à M. de Sartines :  
28 fév. 1773

« Monsieur

« jay tous lieu detre surpris de la lettre que M. de Beaumarchais a eû l'honneur de vous ecrire.

« Au sujet de son logement, Lors qu'il a été amené je luy ay offairt notre chambre a couché pour travaillier a ces affaire pendant toute la journé, et nous nous en somme privée ; de plus, jay faite sortir le prisonnier qui occupait la chambre du Conseille depuis trois mois, afin dy faire coucher M. de Beaumarchais. il est vray que le meme prisonnier a couché dans la soupante, parce quil ne ma pas été possible hier de le mettre allieurs, parce que je ne mest jamais d'humeur a ce que je fait avec les prisonniers (*et si l'honnaité*), et si je navoit pas agit de douceur avec ce meme prisonnier, il ne seroit pas sortie de la chambre quil occupoit, parc[e] quil l'avoit demandé il y a trois mois a M. le procureur général quil luy avoit accordé. Mais etant informé que vous avez des bontés pour M. de Beaumarchais, je nay rien eû de plus pressé que de le satisfaire afin de tacher de meriter pour moi votre bon souvenir. je suis en attendant avec un tres profond respect

« Monsier

« votre tres humble et  
très obeissant serviteur

Duvergé

« Du fort Levesque, le 28 feviér 1773.

M. de Sartine. »

2. A Fort-l'Evêque, il y avait surtout des comédiens. Quand Gudin est allé voir Beaumarchais, il l'a trouvé dans la chambre, « chambre de conseil », qu'avait occupée Mlle Clairon, en 1765, lorsqu'elle y fut retenue pour une intrigue de comédie. (Gudin, 96.)

232. A. *Miron*

[Fin février 1773].

C'est du forleveque que je t'écris ; une lettre de cachet semblable à celle du Duc vient de m'y loger. Savoir pour combien de tems, c'est ce que j'ignore. En tout cas, presse-toi de faire tenir cette lettre au Prince<sup>1</sup> sans y joindre autre chose parce que ceci presse Extremement. J'ai toute liberté d'écrire, de voir mes amis et de recevoir tout le monde. Je suis ici logé comme un Duc, *et je fais ici comme ailleurs ma suraddition à ma requête.*

A ton défaut, M. *Delessart*<sup>2</sup> ouvrira ma lettre et la portera tout de suite, *et ne quittera pas le temple qu'il n'en ait eu réponse* qu'il m'apportera au forleveque. Si françois ny est pas, le premier valet de chambre venu est bon pour remettre cette lettre. Il dira qu'elle est fort pressée.

1. Il s'agit probablement de son protecteur, le prince de Conti. (Voir lettre du 5 février 1775.)

2. Désessarts, comédien, interprète du rôle de Bartholo. Avant d'être comédien, il avait été procureur à Langres, sa ville natale.

233. A M. *de Sartines*1<sup>er</sup> mars 1773.

Je vous rends grâce, *c'est par vos bontés que je respire l'air de la liberté jusqu'au milieu de l'esclavage.*

Dans les choses même ou vous êtes forcé d'user de rigueur on sent toujours je ne sais quoi d'obligeant qui vous distingue des autres hommes. *Et l'un des problèmes les plus difficiles à résoudre en notre siècle, et qui m'a souvent fait réfléchir profondement* est de trouver par quel art un homme en place forcé de répondre à un million d'âmes et chargé d'autant d'intérêts qui se heurtent de toute part, *a pu rassembler le suffrage universel* en sa faveur. J'ai l'honneur de vous adresser le Mémoire que j'ai fait parvenir à M. de la Vrillière aujourd'hui ; *vous y verrez, Monsieur, si vous le lisés, que je suis puni du grand tort d'avoir raison. Je ne sais si j'ai fait prudemment de le prouver aussi clair ; mais la seule satisfaction des gens persécutés est de se*

*rendre témoignage qu'ils le sont injustement. On m'emprisonne pour avoir rompu mes arrêts, sur l'ordre exprès des M<sup>aux</sup> de France ; on m'aurait emprisonné de leur part si j'avais résisté, tout cela fait fermenter bien des testes ; et si j'avais eu besoin d'une épigraphe pour ce mémoire, j'aurais dit avec Seneque : Tot circa unum caput, tumultuantes Deos.*

Recevés de nouveau mes actions de grâces et les assurances sinceres du très respectueux attachement avec lequel je suis,  
Monsieur,

Votre tres humble et tres obéissant serviteur,

### 234. A M. Menard de Chouzy <sup>1</sup>

Du for-1'Evêque, le 1<sup>er</sup> mars 1773.

J'ai l'honneur, monsieur, de vous adresser un mémoire que je désirais que vous eussiez la bonté de mettre sous les yeux de M. le duc de la Vrillière, après en avoir pris lecture vous-même. Vous y verrez, monsieur, par l'exposé de ma conduite jour par jour, qu'un homme aussi grièvement outragé n'a jamais montré plus de modération et de sagesse. J'entends crier partout que j'ai des ennemis ; je les mets au pire, monsieur, s'ils ne sont pas les plus méchants des hommes : et s'ils le sont, qu'ils laissent aller le cours de la justice ; on ne me fera nulle grâce. Je passe ma vie au sein de ma famille très nombreuse, dont je suis le père et le soutien. Je me délasse des affaires avec les belles-lettres, la belle musique, et quelquefois les belles femmes. J'ai reçu de la nature un esprit gai, qui m'a souvent consolé de l'injustice des hommes ; à la vérité, les contradictions perpétuelles d'une vie fort traversée ont peut-être donné un peu de roideur à mon âme, qui n'est plus aussi flexible que dans ma jeunesse. Mais un peu de fierté sans hauteur est-elle incompatible avec un cœur honnête et généreux ? Je n'ai jamais couru la carrière de personne : nul homme ne m'a jamais trouvé barrant ses vues ; tous les goûts agréables se sont trop multipliés chez moi, pour que j'aie eu jamais le temps ni le dessein de faire une méchanceté. A l'instant où j'allais donner au théâtre une comédie du genre le plus gai<sup>2</sup>, à l'instant où je disposais pour le concert des amateurs une foule de beaux morceaux de musique italienne sur lesquels je m'étais plu à façonner de la poésie française, pour répondre par des exemples aux âpres dissertations de M. Rousseau sur la surdité de notre langue, le

duc de Chaulnes imagine de choisir l'instant de ma pièce, de ma musique, et surtout celui d'un procès très important que j'ai déjà gagné deux fois, mais dont mon adversaire<sup>3</sup>, pour dernière ressource, appelle à la grand'chambre le duc de Chaulnes imagine, dis-je, de venir me poignarder chez moi.

J'ai tenu mon âme à deux mains ; ma conduite a paru, même à mes juges, un chef-d'œuvre de prudence et de courage. Je suis offensé, plaignant ; je crie justice, et l'on me jette en prison, au grand étonnement de toute la terre, c'est-à-dire de tous les honnêtes gens ; et la maudite phrase, le cruel refrain, « C'est un homme qui a bien des ennemis, » revient sans cesse aux oreilles des gens de qui j'attends justice.

Il n'y a personne qui ne perdît l'esprit de tout ce qui m'arrive ; mais je ne le perdrai pas : je ferai tête avec fermeté, prudence et modestie, à cette bourrasque affreuse ; et vous pouvez, monsieur, acquérir des droits immortels à la reconnaissance d'une âme honnête, qui vous demande pour toute grâce de lui obtenir enfin un peu de justice, sans que cela vous coûte qu'une légère sollicitation.

J'ai l'honneur d'être, avec la reconnaissance la plus vive, monsieur, votre, etc.

1. Ménard de Chouzy ou Souzy, premier commis au ministère de la Maison du Roi, donc attaché aux ordres du duc de La Vrillière.

2. *Le Barbier de Séville*.

3. Le comte de La Blache.

### 235. A Mlle Ménard<sup>1</sup>

[Début mars 1773.]

Il ne convient à personne de gêner la liberté d'autrui mais les conseils de l'amitié doivent augmenter de poids en raison de leur désintéressement. J'apprends, Mademoiselle, que vous êtes sortie du couvent aussi inopinément que vous y étiez entrée. Quels peuvent être vos motifs pour une action qui paraît imprudente ? Avez-vous craint que quelque abus d'autorité ne vous y retînt ? Réfléchissez, je vous prie, si vous êtes plus à l'abri dans votre maison d'être enlevée pour être mise au couvent, si quelque ennemi puissant se croit assez fort pour vous y retenir ? Les inquiétudes qu'on vous donnerait à ce sujet sont illusoires ou

intéressées. Quel bonheur pouvez-vous trouver à courir sans cesse d'un lieu à un autre, et quel attrait et horrible logis où vous avez tant souffert a-t-il pour vous ? Dans la situation pénible de vos affaires, ayant peut-être épuisé votre bourse à payer d'avance un quartier de pension et à vous faire meubler un appartement de couvent, devez-vous tripler sans nécessité vos dépenses, et la retraite volontaire où la frayeur et le chagrin vous avaient conduite, n'est-elle pas un asile cent fois plus convenable en ces premiers moments de trouble que l'horrible demeure dont vous devriez désirer d'être à cent lieues ? On dit que vous pleurez ! De quoi pleurez-vous ? Etes-vous la cause du malheur de M. de Chaulnes et du mien ? Vous n'en êtes que le prétexte, et si, dans cette exécrationnable aventure, quelqu'un a des grâces à rendre au sort, c'est vous qui, sans avoir aucun reproche à vous faire, avez recouvré une liberté que le plus injuste des tyrans et des fous s'était arrogé le droit d'envahir. Je devrais bien faire entrer en compte ce que vous devez à ce bon et digne abbé Dugué, qui, pour vous servir, a été obligé de dissimuler votre nom et vos peines dans le couvent où vous avez été reçue sur sa parole. Votre sortie, qui a l'air d'une icartade, ne le compromet-elle pas auprès de ses supérieurs en lui donnant l'air de s'être mêlé d'une noire intrigue, lui qui n'a mis dans tout ceci que douceur, zèle et compassion pour vous ? Vous êtes honnête et bonne, mais tant de secousses redoublées peuvent avoir jeté un peu de désordre dans vos idées. Il serait bien à propos que quelqu'un de sage se fit un devoir de vous montrer votre situation juste comme elle est, non heureuse, mais douce. Croyez-moi, ma chère amie, retournez dans le couvent où l'on dit que vous vous êtes fait chérir. Pendant que vous y serez, rompez le ménage inutile et dispendieux que vous tenez contre toute raison : le projet qu'on vous suppose de remonter au théâtre est fou ; il ne faut vous occuper qu'à tranquilliser votre tête et rétablir votre santé. Enfin, Mademoiselle, quelles que soient vos idées pour l'avenir, elles ne peuvent ni ne doivent m'être indifférentes. Je dois en être instruit, et j'ose vous dire que je suis peut-être le seul homme dont vous puissiez accepter des secours sans rougir. Plus il sera prouvé par votre séjour au couvent que nous n'avons pas de liaisons intimes, et plus je serai en droit de me déclarer votre ami, votre protecteur, votre frère et votre conseil.

1. Dans les *Mémoires de Madame la Comtesse du Barry*, on lit : « En ce temps-là, mademoiselle Mesnard se faisait remarquer par sa gentillesse et son esprit entre les filles de Paris. Hommes de cour, hommes de robe, financiers, bourgeois, la trouvaient également accè-

sible : elle recevait *de* toutes mains. Les plus grands seigneurs du château, les grands colliers de l'ordre, les fermiers généraux, aspiraient à l'honneur de se ruiner pour elle. Elle en avait déjà contenté une douzaine de ces deux espèces, lorsque le duc de Chaulnes se mit sur les rangs, il l'emporta sur ses rivaux, il fut heureux. Il l'aurait été longtemps sans la plus grande imprudence qu'un galant puisse faire et qu'il fit. Ne s'avisait-il pas, un beau jour, d'inviter à souper chez Mlle Mesnard ses amis intimes ? Dans le nombre se trouvait Caron de Beaumarchais, lequel était gracieux comme un prince et généreux... comme un voleur. Caron de Beaumarchais plut à la demoiselle. » *Mémoires de Madame la Comtesse du Barry* (Paris, 1829), III, 382.

### 236. De Constant Lenormant d'Etiolés <sup>1</sup>

Neuilly, 2 mars 1773.

Monsieur,

Je vous envoie ma bourse, parce que dans une prison on est toujours malheureux. Je suis bien fâché que vous êtes en prison. Tous les matins et tous les soirs je dis un *Ave Maria* pour vous. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Constant.

1. Beaumarchais était l'ami du financier Lenormant d'Etiolés depuis une bonne dizaine d'années. C'est dans son château qu'il présentait ses Parades. Après la mort de sa femme, Mme de Pompadour, Lenormant se remaria et eut un fils nommé Constant. L'enfant de six ans et sa mère partageaient l'amitié du financier pour Beaumarchais.

### 237. A Mme Lenormant d'Etiolés

Du For-1'Evêque, 4 mars 1773.

Je vous remercie bien sincèrement, Madame, de m'avoir fait parvenir la lettre et la bourse de mon petit ami Constant. Ce sont les premiers élans de la sensibilité d'une jeune âme qui promet d'excellentes choses. Ne lui rendez pas sa propre bourse, afin qu'il ne puisse pas en conclure que tout sacrifice porte cette

espèce de récompense ; il lui sera bien doux un jour de la voir en vos mains comme une attestation de la tendre honnêteté de son cœur généreux. Dédommangez-le d'une façon qui lui donne une idée juste de son action sans qu'il puisse s'enorgueillir de l'avoir faite. Mais je ne sais ce que je dis, moi, de joindre mes observations à des soins capables d'avoir fait germer et développer une aussi grande qualité que la bienfaisance, dans l'âge où il n'y a d'autre moralité que de tout rapporter à soi. Recevez mes remerciements et mes compliments. Permettez que M. l'abbé Leroux<sup>1</sup> les partage ; il ne se contente pas d'apprendre à ses élèves à décliner le mot vertu, il leur en inculque l'amour ; c'est un homme plein de mérite et plus propre qu'aucun autre à bien seconder vos vues. Cette lettre et cette bourse m'ont causé une joie d'enfant à moi-même. Heureux parents ! vous avez un fils capable à six ans de cette action. Et moi aussi j'avais un fils, je ne l'ai plus ! et le vôtre vous donne déjà de tels plaisirs ! Je les partage de tout mon cœur, et je vous prie de continuer à aimer un peu celui qui est la cause de cette charmante saillie de notre petit Constant. On ne peut rien ajouter au respectueux attachement de celui qui s'honore d'être, Madame, etc.

1. Le précepteur du jeune Constant.

### 238. A Constant Lenormant d'Etiolles

4 mars 1773.

Mon petit ami Constant, j'ai reçu avec bien de la reconnaissance votre lettre et la bourse que vous y avez jointe ; j'ai fait le juste partage de ce qu'elles contiennent selon les besoins différents des prisonniers mes confrères, et de moi, gardant pour votre ami Beaumarchais la meilleure part, je veux dire les prières, les *Ave Maria* dont certes j'ai grand besoin, et distribuant à de pauvres gens qui souffrent tout l'argent que renfermait votre bourse. Ainsi ne voulant obliger qu'un seul homme, vous avez acquis la reconnaissance de plusieurs ; c'est le fruit ordinaire des bonnes actions comme la vôtre.

Bonjour, mon petit ami Constant.



239. *De M. de Sartines*

10 mars 1773.

M. le Duc de la Vrillière me mande, Monsieur, que le Roy à qui il a rendu compte de votre demande de sortir du Fort l'Evêque pour suivre votre procès n'a pas jugé à propos de vous accorder cette permission. Le ministre observe que vous pouvez charger votre Procureur de faire les démarches nécessaires pour le succès de votre affaire. Je suis très fâché de ne pouvoir pas vous annoncer une décision plus favorable<sup>1</sup>.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

1. Sartines, qui traitera plus tard comme ministre de la Marine avec Beaumarchais, reste un ami fidèle. Gudin écrit qu'il « adoucit autant qu'il le put une captivité qu'il ne pouvait finir » (Gudin, 96).

240. *A M. de Sartines*

11 mars 1773.

Il est bien prouvé pour moi maintenant qu'on veut que je perde mon procès, s'il est perdable ou seulement douteux ; mais je vous avoue que je ne m'attendais pas à l'observation dérisoire de M. le duc de La Vrillière *de faire solliciter mon affaire par mon procureur*, lui qui sait aussi bien que moi que cela même est défendu aux procureurs. Ah ! grands dieux ! ne peut-on perdre un innocent sans lui rire au nez ? Ainsi, Monsieur, j'ai été grièvement insulté, et l'on m'a dénié justice, parce que mon adversaire est de qualité ; j'ai été mis en prison, et l'on m'y retient, parce que j'ai été insulté par un homme de qualité ! L'on va jusqu'à trouver mauvais que je fasse revenir le public des fausses impressions qu'il a reçues, pendant que les gazettes impudentes des *Deux-Ponts* et de *Hollande* me déshonorent indignement pour servir mon adversaire de qualité. Peu s'en est fallu qu'on ne m'ait dit que j'étais bien insolent d'avoir été outragé de toutes les façons possibles par un homme de qualité ; car que veut dire la phrase dont tous mes solliciteurs sont payés : « Il a mis trop de jactance dans cette affaire ? » Pou-

vais-je faire moins que demander justice et prouver par la conduite de mon adversaire que je n'avais nul tort ? Quel prétexte pour perdre et ruiner un homme offensé, que de dire : « Il a trop parlé de son affaire », comme s'il m'était possible de parler d'autre chose ! Recevez mes actions de grâces, Monsieur, de m'avoir fait parvenir ce refus et cette observation de M. le duc de La Vrillière, et pour le bonheur de ce pays, puisse votre pouvoir égaler un jour votre sagesse et votre intégrité ! Les malheureux ne feront plus de pareils plaidoyers. Ma reconnaissance égale le profond respect avec lequel je suis, etc.

#### 241. A M. de Sartines

Au Fort-1'Evêque, ce 13 mars 1773.

Monsieur,

J'ai vu Mme Ménard, qui m'a paru tourmentée de l'idée que j'écrivisse quelque mémoire qui pût donner prise sur moi. Jusqu'à présent, Monsieur, je ne l'ai pas fait. Ma requête aux Maréchaux de France et mon mémoire justificatif à M. le Duc de La Vrillière sont les seules pièces que j'aie confiées à mes amis pour détruire s'ils pouvaient, par un exposé fidèle, les versions outrageantes qui se répandaient dans le public. L'écrit que je lui ai confié est un compte que je me rends à moi-même et j'ai désiré qu'elle le vît afin qu'il ne s'y glissât rien qui pût lui déplaire sans aucun dessein de le rendre public.

Mais, Monsieur, le refus de solliciter peut me coûter si cher que le Ministre lui-même regrettera sûrement d'avoir poussé si loin son ressentiment. Et qu'ai-je fait pour être enfermé ?

Je vous demande en grâce de vouloir bien frapper de nouveau à cette porte. L'on ne m'a rien prescrit, ainsi je n'ai pu désobéir. De quoi me punit-on ? Et si je n'ai pas mérité d'être perdu, quel affreux moment a-t-on choisi pour me retenir en prison ! Toute ma famille est désolée, moi je suis obligé d'avoir de la force pour tout le monde et de consoler ceux que mon malheur accable. Je n'ajouterai rien à ce tableau. Vous êtes juste, Monsieur, et les larmes des affligés ont plus de droit sur vous qu'elles ne peuvent en avoir sur aucun autre magistrat.

Ma reconnaissance égalera sans cesse le profond respect avec lequel je suis,  
 Monsieur,  
 Votre très humble et très obéissant serviteur.

**242. A un des juges du procès La Blache**

[Entre le 13 et le 22 mars 1773]

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser un précis de mes démêlés avec M. le comte de La Blache. J'aurais eu celui de vous le présenter moi-même, si le ministre, qui ne s'est point encore expliqué sur les causes de ma détention, avait bien voulu m'accorder la liberté provisoire que j'ai fait solliciter par tout le monde, d'aller chez mes juges détruire en peu de mots les allégations chimériques de mon adversaire et les impressions qu'il a cherché à répandre contre ma personne, à défaut d'autres moyens contre la plus légitime demande. Ma parfaite confiance en vos lumières et votre intégrité, Monsieur, me fait espérer que vous daignerez jeter les yeux sur ce précis, écouter avec attention mon avocat, et je pense comme la plus saine partie du public que la rigueur dont on use à mon égard aujourd'hui, ne peut que rendre mes juges plus favorables à ma cause et plus attentifs, s'il est possible, à s'instruire à fond d'une question que mon adversaire obscurcit de tout son pouvoir, et charge à dessein de mille incidents étrangers pendant qu'on m'ôte les moyens de la rendre à sa simplicité par des éclaircissements particuliers.

Je suis avec le plus profond respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

**243. A M. de Sartines**

Du For-l'Evêque, ce 20 mars 1773.

Monsieur,

M. le duc de La Vrillière disait à Choisy ' , la semaine passée, que je devais savoir pourquoi je suis en prison, *puisque'il me*

*l'a mandé dans sa lettre* <sup>2</sup>. La vérité, Monsieur, c'est que je n'ai reçu ni lettre ni billet de personne au sujet de ma détention. Permis à moi de le deviner, si je puis, selon l'usage de l'inquisition romaine.

Mme Ménard m'a seulement fait dire hier, par un de mes amis, que vous avez bien voulu lui promettre de tenter un nouvel effort en ma faveur, dimanche, auprès du ministre. Mais la façon mystérieuse dont cette annonce m'a été faite m'en ferait presque douter, car la bonne petite y met toutes les gentilles et puériles mignardises dont son sexe assaisonne les moindres bienfaits. A l'en croire, il lui faudrait un ordre exprès pour me voir, des témoins pour l'accompagner, des permissions pour m'écrire, et même des précautions pour oser correspondre avec moi par un tiers. A travers tout cela, cependant, *agnosco veteris vestigia flammae*, je ne puis m'empêcher de sourire à ce mélange d'enfantillage et d'aimable intérêt. Vouloir me persuader que le ministre me fait la grâce de porter une sévère attention jusque sur mes liaisons d'amitié ! Un joueur de paume, en pelotant, s'informe-t-il de quoi l'intérieur des balles est composé ?

Quoi qu'il en soit, monsieur, je vous réitère mes vives instances de remettre sous les yeux du ministre le tort affreux que peut me faire le défaut de sollicitation personnelle dans mon procès *la Blache*, et je vous fais mes plus sincères remerciements, si vous avez, en effet, eu la bonté de le promettre à Mme Ménard.

J'ose espérer que vous voudrez bien ne pas faire connaître à cette excellente petite femme que je vous ai instruit de l'importance d'enfant qu'elle prétend qu'on attache à ses démarches frivoles dans une affaire aussi grave, et où il ne s'agit pas moins que de la détention d'un citoyen insulté, grièvement insulté, plaignant, non jugé, que l'autorité jette en prison, y laisse morfondre et se ruiner.

Plus cette aimable enfant s'efforce à me le faire croire, moins elle me pardonnerait d'en douter, surtout de vous en entretenir, et comme dit Ovide ou Properce, *nullæ sunt inimicitiae nisi amoris acerbae*. Mais je m'aperçois qu'en la blâmant je fais comme elle, et que je mêle indiscrètement de petites choses aux sollicitations les plus sérieuses. Je m'arrête, et je suis avec le plus profond respect,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

1. Ménard de Chouzy.

2. Le duc de La Vrillière trouvait Beaumarchais coupable surtout

d'insolence. Au lieu de demander justice, il devait demander pardon. Beaumarchais se résigne et demande humblement, dans la lettre suivante, la permission de sortir pendant le jour pour voir ses juges.

#### 244. *Au Duc de La Vrillière*

Du Fort-l'Evêque, ce 21 mars 1773.

Monseigneur,

L'affreuse affaire de M. le duc de Chaulnes est devenue pour moi un enchaînement de malheurs sans fin, et le plus grand de tous est d'avoir encouru votre disgrâce ; mais si, malgré la pureté de mes intentions, la douleur qui me brise a emporté ma tête à des démarches qui aient pu vous déplaire, je les désavoue à vos pieds, Monseigneur, et vous supplie de m'en accorder un généreux pardon. Ou, si je vous parais mériter une plus longue prison, permettez-moi seulement d'aller pendant quelques jours instruire mes juges au palais dans la plus importante affaire pour ma fortune et mon honneur, et je me soumetts après le jugement, avec reconnaissance, à la peine que vous m'imposerez. Toute ma famille en pleurs joint sa prière à la mienne. Chacun se loue, Monseigneur, de votre indulgence et de la bonté de votre cœur. Serai-je le seul qui vous ait vainement imploré ? Vous pouvez d'un seul mot combler de joie une foule d'honnêtes gens, dont la vive reconnaissance égalera le très profond respect avec lequel nous sommes tous, et moi particulièrement, Monseigneur, votre, etc.

#### 245. *De M. de Sartines*

22 mars 1773.

M. le Duc de La Vrillière, Monsieur, vient de me mander que le Roi consent que vous sortiez pour aller solliciter vos juges <sup>1</sup>, mais le ministre ajoute que ce ne sera qu'à condition que vous rentrerez au Fort l'Evêque pour y prendre vos repas et y coucher et que vous serez accompagné par une personne que j'indiquerai pour les courses que vous serez obligé de faire pour votre procès

seulement. J'ai choisi à cet effet la personne qui vous remettra ma lettre.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

1. Voici la lettre que M. de Sartines venait de recevoir :

« A Versailles, le 22 mars 1773.

« Le sieur de Beaumarchais, Monsieur, m'ayant fait représenter que son procès était sur le point d'être jugé, et qu'il était pour lui de la plus grande importance de pouvoir instruire ses juges, vous pouvez lui donner la permission de sortir du For-l'Evêque, uniquement pour cet objet, et à condition qu'il y rentrera exactement pour y prendre ses repas et y coucher ; et, pour s'assurer qu'il se conforme à cet arrangement, vous voudrez bien lui donner quelqu'un de confiance pour l'accompagner dans les courses qu'il sera obligé de faire.

« On ne peut être plus parfaitement que je le suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

« Le duc DE LA VRILLIÈRE. »

## 246. *De Le Laboureur* <sup>1</sup>

de Paris, ce 22 mars 1773.

Il ne m'est pas possible, Monsieur, de vous aller voir au Fort l'Evêque ainsi que vous le désiriez, attendu mon état et l'ordre qui vous y retient. Je ne le pourrais faire qu'après en avoir demandé au Ministre la permission. Si vous croyez, Monsieur, que cette démarche ne puisse être nuisible au désir que vous avez de me voir, mandez-le-moi, et d'après les ordres que je recevrai, j'agirai en conséquence, ne pensant pas que le Ministre me refuse cette permission.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

LE LABOUREUR.

A *MONSIEUR*

MONSIEUR BEAUMARCHAIS

A LA PRISON DU FORT L'EVEQUE

à Paris.

1. Le 19 février 1773, Le Laboureur est chargé par le duc de La Vrillière de faire arrêter le duc de Chaulnes et de le conduire au château de Vincennes. C'est peut-être lui que Beaumarchais voulait comme garde pour ses sorties journalières.

## 247. A M. de Sartines

Ce 23 mars 1773.

Monsieur,

Je vous fais mes plus humbles remerciements de la grâce qui m'eist accordée ; cette permission, toute restreinte qu'elle est, me délivre de l'horrible inquiétude que les sollicitations de mon adversaire me causaient. Je vous remercie aussi du choix de M. de Santerre qui s'est obligeamment pressé de me faire un moment changer d'air et sortir du pestilentiel que je respire depuis si longtemps en me conduisant chez mes gens d'affaire. Il est de la plus grande honnêteté pour moi<sup>1</sup>. J'ai vu, Monsieur, dans tous les corps que les vertus et les qualités des chefs reflétaient sur tous les membres et s'apercevaient dans chacun d'entre eux. Enfin, Monsieur, je ne puis vous écrire sans que mon cœur s'ouvre à la reconnaissance *Permissionilla bona, sed datur avara manu*. Mais elle a un prix excessif à mes yeux ayant passé par vos mains, car je ne doute pas que je ne la doive à vos soins et à vos bontés. Aussi personne n'est-il avec un plus vif et respectueux attachement et une plus parfaite reconnaissance, Monsieur, Votre très humble et très obéissant serviteur.

1. En effet, le pauvre Santerre devait non seulement accompagner Beaumarchais pour aller solliciter ses juges, mais aussi rédiger des rapports réguliers de ces visites. Dans son troisième rapport du 29 mars 1773, après une semaine de service, il écrit : « ...Nous marchons presque toute la journée sans pouvoir trouver chez eux plus de trois ou quatre de ces messieurs. » Parmi ces juges, se trouvait Louis-Valentin Gozman. Le 1<sup>er</sup> avril Gozman fut nommé officiellement rapporteur. Ayant appris que le libraire Lejay avait publié des ouvrages juridiques de Gozman et connaissait sa femme, Beaumarchais, sur les conseils de ses amis, fit remettre à Mme Gozman, par l'intermédiaire de Lejay, cent louis et une montre enrichie de diamants afin qu'elle lui ménageât une entrevue avec son mari. Mme Gozman exigea également quinze louis pour le secrétaire. Dans un document intitulé « Etat de l'actif et du passif du sieur Caron de Beaumarchais », écrit en avril 1773, on lit : « ...plus au même Monsieur de la Chateigneraie la somme de cent quinze louis qu'il m'a prêtés pendant le délibéré de mon procès. » « M. Lépine, horloger, m'a fourni le 2 avril 1773 une répétition et chaîne de diamants qu'il n'a pas voulu reprendre depuis. » (*Catalogue*, p. 42.) Malgré ces pots-de-vin à Mme Gozman, Beaumarchais n'obtint qu'une seule entrevue avec son mari qu'il sentit nettement défavorable. Le 5 avril 1773, Gozman fournit un rapport en faveur du comte de La Blache ;

le Parlement l'adopta le lendemain. Beaumarchais fut condamné à payer 56 300 livres, plus les intérêts de trois ans et les frais du procès.

**248. Au duc de La Vrillière**

Du Fort-L'Evêque, ce 25 mars 1773.

Monseigneur,

En quelque temps qu'il vous plaise m'accorder ma délivrance entière, elle me touchera moins que cette liberté provisoire dont je vous rends les plus vives actions de grâce. Quelque restreinte qu'elle soit, je vous devrai, Monseigneur, le gain d'un procès qui intéresse encore plus mon honneur que ma fortune.

Il y a tant de choses en cette affaire dont je pouvais seul bien instruire mes juges et qui me l'ont déjà fait emporter d'emblée aux requêtes de l'hôtel, que le désespoir de ma détention s'en accroissait de moitié. Permettez, Monseigneur, que la même main qui s'appesantissait en écrivant l'âpreté de mes chagrins, trace avec ardeur aujourd'hui les premiers témoignages de ma reconnaissance. Malgré l'ignorance où je suis encore de mes fautes, je n'en ai pas moins le plus vif regret de vous avoir déplu, et votre bonté le rend égal au respect profond avec lequel je suis,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

**249. A M. de Sartines**

26 mars 1773.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ma lettre de remerciement à M. le Duc de La Vrillière. Je tremble seulement de ne pouvoir faire tout l'usage dont cette liberté est susceptible à cause du prodigieux dérangement que le chagrin a mis à ma santé. Je n'en suis pas moins avec la reconnaissance la plus respectueuse.

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Je suis on ne peut plus touché de la vie que je fais mener à ce



pauvre M. Santerre que vous avez condamné à m'entendre ennuyé dix fois par jour la même affaire et qui ne veut pas prendre un verre d'eau chez moi parce que cela n'est pas dans les ordres.

#### 248. *Au duc de La Vrillière*

[Avril 1773].

Monsieur le duc,

Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, lieutenant-général au siège de votre capitainerie, a l'honneur de vous représenter que, sa détention par un ordre du roi ne détruisant point son état civil, il a été fort surpris d'apprendre qu'au mépris du règlement de la capitainerie du 17 mai 1754, qui porte que *tout officier qui n'apportera point d'excuse valable pour ne pas se trouver à la réception d'un nouvel officier, sera privé de son droit de bougies*<sup>1</sup>, le greffier de la capitainerie a non seulement fait un état de répartition de bougies où le nom et le droit de bougies du suppliant étaient supprimés par la plus coupable infraction au dit règlement, — puisqu'il n'y a pas une excuse plus valable de manquer au tribunal un jour de réception que d'avoir le malheur d'être arrêté par ordre du roi, — mais encore a transporté à un autre officier le droit de répartir et signer l'ordre d'envoi desdites bougies, qui de tout temps a appartenu au lieutenant-général de votre siège, le seul travail indispensable de l'audience pasissant en son absence de lui aux autres officiers par rang de leurs charges, mais tout le travail du cabinet lui restant dévolu, sans que sa détention puisse excuser le greffier de cette coupable licence, puisque le dit greffier sait que lui, lieutenant-général, lui a donné depuis sa détention plus de 60 signatures.

L'exactitude et le zèle avec lesquels le suppliant a toujours rempli les fonctions de sa charge jusqu'à ce jour, lui font espérer, monsieur le duc, que vous voudrez bien le maintenir dans tous les droits de ladite charge contre toute espèce d'entreprise ou d'innovation. Lorsque M. de Schomberg fut à la Bastille, le roi trouva bon qu'il y fît le travail des Suisses qu'il avait l'honneur de commander. La même chose est arrivée à M. le duc du Maine. Le suppliant est peut-être le moins digne des officiers de votre capitainerie, mais il a l'honneur d'en être le lieutenant-général, et vous ne désapprouverez certainement pas, monsieur le duc, qu'il

empêche que la première charge de cette capitainerie ne s'amoin-  
drisse entre ses mains, et qu'aucun officier ne s'immisce dans ces  
fonctions à son préjudice.

Ce considéré, Monsieur le Duc, le suppliant vous prie de vou-  
loir bien faire rayer et biffer la répartition des bougies ci-jointes,  
ordonner que la dite répartition sans signature soit apportée au  
suppliant par le greffier pour l'examiner, y rétablir son droit de  
sa bougie et y apposer sa signature. En outre il vous prie de lui  
faire justice du dit greffier, qui devant comme très ancien officier  
mieux connaître les termes des règlements, les droits du lieute-  
nant général, qu'un nouvel officier comme le lieutenant de robe  
courte, que le zèle rend excusable en cette infraction aux lois,  
règlements et usages de la capitainerie, a transporté le droit du  
premier officier à un autre, a supprimé son nom et son droit tant  
de la liste de répartition que de la distribution des bougies, et  
vous ferez justice.

1. Des jetons de présence.

### 251. A *M. de Sartines*

Ce matin 6 avril 1773.

M. Santerre qui m'a vu prendre aujourd'hui les mesures les  
plus pressantes pour travailler à la cassation de l'inique arrêt  
qui m'a fait perdre ce matin cent mille francs de ma chétive for-  
tune, m'a représenté ce soir que pour la continuation des courses  
et des démarches nécessaires, il ne savait pas s'il devait m'accom-  
pagner sans votre agrément et que, quoique mon procès fût loin  
d'être terminé, le jugement prononcé ce matin exigeait qu'il eut  
l'honneur de vous rendre compte et de prendre de nouveau vos  
ordres. Je vous supplie donc, Monsieur, de vouloir bien me faire la  
grâce de le renvoyer à ma garde le plus tôt possible. Les moments  
me sont si précieux, que la journée que sa délicatesse me fait per-  
dre peut me ravir des ressources qu'on cherche à me couper de  
toutes parts. Ah ! grands Dieux, voilà-t-il assez de maux à la  
fois ! Tout ce qui n'est pas mon ennemi de profession, est indi-  
gné de cet inepte arrêt. Voilà ce que me coûte l'affreuse affaire  
de M. le Duc de Chaulnes que je n'ai cherchée ni pu prévenir.  
On a tiré parti de tout pour me faire perdre ce procès. Si vous  
saviez, Monsieur, comment tout cela s'est fait, votre compassion

pour moi s'en augmenterait et vous porterait peut-être à obtenir enfin ma liberté entière du Ministre. Cet horrible séjour met le comble à ma ruine tant par ce qu'il me coûte que par l'obstacle continuel qu'il met à mes affaires. Mes bois de Touraine sont saisis pour le Roi, faute pour moi de pouvoir du fond de ma prison faire les virements de papiers propres à payer le receveur des domaines et bois. Je suis perdu, écrasé, sans ressource si l'on s'obstine à me retenir ici.

Je suis avec Je plus profond respect,  
 Monsieur,  
 Votre très humble et très obéissant serviteur.  
 Ce mardi 6 avril 1773.

### 252. A. M. de Sartines

9 avril 1773.

Je suis au bout de mon courage. Le bruit public est que je suis entièrement sacrifié ; mon crédit est tombé, mes affaires dépérissent ; ma famille, dont je suis le père et le soutien, est dans la désolation<sup>1</sup>. Monsieur, j'ai fait le bien toute ma vie sans faste, et j'ai toujours été déchiré par les méchants. Si l'intérieur de ma famille vous était connu, vous verriez que, bon fils, bon frère, bon mari et citoyen utile, je n'ai rassemblé que des bénédictions autour de moi, pendant qu'on me calomniait sans pudeur au loin. Quelque vengeance qu'on veuille prendre de moi pour cette misérable affaire de Chaulnes, n'aura-t-elle donc pas de bornes ? Il est bien prouvé que mon emprisonnement me coûte 100.000 francs. Le fond, la forme, tout fait frémir dans cet inique arrêt, et je ne puis m'en relever tant qu'on me retiendra dans une horrible prison. J'ai des forces contre mes propres maux ; je n'en ai point contre les larmes de mon respectable père, âgé de soixante-quinze ans, qui meurt de chagrin de l'abjection où je suis tombé : je n'en ai plus contre la douleur de mes sœurs, de mes nièces, qui sentent déjà l'effroi du besoin à venir par l'état où ma détention a jeté ma personne et le désordre où cela plonge mes affaires. Toute l'activité de mon âme tourne aujourd'hui contre moi, ma situation me tue, je lutte contre une maladie aiguë, dont je sens les avant-coureurs par la privation du sommeil et le dégoût de toute espèce d'aliments. L'air de ma prison est infect et détruit ma misérable santé<sup>2</sup>.

1. Beaumarchais, en prison, ne pouvant empêcher les saisies, d'autres créanciers ou prétendus créanciers, en profitaient. La maison de Pantin était saisie ; son père, ses deux sœurs et son beau-frère étaient chassés de la maison rue de Condé.

2. Lettre incomplète.

### 253. A M. de Marolles <sup>1</sup>

Du Fort-l'Evêque le 11 avril 1773

Je n'ai aucun titre, Monsieur, au généreux intérêt que vous avez pris à mon malheur. Je sais que je vous ai des obligations et j'espère que vous voudrez bien en agréer mes actions de grâce. Ce cruel emprisonnement que je n'ai pu prévoir ni prévenir me coûte la perte d'un procès immense. Mon adversaire, le plus avide des hommes et le plus adroit, a abusé de ma détention pour prendre sur moi toutes sortes d'avantages, dans une affaire qui ne devait jamais faire une question et dont le jugement, en indiquant les honnêtes gens, doit faire frémir tous les financiers, banquiers et négociants qui sont dans l'usage de se régler entre eux à l'amiable. La barrière est ouverte au plus affreux brigandage, si un pareil arrêt subsiste. Bientôt, au lieu de juger par les lois du royaume, l'argent, la faveur et la brigue substitueront aux formes une jurisprudence arbitraire, où l'honneur et la fortune des citoyens seront continuellement sacrifiés. Mais je m'aperçois qu'au lieu de vous faire mes remerciements, je vous entretiens de mes peines. Elles sont à leur comble. Mais elles n'en rendent que plus vif le sentiment de parfaite reconnaissance avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,  
 Votre très humble et obéissant serviteur.

1. Magné de Marolles, G.F., érudit français. Surtout connu pour ses études bibliographiques, entre autres : *Essai sur la chasse au fusil* et *Tablettes bibliographiques*. Il mourut âgé de plus de soixante ans vers 1792.

### 254. A Madame Goezman

21 avril 1773.

Je n'ai point l'honneur, madame, d'être personnellement connu de vous ; et je me garderais de vous importuner, si, après la perte de mon procès, lorsque vous avez bien voulu me faire remettre mes deux rouleaux de louis, et la répétition enrichie de diamants qui y était jointe, on m'avait aussi rendu de votre part quinze louis d'or, que l'ami commun qui a négocié, vous a laissés de surrogation.

J'ai été si horriblement traité dans le rapport de M. votre époux, et mes défenses ont été tellement foulées aux pieds par celui qui devait, selon vous, y avoir un légitime égard, qu'il n'est pas juste qu'on ajoute aux pertes immenses que ce rapport me coûte, celle de quinze louis d'or, qui n'ont pas dû s'égarer dans vos mains. Si l'injustice doit se payer, ce n'est pas par celui qui en souffre aussi cruellement. J'espère que vous voudrez bien avoir égard à ma demande, et que vous ajouterez à la justice de me rendre ces quinze louis, celle de me croire, avec la respectueuse considération qui vous est due.

Madame, votre...

### 255. Au Roi

[Fin avril 1773]

Sire,

Pierre Augustin Caron de Beaumarchais, secrétaire du Roy, a eu le malheur d'être outrageusement insulté dans sa propre maison le 11 février dernier par M. le Duc de Chaulnes<sup>1</sup>. Il s'est conduit en cette occasion avec toute la sagesse dont un homme d'honneur peut être capable. Il a instruit Monsieur le Duc de la Vrillière de tout le détail de cette insulte qui a eu des suites publiques et révoltantes de la part de M. le Duc de Chaulnes dans tous les foyers des spectacles où le suppliant n'était pas. Pour éviter un plus grand malheur, M. le duc de la Vrillière a ordonné les arrêts dans sa maison au suppliant. Il les gardait fidèlement, lorsqu'un officier du Tribunal est venu l'enlever et sur le refus que le suppliant faisait de le suivre à cause des

arrêts qu'il avait reçus, cet officier lui a dit que les Maréchaux de France les levaient et se chargeaient de l'événement des arrêts envers Votre Majesté. Le tribunal l'a interrogé, lui a permis de présenter requête et lui a attaché un garde sur le champ. Il en a donné avis au Ministre ainsi qu'à M. de Sartines. Trois jours après Votre Majesté a fait mettre M. le Duc de Chaulnes dans une citadelle et les Maréchaux de France ont ôté le garde au suppléant, qui en donnant ce nouvel avis au Ministre par la voie de M. de Sartines a demandé à ce magistrat s'il était libre de vaquer à ses affaires, ce qui lui a été accordé. Au bout de huit jours un ordre de Votre Majesté l'a enfermé au For-l'Evêque où il gémit depuis deux mois, bien repentant des fautes qu'il a commises quoiqu'il les ignore encore. Cette détention est cause qu'il a perdu sur appel au Palais un procès qu'il avait gagné l'an passé avec dépens aux Requêtes de l'Hôtel et dont la perte lui coûte plus de 120 mille francs. Tous ses revenus sont saisis, son crédit est détruit par son emprisonnement. Forcé de payer des sommes considérables, il est sur le point de voir mettre ses immeubles en vente et ses meubles sur la place. Cette affaire peut entraîner sa ruine entière et celle de toute sa famille dont il est le soutien et qui gémit avec lui dans l'attente horrible de la plus cruelle infortune. Tout ce que la calomnie a de plus atroce a mis dans l'instant le comble au malheur de cette famille persécutée. Le suppliant est tombé malade dans sa prison et son état est devenu tel par l'infection du lieu qu'il habite, que s'il y reste encore quelque temps, non seulement tout ce qu'il possède sera saisi, le feu sera dans toutes ses affaires, mais la perte entière de sa santé l'aura mis hors d'état d'y donner désormais le moindre ordre. Il supplie Votre Majesté d'avoir compassion de tant de maux et d'ordonner que sa liberté lui soit rendue. Il ne cessera de faire des vœux pour la conservation des jours très précieux de Votre Majesté.

1. Voir ci-dessus, p. 3, n. 2.

### 256. *Au libraire Le Jay*

Paris le 5 mai 1773.

J'ai toujours attendu de vos nouvelles Monsieur, depuis que j'ai écrit à Mde Goesmann pour ravoir mes 15 louis. La copie littérale de ma lettre à cette Dame, que je vous ai envoyée, vous

a sans doute convaincu de l'injustice de ses plaintes ; puisque loin de luy redemander mes deux rouleaux de Louis et la repetition en diamans, je convenais dans cette lettre mesme, qu'elle me les avait rendus le soir de la perte de mon procès. Enfin dites moi franchement, je vous prie, s'il faut que je renonce à ces 15 louis ? Ce que je ferai de bon cœur par rapport a vous ; ou si Mde Goesmann vous a laissé quelque espérance de me les rendre un jour ? Je n'ai voulu faire aucun eclat et ne lui ai mesme par recrit depuis le jour qu'elle vous a envoyé chercher. C'est votre avis que je demande. Dois je abandonner cette petite somme ? ou croyés vous, qu'en luy protestant, par une nouvelle lettre, que je n'ai pas entendu luy demander autre chose que les 15 louis, reconnaissant de nouveau qu'elle m'a remis mes deux rouleaux et la montre, elle sera touchée de ma politesse et me rendra cet argent ? ou voulés vous vous charger de les luy redemander encore ? Vous sentés que je ne voudrais rien faire qui vous causat du deplaisir auprès de ceite Dame je ne luy aurais pas mesme escrit dans le tems si vous ne me l'aviés pas conseillé, fatigué de vous y presenter inutilement de ma part. Je suis avec toute lestime et la considération possible Monsieur Votre tres humble et tres obeissant serviteur.

**257. A M. de Sartines**

Ce 8 mai 1773.

Monsieur,

Je reçois avec autant de reconnaissance que de joie l'ordre de mon élargissement, et c'est au titre du plus sensible de vos obligés que je vous supplie de vouloir bien m'accorder une audience particulière, qui m'est de la plus grande importance pour une règle de conduite et dans laquelle je puisse vous renouveler les assurances du très respectueux attachement avec lequel je suis,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

**258. A M<sup>e</sup> Target <sup>1</sup>**

[mi-mai 1773]

Dans mes principes et mesme dans mon gout, mon aimable vierge, je n'ai nul embarras de me trouver avec Mr. le duc de Chaulnes. — Il peut n'en etre pas ainsi de lui mesme.

De tous les hommes qui ont eu des torts avec moi et qui m'ont voulu du mal, Mr. Le duc de Chaulnes a été le moins injuste, parce qu'il était très passionné. Loin que j'aye de l'éloignement pour lui ; c'est un des hommes que j'ai le plus aimé ; et tout ce qui s'est passé entre nous n'a pu éteindre entièrement ce gout très vif<sup>2</sup>.

D'après cela, j'irai dîner demain avec vous ; et s'il est aussi raisonnable que moi, votre dîner n'en sera pas moins aimable, quoi que nous y soyons tous deux.

Mais prevenez-le. — Je vous salue.

1. Guy Jean-Baptiste Target, avocat et ami de Beaumarchais, avait toujours refusé de plaider devant le parlement Maupeou ; pour cette raison Beaumarchais l'appelait « vierge ». Ce parlement, instauré en 1771, était chassé en 1774, grâce en partie à la réputation fâcheuse d'un de ses membres, Gozman.

2. Si Beaumarchais pouvait tranquillement dîner en compagnie de son ancien agresseur, le duc de Chaulnes qui était tout simplement « très passionné », il n'en était pas de même avec le comte de La Blache. A la suite de l'arrêt du Parlement du 6 avril 1773, après la saisie du 23 de la rue de Corsdé, il fit également saisir la maison de Beaumarchais à Pantin dont la garde fut confiée à un nommé Broutier. La visite de Beaumarchais à Pantin, au mois de mai, fut si orageuse que Broutier porta plainte le 18 mai 1773.

### 259. A M \*\*\*<sup>1</sup>

Paris, ce 5 juin [1773].

Monsieur,

Sur les plaintes qu'on prétend que M. Goëzman, conseiller au parlement, fait de moi, disant que j'ai tenté de corrompre sa justice, en séduisant madame Goëzman par des propositions d'argent qu'elle a rejetées, je déclare que l'exposé fait ainsi est faux, de quelque part qu'il vienne. Je déclare que je n'ai point tenté de corrompre la justice de M. Goëzman pour gagner un procès que j'ai toujours cru qu'on ne pouvait me faire perdre sans erreur ou sans injustice.

A l'égard de l'argent proposé par moi, et rejeté, dit-on, par madame Goëzman ; si c'est un bruit public, M. Goëzman ne sait pas si je l'accrédite ou non ; et je pense qu'un homme dont l'état est de juger les autres sur des formes établies ne devrait



pas m'inculper aussi légèrement, moins encore armer l'autorité contre moi. S'il croit avoir à se plaindre, c'est devant un tribunal qu'il doit m'attaquer. Je ne redoute la lumière sur aucune de mes actions. Je déclare que je respecte tous les juges établis par le roi. Mais aujourd'hui M. Goëzman n'est point mon juge. Il se rend ,dit-on, partie contre moi : sur cette affaire, il rentre dans la classe des citoyens, et j'espère que le ministère voudra bien rester neutre entre nous deux. Je n'attaquerai personne ; mais je déclare que je me défendrai ouvertement sur quelque point qu'on me provoque, sans sortir de la modération, de la modestie et des égards dont je fais profession envers tout le monde.

Je suis, monsieur, avec le plus profond respect, etc.

1. Beaumarchais dit dans ses *Mémoires* qu'il a envoyé cette lettre « à l'un des hommes en place qui jouit au plus juste titre de l'estime et de la confiance universelles », sans l'identifier. *Œuvres complètes de Beaumarchais*, 1865, p. 239.

### 260. Au Procureur général Joly de Fleury<sup>1</sup>

[Juin 1773].

Beaumarchais a l'honneur de faire passer à Mr le Procureur général les noms et demeures des personnes qui ont connaissance des faits pour lesquels on a déjà fait assigner plusieurs personnes dans l'accusation en corruption de juge.

— Mr Gardanne médecin et censeur royal rue du doyenné St-Thomas du Louvre.

Mr Falconnet avocat rue de la parcheminerie

— Mr de Miron rue portefoin au marais

— Mr de la Chataigneraie écuyer ordinaire de Mme la Dauphine rue feideau

Mr Santerre chès Mr Goupil inspecteur de police rue du champ fleuri.

Mr de Lépine horloger du Roy place Dauphine

— Mme de Lépine idem

Mr Bertrand négociant banquier chès De Lépine Caron de Beaumarchais rue de Condé

— Mr Le Gai libraire rue Saint-Jacques

Mme Le Gai idem

Le Commis du Sr le Gai idem  
Le fils du Sr Le Gai

1. Après le refus de Mme Gozman de restituer les 15 louis, Beaumarchais révèle dans les salons et les cafés tous les détails de cette affaire. Les parlementaires, de plus en plus inquiets, exigent une réponse de leur collègue. Effrayé par Gozman, le libraire Lejay signe le 30 mai 1773 une fausse déclaration affirmant que Mme Gozman avait rejeté « hautement et avec indignation » les 100 louis et la montre. Les 15 louis réclamés par Beaumarchais n'étaient pas mentionnés. Muni de cette déclaration, Gozman accuse Beaumarchais de tentative de corruption. Le Parlement s'en saisit et désigne comme rapporteur Joly de Fleury, procureur général. L'affaire devient tout à coup très sérieuse. Convoqué au greffe, Lejay rétracte sa déclaration. L'été se passe en interrogatoires.

Dans cette lettre, il donne les noms de ses amis « cette bande joyeuse » comme il dit, « cette clique infâme » comme l'appelle Gozman.

### 261. A M. Airain

[vers le 14 août 1773].

Vous devez avoir, reçu Monsieur, le Canevas de l'aperçu Général que M. Le Major vous a envoyé ce qui en attendant l'inventaire Général peut au moins nous donner la satisfaction de savoir à peu près notre état de situation actuelle<sup>1</sup>, si vous lisiez toutes les lettres que nous avons reçu de vous au sujet de l'inventaire que nous demandons depuis si longtemps, vous verriez que depuis plus de quatre ans, vous nous avez toujours donné les memes Raisons de retard ; de sorte qu'il n'y a pas de Raison pour que nous puissions esperer de jamais l'obtenir puisque les memes travaux annuels qui se sont succédés jusqu'à présent et ont empeché cette operation majeure, se soutiendront sans intervalle d'icy à la fin de l'affaire, et la chose la plus importante de toute nous manquera continuellement ; d'après ces Reflexions, j'insiste à ce que sans tarder davantage vous fassiez mettre sur le champ vos commis après l'aperçu que nous vous demandons. Si vous n'en avez point en état de le faire mandez M. Auger. Il est bien certain que de toutes les affaires que j'ai vues et faites depuis que je suis au monde vous êtes le premier Régisseur qui ne vous fassiez pas un devoir indispensable de presenter à la Compagnie tous les ans son etat de situation.

M. Le Major compte être à Tours au Premier 7bre. Il espere

trouver cette Besogne assez avancée pour qu'elle ne le retarde pas plus longtemps que ses affaires ne lui permettront d'y rester.

Vous connaissez Monsieur les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

*Très prèssé.*

1. Il s'agit de la malheureuse exploitation de la forêt de Chinon.

### 262. De Bernardin de Saint-Pierre

Quai des Miramiones, le 12 décembre 1773.

Je vous plains, Monsieur, d'avoir trouvé dans votre chemin un homme aussi dangereux, aussi profondément perfide<sup>1</sup>, et qui peut emprunter des forces particulières d'un inspecteur de police, son ami, nommé d'Hémery... Je souhaite, pour le bien public, pour mon repos et pour l'avantage de la littérature, que votre affaire puisse donner lieu à éclairer la marche de ces gens-là. Il me semble que l'on voudrait que je concourusse à servir de vengeur ; mais je le répète, Monsieur, je me suis livré à la justice et aux effets de l'exact honneur de M. de Sartines. Le jour où il m'ouvrira la bouche, je parlerai dans les termes les moins obscurs, et l'on ne pourra méconnaître les caractères du galant homme et du bon citoyen. Vous pouvez juger, Monsieur, par mes détails, que je n'ai nulle intention de vous désobliger. Je vous prie même d'être bien persuadé que je vous rends tout ce que je dois à un homme de lettres fait pour atteindre à la réputation de Molière, et que c'est avec ces sentiments que j'ai l'honneur d'être, etc.<sup>2</sup>.

1. Il s'agit de Marin, directeur de la *Gazette de France*, avec qui Bernardin de Saint-Pierre était en litige depuis cinq ans. Employé comme intermédiaire entre Gozman et Beaumarchais, il jouait un rôle louche en faveur de Gozman. A son sujet, Beaumarchais écrit dans son deuxième mémoire : « Je suis comme Boileau je ne puis rien nommer si ce n'est pas par son nom : J'appelle un chat un chat, et Marin un fripier de mémoires, de littérature, de censure, de nouvelles, d'affaires, de colportage, d'espionnage, d'usure, d'intrigue, etc. »

2. Lettre incomplète.

263. *Du magistrat Gin* <sup>1</sup>

15 février 1774.

J'ai lu votre dernier mémoire<sup>2</sup>, Monsieur, je cède à vos instances en cessant d'être votre juge ; mais pour éviter toute équivoque sur les motifs qui m'ont empêché jusqu'ici de prendre ce parti et sur ceux qui m'y déterminent aujourd'hui, je crois devoir faire part et au public de ces motifs...

Je crois vous avoir prouvé, Monsieur, que j'ai encore dans cet instant toute l'impartialité nécessaire pour juger M. et Mme de Goëzman et vous-même ; mais vos attaques se multiplient au point que j'aurais lieu de craindre, en vous jugeant, que le public ne soupçonnât mon âme de quelque émotion qui vous fût peu favorable. C'est à cette délicatesse que je sacrifie mes sentiments particuliers, et, pour vous donner une nouvelle preuve de mon impartialité, je vous déclare, Monsieur, que je n'exige d'autre réparation des imputations contenues dans vos mémoires *que de rendre publique* cette lettre que je remets en même temps à M. le premier président.

Je suis, Monsieur, avec les sentiments qui vous sont dus, votre très humble, etc.<sup>3</sup>.

1. Gin, Pierre-Louis-Charles, magistrat, érudit, né à Paris en 1726, se montra un adversaire résolu de la Révolution. Il fit partie du parlement Maupeou comme conseiller. Pour avoir écrit un plaidoyer en faveur de Louis XVI, il fut emprisonné en 1792. Parmi ses oeuvres, on peut retenir : *Les vrais principes du gouvernement français*, *De la religion par un homme du monde* et *Nouveaux mélanges de philosophie et de littérature*. Il mourut à Paris, le 19 novembre 1807.

2. Entouré et aidé de sa bande joyeuse, Beaumarchais écrit son premier *Mémoire* contre Goëzman. C'est un plaidoyer, animé comme une farce, incisif comme un réquisitoire, commentant en trente-huit pages les faits de trois années. Il est publié le 5 septembre 1773, épuisé en huit jours, réédité, vendu partout et lu à haute voix au Caveau. Beaumarchais y sut identifier sa cause à la cause publique. Six semaines plus tard, le 18 novembre, il fait paraître le *Supplément au Mémoire à consulter*, dans les soixante et une pages duquel il raconte ses confrontations avec Mme Goëzman devant le Greffier. Le 20 décembre, il publie un troisième *Mémoire*, de soixante-quinze pages, plus important que les deux premiers et mieux accueilli encore. Le 10 février 1774 sort le quatrième *Mémoire*, de quatre-vingt-dix-neuf pages, le plus célèbre, le plus bouffon, le plus satirique. Six mille copies sont vendues en trois jours. Beaumarchais a gagné le soutien de Paris.

3. Lettre incomplète.

### 264. *Au Premier Président*

[Février 1774]

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous adresser une copie de la lettre *apologétique* que j'ai reçue de M. Gin. Mon profond respect pour la cour m'empêche de donner à cette lettre la publicité que ce magistrat semblait d'abord désirer qu'elle reçût, persuadé qu'en y réfléchissant mieux, il me saura gré de renoncer au projet de l'imprimer avec mon commentaire.

### 265. *De Mme Guichard de Meinières*<sup>1</sup>

[Février 1774]

Quel que soit l'événement de votre querelle avec tant d'adversaires, je vous félicite, Monsieur, de l'avoir eue ; il en résultera toujours que vous êtes le plus honnête homme du monde, puisqu'on n'a pu, en feuilletant votre vie, démontrer que vous étiez un scélérat, et assurément vous vous êtes fait connaître pour l'homme le plus éloquent dans tous les genres d'éloquence qu'il y ait dans notre siècle. Votre prière à l'Être suprême est un chef-d'oeuvre de sublime et de comique, dont le mélange étonnant, ingénieux, neuf, produit le plus grand effet<sup>2</sup>. J'avoue avec Mme Goëzman que vous êtes un peu *malin*, et, à son exemple, je vous le pardonne, car vos malices sont délicieuses. J'espère, Monsieur, que vous n'avez pas assez mauvaise opinion de moi pour me plaindre d'une lecture de cent huit pages quand vous les avez écrites. Je commence par les dévorer, et puis je reviens sur mes pas ; je m'arrête tantôt sur un endroit digne de Démosène, tantôt sur un autre supérieur à Cicéron, et enfin sur mille aussi plaisants que Molière ; j'ai tellement peur d'achever et de ne pouvoir plus rien lire ensuite, que je recommence chaque alinéa pour vous donner le temps de produire votre cinquième mémoire<sup>3</sup>, où l'on trouvera sans doute votre confrontation avec M. Goëzman ; je vous demanderai volontiers en grâce de m'avertir seulement par la petite poste la veille que le libraire en

enverra des exemplaires à la veuve Lamarche ; c'est elle qui me les a toujours fournis. J'en prends plusieurs à la fois pour nous et pour *nos amis*, et je suis furieuse lorsque, faute de savoir qu'ils paraissent, j'y envoie trop tard, et qu'on me rapporte qu'il faut attendre au lendemain<sup>4</sup>.

1. Mme de Meinières, plus connue sous le nom de Mme Belot, avait publié *Réflexions d'une provinciale sur le discours de Jean-Jacques Rousseau touchant l'inégalité des conditions*, 1756, *Observations sur la noblesse et le Tiers-Etat*, 1758, et avait également traduit *l'Histoire de l'Angleterre* de Hume.

2. « Si l'Être bienfaisant qui veille à tout m'eût honoré de sa présence un jour, et m'eût dit : Je suis celui par qui tout est ; sans moi tu n'existerais point ; je te douai d'un corps sain et robuste ; j'y plaçai l'âme la plus active ; tu sais avec quelle profusion je versai la sensibilité dans ton cœur, et la gaieté sur ton caractère ; mais, pénétré que je te vois du bonheur de penser, de sentir, tu serais aussi trop heureux, si quelques chagrins ne balançaient pas cet état fortuné : ainsi tu vas être accablé sous des calamités sans nombre ; déchiré par mille ennemis ; privé de ta liberté, de tes biens ; accusé de rapines, de faux, d'imposture, de corruption, de calomnie ; gémissant sous l'opprobre d'un procès criminel ; garrotté dans les liens d'un décret ; attaqué sur tous les points de ton existence par les plus absurdes « on dit » ; et ballotté longtemps au scrutin de l'opinion publique, pour décider si tu n'es que le plus vil des hommes, ou seulement un honnête citoyen. » (*Quatrième Mémoire.*)

3. Il n'y aura pas de cinquième mémoire.

4. Lettre probablement incomplète.

## 266. De Mme Guichard de Meinières

Ce 18 février 1774.

Je l'ai fini, Monsieur, cet étonnant mémoire. Je maudissais hier les visites qui interrompaient cette délicieuse lecture, et, quand elles étaient sorties, je les remerciais d'avoir prolongé mes plaisirs en les interrompant. Bénis soient au contraire et à jamais le *grand cousin*, le *sacristain*, le *publiciste* et tous les *respectables* qui nous ont valu la relation de votre voyage en Espagne ! Vous devez des récompenses à ces gens-là. Vos meilleurs amis ne pouvaient vous faire aussi bien valoir, par leurs éloges et leur attachement, que vos ennemis ont fait en vous forçant de parler vous-même de vous-même. Grandisson, le héros de roman le plus parfait, ne vous vient pas à la cheville du pied. Quand on vous suit chez ce M. Clavijo, chez M. Whall,

dans le parc d'Aranjuès, chez l'ambassadeur, chez le roi, on palpite, on frémit, on s'indigne avec vous. Quel pinceau magique que le vôtre, Monsieur ! quelle énergie d'âme et d'expressions ! quelle prestesse d'esprit ! quel mélange incroyable de chaleur et de prudence, de courage et de sensibilité, de génie et de grâce ! J'eus l'honneur de voir hier Mlle d'Ossun<sup>1</sup>, et nous parlâmes de vous, de votre mémoire ; peut-on parler d'autre chose ? Elle me dit que vous aviez passé à sa porte. Si vous aviez besoin de la rencontrer, elle vient assez exactement les dimanches aux Pavillons<sup>2</sup>, et je vous offre de vous y rassembler. C'est une fille du premier mérite, dont la tête et le cœur sont excellents ; mais, à propos de cœur et de tête, qu'en faisiez-vous chez Mme de Saint-Jean ? Vous m'y paraissiez aimable comme un joli homme, et ce n'est pas la façon de l'être la plus attrayante pour une vieille femme telle que moi. J'ai bien vu que vous aviez de l'esprit, des talents, de la confiance, des agréments dans le commerce ; mais je n'aurais jamais deviné en vous, Monsieur, un vrai père de famille et l'auteur sublime de vos quatre mémoires ; il faut que je sois bien bête et que les points qui forment un cercle brillant, comme était celui de cette femme charmante, éblouissent, fatiguent une sauvage de mon espèce jusqu'à l'empêcher de les distinguer.

Recevez mes remerciements de l'enthousiasme où vous entraînez vos lecteurs, et les assurances de la véritable estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

MEINIÈRES.

1. La sœur du marquis d'Ossun, ambassadeur de France en Espagne à l'époque du séjour de Beaumarchais, 1764-1765.

2. Aux Pavillons de Chaillot.

### 267. *De Mme Gaillard de Mortauve*

A Paris, 24 février [1774]

J'acheve dans ce moment, Monsieur, l'interessante lecture de votre 4<sup>e</sup> Memoire<sup>1</sup> et je cede au desir de vous apprendre toute l'impression qu'elle m'a faite.

Inimitable Beaumarchais  
ta plume est une enchanteresse ;  
qui embellit les moindres faits ;

qui plaît autant qu'elle interesse.  
 en lisant tes charmants écrits  
 on veut te voir et te connoître ;  
 tu captives tous les Esprits,  
 de tous les coeurs tu te rends maitre.  
 que le plus eclatant succès  
 soit le prix de tes doctes veilles,  
 puisse le gain de ton procès  
 couronner tant d'autres merveilles !

C'est une femme qui vous adresse ces vers ; elle n'est plus assez jeune pour qu'ils tirent a consequence, je serai flattée, Monsieur, si vous les regardés comme une compensation des chagrins qu'une femme vous occasionne. Mon sexe doit applaudir aux sentiments que vous inspirés, ce que vous en dites, et plus encore ce que vous avez entrepris pour le venger. excusant la demande que je fais, je vous estime trop [enfin] pour craindre de vous assurer de toute la consideration avec laquelle je suis votre tres humble servante.

1. Tout le monde ne partageait pas ces sentiments. Si Voltaire admirait les *Mémoires*, son ami Charles-Augustin Fériel, comte d'Argental, n'était pas du même avis. Il écrit à Voltaire, le 11 mars 1774, à propos de Beaumarchais : « ... n'ayant rien de bon à dire sur ce sujet, il a pris le parti de se concilier le public en l'amusant, moyen qui n'est que trop sûr auprès de la plus frivole des nations. Pour y parvenir, il a abandonné le fond de sa cause et s'est livré à des discussions étrangères. Il a introduit sur la scène les personnages qu'il a crus les plus susceptibles de ridicule ». (*Voltaire's Correspondence*, éd. Bestermann, t. 87, 115-117.)

## 268. Au Prince de Monaco

Ce samedi 26 février 1774.

Beaumarchais, infiniment sensible à l'honneur que veut bien lui faire M. le prince de Monaco, répond du palais, où il est cloué depuis six heures du matin<sup>1</sup>, où il a été interrogé à la barre de la cour, et où il attend le jugement qui se fait bien attendre ; mais, de quelque façon que tournent les choses, Beaumarchais, qui est entouré de ses proches en ce moment, ne peut se flatter de leur échapper, qu'il ait à recevoir des compliments de félicitation ou de condoléance. Il supplie donc M. le prince de Monaco



de vouloir bien lui réserver ises bontés pour un autre jour<sup>2</sup>. Il a l'honneur de l'assurer de sa très respectueuse reconnaissance.

1. « Le Samedi 26 les chambres s'assemblèrent dès six heures du matin. Ce tribunal allait rendre un jugement sus lequel la Cour, la Capitale, la France, toute l'Europe avaient les yeux ouverts... Beaumarchais à l'instant de voir prononcer sur son sort ne s'abandonna pas dans ce moment critique, il fut au Palais aussitôt que ses juges tant pour les solliciter que pour suivre son affaire, à huit heures du matin... toutes les salles du Palais étaient remplies de monde. Le bruit, le tumulte s'augmentait. Le public impatient frappait des mains et des pieds, et on ne pouvait deviner ce qui faisait tenir les avis aussi longtems en suspens. Pien ne transpirait, et à cet égard on avait donné les ordres les plus severes de ne point rendre public l'arrêt que tous les juges ne fussent sortis dans la crainte qu'ils ne fussent insultés par le public. Fremyn le greffier criminel porta le scrupule de cette deffense au point qu'il ne le dit que le lendemain à huit heures du matin ches lui, lorsqu'il vit que toute sa maison le sçavait. On vit sortir à huit heures trois quarts Sauvigny qui traversa les salles au milieu de la foule n'ayant point d'autre passage pour se rendre à son hôtel. On fit un grand silence pour sçavoir si l'on apprendrait l'arrêt. On le demanda à quelques conseillers qui l'accompagnaient, mais ils ne dirent rien, en sorte qu'il passa tranquillement et que l'on fut pendant quelques minutes sans sçavoir le jugement. Mais comme au Parquet il y avait beaucoup de personnes de la première qualité qui désiraient sçavoir et que le Parquet n'était pas content de l'arrêt quelqu'un s'en ouvrit et un instant il devint public. On sçut que la femme Gozman était aumonnée, condamnée au blâme et à restituer les 15 louis applicables aux pauvres, Beaumarchais aumonné et condamné pareillement au blâme, tous ses mémoires brûlés par la main du bourreau, Bertrand et Lejai admonétés, Gozman hors de Cour et les autres accusés et témoins aussi hors de Cour et leurs mémoires supprimés. Il s'éleva aussitôt un murmure d'indignation contre ce jugement ; comme les juges s'étaient bien attendu que malgrer leurs deffenses, il ne tarderait pas à être public et qu'ils craignaient avec raison d'être insultés en se retirant par les Salles, chacun d'eux s'enfuit par les corridors et on les apercut de loin se retirer, ils firent très sagement, car il est constant que les esprits étaient échauffés et irrités. » Régnaud, « Histoire des événements arrivés en France depuis le mois de septembre 1770 concernant les parlemens et les changemens dans l'administration de la justice et dans les loix du Royaume. » Manuscrit autographe. B.N. Mss., Fr. 13734.

2. Mme du Deffand écrit à Walpole ce même jour : « Paris, samedi 26 février 1774. Nous attendons aujourd'hui un grand événement, le jugement du procès de ce Beaumarchais dont je vous ai parlé, et dont je suis résolue à vous envoyer les *Mémoires* ; je serai surprise s'ils ne vous amusent pas, surtout le quatrième. Cet homme a certainement beaucoup d'esprit. M. de Monaco l'a invité ce soir à souper pour nous faire la lecture d'une comédie de sa façon, qui a pour titre, le *Barbier de Séville*. On la devait jouer il y a huit jours. Mme la Dauphine y devait venir : on reçut la veille la défense de

la représenter : elle aurait eu certainement un grand succès, quand même elle aurait été détestable. Le public s'est affolé de l'auteur. » (*Lettres de la marquise du Deffand à Horace Walpole*, par Mr Paget Toynbee (Londres, 1912), t. II, p. 585, lettre 451.)

### 269. A M. de La Borde<sup>1</sup>

[Fin février 1774].

... ils l'ont donc enfin rendu, cet abominable arrêt, chef-d'œuvre de haine et d'iniquité<sup>2</sup> ! Me voilà retranché de la société et déshonoré au milieu de ma carrière. Je sais, mon ami, que les peines d'opinion ne doivent affliger que ceux qui les méritent ; je sais que des juges iniques peuvent tout contre la personne d'un innocent et rien contre sa réputation ; toute la France s'est fait inscrire chez moi depuis samedi !... La chose qui m'a le plus percé le cœur en ce funeste événement est l'impression fâcheuse qu'on a donnée au roi contre moi. On lui a dit que je prétendais à une célébrité séditieuse, mais on ne lui a pas dit que je n'ai fait que me défendre, que je n'ai cessé de faire sentir à tous les magistrats les conséquences qui pouvaient résulter de ce ridicule procès. Vous le savez, mon ami, j'avais mené jusqu'à ce jour une vie tranquille et douce, et je n'aurais jamais écrit sur la chose publique, si une foule d'ennemis puissants ne s'étaient réunis pour me perdre. Devais-je me laisser écraser sans me justifier ? Si je l'ai fait avec trop de vivacité, est-ce une raison pour déshonorer ma famille et moi, et retrancher de la société un sujet honnête dont peut-être on eût pu employer les talents avec utilité pour le service du roi et de l'Etat ? J'ai de la force pour supporter un malheur que je n'ai pas mérité ; mais mon père, qui a soixante-dix-sept ans d'honneur et de travaux sur la tête, et qui meurt de douleur, mes sœurs, qui sont femmes et faibles, dont l'une vomit le sang et dont l'autre est suffoquée, voilà ce qui me tue et ce dont on ne me consolera point.

Recevez, mon généreux ami, les témoignages sincères de l'ardente reconnaissance avec laquelle je suis, etc.<sup>3</sup>.

1. Jean-Benjamin de La Borde, premier valet du roi, fermier général, et ami de Beaumarchais. Il composa la musique de plusieurs opéras-comiques. Le rédacteur de la *Correspondance Littéraire* le disait : « ... infatigable à nous excéder de sa musique plate et barbare » (novembre 1772. X, 93).

2. L'arrêt du parlement inflige un blâme à Beaumarchais et ordonne que ses quatre *Mémoires* soient « ... lacérés et brûlés au pied du grand escalier du Palais... comme contenant des expressions et imputations téméraires, scandaleuses et injurieuses à la magistrature en général » (B.N. Mss. fonds Joly de Fleury, 2082, f. 82-93).

3. Lettre incomplète.

### 270. A M. de Sartines

7 mai 1774.

J'ai tout terminé en Angleterre<sup>1</sup>... J'ai appris en arrivant en France les nouvelles commotions relativement au nouveau système. J'en suis bien affligé ; j'ai bien de l'inquiétude. Je crains que les moyens de rigueur ne soient pas les meilleurs de tous pour arranger les affaires, et que l'aigreur ne s'empare des esprits, qu'il eût été fort à souhaiter qu'on eût pu rapprocher... Suivant la maxime qu'on peut faire à autrui ce qu'il nous fait lui-même, le ministre anglais m'a appris qu'on décachetait en Angleterre tout ce qui avait rapport à la France ; et voilà comme les basses ressources de la politique finissent par n'être plus qu'un commerce réciproque de vilénies qui n'est utile à personne.

J'ai peur de devenir misanthrope, car je me surprends à réfléchir bien austèrement sur tout le mal que j'aperçois. J'ai eu besoin en Angleterre d'un manège bien délicat pour finir mon opération, car j'y ai couru des risques de plus d'un genre ; enfin elle est faite et tout est en sûreté<sup>2</sup>.

1. Beaumarchais, ayant perdu ses droits civils, devint agent secret de Louis XV, dans l'espoir de les regagner. Sur le conseil de Sartine, il va se réfugier en Flandres, puis en Angleterre. De là, il écrit au roi, par l'intermédiaire de son ami de La Borde, pour solliciter la justice royale. Louis XV ayant entendu dire que Beaumarchais était un négociateur habile lui demande d'aller voir Charles Théveneau de Morande, libelliste et éditeur du *Gazetier Cuirassé*. Ce dernier menaçait Mme du Barry, favorite du roi, de publier les *Mémoires Secrets d'une femme publique*. Beaumarchais réussit à en obtenir la destruction. Mais le 10 mai 1774, Louis XV meurt et, du même coup, ce qui touche à la réputation de Mme du Barry perd de son importance.

2. Lettre incomplète.

271. *Au Roi*

Juin 1774.

Sire,

Lorsque j'avais l'air de fuir l'injustice et la persécution au mois de mars dernier, le feu roi votre aïeul savait seul où j'étais ; il m'avait honoré d'une commission particulière et très délicate en Angleterre, ce qui m'a fait faire quatre fois le voyage de Londres à Versailles en moins de six semaines.

Je me pressais enfin de rapporter au roi les preuves du succès de ma négociation, sur laquelle j'avais été croisé de toutes les manières possibles. A mon arrivée à Versailles, j'ai eu la douleur de trouver le roi mourant ; et quoiqu'il se fût inquiété dix fois de mon retard avant de tomber malade, je n'ai pas pu même avoir la consolation de lui faire savoir que ses ordres secrets avaient eu leur entière exécution.

Cette affaire délicate intéresse Votre Majesté par ses suites, comme elle intéressait le feu roi par son existence. Le compte que je venais lui rendre n'est dû qu'à Votre Majesté ; il y a même des choses qui ne peuvent être confiées qu'à elle seule. Je la supplie de vouloir bien honorer de ses ordres à cet égard le plus malheureux, mais le plus soumis et le plus zélé de ses sujets.

272. *A M. de Sartines*

20 juin 1774.

J'ai l'honneur de vous adresser mon extrait pour le Roi<sup>1</sup>. Vous y verrez que je l'ai encore réduit en marge dans le plus court abrégé, pour qu'il lui prenne moins de tems à lire. Pressés vous Je vous prie de me rapporter ses derniers ordres car je courrais le danger de manquer à reussir ou de payer la suppression beaucoup plus cher. Il suffira que le Roi mette au bas de l'extrait : *Bon, Louis*, pour que je puisse agir en toute discretion et securité. Je ne sais ce que je depenserai : Mais vous me connaissés assés pour etre persuadé que Je compterai fidelement. J'ai fait 700 lieues en six semaines J'ai dépensé plus de 500 louis. La mort du roi<sup>2</sup> ayant empeché que je ne lui remisse mon compte general, cet argent est resté en arrière.

Je ne vous parle pas de mes miserables affaires. Je les laisse la encore une fois, persuadé que Sa Majesté trouvera bon que je sollicite sa justice. C'est encore par vous que Je recevrai ses ordres à ce sujet. Vous connaissez l'attachement respectueux avec lequel J'ai l'honneur d'être Monsieur

Votre tres humble et tres obeissant serviteur

1. Au Roi :

20 Juin 1774

Abregé de  
l'extrait

----

Le Roi est  
adoré...

Premier Extrait pour le Roi

Aucun regne n'a commencé sous d'aussi heureux auspices que celui du Roi. La nation L'a nommé a son avènement *Louis le désiré*. Ce titre flatteur annoncé qu'Elle a mis tout son espoir dans son nouveau maître.

Je brule de  
le servir...

Puissai-je en me devouant entierement a sa gloire etre compté par lui au rang de ses plus zelés serviteurs.

Il se fait  
beaucoup de  
libelles chés  
l'Etranger

Le Mecontentement des lâches s'exhale toujours dans les Ecrits anonimes plus ou moins outrageans et seditieux, qui s'impriment chés l'Etranger. le Repos du Roi exige qu'[on] arrête la fermentation dans ces odieuses sources, et s[...] lui interdit de paraitre en avoir connaissance et s'en occuper.

Il est urgent de  
les aneantir

Il en resulte la necessité d'une operation secrette par laquelle la vigilance el la discretion d'un bon serviteur puisse toujours aneantir le mal subsistant, et prevenir le mal possible.

Le feu Roi  
m'en avait  
chargé

Le feu Roi avait enfin senti la necessité de cette operation. Et sur la fin de sa vie il avait honoré mon zèle de sa confiance entiere a cet egard.

J'en ai detruit  
deux avant  
sa mort  
Il en existe un  
troisieme qui  
interesse  
le Roi regnant

Ma premiere operation a été de detruire en Angle-terre avec des fatigues sans nombre deux libelles prêts a paraître et de prendre les precautions suivantes pour qu'il n'en parut pas d'autres : Mais la mort du Roi ayant tout suspendu a cet [égard], avant de s'occuper de l'avenir, Il faut commencer par détruire sur le champ un libelle existant, sous le titre d'*Avis a la Branch espagnole sur ses pretentions a la couronne de France*. C'est ce que je vais faire. De plus...

J'ai un espion  
a Londres

J'ai etabli a Londres l'auteur mesme d'un des libelles [comme] mon espion politique ; pour me donner avis de tout ce oui se projettera dans ce genre a Londres. C'est un subiil braconnier [dont]

[Il] sera payé  
sous prétexte  
d'un travail  
littéraire

Je saurai  
tout ce qui  
s'imprimera  
à Londres

Mes extraits  
Pourront  
traiter des faits  
politiques

Je [passe] rai  
par la Hollande  
J'y établirai une  
Correspondence

]tait  
engagé par  
[le] Roi

] pour le Roi  
sous le secrèt

] partir  
trop tôt

je suis parvenu à faire un excellent garde-chasse. Le prétexte de quelques recherches littéraires, que Je lui fais faire à la [bibliothèque] de Londres, sur les anciennes chartres relatives aux droits respectifs des deux couronnes, couvrira le vrai motif de son modeste appointement, qui sera l'espionnage et la correspondance [secrète] de cet homme à moi relativement au [dit] libelle. Il entrera dans le travail de cet homme de s'informer de tous les Français qui passent à Londres, de m'apprendre leurs noms et les occupations qui les y attirent : ses liaisons avec tous les imprimeurs de Londres lui feront sans cesse dépister tous les manuscrits qu'on y portera.

Cette correspondance secrète peut s'étendre à une infinité d'autres objets politiques, dont le Roi sera toujours instruit par des extraits secrets que Je lui ferai passer.

Comme le manuscrit intitulé *Avis à la branche espagnole* s'imprime à ce qu'on croit partie à Londres, L'autre à Amsterdam pour dépaïser les inquisiteurs, Mon intention est de me faire en Hollande une correspondance pareille à celle d'Angleterre. En embrassant ces deux païs de Licence, Je serai toujours certain de tout ce qui s'y écrira et imprimera.

Plus, je suis convenu avec le lord Rochfort ministre d'Etat, qu'aux premiers avis que je lui donnerais de quelque libelle que ce fut, Il me fournirait très secrètement et dans la seule vue d'être agréable au feu Roi tous les moyens d'étouffer ces ouvrages en leur naissance. Je ne doute point qu'il ne soit très disposé à faire tout ce qui pourra plaire à ce sugèt au Roi régnant, sous la condition imposée par lui, que tout ce qu'il dirait ou ferait à cet égard ne serait point regardé comme affaire de Ministre, et ne serait connu de Personne que de moi et de Sa Majesté. Il suffira qu'il puisse être certain que le Service seul du Roi mon Maître m'engage à solliciter ses bons offices dans l'occasion, pour [qu'il] se joigne à moi secrètement de la meilleure grâce du monde.

Quoi que mes affaires très malheureuses et très délabrées semblent exiger ma présence en ce païs ; Les affaires du Roi sont encore plus urgentes, et Je ne puis pas trop me presser de partir, si Je veux prévenir la publication d'un libelle aussi scandaleux que dangereux, dans les circonstances actuelles. J'attens les derniers ordres de Sa Majesté.

Caron de Beaumarchais.

2. Le jour de la mort de Louis XV, le 10 mai 1774, Beaumarchais écrit : « J'admire la bizarrerie du sort qui me poursuit. Si le Roi eût vécu en santé huit jours de plus, j'étais rendu à mon état que l'iniquité m'a ravi. J'en avais sa parole et l'animadversion injuste qu'on lui avait inspirée contre moi était changée en une bienveillance même de prédilection. » Mais une autre chance lui est offerte de rendre service au nouveau Roi, Louis XVI. Les gazettes annoncent l'édition en Angleterre et en Hollande d'un libelle particulièrement infâmant concernant cette fois le jeune couple royal, l'Autrichienne Marie-Antoinette et le jeune Roi qui ne lui donnait pas d'enfant. Le titre en était : *Dissertation extraite d'un plus grand ouvrage, ou Avis important à la branche espagnole sur ses droits à la couronne de France à défaut d'héritiers, et qui peut mesme être très utile à toute la famille de Bourbon, surtout au roi Louis XVI.* G[uillaume] A[nge]lucchi, Paris, 1774. Donc, Beaumarchais sera de nouveau envoyé en mission à Londres.

### 273. A M. Morande <sup>1</sup>

[Juin-Juillet 1774].

Rendu à ma famille, à mes amis, à mes affaires, mais aussi peu avancé que je l'étais avant mon voyage d'Angleterre, par la mort inopinée du roi, je saisis un instant de repos pour vous donner de mes nouvelles, et vous faire, Monsieur, mon très sincère compliment sur votre état actuel. Chacun de nous a fait de son mieux, moi pour vous arracher au malheur certain qui menaçait vous et vos amis, et vous, *pour prouver que vous rentriez de bonne foi dans les sentiments et la conduite d'un Français honnête dont votre cœur vous a reproché longtemps avant moi de vous être écarté* ; c'est en me persuadant que vous avez dessein de persister dans ces louables résolutions que je me fais un plaisir de correspondre avec vous. Quelle différence de destinée entre nous ! Le hasard me suscite pour arrêter la publication d'un ouvrage scandaleux ; je travaille jour et nuit pendant six semaines ; je fais près de sept cents lieues, je dépense près de 500 louis pour empêcher des maux sans nombre. Vous gagnez à ce travail 100,000 francs et votre tranquillité, et moi je ne sais plus même si je serai jamais remboursé de mes frais de voyages. Il ne me reste pour toute récompense que *la satisfaction d'avoir fait mon devoir d'honnête homme, de bon citoyen... Ce qui me console, c'est que le temps de l'intrigue et des cabales est passé.* Rendu à mes défenses légales, le nouveau roi n'imposera pas silence aux plus légitimes réclamations, *j'obtiendrai par la force du droit et à*

*titre de justice ce que le feu roi ne voulait m'accorder qu'à titre de grâce, etc...*<sup>2</sup>

1. Beaumarchais devient l'ami de Morande dont le frère cadet, Francy, allait être l'agent secret de Beaumarchais en Amérique.

2. Lettre incomplète.

**274. A M \*\*\***

Paris, le 26 juin 1774.

Ah ! sans doute, répondre ; et surtout à mon ami de coeur ! Crois-tu que, si j'avais le temps d'écrire, je ne donnerais pas la préférence à cinq ou six mille étrangers qui m'ont appris les cinq ou six mille manières d'écrire une félicitation, un encouragement, un éloge et une offre d'amitié ? Toi, que je n'ai pas peur de perdre, je puis te négliger, et c'est ce que je fais bravement tous les courriers. Mais comment conserver tous mes nouveaux amis ? Quatre secrétaires n'y suffiraient pas ; sans compter l'ami Goëzman, qui vient de régaler le public d'une longue requête, dans laquelle non seulement il ne nie pas d'avoir fait un faux baptismal<sup>1</sup>, mais il prétend en faire l'apologie. Cela me remet le coeur à la plume ; car depuis quelque temps, me dorlotant sur mon blâme, j'avais même un peu laissé dormir mon procès ; j'avais même été jusqu'à refuser respectueusement du feu roi la réhabilitation de ton ami, en le suppliant de ne récompenser mes services que par la grâce de me permettre de solliciter sa justice dans une requête en cassation.

Les choses en étaient là quand le diable, qui berce ma vie, m'a enlevé mon protecteur et mon maître. Revenu de toutes les fausses impressions qu'on lui avait données de moi, il m'avait promis justice et bienveillance : tout est fondu ; et de sept cent quatre-vingts lieues faites en six semaines pour mon service, il ne me reste que les jambes enflées et la bourse aplatie. Un autre s'en prendrait : mais comme cette ressource ne me manquera pas, je la garde pour la fin ; et, en attendant que je dise mon dernier mot là-dessus, je m'occupe à voir lequel, du diable ou de moi, mettra le plus d'obstination, lui à me faire choir, et moi à me ramasser : c'est à quoi j'emploie ma tête carrée.

Mais, à ton tour, dis-moi, coeur pointu, ce que tu penserais de moi, si, ayant mis dans cette tête de prouver à Louis XVI qu'il n'a pas un sujet plus zélé que ton ami le blâmé, je t'apprends quelque jour que, le 26 juin 1774, je suis parti pour un nouveau



voyage dans un nouveau pays, honoré de la confiance du nouveau maître ; que les difficultés de tous genres, qui ne m'ont jamais arrêté sur rien, ne rendent mon zèle que plus ardent, et que j'ai réussi à prouver en effet que je n'étais pas aussi digne de blâme qu'il a plu au parlement de l'imprimer ? — Mais à quoi m'amused-je ici ? Mes chevaux de poste sont arrivés ; et si je ne tournais pas le dos à Bayonne, d'honneur je te porterais ma lettre moi-même ; j'irais renouveler connaissance à M. Varnier dont le caractère, l'esprit et le sens exquis m'avaient frappé à Madrid, au point que j'aurais désiré qu'il voulut bien accepter ma maison et mon amitié ; j'irais embrasser cette madame de Montpelier, qui fait, dit-on, le charme de toute sa société ; j'irais embrasser avec joie mon vieux ami Datilly.

As-tu compris quelque chose à mon amphigouri de destinée ? as-tu senti renaître l'espérance pour ton malheureux proscrit d'ami, en lisant l'obscure annonce que je te fais d'un nouveau champ d'honneur à parcourir ?

Si tu te rappelles notre dernière après-midi, ou réellement tu me pressurais (pour user de ton expression), promène ton imagination ; et si tu as trouvé ce que je vous contais alors à tous trois bien extraordinaire, prends ta secousse, et va beaucoup plus loin encore ; et tout ce que tu penseras n'approchera jamais de ce que je ne te dis pas. J'aime, mon ami, la noble confiance que tu as en mon courage. Répète-moi de temps en temps que tu estimes en moi cette qualité : j'ai besoin de recueillir tout ce qui m'en reste, pour m'élever jusqu'à la besogne que j'entreprends ; et l'éloge de mon ami sera ma plus douce récompense, lorsque je pourrai me rendre le témoignage que je ne suis pas resté au-dessous : c'est à quoi que vais travailler. Je serai de retour en France dans un mois ou six semaines au plus tard ; alors je pourrais ouvrir la bouche sur ce que je suis forcé de taire. Adieu.

1. Pendant son procès avec Gozman, Beaumarchais a découvert que ce magistrat avait signé d'un faux nom le certificat de baptême d'un filleul afin de dissimuler une paternité clandestine.

## 275. A [*M. de Sartines ?*]<sup>1</sup>

Londres, ce 31 juin 1774.

Vous m'avez ordonné Madame de vous donner souvent de mes nouvelles. Je ne puis que vous apprendre mon arrivée à Londres après un voyage excessivement malheureux.

Embarqué a Boulogne par un vent de Sud Ouest violent, mon Paquebot, Je dis mon, car personne n'avait voulu s'embarquer, Mon paquebot a touché en rade un banc de sable et J'ai été forcé de rentrer au port dans une chaloupe tres petite avec danger de la vie. le lendemain a trois heures Je me suis rembarqué par le mesme vent qui m'a poussé a Douvres en trois heures, ce qui vous annonce combien nous avons eu de tourmentes. de ma vie Je n'ai été si malade et les efforts de vomissement ont été si excessifs que je me suis brizé un vaisseau dans la poitrine <sup>2</sup>. Je bois du vulneraire et Je souffre beaucoup de cette rupture interieure ; et comme si les 26 infortunes m'attendaient a ce voyage, auprès de Londres un de mes chevaux de poste a fait jaillir avec son pied une forte pierre qui est venue me frapper droit au milieu de l'oeil gauche. J'ai cru pendant deux heures avoir perdu l'oeil. Il est extremement enflamé.

Arivé bier au soir, J'ai déjà vu ce matin quelque chose qui m'a prouvé que j'ai bien fait de me presser et que j'aurais bien mieux fait de me presser davantage. Je compte avoir l'honneur de saluer demain Milord Rochfort qui depuis longtemps a beaucoup d'amitié pour moi. en general J'ai des graces a rendre en ce país a une multitude de gens de la maniere obligeante et mesme flateuse dont J'en ait été recu a mon precedent voyage.

A mon depart de Paris, J'ai eu le plus touchant spectacle ! un homme a fait une piece de Theatre de toute mon aventure d'Espagne. C'est mon memoire tout pur<sup>3</sup>. cela a été tellement applaudi, et toute l'assemblée, se tournant vers moi, m'a fait un tel acoeuil qu'avec l'émotion que les situations de l'ouvrage ont ranimée en moi J'ai senti mes larmes couler avec abondance. Réélement Madame J'éprouve par tout que le courage et l'elevation de l'ame ont des droits tres puissans sur le coeur de tous les hommes <sup>4</sup>.

1. L'emploi de noms secrets devient de plus en plus fréquent, à partir de 1774, dans la correspondance de Beaumarchais.

2. Il sera souvent question des maux de mer de Beaumarchais.

3. Son quatrième Mémoire contenait l'épisode de son voyage en Espagne. Ce récit n'avait aucun rapport avec l'affaire Gozman mais passionnait le public. A Francfort, Goethe le lit dans un salon et en tire son premier drame, *Clavijo*. A Paris, chez le Prince de Conti, Marsollier fait jouer une pièce en 3 actes intitulée *Norac et Javolci* (anagrammes de Caron et Clavijo). Les *Mémoires Secrets* du 1<sup>er</sup> juillet constatent : « La pièce a paru intéressante et Ton en a été si content qu'on en a donné une seconde représentation. Le sieur de Beaumarchais y assistait et a fixé tous les regards. » (XXVII, 291.)

4. Selon Arnould, p. 53, la lettre s'arrête ici, au bas de la page.

## 276. A. M. de Sartines

De Londres<sup>1</sup>, ce 5 juillet 1774.

Monsieur,

Je ne vous dis rien de la fatigue et des accidents de mon voyage; parce que vous devés avoir reçu une lettre de moi écrite a mon arrivée qui vous instruit de ces détails, inutiles a ma mission. Ce qui ne l'est pas c'est le peu de secours secrets que je dois esperer de mon Lord<sup>2</sup>. Son amitié est toujours la mesme pour moi ; mais a l'explication des bons offices que j'attendais de lui, J'ai pu juger qu'il regarde ma commission comme une affaire de Police, d'Espionnage, en un mot de sous ordres. Vous jugés que mon amour propre a souffert de cette opinion : Mais ce n'est pas de mon amour propre qu'il s'agit, c'est de la réussite d'une affaire qui intéresse le service et la personne de notre Maître.

Lors que je reçus les offres secrettes de service du Lord, pour toutes les choses dont le feu Roi pourrait me charger ; J'avais les lettres de La Borde<sup>3</sup> qui, pleines de confiance et d'ouvertures de coeur, annonçaient assés que Je n'étais pas un agent subalterne. L'idée d'être agreable au Roi, non comme ministre anglais, mais comme un homme enchanté de la priere que je lui en faisais, avait enflamé mon Lord. Et je vis bien que, dans les mesmes circonstances, J'en tirerai le mesme parti. C'est a vous Monsieur de supplier le Roi de vouloir bien mettre un serviteur, que rien n'arête pour lui prouver son zèle, en état de le bien servir.

Personne ne peut lui garantir comme vous, que le nom de Sa Majesté, sacré pour moi, ne sera jamais compromis en rien. Il sera regardé par moi comme les Israelites envisageaient le nom de *Jehova* dont Ils n'osaient proférer les sillabes que dans la suprême necessité.

Soyés mon avocat auprès du Roi, Monsieur. Je n'insisterais pas sur la demande d'un ordre de sa main, si je n'en sentais pas l'indispensable utilité. Je ne vous parle point de l'economie qu'il apportera dans ma mission : La Presence du Roi, dit-on, vaut 50 mille hommes a l'armée : qui sait combien son nom m'épargnera de guinées ; par le secours efficace quil me fera trouver dans un homme puissant ?

Vous n'imaginés pas combien l'inoculation de notre Maître le fait respecter ici<sup>4</sup>. Il parait inoui qu'un jeune Roi, et français, ce qui suppose une grande prevention contre cette pratique salulaire, se soit déterminé aussi courageusement et aussi vite. Les

anglais qui sont persuadés que l'inoculation est un des plus grands biens dont l'humanité soit susceptible, par la quantité d'hommes qu'elle sauve de la mort, regardant l'exemple que le Roi vient de donner, comme un acte de dévouement paternel, on l'appelle ici Le Roi *Citoyen*. ce nom Monsieur, est d'un prix à qui tout cede en ce país. Je voudrais que cette denomination passat en France et restat a notre Maître. Vous connoissés les sentimens de respect et de reconnaissance avec les quels j'ai l'honneur d'être Monsieur

Votre tres humble et tres obeissant  
 Serviteur

Je me fais constamment apeller ici M<sup>r</sup> de Ronac. Si J'y portais mon vrai nom, Je serais tellement entouré des gens que l'interêt ou la curiosité que mon ridicule et malheureux procès a fait naître attirerait chés moi que Je ne pourrais plus travailler secretement a la réussite de mon entreprise. Car toute espece de courage obtient l'estime de cette nation genereuse. Je vous reitere l'assurance de mon profond respect.

1. Beaumarchais fera plusieurs séjours à Londres. Il écrit à Vergennes : « ... il n'y a que trop de mauvais français à Londres. » (Lettre du 3 avril 1777.) Néanmoins, vers 1785, il s'y fera construire une maison, dans Sloane Street, Knightsbridge. Vingt ans après sa première aventure, il reviendra à Londres, le 4 août 1794, comme agent secret pour l'achat de soixante mille fusils au compte du gouvernement républicain. Malgré un passeport suisse, sous le nom de Pierre Charron, il sera reconnu par les autorités anglaises et sera expulsé le 16 août. Ce sera sa dernière visite en Angleterre. (Voir Gunnar von Proschwitz, « Beaumarchais et l'Angleterre », *R.H.L.F.*, 1968, mai-août, p. 501-511.)

2. Peut-être Lord Rochford, ancien ambassadeur anglais à Madrid, qui est resté l'ami de Beaumarchais.

3. Jean-Benjamin de La Borde.

4. L'opération a eu lieu le 18 juin : « Le Roi a été inoculé [contre la variole] hier à Marly ainsi que les Princes, ses frères. Cet événement occasionne de nouvelles discussions de cette méthode qui trouve encore nombre de contradicteurs en France, mais rien n'a ébranlé le monarque. » (*Mémoires secrets*, XXVIII, 285.)

277. A M. de Sartines <sup>1</sup>

5 juillet 1774.

Modele ou a peu pres de l'ordre du Roi :  
 Le Sr de Beaumarchais chargé de mes ordres secrets partira

pour sa destination le plutot qu'il lui sera possible. La discretion et la vivacite qu'il mettra dans leur execution sont la preuve la plus agreable qu'il puisse me donner de son zele pour mon service.

Signé Louis  
A Marli ce...<sup>2</sup>

Ce mardi 5 juillet.

Je viens de faire partir mon homme pour la Hollande. L'espoir renaît dans mon coeur a mesure que mon travail s'avance. Je commence a pressentir qu'il est possible que je reussisse seul. Mais cela est si incertain que je ne puis qu'insister sur ce que Je vous demande.

Dans la necessité indispensable de réussir, c'est beaucoup d'argent que vous m'épargnerés que de m'envoyer une mission du Roi dont vous sentés aussi bien que moi que Je n'abuserai pas.

1. Arnould nous indique que ce billet porte au verso l'indication suivante : « Lisés ceci quand vous serés enfermé seul. » Il mentionne aussi que ce billet accompagnait probablement la lettre n° 276 (Voir Arnould, p. 55).

2. Cet ordre sera signé par Louis XVI le 10 juillet.

### 278. A M. de Sartines

[1774]

Si l'ouvrage voit le jour, la reine, outrée avec justice, saura bientôt qu'il a pu être supprimé, et que vous et moi nous nous en sommes mêlés. Je ne suis rien encore, moi, et ne puis pas tomber de bien haut ; mais vous ! Connaissez-vous quelque femme irritée qui pardonne ? On a bien arrêté, dira-t-elle, l'ouvrage qui outrageait le feu roi et sa maîtresse : par quelle odieuse prédilection a-t-on laissé répandre celui-ci ? Examinera-t-elle si l'intrigue qui la touche n'est pas mieux tissée que l'autre, et si les précautions n'ont pas été mieux prises par ceux qui l'ont ourdie ? Elle ne verra que vous et moi. Faute de savoir à qui s'en prendre, elle fera retomber sur nous toute sa colère, dont le moindre effet sera d'insinuer au roi que vous n'êtes qu'un ministre maladroit, de peu de ressources, et peu propre aux grandes choses. Pour moi, je serai regardé peut-être comme un

homme gagné par l'adversaire, quel qu'il soit ; on ne me fera pas même la grâce de croire que je ne suis qu'un sot, on pensera que je suis un méchant. Alors attendons-nous, vous à voir votre crédit s'affaiblir, tomber et se détruire en peu de temps, et moi à devenir ce qu'il plaira au sort qui me poursuit <sup>1</sup>.

1. Lettre incomplète.

### 279. A *M. de Sartines*

[Juillet 1774]

L'ordre de mon maître est encore vierge, c'est-à-dire qu'il n'a été vu de personne ; mais s'il ne m'a pas encore servi relativement aux autres, il ne m'en a pas moins été d'un merveilleux secours pour moi-même, en multipliant mes forces et en doublant mon courage <sup>1</sup>.

1. Lettre incomplète.

### 280. *Au Roi*

[Juillet 1774]

Un amant porte à son col le portrait de sa maîtresse, un avare y attache ses clefs, un dévot son reliquaire ; moi, j'ai fait faire une boîte d'or ovale, grande et plate, en forme de lentille, dans laquelle j'ai enfermé l'ordre de Votre Majesté, que j'ai suspendu avec une chaînette d'or à mon col, comme la chose la plus nécessaire à mon travail et la plus précieuse pour moi <sup>1</sup>.

1. Lettre incomplète.

### 281. A *M. de Sartines* <sup>1</sup>

Londres Ce dimanche Juillet 1774.

Je supprime Monsieur toute espece de protocole, pour entrer bien vite en matiere. L'importance de sujet est mon excuse.

J'ai vu le manuscrit, je l'ai lu, j'en ai pu mesme extraire quelques articles. Mon marché fait a 50. guinées si on pouvait le dérober et me le confier quelques heures seulement. J'ai cru devoir commencer par la, parce que l'ouvrage pouvait n'être qu'une plate mechanceté qui n'eut pas valu les soins que je me donne ; et tout eut été dit. On me l'a remis secrettement hier au soir dans le jardin de Wauxhall, a condition de le rendre avant cinq heures du matin. Je suis revenu chés moi j'ai lu, j'ai extrait ; et sur les 4 heures, ouvrant la fenestre de mon parloir, qui donne sur la rue, j'ai jeté le paquet roulé a l'homme qui me l'avoit confié et qui s'est fait connaitre par un signal convenu et le Diable court encore. Je sais donc maintenant de quoi il s'agit. Lisés moi je vous prie avec la plus grande attention et pezés bien toutes mes paroles. car ceci nous interesse egale-ment, vous sur tout a qui la moindre negligence en cette occasion peut couter les bontés de la Reine, vous en faire une ennemie jurée et couper une carriere qui devient tres interessante.

La premiere maxime en politique est de réussir lorsqu'on entreprend. Sans le succès tous les efforts tous les services sont comptés pour rien. Le desespoir de se venger sur des ennemis qu'on ne tient pas, fait meme presque toujours tomber, la colere du puissant offensé sur ceux qui s'étant melés d'arreter le mal m'ont pu le faire et cela rive sur tout si cette puissance offensée est une femme.

Ceci posé voici le fait le manuscrit a l'air d'être fait pour traiter la question politique des droits de la branche espagnole a la couronne de france a defaut d'enfans mâles : mais il n'est pas difficile de voir quil est uniquement dirigé contre la Reine. Le but de l'auteur est de la detruire dans l'esprit et le cœur du Roi en y faisant germer et y etablissant la mefiance la plus cruelle. Toute la partie de la haine est traitée dans cet ouvrage de main de maitre. Je ne sais pas le ressentiment de qui l'auteur a intention de servir : mais a coup sur il ne manquera pas son but, si l'ouvrage voit le jour. Je ne veux point vous faire part de mes conjectures a cet égard dans une lettre. Je les reserve pour une conversation a huis clos qui sera donnée toute entiere a l'amitié et a la plus parfaite confiance, et dans laquelle vos lumieres aideront mon jugement. C'est votre intérêt personel que je traite aujourd'hui en vous écrivant. Si l'ouvrage se repand, et il parait qu'on a des moyens surs de le faire, tenir au Roi, car on s'adresse a lui, avec toute la liberté du preceptorat. *Quand vous aurés lu telle et telle chose, lui dit on, réfléchissés bien a ce que vous devés faire* etc. La Reine outrée avec justice, saura

bientôt que cet ouvrage a pu être supprimé, que vous vous en êtes mêlé et moi aussi, son ressentiment peut n'avoir plus de bornes et devenir d'autant plus dangereux qu'elle se permettra moins d'en avouer la cause. Moi je ne suis rien et ne puis pas tomber de bien haut : mais vous ! Connaissez-vous quelque femme irritée qui pardonne ? on a bien arrêté l'ouvrage qui outrageait le feu Roi et sa maîtresse, dira-t-elle, par quelle horrible prédilection a-t-on laissé répandre celui-ci ? Elle n'examinera point si l'intrigue de ce qui la touche n'est pas mieux tissée que l'autre, si les précautions n'ont pas été mieux prises par ceux qui l'ont ourdie. Elle ne verra que vous et moi. Faute de savoir à qui s'en prendre, toute sa haine se tournera contre nous. dont le moindre effet alors sera de prouver au Roi que vous n'êtes qu'un ministre mal adroit, et de peu de ressources. peut-être moi serai-je regardé comme un homme gagné par l'adversaire quel qu'il soit, et qui au lieu de m'être employé loyalement pour empêcher l'ouvrage de paraître n'ait servi qu'à le faire éclater plus sûrement en usurpant une confiance qu'on aurait donnée à quelque agent plus fidèle. On ne me fera pas la grâce même de croire que je n'ai été qu'un sot. on pensera que je suis un méchant. Alors attendez-vous à voir votre crédit s'affaiblir, tomber et se détruire promptement, plus d'avancement plus de ministère, plus de confiance ; et moi je deviendrai ce qu'il plaira au sort qui me poursuit. tout ceci me fait réfléchir que j'eusse peut-être été plus sage de rester tranquille. Je suis dans une telle anxiété dans une telle peine d'esprit depuis cette lecture, que je n'ai pu fermer l'œil. J'oubliais de vous dire que pour plus de sûretés contre les prévoyances on fait imprimer partie de cet ouvrage en Hollande. Au haut d'une page est écrit. *avis à l'imprimeur hollandais pour la partie qui le regarde etc.*

Voici maintenant ce qui cause toute ma peine. J'ai vu le Lord que vous saluez. Je l'ai trouvé aussi affectueux qu'à l'ordinaire mais à l'explication de mon affaire il est resté froid comme glace je l'ai retourné de toutes les façons. J'ai invoqué l'amitié, réclamé la confiance, échauffé l'amour propre par l'espoir d'être agréable à notre Roi. Mais j'ai pu juger à la nature de ses réponses qu'il regarde ma commission comme une affaire de police, d'espionnage, en un mot de sous-ordre ; et cette idée, qu'il a prise, ayant subitement porté l'humiliation dans mon cœur j'ai rougi comme un homme qui se serait dégradé par une vile commission. Il est vrai que me sentant rougir je me suis baissé comme si ma boucle m'eût blessé le pied en disant *pardon*



*Milord* de sorte que ma rougeur en me relevant a pu passer pour la chute du sang dans la teste relativement a la posture que j'avais prise. Il n'est pas très rusé le Lord. Quoiqu'il en soit il ne me servira point et je cours le plus grand risque de ne pas réussir. Les consequences sont etablies plus haut. c'est a vous d'y reflechir serieusement. ceci peut etre le grain d'un orage dont tout le mal se resoudra sur votre teste et sur la mienne. Quand je vous ai dit de me faire avoir un ordre du Roi, je connais un peu les hommes, je savais bien ce qui m'était necessaire pour enflamer un Ministre vain et qui au fait, ne peut m'être vraiment utile qu'en se compromettant horriblement dans ce país de liberté je sentais bien qu'il n'y avait que l'espoir et la certitude de devenir personnellement agreable au Roi de France qui peut le determiner a me servir. Je crois mesme vous l'avoir dit. Mais pour cela il fallait que je pusse lui justifier une mission directe et ce que vous m'avez donné est bien loin d'y suffire. Il me l'a dit tout crument. Pour echaper mesme a ce qu'il appelle *mon adresse pressante* il est parti pour une campagne a 30. milles de Londres, d'ou il ne reviendra que la semaine prochaine. Dans l'autre affaire j'avais les lettres de la Borde. Elles respiraient la confiance et la verité, elles n'avaient pas la secheresse des ordres ministriels qui placent lout et sont scrupuleusement examinés. C'est ce qui m'est precisement arrivé. Comment donc faire ? me dirés vous ? D'honneur si j'en sais rien. Je vais me rafraichir un peu la teste en allant faire un tour au parc St James ; et je reviendrai finir celte lettre. La poitrine me fait un tel mal depuis la rupture interieure occasionée par la violence de mes vomissemens sur mer que cela detruit souvent la suite de mes idées, joignés a cela la fatigue continuelle que j'ai eue depuis mon depart de Paris la nuit blanche que je viens de passer, les terreurs que me donnent les suites de ceci pour vous et pour moi et l'impression que m'a laissé ma lecture nocturne et vous concevrez que je suis peu en etat de prendre en ce moment un parti froid et raisonné, a tantot la suite.

Dimanche au Soir.

Je relis ce que je vous ai ecrit ce matin et je me trouve plus courageux que je ne l'étais en me levant. Et pourquoi des terreurs ? n'est il pas clair que je ferai de mon mieux pour conduire ma barque a bon port. Le reste est a la fortune. Ce n'est pas que tout ce que je vous ai mandé ait perdu de son importance a mes yeux. Mais la dissipation le grand air l'exercice ont

rafraichi ma teste. Pauvres Machines que nous sommes ! Voici donc mon avis, toujours subordonné au votre. il faut que vous fassiez l'impossible pour amener le Roi a me donner un ordre signé de lui dans les termes a peu près que j'avais indiqués dans mon second extrait et que je copierai a la fin de ceci. cette besogne est certainement tres delicate aujourd'hui pour vous parce que vous ne pouvez rien dire au Roi qui excite sa curiosité sur l'ouvrage que je poursuis sans vous faire vous mesme le mal de l'allarmer sur le compte de la Reine et sans courir le risque de perdre la Bienveillance de cette Princesse par les moyens précisément que vous employés pour eviter ce malheur.

Je n'entens pas vous donner ici une leçon de politique mais seulement vous epargner le travail d'une suite de reflexions importantes dont j'ai le chef rempli. Il est donc egalement essentiel d'avoir un ordre du Roi et de ne point exciter sa curiosité. Il est venu a Londres tant de gueux de roués ou d'especes a l'occasion du dernier libelle que tout ce qui parait tenir au mesme objet ne peut qu'etre vu ici avec beaucoup de mepris. C'est la le fond de votre argument auprès du Roi. Pas un mot du libelle comme si je ne l'avais pas encore lu ; mais faites seulement le detail de ma visite au Lord. Il est certain quil ne peut exiger decemment que ce Ministre tout mon ami qu'il est se livre a moi pour le service de mon maitre si ce maitre ne met aucune difference entre la mission secrette et delicate dont il honore un homme honeste, et l'ordre dont il fait charger un un exempt de police qui marche a une expedition de son ressort. Dailleurs souvenés vous que vous excités une jalousie terrible dans le ministere de France. Je sais deja qu'on y debite que vous empietés sur tous les departemens. Mon Lord a reçu ces beaux avis de France qui lui sont aussi indiferens que toute autre nouvelle mais qui n'en prouvent pas moins qu'on s'en occupe en france puisque le Corps diplomatique en est instruit. en tout état de cause il sera peut etre bon un jour que je puisse repondre a l'interrogation de quelque ministre qui m'en parle que j'ai reçu pour agir mes ordres du Roi mesme ne fut ce que pour ecarter toute idée que vous avés avec le Roi des relations etrangeres a votre place. cette reflexion est du plus grand poids.

Je joins a celle lettre particuliere une autre lettre ostensible dont vous ferés usage auprès du Roi si vous le jugés apropos. Je vous conseille de tenir un ordre tout prêt a signer afin que la peine d'ecrire n'empeche pas le Roi de vous remeltre ce qui devient si necessaire. Il vaudrait pourtant mieux que votre ecriture ne parut pas. au reste de quelque façon que cela tourne

ne retenés pas mon courier une minute de plus quil ne vous sera indispensable de le garder : car je n'en ai pas une a perdre. si mon travail de demain n'est point infructueux je ferai partir un homme pour la holande, chargé de faire suspendre le travail de l'impression qui s'y avance a force. ce seroit de l'argent et des difficultés de plus. car la premiere condition de tous ces fichus traités est toujours de rembourser les frais du papier et d'impression.

Vous concevés bien pourquoi je ne vous envoie pas cette depeche par la poste. Le valet qui vous la remettra est un homme a moi exact et sur et qui a ordre de ne dire a personne en france qu'il est porteur d'un paquet pour vous. Et afin que son retour en france sans moi ne soit pas remarquable je le charge de plusieurs lettres particulieres qui touchent mes interêts. Je sera[i] a vos ordres pour revenir et il a recu celui de partir a l'instant mesme ou vous lui rendrés votre reponse. N'oubliez pas de lui faire expedier un passeport sous le nom du Sr Vailant, sans specifier quil soit le valet de personne. J'ai hesité si j'irais moi meme vous faire part de toutes ces choses ; mais independamment du mal horrible que la mer me fait ; cela marquerait trop. En attendant le retour de mon courier je vais preparer mon thème en deux façons dans la supposition que la mission du Roi m'arrive et dans celle de son refus d'ecrire. Mais souvenés vous bien que je ne repons que de mon travail et de mes efforts et non de la reussite dans le second cas au lieu que je garantis le plein succès dans le premier. Prenés garde aussi que les affaires etrangeres ne mettent pas le nez dans ceci le secret une fois eventé rien ne reussirait je vous previens que l'ouvrage n'en paraîtrait que plus vite et que nous en etant melés d'abord on rejetterait la non reussite sur vous et sur moi et que la colere de la Reine serait implacable je vous en avertis bien. ceci n'est pas une petite affaire par la maxime qu'en politique il faut réussir quand on entreprend. Vous jugerés de mon tres vif attachement pour vos interêts mesme a la prolixité de tout ce que je vous mande, vous avés un pied sur le grand Theatre, il ne faut pas qu'une negligence vous en fasse cheoir, au contraire il faut que ceci vous y place tout a fait, Envoyés moi des nouvelles sures et fraiches de toutes les santés de la cour, cela ne me sera pas inutile.

1. Le contenu de cette lettre rappelle celui de la lettre n° 276. S'agirait-il de deux versions envoyées par courriers différents dans l'espoir qu'au moins une parviendra à son destinataire ?

282. *A M. de Sartines*

Calais, ce 26 juillet 1774.

Tout considéré, monsieur, j'ai pris ma route de Hollande, par Calais, parce qu'on m'a fait craindre de rester cinq ou six jours en mer dans mon passage d'Harwich à Amsterdam l ; je ne perdrai pas autant de temps à faire la course par terre, et je souffrirai moins. Mon passage a été rude, mais beaucoup moins que le dernier.

J'ai appris en rentrant en France les nouvelles commotions relativement au nouveau système ; j'en suis bien affligé, car j'ai bien de l'inquiétude que les moyens de rigueur ne soient pas les meilleurs de tous pour arranger les affaires, et que l'aigreur ne s'empare des esprits : il eût été fort à souhaiter qu'on eût pu les rapprocher.

Il semble qu'en arrivant de chez l'étranger on se sente l'âme plus patriotique de moitié. Notre jeune maître donne de si bonnes espérances, sa réputation est si belle chez l'étranger, que je voudrais, pour tout ce que je possède, que rien n'y pût porter la moindre atteinte !

Je compte être de retour avant quinze jours à Paris<sup>2</sup>, et vous y renouveler de vive voix les assurances du très respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur, etc.

*P. S.* On m'a mandé que vous vous plaigniez du peu de fréquence de mes lettres : j'ai pourtant écrit régulièrement ; mais je n'ai pas, il est vrai, confié à la poste des détails aussi nets que ceux que contient cette lettre, qui vous parvient par une voie sûre : car, suivant la maxime qu'on peut faire à autrui ce qu'il nous fait lui-même, le ministre anglais m'a appris qu'on décachetait en Angleterre tout ce qui avait rapport à la France. Et voilà comme les basses ressources de la politique finissent pas n'être plus qu'un commerce réciproque de vilénies, qui n'est utile à personne.

J'ai peur de devenir misanthrope, car je me surprends à réfléchir bien austèrement sur tout le mal que j'aperçois.

J'ai eu besoin en Angleterre d'un manège bien délicat pour finir mon opération, car j'y voyais des risques de plus d'un genre. Enfin elle est finie, et tout est en sûreté. Du secret jusqu'à mon retour, je vous prie !

1. En juillet 1774. ayant rencontré à Londres l'auteur du libelle contre la reine, le juif italien Angelucci qui se faisait appeler Hatkinson, Beaumarchais fait détruire la première édition. Il ne restait plus à trouver et à supprimer que l'édition hollandaise à Amsterdam.

2. Il ne sera de retour à Paris que vers le 2 octobre 1774.

### 283. A M. de Sartines

[Début août 1774]

Je suis comme un lion. Je n'ai plus d'argent, mais j'ai des diamants, des bijoux : je vais tout vendre, et, la rage dans le cœur, je vais recommencer à postillonner... Je ne sais pas l'allemand, les chemins que je vais prendre me sont inconnus, mais je viens de me procurer une bonne carte, et je vois déjà que je vais à Nimègue, à Clèves, à Dusseldord, à Cologne, à Francfort, à Mayence, et enfin à Nuremberg <sup>1</sup>. J'irai jour et nuit, si je ne tombe pas de fatigue en chemin. Malheur à l'abominable homme qui me force à faire trois ou quatre cents lieues de plus, quand je croyais m'aller reposer ! Si je le trouve en chemin, je le dépouille de ses papiers et je le tue, pour prix des chagrins et des peines qu'il me cause <sup>2</sup>.

1. En arrivant en Hollande, Beaumarchais découvre qu'Angelucci s'est enfui à Nuremberg avec l'argent qu'il lui avait versé à Londres et un exemplaire.

2. Lettre incomplète.

### 284. A M. R \* \* \*

Dans un bateau sur le Danube,  
auprès de Ratisbonne, le 15 août 1774.

Avant d'entrer en matière avec vous, mon ami, je dois vous prévenir qu'étant dans un bateau sur lequel il y a six rameurs, en parcourant un fleuve rapide qui m'entraîne, la secousse de chaque coup d'aviron imprime à mon corps, et surtout à mon bras, un mouvement composé qui dérange ma plume, et donnera dans le moment à mon écriture le caractère tremblant et peu assuré que vous allez lui trouver ; car j'ai fait cesser de ramer

pour écrire cet exorde, afin que sa dissemblance à ce qui va suivre puisse vous convaincre que le vice de mon écriture vient d'une cause étrangère, et non d'un désordre intérieur causé par mes souffrances.

Ceci posé, tâchez *de me lire, et tenez-vous bien.*

Ma situation me rappelle l'état où se trouva, dans les mêmes lieux, un philosophe dont vous et moi admirons le génie. Descartes raconte que, descendant le Danube dans une barque, et lisant tranquillement, assis sur la pointe, il ouït distinctement les marinières, qui ne supposaient pas qu'il entendît l'allemand, projeter de l'assassiner. Il rassura, dit-il, sa contenance, examina si ses armes étaient en bon état ; en un mot, fit si bonne mine, que jamais ces gens, dont il suivait tous les mouvements, n'osèrent exécuter leur mauvais dessein.

Moi, qui n'ai pas à un si haut degré que lui la perfection de la philosophie, mais qui me pique aussi de méthode et de courage dans mes actions, je me trouve dans un bateau sur le Danube, ne pouvant absolument souffrir le mouvement de ma chaise de poste, parce qu'on a osé exécuter hier, sur moi, ce qu'on n'osa, le siècle passé, entreprendre contre lui.

Hier donc, sur les trois heures de l'après-midi, auprès de Neuschat, à quelque cinq lieues de Nuremberg, passant en chaise avec un seul postillon et mon domestique anglais, dans une forêt de sapins assez claire, je suis descendu pour satisfaire un besoin, et ma chaise a continué de marcher au pas, comme cela était arrivé toutes les fois que j'étais descendu. Après une courte pause j'allais me remettre en marche, pour la rejoindre, lorsqu'un homme à cheval, me coupant le chemin, saute à terre et vient au-devant de moi ; il me dit quelques mots allemands, que je n'entends point ; mais comme il avait un long couteau ou poignard à la main, j'ai bien jugé qu'il en voulait à ma bourse ou à mes jours. J'ai fouillé dans mon gousset de devant, ce qui lui a fait croire que je l'avais entendu, et qu'il était déjà maître de mon or : il était seul ; au lieu de ma bourse j'ai tiré mon pistolet que je lui ai présenté sans parler, élevant ma canne de l'autre main pour parer un coup s'il essayait de m'en porter ; puis reculant contre un gros sapin et le tournant lestement, j'ai mis l'arbre entre lui et moi. Là, ne le craignant plus, j'ai regardé si mon pistolet était amorcé ; cette contenance assurée l'a en effet arrêté tout court. J'avais déjà gagné à reculons un second et un troisième sapin, toujours les tournants à mesure que j'y arrivais, la canne levée d'une main et le pistolet de l'autre, ajusté sur lui. Je

fesais une manœuvre assez sûre, ce qui bientôt allait me remettre dans ma route, lorsque la voix d'un homme m'a forcé de tourner la tête: c'était un grand coquin en veste bleue sans manches, portant son habit sur son bras, qui accourait vers moi par derrière. Le danger croissant m'a fait me recueillir rapidement : j'ai pensé que le péril étant plus grand de me laisser prendre par derrière, je devais revenir au-devant de l'arbre et me défaire de l'homme au poignard, pour marcher ensuite à l'autre brigand ; tout cela s'est agité, s'est exécuté comme un éclair. Courant donc au premier voleur jusqu'à la longueur de ma canne, j'ai fait sur lui feu de mon pistolet, qui misérablement n'a point parti ; j'étais perdu : l'homme sentant son avantage, s'est avancé sur moi ; je parais pourtant de ma canne en reculant à mon arbre et cherchant mon autre pistolet dans mon gousset gauche, lorsque le second voleur, m'ayant joint par derrière, malgré que je fusse adossé au sapin, m'a saisi par une épaule et m'a renversé en arrière ; le premier alors m'a frappé de son long couteau de toute sa force au milieu de la poitrine. C'était fait de moi ; mais pour vous donner une juste idée de la combinaison d'incidents à qui je dois, mon ami, la joie de pouvoir encore vous écrire, il faut que vous sachiez que je porte sur ma poitrine une boîte d'or oval, assez grande et très plate, en forme de lentille, suspendue à mon cou par une chaînette d'or ; boîte que j'ai fait faire à Londres, et renfermant un papier si précieux pour moi, que sans lui je ne voyagerais pas. En passant à Francfort, j'avais fait ajuster à cette boîte un sachet de soie, parce que, quand j'avais fort chaud, si le métal, touchait subitement la peau, cela me saisissait un peu.

Or, par un hasard, ou plutôt par un bonheur qui ne m'abandonne jamais au milieu des plus grands maux, le coup de poignard, violemment asséné sur ma poitrine, a frappé sur cette boîte qui est assez large, au moment qu'attiré du côté de l'arbre, par l'effort du second brigand qui me fit perdre pied, je tombais à la renverse. Tout cela combiné fait qu'au lieu de me crever le cœur, le couteau, a glissé sur le métal, en coupant le sachet, enfonçant la boîte et la sillonnant profondément ; puis m'éraflant la haute poitrine, il m'est venu percer le menton en dessous, et sortir par le bas de ma joue droite. Si j'eusse perdu la tête en cet extrême péril, il est certain, mon ami, que j'aurais aussi perdu la vie. *Je ne suis pas mort*, dis-je en me relevant avec force ; et voyant que l'homme qui m'avait frappé était le seul armé, je m'élançai sur lui comme un tigre, à tous risques ; et saisissant son poignet, je veux lui arracher son long couteau qu'il retire

avec force, ce qui me coupe jusqu'à l'os toute la paume de la main gauche, dans la partie charnue du pouce. Mais l'effort qu'il fait en retirant son bras, joint à celui que je faisais moi-même en avant sur lui, le renverse à son tour : un grand coup de talon de ma botte, appuyé sur son poignet, lui fait lâcher le poignard que je ramasse, en lui sautant à deux genoux sur l'estomac. Le second bandit, plus lâche encore que le premier, me voyant prêt à tuer son camarade, au lieu de le secourir, saute sur le cheval qui paissait à dix pas, et s'enfuit à toutes jambes. Le misérable que je tenais sous moi, et que j'aveuglais par le sang qui me ruisselait du visage, se voyant abandonné, a fait un effort qui l'a retourné à l'instant que j'allais le frapper, et se relevant à deux genoux, les mains jointes, il m'a crié lamentablement : *Monsieur! mon ômi !* et beaucoup de mots allemands par lesquels j'ai compris qu'il me demandait la vie. *Infâme scélérat !* ai-je dit ; et mon premier mouvement se prolongeant, j'allais le tuer. Un second opposé, mais très rapide, m'a fait penser qu'égorger un homme à genoux, les mains jointes, était une espèce d'assassinat, une lâcheté indigne d'un homme d'honneur. Cependant, pour qu'il s'en souvînt bien, je voulais au moins le blesser grièvement ; il s'est prosterné en criant : *Mein Gott !* mon Dieu !

Tâchez de suivre mon âme à travers tous ces mouvements aussi prompts qu'opposés, mon ami, et vous parviendrez peut-être à concevoir comment du plus grand danger dont j'aie eu jamais à me garantir, je suis en un clin d'œil devenu assez osé pour espérer lier les mains derrière le dos à cet homme, et l'amener, ainsi garotté, jusqu'à ma chaise ; tout cela ne fut qu'un éclair. Ma résolution arrêtée, d'un seul coup je coupai promptement sa forte ceinture de chamois par derrière, avec son couteau que je tenais de ma main droite ; acte que sa prosternation rendait très facile.

Mais comme j'y mettais autant de violence que de vitesse, je l'ai fort blessé aux reins, ce qui lui a fait jeter un grand cri en se relevant sur ses genoux, et joignant de nouveau les mains. Malgré la douleur excessive que je ressentais au visage, et surtout à la main gauche, je suis convaincu que je l'aurais entraîné, car il n'a fait aucune résistance, lorsqu'ayant tiré mon mouchoir, et jeté à trente pas le couteau qui me gênait, parce que j'avais mon second pistolet dans la main gauche, je me disposais à l'attacher ; mais cet espoir n'a pas été long : j'ai vu revenir de loin l'autre bandit accompagné de quelques scélérats de son espèce ; il a fallu de nouveau m'occuper de ma sûreté. J'avoue qu'alors j'ai senti la faute que j'avais faite de jeter le couteau ; j'aurais tué



l'homme sans scrupule en ce moment, et c'était un ennemi de moins. Mais ne voulant pas vider mon second pistolet, le seul porte-respect qui me restât contre ceux qui venaient à moi, car ma canne était tout au plus défensive ; dans la fureur qui m'a saisi de nouveau, j'ai violemment frappé la bouche de cet homme agenouillé, du bout de mon pistolet, ce qui lui a enfoncé la mâchoire et cassé quelques dents de devant qui l'ont fait saigner comme un bœuf ; il s'est cru mort et est tombé. Dans ce moment, le postillon, inquiet de mon retard, et me croyant égaré, était entré dans le bois pour me chercher. Il a sonné du petit cor que les postillons allemands portent tous en bandouillère ; ce bruit et sa vue ont suspendu la course des scélérats, et m'ont donné le temps de me retirer, la canne élevée et mon pistolet en avant, sans avoir été volé. Quand ils m'ont senti sur le chemin, ils se sont dispersés, et mon laquais a vu, ainsi que le postillon, passer auprès d'eux et de ma chaise, en traversant la route avec vitesse, le coquin à la veste bleue sans manches, ayant son habit sur son bras ; c'était celui qui m'avait renversé : peut-être espérait-il fouiller ma voiture après avoir manqué mes poches. Mon premier soin, quand je me suis vu en sûreté et à portée de ma chaise, a été d'uriner bien vite. Une expérience bien des fois répétée m'a appris qu'après une grande émotion c'est un des plus sûrs calmants qu'on puisse employer. J'ai imbibé mon mouchoir d'urine, et j'en ai lavé mes plaies.

Celle de la haute poitrine s'est trouvée n'être qu'une éraflure. Celle du menton, très profonde, fût certainement prolongée jusque dans la cervelle, si le coup eût porté droit, et si la position renversée où j'étais en le recevant n'eût fait glisser le couteau sur l'os de la mâchoire inférieure. La blessure de ma main gauche, plus douloureuse encore à cause du mouvement habituel de cette partie, s'enfonce dans le bras intérieur du pouce et va jusqu'à l'os. Mon laquais effrayé me demandait pourquoi je n'avais pas appelé ; mais indépendamment que ma chaise, qui avait toujours marché, se trouvait beaucoup trop loin pour m'en faire entendre en criant, c'était ce que je n'avais garde de faire, sachant bien que rien ne détruit la force comme de la consumer en de vaines exclamations. Le silence et le recueillement sont les sauve-gardes du courage, qui, à son tour, est la sauve-garde de la vie en ces grandes occasions. *Imbécille !* lui ai-je dit, *fallait-il aller aussi loin et me laisser assassiner ?*

Je me suis fait promptement conduire à Nuremberg, où l'on m'a appris que quelques jours avant, les mêmes voleurs, en ce

même endroit, avaient arrêté le chariot de poste, et avaient détrossé de 40,000 florins divers voyageurs.

J'ai donné le signalement des hommes, du cheval, et l'on a mis sur-le-champ de nouveaux soldats en campagne pour les arrêter.

De l'eau et de l'eau-de-vie ont été mon pansement ; mais mon plus grand mal est une douleur si aigüe dans le creux de l'estomac, chaque fois que le diaphragme se soulève pour l'aspiration, que cela me plie en deux à tout moment. Il faut qu'en ce débat j'aie reçu quelque grand coup dans cet endroit, que je n'ai pas senti d'abord.

En examinant depuis de sang-froid l'état des choses, j'ai vu que la double étoffe du sachet et la bourre parfumée qu'il renferme, coupées par l'effort du coup porté dans ma poitrine, l'ont beaucoup amorti. La boîte d'or en le recevant a fait ressort comme une lame de fer blanc ; et le coup asséné de bas en haut, parce que je tombais à la renverse, n'a fait que glisser dessus, ce qui n'empêche pas qu'elle ne soit enfoncée, crevée et fort sillonnée par la pointe du poignard.

Cette circonstance d'une boîte qui paraît destinée à contenir un portrait, quoiqu'un peu grande, et qui m'a sauvé la vie, a tellement frappé les honnêtes personnes de Nuremberg, qu'elles ne pouvaient se lasser d'examiner la boîte et le sachet ; tous voulaient en conséquence que je fisse dire un grand office à la Sainte-Vierge en reconnaissance de ce bonheur. Et moi, les laissant dans leur erreur, je leur fait remarquer en riant qu'il y aurait contradiction manifeste et même indécente d'aller remercier la Vierge, parce que la boîte à portrait d'une femme qui ne l'est point m'avait garanti de la mort. Ils n'ont point manqué, comme bien pensez, de dire à cela que j'étais un drôle de corps. Je suis de leur avis ; mais on a beau jeu de rire quand on se voit sur ses pieds après une aussi diabolique aventure.

Si mon étouffement continue, je me ferais saigner ce soir à Ratisbonne, où l'on m'a dit que je trouverais encore plus de secours qu'à Nuremberg. Désormais il faudra changer mon appellation, et au lieu de dire B\*\*\* le blâmé, l'on me nommera B\*\*\* le balafre. Balafre, mes amis, qui ne laissera pas de nuire à mes succès aphrodisiaques ! Mais qu'y faire ? ne faut-il pas que tout finisse ?

Faites avec moi quelques réflexions philosophiques sur ma bizarre destinée, il y a beau champ pour cela. Qu'est-ce donc que le sort me garde ? car, quoiqu'il fût bien chaud à la barre du

palais, il faisait encore de quelques degrés plus chaud dans la sapinière de Neuschat.

Cependant je suis sur mes pieds, tout n'est donc pas dit pour moi.

Songez, mon ami, que je suis vivant, et vous concevrez comment les choses même qui paraissent si simples aux autres hommes, qu'ils ne prennent pas seulement la peine, d'y réfléchir, sont presque toujours pour moi la source d'une foule de sensations agréables. Je serai donc joyeux désormais toutes les fois que je me souviendrai que je suis en vie, car vous m'avouerez que ce serait une grande platitude que d'aller mourir de cette sottise oppression d'estomac qui me reste, après m'être relevé vivant, quoiqu'assassiné par deux scélérats. Me croyez-vous capable d'une pareille ineptie ? Oh ! que non ; vous avez trop bonne opinion de moi pour me supposer en danger. Je vais bien me reposer et me soigner avant de me remettre en route pour la France ; mes affaires sont terminées, mais j'ai l'air d'un masque avec ma balafre, mes béguins, ma main pote et enveloppée. Ajoutez que je grimace comme un supplicié toutes les fois que j'aspire ; ce qui compose environ quarante grimaces par minute, et ne saurait manquer de m'enlaidir encore un peu davantage ; et voyez quel joli homme je suis.

Au milieu de tout cela, je ne puis m'empêcher de sourire de la mine bassement ridicule que fait un lâche coquin pris sur le temps et forcé de demander quartier. Mais quand ce spectacle a frappé mes yeux, alors il n'était pas saison de rire : aussi ne riais-je pas ! Je voyais seulement quel extrême avantage a l'homme de sang-froid sur ceux qui le perdent. Voilà ce que j'ai étudié toute ma vie ; voilà ce à quoi j'ai rompu mon âme trop bouillante, à force de l'exercer sur les contradictions.

Ils n'y a plus que les petites colères qui me rendent mauvais joueur ; les grandes me trouvent toujours assez armé. Il faut pourtant que la nature souffre en moi de cet effort, puisqu'elle ne s'en donne la peine que dans les occasions majeures, et me laisse tout entier à mon vice radical sur les coups d'épingles ; et voilà certainement pourquoi je suis deux hommes, fort dans la force, enfant et musard tout le reste du temps.

Cet accident a fait tant d'éclat dans le pays, qu'il se peut très bien que quelques gazettes en parlent. Mais comme elles ne diront apparemment le fait qu'en abrégé, je profite du loisir d'une route tranquille, sur un très-beau fleuve, dont le cours sinueux, changeant à tout moment l'aspect des rivages, réjouit ma vue et met assez de calme dans mes idées pour que je puisse

vous faire ce détail. S'il est un peu décousu, vous serez indulgent, lorsque vous penserez que j'étouffe en respirant, et que tout le corps me fait mal, sans compter les élancements de mes blessures, qui ne m'auraient pas permis de soutenir plus longtemps le cahotement de la poste, ce qui m'a fait gagner le Danube par le plus court chemin.

La fièvre m'avait pris en quittant les terres de Prusse pour entrer dans l'électorat de Trèves et Cologne, car toute la route depuis Nimègue, où finit la Hollande, à travers le duché de Clèves, est si affreuse, que la fatigue seule m'avait rendu malade. Quand le roi de Prusse, disent les habitants, n'aura plus rien à nous prendre, il ne nous prendra plus rien. Aussi tout ce pays est-il déplorable. Le Salomon du Nord, il faut l'avouer, aime un peu beaucoup l'argent, et, en général, a plus de qualités que de vertus : aussi sera-t-il rangé dans la classe des conquérants par l'histoire, et non dans celle des rois.

Je me serais fais saigner à Francfort, comme c'était mon projet, si je l'avais pu sans me trop arrêter ; mais n'y pouvant rester à cause des affaires pressées qui m'appelaient ailleurs, on ne m'a pas conseillé d'ouvrir ma veine en courant.

Et voyez comme tout est pour le mieux. Si j'avais affaibli ce jour-là mon corps par la saignée dans une ville impériale, où aurais-je pris l'audace et l'ardeur fiévreuse qui m'ont tiré d'affaire le lendemain dans une forêt de sapins ? Réellement, mon ami, je deviendrai planglossiste : je sens que tout m'y porte. Si l'optimisme est une chimère, il faut avouer qu'il n'en est pas de plus consolante et de plus gaie. Je m'y tiens.

Vous entendez bien que je n'écris point ces horribles détails aux femmes qui prennent à moi quelque intérêt ; outre qu'il est trop long, telle d'entre elles mourrait de frayeur avant la troisième page ; et peut-être ne vous Faurais-je pas écrit à vous-même, si je n'avais craint tout ce que vos conjectures pourraient avoir de funestes en voyant dans quelque gazette étrangère :

« Les lettres de Nuremberg portent que des voleurs, qui « avaient détroussé le chariot de poste, il y a quelques jours, ont « arrêté, le 14 août, un gentilhomme français nommé M. de « Ronac <sup>1</sup>, et l'ont dangereusement blessé, quoiqu'ils n'aient pu « ni le voler ni le tuer. »

Allez donc, mon ami, dans tous les domiciles mâles et femelles de ma connaissance ; et, après avoir commencé par assurer que je suis bien en vie, lisez ce que vous voudrez de ma lettre, en accompagnant votre lecture de toutes les réflexions consolantes que mon bonheur doit vous suggérer <sup>2</sup>.

Je puis être dans trois semaines à Paris (car je ne doute point que je n'y retourne encore) ; un étouffement ne tue pas un homme de ma vigueur. Pour mes blessures, je dis comme le *S. Gcrmier*, la chair, la peau, tout cela revient gratis. Adieu, mon ami. (*Rassemblez, Je vous prie en l'honneur du pauvre éclopé, mon Père, son hôte, mon petit Gudin, l'ami Chateigneraie, L'Epine, Tribouillard, qui vous voudrés, et en buvant a ma Santé repassés ce détail ensemble. J'imagine que vous pouvés faire de cela un diner aussi agreable que philosophique*) (*Et puis*) Quand vous me reverrez, vous direz tout comme les paysans des villes où je passe, et qui ont appris mon aventure par les postillons de Nuremberg, partis avant moi<sup>3</sup>.

Ils s'attroupent autour de ma chaise, et mon laquais me traduit qu'ils disent : *Viens donc voir, voilà ce M. français qui a été tué dans le bois de Neuschtat*. Je ris, et ils ouvrent de grandes bouches d'admiration, de voir le M. tué qui rit. Mais je parle d'hier, car aujourd'hui je suis sur le Danube ; je n'offre plus rien à la curiosité des paysans.

J'ai excessivement à me louer de la compassion empressée de tout ce qui m'a vu à Nuremberg, et de la vivacité avec laquelle on s'est mis en quête des brigands. M. le baron de Loffelholz, bourguemestre de la ville ; M. de Welz, conseiller aulique, administrateur des postes ; M. Charles de Felzer, officier des postes, fils d'un médecin de l'impératrice à Vienne ; sa femme ; M. le baron de Genski, polonais, et logé dans mon auberge ; l'honnête Conud-Gimberd, mon aubergiste, et sa famille : je nomme tous ces honnêtes gens avec joie, toujours ravi quand je rencontre quelque part les hommes ainsi qu'ils devraient être partout. J'écrivais un jour d'Ostende à M. le prince de Conty, en lui faisant le détail de tout ce qui me frappait dans ce port, que si je m'étais un peu brouillé avec les hommes à la barre du parlement de Paris, je m'étais bien raccommoqué avec eux à la barre du port d'Ostende. Ici c'est la même chose pour moi : j'ai repris pour les hommes à Nuremberg, l'amour qui m'avait un peu quitté à Neuschtat<sup>4</sup>.

Bonjour, mon ami. Quoique j'ai haché cette lettre à dix reprises, ce qui ne la fera pas briller par la composition, je suis las d'écrire, las d'être assis, las d'être malade, las d'être en route, et réellement un peu bien las de voir sans cesse ma chère paresse contrariée et gourmandée par une succession rapide d'événements si actifs qu'ils m'en font perdre haleine. Il y a long-temps que tous mes amis ont dit avec moi que quand j'aurais rattrapé ma tranquillité, j'aurais bien gagné le repos après lequel je cours.

Où diable est-il donc fourré ? Je l'ignore. Enfin, las d'être tourmenté, je pourrai bien quelque jour jeter mon bonnet en l'air de tous les incidents de la vie, et dire aux autres : en voilà assez pour moi, tâchez de mieux faire, et c'est ce que je vous souhaite. Bonjour mon ami.

1. Beaumarchais voyageait sous le nom de Ronac.

2. Nous nous trouvons ici devant un Beaumarchais romancier, fidèle à la tradition de Gil Blas. Le récit est amusant, mais on peut douter de l'authenticité des faits. S'il est vrai que Beaumarchais passa par Ratisbonne et finit en prison à Vienne (du 22 août au 23 septembre 1774), rien ne prouve la soi-disant tentative de meurtre dont il aurait été victime en forêt de Neustadt. Au contraire, la déposition du postillon Johann Georg Dratz à la Staatvoigtey Amt de Neustadt, le 14 août 1774, permet de penser que Beaumarchais a inventé cette aventure. (*Haus-Hof und Staat-archiv, Staatsabteilung Fraulnreich, Varia*, 36, p. 46-50.)

3. *Actum Neustadt an der Aysch dem 14. August 1774.*

Abends nach halb 7 Uhr

Erscheinet beym Hochfürstl. Stattvoigtey-Amt der auf der Post-Station zu Langenfeld stehende, dermalen von Emskirchen Retour kommende Post-Knecht

Johann Georg Dratz

und bringet für :

Er habe einen nicht nennen könnenden Passagier, einen Engländer, so kein Wort deutsch reden könne, und einen bedienten bey sich habe, der deutsch rede, wie man wohl würde gegen 4 Uhr hier gesehen haben, in einen eigenen Fuhrwerk auf zwei Rädern diesen Nachmittag nach Emskirchen geführt, und wisse nicht, ob der Herr recht bey Sich — und was es mit ihm wäre ? Er wolle daher, was mit solchem fûrgegangen, anzuzeigen nicht unterlassen.

Ueber Diebach hinauswärts habe er Deponent sich umschauend wahrgenommen, dass der Passagier aufgestanden und aus dem Sitz-Kästlein etwas wie ein Kamm-Futter, auch aus solchem einen Spiegel und ein Scheermesser herausgethan, welches er Deponent, dieserwegen ganz langsam fahrend, bis derselbe sich wieder gesetzt hatte, genau beobachtet, und ihn ganz bedencklich machte, dass der Passagier sich unter dem fahren solte rassiren wollen.

Ueber Diebach herwärts an dem zur hiesigen Stadt gehörigen Leichtenholz, wo der Schauerheimer Wasen anfangt, hätte der Passagier halten lassen, seye ausgestiegen und mit dem spanischen Rohr in der Hand, die Anhöhe in den Wald hineingegangen, und habe durch den Bedienten ihn zu fahren geheissen.

Er hätte dafür gehalten, es geschehe eines natürlichen Triebes wegen, doch weil in der Nähe einiges Gesträuch war, nicht absehen können, warum derselbe so weit Holz einwärts gehe, weil er kein Gewehr bey sich hätte, womit derselbe etwan hätte was schiessen wollen. Er Deponent hätte bald halten wollen, der Bediente aber ihn fortfahren geheissen, welches dan gemächlich bis vorne her gegen das Ende des Leichtenholzes geschehen, und weil der Passagier nicht nachkommen, hätte er da bey einer halben Stunde

mit dem Bedienten gehalten. Mittlerweilen wären drei Handwercksbursche, Zimergesellen, so bey ihren Bündlen Zwerg-Aexte auf den Rücken gehabt, die Strasse nachgekommen und vorbeygegangen, und als eine Weile darauf der Passagier auch wieder beykommen, hätte solcher ein weisses Tüchlein um die eine Hand gewickelt gehabt, und wie der Bediente ihm Deponenten auf deutsch gesagt, gesprochen, Er hätte Spizbuben gesehen, Es hätte demselben aber nichts gefehlt, noch er Sager an des Passagiers Hand oder sonst am Leibe etwas gesehen, noch dieser ausgesaget, dass ihm etwas wäre genommen worden, und er daher zu den Bedienten gesprochen, vielleicht bat der Herr die Handwercks-Bursche gesehen, und vor Spizbuben gehalten ; der Passagier babe sich dan wieder eingesetzt, und fortfahren lassen. Als er durch die Statt oberhalb dem Armenhauss gekommen war, hätte der Passagier die Fenster aufmachen lassen, und hiebey er Deponent gesehen, dass jenem Blut durch das weisse um die Hand gewundene Tüchlein dringe, auch an der linken Seite des Halses an der Halsbinde etwas Blut seye, und auf sein Fragen, was ihm wäre, derselbe gesagt, er wäre geschossen worden. Er Deponent habe sofort hieher zuruck gewolt, beym Stadtvoigtey-Amt die Anzeige zu machen, der Passagier aber babe es nicht gelitten, sondern ihn nach Emskirchen fortfahren heissen. Allda beym Herrn Posthalter habe der Passagier es zwar auch vorgegeben, dass er von Spizbuben wäre angegrifen worden, jedoch weder die Wunden sehen lassen, noch die Anzeige zu thuen gestatten wollen, sondern nach Nürnberg geeilet.

Es komme ihm die Sache vor, ob habe der Passagier mit dem unter Weegens herausgenommenen Scheermesser sich etwan was zugefüget, und mögte in Nürnberg einen Lermen machen, und die hiessige Strasse, weil ohnedem lesthin der Postwagen bey Possenheim beraubt worden, in den Ruf der Unsicherheit, dass sogar Reisende bey Tage angegrifen würden, bringen.

Er habe daher, damit doch dem hiesigen Stadtvoigtey-Amte die Sache nicht unbekannt seye, es melden wollen.

Auf amtliches Nachforschen, ob denn Deponent, weilen das leithen-Holz von nicht grosser Etendue, und wo die Strasse an solchem hergehe, lauter lichte Eichen, daher fast bis an die Stelle, wo der Passagier ausgestiegen, zu übersehen, die Dickungen Bergauf von Weeg abgelegten wären, während er vorne gehalten, etwas von Leuten gesehen, oder etwas, so die Anwesenheit bösen gesindels glaublich mache, wahrgenommen, oder nur ein Geräusch von Reden oder gar Schiesen gehöret ? weilen der Passagier beym Armenhauss angegeben, geschossen worden zu seyn, und doch bey der Zuruckkunft aus dem Holz nur gesagt hätte, dass er Spizbuben gesehen.

Ingleichen wie die Beschaffenheit der Verletzungen, und ob solche stark seyen ?

Erwidert Deponent :

Er habe in und an dem leithen-Holz niemand alls die drei reissende Zimer-Bursche gesehen, auch gar nichts gehöret, noch wahrgenommen, so verdächtiger Leute Anwesenheit glaublich machen könne, villweniger von einem Schuss etwas gehöret, die Verletzungen aber hätte der Passagier weder ihm, noch in Emskirchen dem Posthalter sehen lassen. Um die Hand wäre das Tuch gewickelt

gewesen, und am Halss hätte es nicht vill bedeutet, so wie man sehen können, wäre es ein Risslein oder Schnittlein, das nur wenig geblutet. Mit Verhebung, dass Dratz nicht sofort im Durchfahren die Anzeige, wie der Passagier Spizbuben gesehen haben wolle, nochmehr aber dass derselbe geschossen worden zu seyn fürgab, erstattet, um sogleich das nähere erforschen zu können, worauf Dratz sich damit entschuldigte :

Dass es der Passagier nicht gelitten, als er's anzeigen wollen.

Gab man dem Dratzen auf : bey dem fortsezenden Ruckweeg durch das Leithenholz durchzureiten, sich umzuschauen, auch falls er etwas bedenckliches innen würde, keine Aufmercksamkeit zu veranlassen, gar nach Diebach zu eilen, und von dar aus sogleich Meldung machen zu lassen.

Ut supra

Johan Conrad Weidl.

Eodem.

Hat man aus denen Abends abgegebenen Thorzettuln derer herein passirten ersehen, dass vorherbemeldter Passagier nach des Thorwärts Bemerkung

Bonneroche Fronack aus Franckreich

sich angeben.

So man, weil der Postillon den Nahmen nicht wusste, angemercket, ut supra

Johan Conrad Weidl.

4. *Actum Nürnberg 2, den 15. Aug. 1774.*

Zeigte Mons. Ronac. ein Edelmann aus Frankreich an : Dass er ohnfern von Neustadt in einem kleinen Wäldlein, als er aus dem Wagen gestiegen und eine Zeitlang zu Fuss gegangen, von 2 Persohnen, davon der eine 5 Fuss lang, eine runde Perücke, unter welcher er, beym Herunterfallen schwarze Haar zeigte, ein schwarz braunes Angesicht, wie ein Italiäner, welches er auch aus dem Zuruffen : Ängelussi und Adgison, so er vor ihre Nahmen hielte, gemuthmasset, einen blauen Redingot mit mössingen Knöpfen, eine rothe Veste, lederne Beinkleider und englische Stiefel anhabend, der andere eine graue Veste ohne Ermel, blauen Rock mit zinnernen Knöpfen, so er über der Schulter getragen anhabend, davon der; ein kleines Pferd mit einem breiten Blassen geritten, attaquiert worden seye, und von ihnen einen Stich auf die Brust bekommen habe, weil er aber an einer goldenen Kette ein Portrait anhangend gehabt, so seie der Stich abgewichen ; und indem er sich mit seinem Pistol, so ihm aber versaget, wehren wollen, so hätte er ihm einen starken Schnitt unter das Kinn gegeben, auch im Ringen ihm die Hand starck verschnitten. Er wolle daher bitten, dass unter den Thoren auf diese beede Leute Achtung gegeben werde, und falls sie habhaft gemacht werden könnten, sich ihrer zu versichern, und immediate an Ihre Kayserl. Maj. Nachricht davon zu geben, indem er versicherte, dass Ihre Maj. die Kayserin es gewiss sehr gnädig aufnehmen werden, als welches zu thun, ihm der regierende Jüngere Herr Bürgermeister zugesaget hat.

Concordat cum originali.

Cancellaria Norica.



285. *A Gudin*

Dans mon bateau, le 16 août 1774.

Prenez votre carte d'Allemagne, mon cher bon ami ; parcourez le Danube, de la forêt Noire à l'Euxin, plus bas que Ratisbonne, après même la réunion de l'Inn au Danube à Passaw, en descendant vers Lintz, où commence à peu près l'archiduché d'Autriche : voyez-vous sur le fleuve, entre deux hautes montagnes qui le resserrent et le rendent plus rapide, une frêle barque à six rameurs, sur laquelle une chaise embarquée contient un homme la tête et la main gauche enveloppées de linges sanglants, qui écrit malgré une pluie diluviale et un étouffement intérieur tout à fait incommode, mais un peu diminué ce matin par le rejettement de quelques caillots de sang qui l'on fort soulagé ? *ecce homo*. Encore deux ou trois expectorations de ce genre, encore quelques efforts de la nature bienfaisante, qui travaille de toutes ses forces à repousser l'ennemi intérieur, et je pourrai compter sur quelque chose. En vous parlant ainsi, je vous suppose instruit, cher ami, par R\*\*\*, à qui j'ai écrit hier et envoyé ce matin le détail exact de mon accident ; je suppose encore que vous concevez que l'homme de la barque est votre pauvre ami, qui écrit difficilement à cause de l'ébranlement successif de chaque coup d'aviron.

Mais que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe ? dit notre ami la Fontaine, en nous contant l'histoire de son lièvre. Et moi je dis : Que faire en une barque, à moins que l'on n'écrive ? On peut lire, répondez-vous. Je le sais, mais la lecture isole et l'écriture console ; la réflexion est austère et l'entretien est doux, avec son ami bien entendu. Il faut donc que je vous dise ce qui m'occupe depuis deux jours.

J'ai réfléchi ; je me suis convaincu qu'en tout le mal n'est jamais si grand que l'homme, exagérateur de sa nature, le représente ou le peint aux autres. J'ai éprouvé maintenant, tant au moral qu'au physique, à peu près les plus grands maux qui puissent atteindre un homme. C'est un spectacle sans doute bien effrayant pour vous, que votre ami renversé par des brigands, et frappé d'un poignard meurtrier ; mais réellement, mon ami, croyez-moi, au moment qu'il arrive, c'est assez peu de chose que ce mal. Occupé de la défense, et même de rendre à l'ennemi tout le mal qu'il me faisait, je vous jure que ce qui m'affectait le moins alors était la douleur physique ; à peine la sentais-je, et la

colère était bien sûrement mon affection dominante. La frayeur, qui n'est qu'un mauvais et faux aspect de l'état des choses, est ce qui tue l'âme et rend le corps débile. L'événement aperçu sous son vrai point de vue, au contraire, exalte l'une et renforce l'autre. Un homme ose m'attaquer, il ose troubler la tranquillité de ma marche ; c'est un insolent qu'il faut punir : il en arrive un autre, il importe alors de changer l'offensive en défensive ; il y a bien là de quoi occuper l'âme tout entière. Si dans ce débat violent l'un des deux me perce et que je succombe, alors, mon ami, l'excès du mal même fait cesser le mal ; et tout cela est bien prompt. Personne ne sait mieux que moi qu'un homme d'honneur attaqué est plus fort que deux lâches assassins à qui l'aspect du courage resserre le cœur et fait trembler le bras ; car ils savent bien que toutes les chances sont contre eux. D'ailleurs un grand bien dans le mal est l'improviste. On n'a pas le temps d'avoir peur quand le danger surprend : voilà souvent d'où naît la force d'un poltron révolté. Si vous y ajoutez l'impossibilité absolue de se sauver par la fuite, le plus lâche des hommes peut à l'instant en devenir le plus brave. Héroïsme à part, je vous peins la nature telle qu'elle est. Nous reprendrons ceci dans un moment, car je suis au port de Lintz. Deux pâtres y sont descendus avec deux clarinettes, dont ils jouent fort bien ; et l'espoir de quelques *craitches*, d'un demi-florin, les fait tenir auprès de mon bateau malgré la pluie. Vous connaissez mon goût pour la musique ; me voilà tout gai : il me semble en général que mon âme s'affecte plus vivement du bien que du mal, et j'en sais la raison : le dernier, mettant les nerfs dans un tiraillement convulsif, dans une tension surnaturelle, détruit leur souplesse et cette douce mollesse qui les rend si sensibles au chatouillement du plaisir : on s'arme contre le mal ; en s'irritant, on le sent moins : au lieu qu'on se livre à la volupté, on lui prête, en cédant, une force qui est moins en elle que dans l'agréable faiblesse où l'on tombe avec tant de plaisir.

Maintenant que j'ai donné le demi-florin, entendez-vous deux cors qui se joignent aux clarinettes ? Réellement ils jouent à faire le plus grand plaisir : et dans ce moment-ci je suis à mille lieues des voleurs, des poignards, des forêts, des parlements, en un mot de tous les méchants, qui sont bien plus malheureux, que moi, qu'ils ont tant persécuté ; car ils avaient tort.

Autre persécution ! On vient me visiter, et voir si je n'ai rien non seulement dans ma valise, mais même dans mon portefeuille, contre les ordres de l'impératrice. Le plus plaisant est que ceux qui visitent mes papiers n'entendent pas le français : vous jugez

quelle belle inquisition cela doit faire ! Encore un florin, voilà à quoi cela aboutit, et à de grands hélas ! Il est clair que je voyage dans un pays civilisé ; car partout on me plaint et l'on me demande de l'argent... Je suis reparti ; la pluie a cessé. Du sommet à la base des montagnes, les différentes nuances des sapins obscurs, des ormes moins foncés et de la douce verdure des prêtres, ce beau canal qui m'entraîne au milieu de deux croupes élevées dont la culture a relégué les forêts à la cime, font un spectacle ravissant ; et si je n'étouffais pas (ce que je tâche d'oublier), j'en jouirais bien dans toute la pureté d'une si douce situation. Que nos peintres viennent nous dire que la nature offre toujours à l'œil trois plans, qui sont le principe de l'art optique de leurs tableaux ; moi, je leur soutiens que j'en vois quatre à cinq mille, tous dégradant à l'infini : je n'ai pourtant pas l'œil aussi exercé qu'eux sur ces différences.

Mon Dieu, que je souffre ! Figurez-vous qu'un chatouillement affadissant me monte au cœur et me fait tousser, pour détacher quelques flegmes sanguinolents. L'effort de la toux sépare les lèvres de la blessure de mon menton, qui saigne et me fait grand mal.

Mais que les hommes sont diaboliques ! Mettre la vie d'un autre homme en mesure avec quelques ducats ! car voilà tout ce que ces gens voulaient de moi. Si l'on osait dans ces occasions faire un traité de bonne foi, l'on pourrait dire aux brigands : « Messieurs, vous faites un métier si dangereux, qu'il faut bien qu'il vous profite. A combien évaluez-vous le risque de la corde ou de la roue, dans votre commerce ? De mon côté, je dois évaluer celui d'un coup de poignard dans votre rencontre. » On pourrait ainsi former un tarif suivant le temps, les lieux et les personnes.

N'admirez-vous pas, mon ami, combien je me laisse aller au vague de mes idées ? Je ne me donne la peine ni de les trier, ni de les soigner ; cela me fatiguerait, et je ne vous écris que pour faire diversion à mes souffrances, qui sont en vérité plus grandes qu'il ne convient souvent à mon courage. Cependant je ne suis pas aussi à plaindre que vous pourriez le penser ; je suis à plaindre que vous pourriez Je penser ; je suis vivant quand je devrais être mort : voilà un puissant contre-poids à la violence du mal. Si j'étais bien certain que le bonheur de penser restât au moins à qui la mort enlève celui de sentir, j'avoue que j'aimerais mieux être mort que de souffrir comme je fais, tant je hais la douleur. Mais imaginer que la mort peut nous tout ôter, ma foi, il n'y a pas moyen de la prendre à gré. Il vaut mieux vivre en souffrant, que de ne plus souffrir en cessant d'exister.

Lorsque les plus horribles pronostics faisaient frémir mes mains, la veille de ce fatal jugement à Paris, alors je voyais les choses différemment. Cesser d'être me paraissait préférable à ce qui me menaçait, et ma tranquillité ne se fondait que sur la certitude d'échapper à tout, en ouvrant cette poitrine que je vois avec tant de joie aujourd'hui sauvée aux dépens de ma boîte à papiers, de mon visage et de ma main gauche. Tout calculé, je crois que pour l'homme isolé le mal physique est le plus grand qui puisse l'assaillir ; mais que pour l'homme en société, le mal moral a quelque chose encore de plus poignant.

Vous souvenez-vous, lorsque vous veniez me consoler dans ce beau château, bien plus beau que celui du baron westphalien, car il avait triples portes et fenêtres grillées, je vous disais : « Mon ami, si la goutte m'avait saisi au pied, je serais dans une chambre attaché sur un fauteuil sans murmurer. Un ordre du ministre vaut au moins la goutte, et la fatalité reconnue est le premier consolateur dans tous les maux ? » Aujourd'hui je pense que s'il m'eût pris quelques-unes de ces enragées fluxions qui produisent des tumeurs sur lesquelles le bistouri seul a de l'autorité, après avoir souffert long-temps, le tour du bistouri serait venu : possible on m'aurait crevé le menton et la joue, et je serais comme je suis, à la longue douleur près, que j'ai esquivée : il y a donc de plus grands maux que d'être mal assassiné. J'ai certes grand mal à ma main gauche ; je souffre, mais je suis calme : au lieu que mon assassin n'a pas un florin de ma dépouille ; je lui crois les reins diablement offensés, il a la mâchoire brisée, et on le cherche pour le rouer. Il vaut donc mieux encore être volé que voleur. Et puis, mon ami, comptez-vous pour rien (mais ceci je vous le dis tout bas, tout bas), comptez-vous pour rien la joie secrète d'avoir bien fait mon devoir d'homme exercé à l'attente du mal, d'avoir recueilli le fruit du travail de toute ma vie, et d'être certain que je n'ai pas adopté un mauvais principe, en posant pour fondement de ma doctrine que c'est sur soi qu'il faut exercer sa force, et non sur les événements qui se combinent de mille manières que l'on ne peut prévoir ? Réellement, à l'exception d'avoir jeté le couteau, ce qui était mal vu, je crois en cette occasion suprême avoir mis à exécution toute la théorie de force et de tranquillité dont j'ai tâché toute ma vie de m'armer contre les maux que je ne puis prévenir. S'il y a un peu d'orgueil dans cette idée, je vous jure, mon ami, qu'il est au moins sans enflure, et sans une sottise vanité à laquelle je me vois supérieur aujourd'hui.

Mettons tout au pis. A la rigueur, je peux mourir de cet étouf-

fement ; il peut se former un dépôt dans l'estomac, parce qu'il est né d'une violente commotion dans le fort du débat. Mais suis-je donc insatiable ? Quelle carrière est plus pleine que la mienne dans le mal et dans le bien ? Si le temps se mesure par les événements qui le remplissent, j'ai vécu deux cents ans. Je ne suis pas las de la vie ; mais je puis en laisser la jouissance à d'autres sans désespoir. J'ai aimé les femmes avec passion ; cette sensibilité a été la source des plus grandes délices. Forcé de vivre au milieu des hommes, cette nécessité m'a causé des maux sans nombre. Mais si l'on me demandait lequel a prévalu chez moi, du bien ou du mal, je dirais sans hésiter que c'est le premier ; et certes le moment n'est pas heureux pour agiter la question de cette préférence : cependant je n'hésite pas.

Je me suis bien étudié tout le temps qu'a duré l'acte tragique du bois de Neuschtat ou Airschtadt<sup>1</sup>. A l'arrivée du premier brigand, j'ai senti battre mon cœur avec force. Sitôt que j'ai eu mis le premier sapin devant moi, il m'a pris comme un mouvement de joie, de gaieté même, de voir la mine embarrassée de mon voleur. Au second sapin que j'ai tourné, me voyant presque dans ma route, je me suis trouvé si insolent, que, si j'avais eu une troisième main, je lui aurais montré ma bourse comme le prix de sa valeur, s'il était assez osé pour la venir chercher. En voyant accourir le second bandit, un froid subit a concentré mes forces, et je crois bien que j'ai plus pensé, dans le court espace de cet instant, qu'on ne le fait ordinairement en une demi-heure. Tout ce que j'ai senti, prévu, agité, exécuté en un quart de minute, ne se conçoit pas. Réellement les hommes n'ont pas une idée juste de leurs vraies facultés, ou bien il en naît de surnaturelles dans les instants pressants. Mais quand mon misérable pistolet a raté sur le premier voleur, ah ! mon cœur s'est roulé comme sur lui-même pour se faire petit ; il sentait d'avance le coup qu'il allait recevoir : je crois que ce mouvement peut être justement appelé frayeur, mais c'est le seul que j'aie éprouvé ; car lorsque, renversé, frappé, manqué, je me suis vu vivant, il m'a monté au cœur un feu, une force, une audace supérieure. Sur mon Dieu, je me suis vu vainqueur, et tout ce que j'ai fait de là en avant n'a plus été que l'effet d'une exaltation furieuse qui m'a tellement masqué le danger, qu'il était absolument nul pour moi. A peine ai-je senti couper ma main : j'étais féroce, et plus avide du sang de mon adversaire qu'il ne l'avait été de mon argent. C'était un délice pour moi de sentir que j'allais le tuer. La fuite de son camarade a pu seule lui sauver la vie : mais la diminution du péril m'a bientôt rendu à moi-même ; et j'ai senti toute l'horreur

de l'action que j'allais commettre, sitôt que j'ai vu que je la pouvais commettre impunément. Lorsque je réfléchis que mon second mouvement a été de le blesser au moins, je juge que je n'étais pas encore de sang-froid ; car cette seconde idée me semble mille fois plus atroce que la première. Mais, mon ami, l'inspiration à jamais glorieuse à mes yeux, est la noble audace avec laquelle j'ai pu changer le lâche projet de tuer un homme sans défense en celui d'en faire mon prisonnier ; si j'en suis un peu vain dans ce moment-ci, je l'étais mille fois davantage dans ce moment-là. C'est dans la première joie de me trouver si supérieur au ressentiment personnel, que j'ai jeté au loin le couteau ; car j'ai infiniment regretté d'avoir blessé cet homme aux reins en coupant sa ceinture, quoique je ne l'eusse fait que par maladresse. Il entrerait aussi dans tout cela je ne sais quel orgueil de l'honneur qu'allait me faire à Nuremberg l'arrivée d'un homme outrageusement blessé<sup>2</sup>, livrant à la vindicte publique un de ses agresseurs garrotté. Ce n'est pas là ce qu'il y a de plus vraiment noble dans mon affaire ; mais il faut être de bon compte, je ne valais pas mieux que cela alors. Et je crois bien que c'est la rage de voir ce triomphe insensé m'échapper, qui m'a fait brutalement casser la mâchoire à ce malheureux lorsque ses camarades sont accourus pour me l'arracher ; car il n'y a pas le sens commun à cette action : ce n'est là qu'un dépit d'enfant, qu'un jeu de la plus misérable vanité. Tout le reste a été froid et physique. Voilà, mon ami, mon aveu entier, et le plus franc que je puisse faire. Je me confesse à vous, mon cher Gudín : donnez-moi l'absolution.

Si tout ceci tournait mal, vous savez, mon ami, combien vous avez de gens à consoler : d'abord vous, car vous perdriez un homme qui vous aime bien ; ensuite les femmes : pour les hommes, mon père excepté, ils ont en général beaucoup de force contre ces sortes de pertes.

Mais si je rattrape ma santé, écoutez donc, mon ami, je ne vous dis pas alors de brûler cette lettre, je vous ordonne de me la remettre : on ne laisse pas traîner son examen de conscience ; et vous sentez bien que si je me mets sur le ton de vomir, comme je l'ai fait ce matin, le sang caillé qui me suffoque, faute de se digérer dans mon estomac, cet horrible aliment une fois expulsé, je suis sur mes pieds.

Adieu ; je suis las d'écrire, et même de penser. Je vais me mettre à végéter, si je puis ; cela vaut mieux pour des blessures que d'écrire, quelque vaguement qu'on laisse aller sa plume. Sachez cependant, mon ami, que je n'ai plus d'autre affaire que

celle de me rétablir. J'ai terminé à ma satisfaction tous les objets de mon voyage. Il n'y a pas à me répondre ; car j'arrêterai maintenant le moins que je pourrai. Puisse-je vous embrasser encore une fois joyeusement !

Le 16 au soir.

Mon bon ami, tant qu'on ne trouve point de poste, et qu'il reste du papier, la lettre n'est point finie. J'ai dormi, et rêvé qu'on m'assassinait. Je me suis réveillé dans une crise mortelle. Mais que c'est une chose agréable que de vomir de gros et longs caillots de sang dans le Danube ! Combien la sueur chaude qui mouillait mon visage glacé est apaisée ! Comme je respire librement ! Forcé d'essuyer mes yeux, dont l'effort a exprimé quelques larmes, comme ma vision est nette ! Les montagnes les plus hérissées sont couvertes de vignes des deux côtés du fleuve. Tout ce que je vois est un tour de force en culture. La pente est si roide, qu'il a fallu tailler les montages en escalier, et flanquer chaque gradin d'un petit mur, pour empêcher l'éboulement des terres. C'est le travail de l'homme qui boira le vin ; mais la vigne, qui ne boira rien, si vous voyiez comme elle suce de toute sa force le suc pierreux et vitriolique des rochers presque nus sur lesquels elle s'accroche, vous diriez comme moi : Chacun fait ici de son mieux. Dans ce lieu même, le fleuve est si serré qu'il bouillonne ; et le flot me rappelle en petit noir passage de Boulogne à Douvres, où nous fûmes si malades. Je l'étais pourtant moins qu'aujourd'hui, quoique je souffrisse davantage : mais j'ai bonne espérance. Tous ces vomissements vident le sac, et la succession d'une souffrance aiguë à un soulagement parfait n'est point le pire état que doive craindre un ressuscité, il est même raisonnable de faire encore aller le bien pour le mal : d'ailleurs je cours au-devant du soulagement. Encore vingt-cinq lieues d'Allemagne, c'est-à-dire trente-sept de France, et je serai dans un bon lit à Vienne, où je vais faire le monsieur au moins huit bons jours avant de me remettre en route. Comme j'y trouverai des médecins, j'y trouverai probablement des saignées : c'est là le premier point de leur science.

Je sens bien que j'approche d'une grande capitale : la culture, la navigation, les chapelles, les forts, tout m'annonce que nous arrivons. Les hommes augmentent à vue d'œil ; ils vont se presser, et enfin seront accumulés au terme de mon voyage : c'est au terme de mon éloignement que je veux dire ; car j'aurai bien quatre cents lieues à faire pour revenir embrasser mes chers

amis, à qui j'espère que vous ferez part des nouvelles que je vous donne. Ne pouvant écrire à tout le monde à la fois, j'adresserai tantôt à l'un, tantôt à l'autre, ce que je pourrai rédiger ; et il faut bien que tout cela fasse un corps entre vos mains, car pour moi je ne recommencerai pas à celui-ci ce que j'aurai dit à celui-là. Tant que j'ai eu la tête pleine d'affaires, au diable l'instant que j'avais pour écrire ; mais depuis que tout est fini, je redeviens moi-même, et je radote volontiers. Bonjour, cher ami : voilà mon cœur qui s'engage de nouveau ; tant mieux, je vomirai. Sans cette vilaine oppression, je ne serais que blessé ; au lieu que je suis malade. Il faut absolument cesser d'écrire.

Du 20, à midi.

Me voilà descendu à Vienne. Je souffre beaucoup, mais c'est moins un étouffement qu'une douleur aigre : je crois que c'est bon signe. Je vais me coucher ; il a bien longtemps que cela ne m'est arrivé.

1. *Actam Nürnberg den 16. August 1774.*

Vormittags um 9 Uhr zeigt der allhiessige Ober Post Amts Officialis Herr von Fezer an, er wäre diesen Morgen in den Gasthof zum roten Hahnen gerufen worden woselbst ein in der Nacht mit Extra Post angekommener französischer Cavalier Nahmens Hr. von Rohnac ihme in Gegenwart des allda logirenden Königl. polnischen Obrist Lieutenant Herrn von Nitsche, und des Gast Wirts Nahmens Conrad Gruber ihme seine an den Kien und in der lincken Hand habende frische Wunden, auch das Blut auf seinem Kleide gezeigt, mit vermelden, dass er solche gestern von Strassen-Räubern bey hellen Tage zwischen 3 und 4 Uhr des Nachmittags ungefehr eine Stunde ausserhalb Neustadt and der Aysch bekommen habe, wovon der hergang folgender massen sich ereignet hätte.

An einen Tannen-Wald wäre er in der Absicht, seine Nothdurft zu verrichten, ausgestiegen, hätte seinem Bedienten befohlen, nur langsam fortzufahren, wäre darauf ein wenig in das Gebüsch gegangen, sogleich aber hätte er einen zu Pferd auf sich zukommen immediate and Ihro Kayserl. Maj. Nachricht davon zu geben, indem gesehen, dessgleichen einen andern zu Fuss kommend wahrgenommen, der erstere wäre starck auf ihn hergeritten, und hätte, sowie er an ihne gekommen, alsogleich mit einem blösen Seiten-Gewehr ihme einen heftigen Stoss recht mörderisch auf die Brust versetzet, zum Glück aber für ihne wäre der Stoss auf seinen an einer goldenen Ketten anhangen gehabtten Orden, oder Portrait gegangen und darauf abgeglitschet, so dass dadurch er die Verwundung an dem Kien und an der Brust eine Contusion bekommen, zu gleicher Zeit hätte er sich gefasset, nach dem Gewehr mit der lincken Hand gegrifen, so ihme der Mörder aber wiederum durch die Hand gezogen, und solche nebst den Fingern dabey starck durchschnitten hätte, hernach



wäre der zu Fuss gewessene Kerl hinter ihn hergekommen, und hätte ihn packen wollen, es ihm aber geglückt, dessen sich zu bemeistern, und zu Boden zu werfen, wornach er sein Sack-Pistol herausgezogen, welches den zu Pferd habe fliehen, und den zu Fuss um Pardon kniefällig bitten gemacht. Der zu Pferd habe im wegreiten Hut und seine Peruque verlohren, unter welcher er seine schwarzen Haare verborgen hatte.

weil nun der Wagen von ihm schon ein Stuck Weegs entfernt gewessen, ihm aber vorgekommen, dass er noch mehrere Leute im Wald gesehen, So hätte er Gott danckend, dass er sich gerettet, diesen Kerl auch davon laufen lassen, und wäre seinem Wagen nachgeeilet. beide Kerl, die er nach allem Augenschein für Juden hielte, hätte er in der übergebenen seiner eigenhändigen Beschreibung auf das natürlichste geschildert \*).

H. Officialis von Fezer meldet ferners, er habe den H. von Rohnac gebetten, mit ihm auf das Ober-Postamt selbst zu gehen, und daselbst seine Aussage zu thun. allein er hätte sich dessen wegen seiner pressanten Reise nacher Wien entschuldiget, zumalen er ohnehin schon allhier bey dem Burgermeister gewessen, und durch die Anzeige daselbsten Zeit versäümet hätte, wäre auch sogleich wiederum abgefahren, nachdeme er seine Adresse, welche lautet : Mr. de Ronac, Gentilhomme françois à Vienne à la Poste restante zurück gelassen habe, endiget somit seine Anzeige. Wurde hierauf beschlossen, sogleich zu näherer Untersuchung dieses Vorfalls den Herrn Post-Officialen Hüttel nach Neustatt und Langenfeld abzuschicken und zugleich bey allen Aemtern die Beschreibung der zweyen Raubern bekannt zu machen, auch um streifen nach selbigen zu requiriren, so auch sogleich bewerkstelliget worden, von H. Officiali von Fezer aber die Unterschrift dieses Protocollis in vim Testimonii verlangt, zu gleichen Ende auch Eingangs erwehnten H. Obrist Lieutenant von Nitsche und dem Gastwirt Gruber in rothen Hahnen vorgeleget, solches somit für dies mal geschlossen. Actum ut supra.

Kaysrl. Reichs Ober Postamt.

Daas vorstehend ad Protocollum genommene Erzhlung des Hr. von Rohnac nach allen seinen Umständen aus seinem eigenen Mund geschehen und von uns gehöret, auch sein Blessuren, nicht weniger der Riz auf dem Orden oder Portrait, worauf der Dolch abgewichen, von uns gesehen worden seyen, das bezeugen wir hiemit durch unsere eigenhändige Unterschrift.

Nürnberg, den 15. August 1774.

Carl von Fezer,  
Kaysl. Reichs Post Amts Official.  
Joh : Rud : Reichsfreih : von Nitskiz,  
Obrist Lieutenant.  
Conrnd Gruber, Weinhändler  
und Gastgeber zum rothen Hahnen.

## 2. Pro Memoria.

In der Nacht zwischen d. 14. und 15. Curr. kame hier ein sich angebender französischer Edelmann Nahmens de Ronac an, welcher in dem Gasthof zum rothen Hahnen, wo er über Nacht geblieben, erzehlet, dass er eine Stund ausserhalb Neustadt an der Aisch d. 14.

Nachmittags zwischen 3 und 4 Uhr von Strassen Räufern angegriffen worden wäre, wovon er unterwegs doch nirgendwo was angezeigt, allhier aber zu dem Ende sich zu dem Burgermeister verfügt hat.

Es würde dem Ober Post Amt vielleicht Selbsten unangezeigt geblieben seyn, wann nicht jemand in dem Gasthof zum rothen Hahnen von selbst nach dem Post-Officiali Herrn von Fezer geschicket hätte, um die erzehlung des Hn. von Ronac anzuhören. Welcher gestalten solche erzehlung gefallen seyn solle, hat der H. von Fezer gleich rapportiret, und ist wie die Abschrift Beylage sub litt. A. lautet, unverzüglich ad protocollum genommen, auch mit zeugschafft bescheiniget worden.

Dieser dem Franckfurter Postwagen Raub vom 4. hujus so geschwind, und auf eine so freche arth nachfolgende Vorfall, wobey die Sicherheit dieser Haupt Post Route gar zu sehr violiret wäre, hat eine genauere Untersuchung vermüssiget, um theils die Umstände besser zu erfahren, alss auch die erforderliche Maasnehmungen gegen ein so äusserst nachtheiliges Uebel zu befassen.

Der zu dem Ende auf die Route mit der von Ronacischen Beschreibung der Räuber sogleich abgeordnete Postofficialis Herr Huttel hat gleich am anderen Tag aus Neustadt von deme vorläufige Nachricht ertheillet, was das dortselbsten auf die Anzeige des retour gegangenen Postillon Bey Amt verfasste und sub litt. B. in Abschrift beyliegende Protocollum enthalter, und wie man ebenfalls vorläufig schon weiss, hat sich der von dem abgeordneten Hr. Officiali Huttel in Langenfeld ad Protocollum vernommene Postillon auf eine mit diesem Neustädter Protocoll übereinstimmende Arth geäusseret.

Inzwischen ist auch noch ein Schreiben von dem Chevalier de Ronac aus Regensburg an den Officialen H. von Fezer hier eingetroffen, wovon sub litt. C. die Abschrift mitfolget.

Dieses Schreiben wiederhohlet die Angabe des Angriffes, ist aber in ein so anderen Umständen von demjenigen abweichend, was nach der von Fezerischen mit Zeugen bewährten Anzeige in dem Protocollo sub Litt. A. enthalten ist, und viele über dieses Schreiben anzustellende Betrachtungen wegen Aufschneidung des Hossen-Bandes, und wann alles noch für wahr anzunehmen, wegen nicht mitwegnahme des dem Räuber doch abgenommen haben sollenden Hirschfängers, und wegen nicht Tödtung, oder nicht Verwundung des Räubers, und was derley seltsamkeiten dabey mehr sind, alle derley betrachtungen verursachen bey nahe, dass man den Zweifel über die richtigkeit der Geschichte beytreten muss, so wenig man sonst sich entschliessen kann, dem Ansehen des Hn. von Ronac (der in Wien bey Kayserl. Majestaeten Geschäften zu haben, und daher sehr zu pressiren, auch dass er seinen Zufall allerhöchsten Orthen gleich Selbsten mündlich in Wien Anbringen werde, vorgegeben) zu nahe zu treten. Die Geschichte des Räuberischen Angriffes ist bereits Landkundig, desgleichen wird auch das, was der Postillon ausgesaget, bekannt.

Im Fall der wahrheit muss der H. von Ronac verschiedene zweifelhaffte Umstände noch erleutern, denn daran lieget die Sicherheit der Strasse und der Post, sowie auch die Ehre dieses Herrn selbst. Im Fall der unwahrheit, an derer entdeckung nicht weniger gelegen, muss solche ebenfalls auf eine schickliche Arth

bekannt gemacht werden, damit der bösse Ruf, in welchen die Route durch die Ronacische Geschichte noch mehr als durch den Postwagen Raub versezet worden, wiederum zerstreuet werde. Damit nun eines oder das andere geschehen möge, ohnermangle gehorsamst, die einleitung dazu dem hohen Gutfinden, und der klugen Einsicht des Herrn General Intendanten Freyherrn von Lilien Gnaden unterthänig anheim zu stellen.

Nürnberg, den 18. August 1774.

Carl Valentin Wels.

### 286. *A l'Impératrice*

Vienne, ce 20 aoust, 1774 <sup>1</sup>.

Adresse :

Pour Sa Majesté l'Impératrice Reine, exclusivement à toute autre personne, et que Sa Majesté est suppliée de vouloir bien lire seule.

Madame !

Je supplie Votre Majesté de croire que je lui donne la plus haute preuve de mon respect, mesme en manquant à la formule respectueuse d'employer de grands intermédiaires pour arriver jusqu'à Elle.

Du fond occidental de l'Europe j'ai couru nuit et jour pour venir communiquer a Votre Majesté des choses qui interessent votre bonheur, votre repos, et qui, j'ose le dire, vous touchent jusqu'au fond du cœur, Madame.

Votre Majesté peut juger combien le secrèt est important ici, par l'irrégularité mesme de ma démarche auprès d'Elle, mais Votre Majesté jugera bien mieux encore combien il est interessant de ne pas perdre un instant pour m'entendre, lorsqu'Elle saura que, quoique j'aye été lâchement attaqué par des brigands auprès de Nuremberg, outrageusement blessé par eux et souffrant horriblement ; je ne me suis pas arrêté une minute, et que je n'ai pris le Danube pour descendre a Vienne, que lorsque l'excès des douleurs m'a mis hors d'état de soutenir le cahotement de la poste dans ma chaise.

Si Votre Majesté prenait par hasard cette lettre d'un inconnu pour le délire d'un homme blessé que la fièvre travaille ; je la supplie en grace, beaucoup plus pour son propre interèt que pour le mien, de m'envoyer promptement quelqu'un qui soit honoré de sa plus intime confiance. Je ne m'ouvrirai pas a lui, parce que je

ne dois le faire qu'à Votre Majesté seule, mais je lui en dirai assés pour me faire obtenir de vous, Madame, une audience particuliere et secrète, dont ni vos Ministres ni notre Ambassadeur ne doivent avoir aucune connaissance.

Que Votre Majesté ne s'offense pas si j'ose la supplier de donner a la personne qu'Elle m'enverra un billet d'Elle et signé, conçu a peu près en ces termes : *M. de Ronac peut s'expliquer librement en la personne qui lui remettra ce billet : Elle est honorée de ma confiance* <sup>2</sup>.

Cette précaution est nécessaire pour que je sois assuré que ma lettre n'est pas tombée en d'autres mains que celles de Votre Majesté Impériale.

En attendant vos ordres aux trois coureurs, place Saint-Michel, près le palais a Vienne, je suis avec le plus respectueux dévouement,

de Votre Majesté Impériale  
Madame  
le très humble et très obéissant serviteur  
DE RONAC

1. Beaumarchais s'est présenté au château de Schoenbrunn et a demandé une entrevue avec l'impératrice Marie-Thérèse. Sa demande ayant été refusée, il présenta cette lettre au Baron de Neny, secrétaire de l'impératrice, en soulignant l'aspect clandestin de sa mission. Neny, méfiant, transmet la demande avec le commentaire suivant : « Je ne comprends rien, Sacrée Majesté, à cette aventure ; mais ce Raunac m'a paru homme de mise et il a tant insisté sur ce que je présente son billet à Votre Majesté qu'à la fin j'ai craint de manquer en résistant davantage. » (Lettre du 21 août 1774, Vienne, Haus-Hof- und Staatsarchiv, Staatsabteilung Frankreieh, Varia, 36 ff. 5-6.)

2. L'impératrice répond, le 21 août 1774 : « M. de Ronac peut s'expliquer librement avec la personne qui remettra ce billet, elle a toute ma confiance, Marie-Thérèse. »

### 287. *Au comte de Seilern* <sup>1</sup>

Vienne ce 21 aoust 1774.

Recevés mes actions de grâce, Monsieur. Ce ne seront point les dernieres que je me permettrai de vous offrir avant mon depart de Vienne. Je vis bien hier a la secheresse de votre premiere reception, que vous preniés une très fausse idée de la nature de ma demande : Mais c'est d'après cette mesme opinion, que je vous fais les plus sincerés remercimens de la complaisance que

vous avés bien voulu avoir de vous charger de ma commission.

J'ai été fort incommodé toute la nuit, d'une espece de vomissement de sang qui me prend deux ou trois fois le jour, après un grand etouffement, depuis mon accident a Neuchstat ou Airchtad ; de sorte que je ne mettrai pas le pied a la porte de ma chambre jusqu'a ce que j'aye reçu les ordres de L'imperatrice.

J'ai l'honneur d'être avec la plus haute consideration Monsieur Votre tres humble et tres obeissant serviteur.

DE RONAC.

1. Seilern (Christian-Auguste comte de), fut ambassadeur impérial, représentant de la cour de Vienne en Grande-Bretagne depuis la fin de la guerre de Sept ans jusqu'en novembre 1769. Il devint ministre de Marie-Thérèse d'Autriche.

### **288. Au comte de Seilern**

Vienne, le 21 aoust 1774.

M. de Ronac qui s'est trouvé excessivement incommodé toute la nuit d'une espèce de crachement de sang qui le prend assez souvent depuis l'accident qui lui est arrivé auprès de Nuremberg, n'est pas habillé en ce moment. Il prie Monsieur le Comte de Saller de vouloir bien l'excuser s'il ne se rend pas sur le champ à ses ordres. Il aura cet honneur aussitôt qu'il sera en état de sortir, ce qui ne peut faire d'autre retard que d'une heure au plus. M. de Ronac a l'honneur de présenter son respectueux hommage à Monsieur le Comte.

### **289. Au comte de Seilern**

Vienne ce 22 aoust 1774.

Monsieur le comte,

En écrivant sur un sujet aussi interessant, je sens que les reflexions abondent dans ma teste et s'accumulent sous ma plume, de sorte qu'au lieu d'une simple lettre, si le tems me permettoit de copier pour l'imperatrice tout ce que je viens de jeter sur le papier, je lui adresserais un volume. Il est près de trois heures, je pense que le plus sage a moi est d'aller a Schonbrunn

et d'y attendre encore une fois vos ordres et ceux de l'imperatrice. Je lui lirai tout ce qu'il m'est impossible de copier. Je répondrai aux objections, s'il en existe que je n'aye pas prévues, et je serai en même tems a portée de pouvoir indiquer a Sa Majesté sous quelle forme l'ordre secret qu'il est important d'envoyer très promptement à Nuremberg et à Schuavacht doit être fait.

Je supplie Votre Excellence de me faire dire seulement si Elle approuve mon idée qui, si elle n'est pas la meilleure, est au moins celle que me fait marcher avec le plus de célérité dans une affaire où ce qu'il y a de plus précieux est de gagner sur le tems.

Je suis avec le plus profond respect

de Votre Excellence

Monsieur le comte

Votre très humble et très obéissant serviteur,

DE RONAC.

Je prendrais bien le parti d'envoyer mon griffonage a Votre Excellence, mais je puis lui assurer qu'Elle n'en déchiffrerait pas un mot. Quand les idées me pressent, à peine me donnai-je le tems de former mon caractère qui alors est absolument inlisible.

A Son Excellence Monsieur le comte de Saller <sup>1</sup>.

1. Le 22 août, tard dans l'après-midi, Beaumarchais sera reçu par l'Impératrice, en compagnie du comte de Seilern, pendant environ quarante-cinq minutes. Elle se méfiera de toute l'histoire qu'il racontera et le qualifiera d' « intrigant ». Sa fille, Marie-Antoinette, lui écrira à propos de ce voyageur mystérieux : « Le roi regarde cet homme comme un fou, malgré son esprit, et je crois qu'il a raison. » (Lettre du 16 novembre 1774, publiée dans A. d'Arnoth et A. Geffroy, *Marie-Antoinette correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenta* (Paris, Firmin-Didot, 1875), II, 254.)

## 290. Au baron de Neny

[Vienne, 22 août 1774] <sup>1</sup>

J'ignore Monsieur le comte pour quel crime je suis arrêté je e soumets en regrettant infiniment que vous ne m'ayés pas mis a portée de vous donner, par la plus legera demande de votre part, des eclaircissemens qui auraient epargné cette rigueur

je vous assure fort inutile et que sa majesté regrettera bien d'avoir ordonné.

1. Ce billet n'est pas daté, mais nous lisons dans les Oesterreichisches Staatsarchiv la notation : « Réponse de M. de Ronac/Beaumarchais : au baron de Neny et au billet que celui-ci lui écrivit par ordre de l'Impératrice. Vienne 21 août 1774. » Donc, nous présumons que la réponse date du lendemain, le 22 août 1774.

### 291. A Sa Majesté l'Impératrice Reine

De Vienne ce 23 aoust 1774.

Madame !

Votre Majesté n'ayant pas desaprouvé hier la respectueuse liberté avec laquelle j'ai osé discuter en Sa presence les interets sacrés de la Reine Sa Fille, j'espère qu'Elle ne trouvera pas mauvais que je lui presente aujourd'hui le résumé de quelques réflexions, capables de la déterminer à me laisser agir, dans cette occasion delicate, selon ma prudence et mes lumieres.

Pour mettre un peu de méthode dans ce résumé, je vais reduire toute l'affaire a deux questions uniques.

Première question. Est ce bien ou mal servir le Roi Mon Maître, que de lui dissimuler les horreurs, que des méchants se sont permis d'imprimer sur la Reine Sa femme ?

Seconde question. Dans le cas ou l'on mutilerait le libelle qui les contient, sur qui portera tout *le risque* de cette respectueuse audace ? Telles sont les deux questions sur lesquelles va oser raisonner devant Votre Majesté, un serviteur très zélé du Roi et de la Reine de France, ses Seigneurs et Maitres.

Si mes precautions pour arreter la publication d'un infame libelle<sup>1</sup>, avaient été mal prises : si elles étaient insuffisantes ; et si l'on pouvait craindre aujourd'hui que ce libelle venant apparaître inopinément, n'allat porter au Roi de funestes lumieres sur les choses qu'il paraît prudent de lui cacher. Il est certain qu'il pourrait être justement offensé d'être le seul qui eut mal connu une horreur qui le touche d'aussi près, pendant que toute l'Europe en serait inondée. Alors sans doute la dissimulation n'aurait été qu'un ménagement puéril, et ce Prince devrait s'irriter qu'on eut osé le traiter moins en homme qu'en enfant.

Mais lorsque je pose pour la baze de ma résolution que jamais un feuillet de ce libelle ne verra le jour : lorsque j'ai cru en être

assés certain pour en répondre sur ma teste au Roi dans mes dernières dépeches : n'est-ce pas une exactitude bien indiscrete et bien cruelle que d'aller percer le cœur de ce jeune Prince, en faisant connaître à lui Seul un libelle à jamais ignorable dans lequel ce qu'il a de plus cher au monde est calomnieusement accusé ?

N'est-ce pas donner nous même aux auteurs de cet indigne ouvrage tout l'avantage qu'ils espéraient en tirer ? Une réflexion très judicieuse ; c'est que, s'ils ont désiré qu'il parvint au Roi et devint ensuite public par la voie de l'impression, aucun d'eux ne s'est apparemment trouvé assés audacieux pour aller dire en face à ce Prince, ce qu'ils cherchent à lui insinuer basement par la voie d'un libelle anonyme. Et s'ils en ont fait tirer autant de milliers d'exemplaires pour les répandre par toute l'Europe ; on voit bien qu'ils ont espéré qu'un pareil éclat forcerait le Roi à prendre un parti, sur lequel il aurait peut-être hésité si l'outrage eut été moins public. Et dans ce cas, à quelques personnes que le Roi demandat conseil, ils ont encore espéré qu'il s'adresserait à quelques uns des gens intéressés à lui insinuer que, si la Reine ne peut pas rigoureusement être regardée sur cette accusation comme coupable encore, il est certain que les précautions indiquées par l'auteur sont au moins très bonnes pour empêcher qu'elle ne puisse jamais le devenir. Et alors, Madame, n'auraient-ils pas gagné tout ce qu'il desirent ? Car il n'y a pas moyen de s'y tromper ; le but qu'ils se proposent est d'inspirer de la méfiance au Roi sur la sagesse de la Reine et sur l'ambition qu'on lui prête de vouloir le gouverner, afin de s'emparer du pouvoir, en éloignant ce Prince de Sa femme et lui faisant porter ailleurs une tendresse et une confiance qui lui sont dues à tant de titres.

Faire parvenir au Roi cet ouvrage est donc bien certainement le premier but des auteurs de cette noire intrigue. Le publier ensuite est leur second désir, mais absolument subordonné au premier et ajouté seulement pour en avancer le succès.

En m'assurant par les soins les plus exacts que jamais l'ouvrage ne verra le jour, j'ai déjà remédié au second mal que ce libelle devait produire. Mais c'est n'avoir gagné que la moindre partie, si je suis condamné à remettre moi même au Roi un exemplaire du libelle. La Reine aurait donc reçu ce coup affreux par moi ! Elle pourrait me reprocher toute Sa vie d'avoir été l'instrument des chagrins qu'elle éprouverait ! Et moi malheureux ! après avoir travaillé pendant trois mois, jour et nuit, pour arrêter dans sa source un mal horrible, après avoir couru



le plus grand danger de perdre la vie pour sauver des peines à ma très respectée Souveraine : il se trouverait à la fin que j'aurais été moi même le Minisire de l'infemale mechanceté qui poursuit cette Princesse, en faisant lire au Roi, contre toute prudence, cet amas artificieux de griefs aussi faux qu'outrageux !

Non, Madame ; tout considéré je ne porterai point au Roi cet infame libelle. Ce serait bien mal reconnaître la confiance dont ce Prince m'honore, que d'aller troubler son repos, ruiner la paix de son ame et peut être l'armer d'une injuste méfiance contre la plus respectable des princesses, contre mon august bienfaitrice. En pareille occasion j'osai bien refuser au feu Roi de satisfaire sa curiosité ; cependant il avait plus de soixante ans, cependant il ne s'agissait que de Sa maitresse et non d'une Reine et non de Sa femme, et j'aurais persisté dans mes refus avec fermeté, s'il ne m'eut pas fait assurer positivement que pourvu que je ne disse a personne qu'il avait vu le libelle, je pouvais le lui montrer sans crainte qu'il s'en affectat : ayant, disait-il, passé toute sa vie à mépriser de pareilles offenses.

Mais Madame, tout le sang froid d'un Prince aussi expérimenté faut-il l'attendre d'un jeune homme dans le feu de l'age et outragé pour la premiere fois de sa vie dans ce qu'il a de plus cher au monde ?

Non, je le repète avec une courageuse liberté, et je parle moins ici à une Impératrice qu'à une mere sensible et justement allarmée sur les maux qui menacent Sa fille. Non, il y a trop de risques à mettre sous les yeux d'un jeune Roi un ouvrage aussi dangereux, pour qu'on ne préfère pas tout le péril qui peut resulter de lui dissimuler le contenu de ce libelle dans ce qui a rapport a la Reine seulement.

Mais quel est ce peril et qui menace-t-il uniquement ? C'est ce que je vais tacher d'éclaircir, Madame, en examinant la seconde question que j'ai posée.

2<sup>e</sup> question

Dans le cas où l'on mutillera ce libelle, sur qui porteront les risques de cette respectueuse audace ?

Madame, ils porteront sur moi, sur moi seul, je le sens. Mais je le sens avec beaucoup moins de frayeur que je n'aperçois tous les maux qui peuvent accabler la plus respectable des Princesse, si je remets au Roi le libelle tel qu'il est.

Il y a deux voies ouvertes pour soustraire la Reine a ce danger.

La première est un moyen extrême et qui ne pourrait être adopté par un homme sage qu'à la dernière extrémité. Ce serait de ne rien porter au Roi, et de supposer que dans le combat

contre les brigands de la forest de Neuschtat et moi, ils m'ont volé avec mon portefeuille dans ma poche l'exemplaire que je lui destinais. Mais outre que c'est un mensonge qui me répugne horriblement, il ferait naître dans l'âme du Roi une juste inquiétude que cet exemplaire volé ne produisit bientôt une nouvelle édition de l'ouvrage, ce qui lui ferait réduire à rien le fruit du service que j'ai dû lui rendre : et puis en rendant compte au Roi du contenu de ce livre, il n'en faudrait pas moins, en suivant mon principe, que j'employasse la mesme dissimulation que je propose sur les objets qui regardent la Reine. Et cette dissimulation pourrait être aisément suspectée et me faire regarder par le Roi comme un serviteur maladroit et peut être infidèle dans ses rapports.

Le second moyen et sans contredit le plus sage est de faire imprimer promptement un exemplaire de ce libelle, dans lequel on supprimera tous les traits outrageans qui portent sur la Reine.

Je supplie Votre Majesté d'observer avec moi que, quand mesme le Roi, tourmenté par la lecture de cet ouvrage tronqué, irait le montrer a quelqu'un des gens qui ont contribué a le faire faire, il n'y en a pas un seul qui osat lui dire que ce n'est pas le véritable libelle et que la Reine était bien autrement outragée dans l'autre. Ce serait avouer qu'on a eu connaissance du manuscrit et qu'on a participé à sa publication : ce qu'ils se garderont bien de faire. Car s'ils étaient assés audacieux pour hasarder un tel propos, ils n'auraient pas pris la voie du libelle anonyme pour outrager et decrier la Princesse a qui ils veulent oter la confiance du Roi. Dans leur noire politique iis ont donc eu la volonté de rester cachés ; c'est sur quoi je fonde ma securité : et j'ose bien assurer qu'il n'y a pas un seul homme, quel qu'il soit, qui portat l'effronterie au point de laisser soupçonner au Roi qu'il a participé à cette infamie. Je supplie Votre Majesté d'observer que cette réflexion est du plus grand poids.

D'ailleurs je suppose qu'ils parvinssent a faire connaitre au Roi qu'il n'a pas le libelle tel qu'ils ont voulu le publier. N'est-il pas alors tout aussi naturel de supposer que l'infidélité exercée sur le texte du manuscrit, vient de la part de celui qu'ils ont chargé de le faire imprimer, que de celle de la personne que le Roi a employée pour en opérer la suppression. Et j'avoue que je ne croirais point mon honneur blessé ni ma délicatesse offensée, si j'étais obligé de rejeter sur un autre un menagement dont je ne manquerais pas mesme de lui envier l'honneur de l'idée en l'en laissant accuser.

Mais je vais plus loin. Je mets en fait que le Roi, par quelque moyen que ce fut, put être instruit que j'ai pris la respectueuse liberté de ménager Sa sensibilité, en supprimant de grossières horreurs imprimées contre la Reine Sa femme. Dans ce cas la même, je supplie Votre Majesté Impériale de croire que j'ai dans le cœur un courage assez ferme pour m'honorer publiquement d'avoir usé de ce judicieux ménagement. Et dut une disgrâce éclatante suivre un pareil aveu : si j'ai pu épargner à la Reine quelques chagrins, je ne croirai pas avoir trop acheté ce bonheur par tout ce qu'on peut me faire envisager de plus redoutable.

Que peut-il m'arriver de plus affreux que ce que j'ai déjà éprouvé pour remplir cet objet ? N'est-ce pas en m'enfonçant dans le bois de Neuschat pour achever au péril de ma vie les derniers exemplaires échappés à ma vigilance de ce livre qui outrage la Reine, que j'ai été poignardé par des scélérats ? Je n'y suis pas péri. Un miracle m'y a sauvé la vie, et j'y ai recouvré tous les débris de l'ouvrage dont je poursuivais l'infidèle éditeur.

Cette protection déclarée du ciel m'assure que ma conduite en toute cette affaire lui est agréable. Et à quelque peine que la rigueur outrée du Roi me condamne pour avoir assuré par ma prudence son bonheur et celui de la Reine, je la souffrirais avec résignation, peut être même avec joie aussi longtemps que ma conscience me rendrait témoignage qu'ayant reçu carte blanche de mon Roi pour le servir de mon mieux, j'ai pu, sans offenser mon honneur, mon devoir et la soumission que je lui ai vouée, lui dérober des choses qui pouvaient troubler une union qui fait secher de dépit les méchants qui veulent s'emparer de l'autorité en calomniant la sagesse, la vertu, la beauté sur le Trône, et toutes les grâces enchanteuses que la France adore dans la plus aimée des Souveraines.

Après avoir éclairci, par un sage examen, les deux questions que j'avais posées, il est juste maintenant de peser les considérations qui pourraient empêcher une Mère de se prêter à des vœux que Sa tendresse pour la Reine sa fille lui fait certainement approuver.

Par la démarche que j'ai faite auprès de Votre Majesté Impériale, Madame, vous pourriez supposer que mon incertitude et ma faiblesse cherchent à s'étayer dans un point aussi hasardeux de toute l'autorité que doit avoir ici l'avis d'une mère de votre rang et de votre prudence reconnue. Je n'ai pas dû espérer non plus que Votre Majesté accordât à un inconnu, quelque zèle qu'il

montrat, une confiance assés grande pour la determiner a guider la conduite qu'il doit tenir par un ordre précis qui pourrait la commettre un jour avec le Roi son gendre.

Voila, si je ne me trompe, les idées qui ont pu se presenter à Votre Majesté. C'est à moi de lever ces scrupules.

1° J'ose avancer, Madame, sans craindre d'être dementi par personne, que je suis honoré de l'estime de toute la Nation française a titre d'homme d'honneur également ferme et courageux. C'est a ce titre mesme que le Roi m'a honoré d'une confiance qu'il cherchait a bien placer.

2° Je ne demande point d'ordres positifs à Votre Majesté relativement aux choses que ma reconnaissance pour la Reine Votre fille m'inspire. Je prens tout sur moi. Je me charge seul de tout le danger de l'événement. Je supplie seulement Votre Majesté de fermer les yeux sur la réimpression secrette d'un seul exemplaire du libelle que je ne voudrais mutiler que pour prévenir de tres grand maux. Je la supplie de permettre seulement que je trouve dans Sa capitale quelques facilités pour conduire a sa fin une entreprise que je ne tente que pour donner selon ma prudence et mes lumières, la plus grande preuve de respect dont je puisse reconnaitre la confiance du Roi mon maitre. S'il m'en arrive malheur, mon dessein est de ne m'en prévaloir sur personne. J'en veux garder chèrement tout le blame et le mal pour moi seul, heureux si par un zèle aussi pur et mesme encore une fois au peril de ma vie je puis epargner à la Reine ma tres respectée Souveraine tous les chagrins dont ses dangereux ennemis veulent accabler Sa jeunesse.

Il ne me reste plus qu'a supplier Votre Majesté de ne pas laisser perdre un moment davantage : car l'entier succès depend autant ici d'une grande célérité que du zèle ardent avec lequel j'ose l'entreprendre.

Je suis avec le plus profond respect

De Votre Majesté impériale

Madame

le très humble et très obéissant serviteur

CARON DE BEAUMARCHAIS

voyageant sous le nom de Ronac

1. Quand l'ambassadeur autrichien suggéra à M. de Sartines que Beaumarchais pouvait être l'auteur de ce libelle, le Lieutenant de Police répondit que Beaumarchais était léger, inconséquent mais incapable d'une action malhonnête. (Cité par Arnould, p. 65 n.)

292. *Au comte de Seilern*

24 aoust 1774

Monsieur le comte,

La premiere reflexion que je fais sur le bizarre accident qui m'arrive est que Sa Majesté imperiale veut avoir quelques eclaircissement sur mon compte et savoir si je suis vraiment l'homme chargé d'une mission secrette de Mon Roi qui voyage sous le nom de Ronac quoiqu'il s'appelle Caron de Beaumarchais ; car si ce n'est pas cela, j'avoue que ma raison est en défaut et que je n'y entens rien du tout. Quelque soit la rigueur de ce procedé, il faut bien que je m'y soumète, et c'est en partant de l'idée que je me forme de ma détention<sup>1</sup> que je vais raisonner avec vous, Monsieur le comte, puisque la confiance de l'imperatrice Reine m'a paru sans bornes pour Votre Excelence. Ou je suis M. de Beaumarchais ou je suis un fourbe, qui par quelques vues secrettes, ai pris un nom et une mission qui appartenaiet a un autre. Si je ne suis pas réèlement ce que je dis etre, quelques prévoyances de plus ne peuvent être d'un tel embarras qu'on doive se faire une peine de les avoir. Mais si je suis M. de Beaumarchais, je dois oublier le traitement que j'éprouve, et ne pas perdre de vue un instant mon affaire, car je suis chargé d'intérêts biens précieux. Le plus pressant de tous est que Sa Majesté veuille bien envoyer un ordre secret aux Magistrats de *Nuremberg* et d'une autre ville qui n'en est qu'a une lieue, route d'Ausbourg, dont le nom, difficile à retenir, s'est échappé de ma memoire, et est écrit sur un de mes portefeuilles que vous avés. Mais l'indication de cette ville, qui m'importe a moi, c'est qu'il y a, dit-on, beaucoup d'imprimeurs, et c'est dans une de ces deux villes, que le nommé *Guillaume Angelucci* devait ressusciter par l'impression un infame ouvrage que j'ai été assés heureux de détruire. Si la terreur, que ma vigilance a causée a cet homme, a été moins forte chés lui que le desir de gagner l'argent qu'on lui a promis, et si malgré toutes mes précautions, il lui est resté ou dans la memoire, ou dans quelque depot a moi inconnu, de quoi recommencer son œuvre d'iniquité, cet homme est caché dans quelque imprimerie de l'une de ces deux villes. Je desire-rais donc que sans perdre un seul instant, on envoyat un ordre secret aux Magistrats de faire faire une perquisition exacte dans toutes les imprimeries pour savoir s'il ne s'y imprime point un ouvrage français sous le titre *d'avis important à la branche Espa-*

*notte*, ou la traduction italienne de ce mesme ouvrage. Voilà ce qu'il y a de plus pressé. Le mesme courrier doit être chargé de demander à M. de Lofelos<sup>2</sup>, ou à peu près, bourguemestre de *Nuremberg*, si par bonheur on aurait arrêté aux portes de la ville ou aux environs l'un des hommes dont M. de Ronac, blessé par des voleurs dans le bois de Neuschtat, lui a donné la désignation<sup>3</sup>. Ce n'est pas les voleurs qui m'intéressent ; ils n'échapperont pas a leur sort, mais c'est que j'ai donné le signalement du nommé *Angélucchi* aussi exact que je l'ai pu. J'y ai mesme ajouté le nom qu'il portait en Angleterre d'*Hatkinson*, en priant M. le bourguemestre sitôt que cet homme serait arrêté, d'en donner avis a l'impératrice<sup>4</sup>. Si mon bonheur voulait que cet homme, au lieu de quitter la partie et de s'en retourner en Italie, fut entré et eut été arrêté dans l'une de ces villas, il faudrait le faire transporter a Vienne aussitôt. J'en tirerais peut être le reste des lumieres qui me manquent, pour éclairer la ténébreuse intrigue qui a fait agir cet homme.

Voilà pour un article ; cette lettre est assés longue. Je remets les autres réflexions a une seconde, et il faut bien, Monsieur le comte, que vous essayés le dégoût de me lire, puisque celui de m'entendre ne peut avoir lieu, car ce n'est pas le tout que d'être prisonnier d'Etat, il faut faire ses affaires, et si je ne les ai pas perdu de vue, tout blessé et malade que j'étais, en venait a Vienne, je serais impardonnable de les abandonner, parce qu'il a plu a une autorité superieure de s'assurer de ma personne.

Je suis...

1. Il restera en prison pendant trente-et-un jours ou « quarante-quatre mille six cent quarante minutes » comme il dira dans sa lettre au Roi du 15 octobre 1774. Quand, le 25 novembre 1774, il remettra au Roi un mémoire pour récupérer ses frais, il ajoutera : « Pour l'envoi d'une harpe en présent à Mme de Bert à Vienne, chés laquelle j'ai été malade et soigné pendant trente jours que j'ai été gardé chés elle par les grenadiers ..... 40 [guinées]. » (*Catalogue*, 243.)

2. Löffelholz.

3. *Actam Nürnberg* 4/7. Sept. 1774.

Conrad Gruber, Burger und Gastwirth zum rothen Hnhnen auf dem Kornmarkt hat auf Befragen und nach geleisteten Handgelübd de veritate dicenda vermeldet : Am 14. vorigen Monats zu Nachts wäre ein französischer Passagier, der sich Mons. de Tronag oder Ronac genennet, in seinen Gasthof gekommen. Er wäre bey dessen Ankunfft nicht zu Hauss gewesen und mit einem anderen Fremden, der bey ihm logiret, um 8 Uhr der kleinern erst nach Hauss gekommen. Da ihm dann gedachter Mons. de Ronac sogleich befraget, wo der Herr Burgermeister wohne und dass er zu demselben gehen müste, auf

seine Vorstellung aber, dass es schon sehr spät seye, hätte er solches bis auf den andern Tag verschoben und ihm in Beyseyn des Herrn Obrist Lieutenants von Nitschky und Herrn Postsecretarii von Fezer erzehlet, dass er ohngefähr eine halbe Stunde über Neustadt an der Aisch aus seinen Wagen, den er mit seinem Bedienten langsam fortfahren lassen, gestiegen und sich in das dortselbstige Gehölz, um sich zu erleichtern, begeben, da es dann geschehen, dass wie er wieder fortgehen wollen, eine Manns-Person, die in Peruque aufgehabt, und der schwarzbraunen Gesichtsfarbe nach, entweder ein Jud oder Italiener gewesen seyn mögte, auf ihn losgekommen, der mit einem Messer ihn auf die Brust einen Stoss versezet, welcher aber auf der anhängend gehaltenen Portrait Capsul abgeklitschet, und ihm dadurch am unter Kinn und Kinnbacken gestreifet. Er hätte sogleich sein englisches Sack-Pistoleet herfürgezogen, und sich damit wehren wollen, es hätte ihm aber solches beym Abdrucken versaget. Wornach er diesem Kerl nach dessen an der Seite gehaltenen Couteau gelanget, welcher ihm aber solchen durch die Hand gezogen und dadurch selbige verschnitten, weswegen er sein zweites Pistoleet genommen, zumaln da noch ein anderer Kerl zu Pferd darzugekommen, wie aber der erstere gemercket, dass er seiner mächtig würde, so hätte er sich auf die Knie geworfen, ihn um Verzeihung, und dass er ihn gehen lassen mögte, gebetten, -welches er denn auch gethan, und ohne weiters beunruhigt zu werden bey seinem Wagen angelanget. Er Deponent habe gesehen, dass Mons. de Ronac von einem zweischneidigen Gewöhr an der Hand laerdit gewesen, er hätte ihm aber die Blessur nicht ganz gezeigt, sondern, die Binde nur etwas weggethan.

Wie er denn auch ein ihm offerirtes Englisches Pflaster nicht von ihm auflegen, oder sich von einem Chirurgo verbinden lassen, sondern nur das Pflaster so angenommen. Die Blessur unter dem Kinn wäre eines Finger lang gewesen, und von dem Kinn über die Kinnbackenlade von der rechten zur linken Seite zu gegangen, und hätte man ganz wohl bemercken können, dass es kein Schnitt, sondern ein Stoss gewesen. An der Portrait-Capsul, welche Mons. de Ronac an einer goldenen Kette auf der Brust hängend gehabt, hätte man auch observiret, wie ein Stoss auf selbige geschehen und darauf abgeklitschet seye.

Mehrgemeldter Mons. de Ronac hätte selbst über diesen Vorgang ein Mémoire niedergeschrieben und ihn, nebst den beeden obgedachten Persohnen vorgelesen. Welches Mémoires dem Kaysl. Reichs-Ober-Postamt übergeben, und auf Verlangen des Ober-Postamts-Directoris, Herrn von Wels, von dem Herrn Obrist-Lieutenant von Nitschky und Herrn Post Secretario von Fezer, dann ihm Deponent unterschrieben und attestiret worden, dass der Inhalt mit der ihnen gemachten Erzählung übereinstimme.

Des andern Tags gegen Mittag wäre der Mons. de Ronac, nachdem er vorher bey dem Herrn Burgermeister von dem Hergang die Anzeige gemacht, wieder abgereiset, und hätte sich selbiger sehr unruhig bezeigt, indeme er sehr früh aufgestanden, und im ganzen Hauss herumgelaufen, so dass er nach seinem Bezeigen zu schliessen, denselben nicht gar zu richtig im Kopf halten könne.

Dass vorstehende Abschrift mit dem Original-Protokoll gleichlautet, bezeugt die

Nürnbergische-Canzley.

4. Durchlauchtig Hochgeborner Reichs-Fürst und Herr,  
Gnädigster Herr !

Euer Hochfürstliche Gnaden haben in einem unterm 29. vorigen Monats anhero erlassenen höchstverehrlichen Schreiben zu verlangen gnädigst geruhet, dass, da Ihre Kayserlich-Königliche Maiestät allergnädigst wünschten, den Grund oder Ungrund des von einem sichermalden in Wien anwesenden französischen Edelmann, Namens de Ronac, beschehenen Angehens, als ob er ohnfern Neustadt an der Aisch von Strassenräubern überfallen worden sey, auch sich hier ein gewisser iüdischer aus Amsterdam flüchtig gewordener Buchdrucker versteckt halten sollte ; dann dass hier, oder in Schwabach, oder in andern hiesigen Gegenden eine gegen die Persohn Sr. allerchristlichsten Mayestät sehr anzügliche Schrift zum Druck befördert werden dürfte, auf eine so viel möglich genaue, und verlässige Art erhoben zu sehen ; Wir alle zu diessem Zweck dienliche Anstalten treffen mögten.

Zur allerunterthänigster Darlegung unserer gegen Sr. Kayserl. Königl. Majestät hegenden allersubmissesten Devotion, und allerschuldigsten Dienst-Eifers haben Wir in Gefolg dieses Uns zugegangenen höchsten Begehrens ohnermangelt, all dasienige vorzukehren, was nur einigermassen sachdienlich geschienen hat.

Es ist von uns nicht allein die Abhörung des hiesigen Gastwirths zum rothen Hahnen Conrad Gruber, bei welchem de Ronac während seines Hierseyns logiret hat, über die solchem von letztern gemachte Erzählung der Umstände des vorgeblichen räuberischen Ueberfalles ad Protocollum (welches allhier sub. Lit A. submissesest angelegt ist), verfügt worden, sondern Wir haben auch bei sämmtlichen sowohl allhie als auf Unserer Universitaet Altdorf wegen dem angeblichen hiesigen Aufenthalte des fremden Buchdruckers genaue Untersuchung anstellen lassen, bey welcher sich jedoch nicht die geringste Spur von einem solchen Menschen veroffenbaret hat. Um aber auch gleiche Untersuchung und Nachfrage in hiesigen Gegenden zu veranlassen, und da zumalen der Fremde gar leicht sich zu Schwabach, wo verschiedene vom Druck der Schmä- und anderer unerlaubter, besonders auch gegen hiesige Stadt gerichteter Schriften lebende Persohnen sich befinden, sich verborgen halten könnte ; so haben Wir ebenfalls den dermalen hier subsistirenden Hochfürstl. Brandenburg-Onolzbach. Craiss-Gesandten und geheimen Rath H. von Knebel hierunter besonders ersucht. Ein gleiches ist von Uns in Ansehung der anderweiten Abhör des Postillon Draz bey der Behörde geschehen, indeme der Draz weder hier in loco noch disseitiger Jurisdiction unterworfen ist. Von beiden wird nunmehr der Erfolg abzuwerten seyn und werden Wir das Uns weiter zukommende oder sonsten diessfalls in Erfahrung bringende, Euer Hochfürstlichen Gnaden ohnverweilt unterthänigst zu berichten ohnverfehlen, wie wir dann auch zu allenfalls dienlichem Gebrauch die von Unserm Burgermeister-Amt niedergeschriebene hiesige Anzeige des de Ronac sub Lit. B.) hier submissesest anfügen. So viel sich schon izt aus der Vergleichung der zu Neustadt an der Aisch ad Protocollum gekom-



menen Anzeige des Postillons mit der hier angebrachten Anzeige, und im Gasthofe erfolgten Erzählungen des de Ronac, dann aus dem schlechten Zusammenhang, und Unwahrscheinlichkeit der Geschichte selbst schliessen lässt, dürfte das Angeben eines räuberischen Ueberfalls wohl eine blosser Erdichtung seyn. Gleich wie Wir Uns übrigens zur Pflicht rechnen, Unsers Orts zur Eruirung der Wahrheit dieser Sache alles mögliche beyzutragen, auch es an weitem Nachforschungen nicht ermangeln lassen werden, also ist Uns höchst erwünscht bey dieser Gelegenheit gegen Euer Hochfürstlichen Gnaden diejenige tiefste Verehrung bezeugen zu können, mit welcher Wir Uns, und Unser hiesiges gemeines Wesen zu beharrlichen höchsten Hulden empfehlen, und stetshin zu verharren die Gnade haben,

Euer Hochfürstlichen Gnaden

unterthänige Burgermeister  
und Rath der Stadt Nürnberg.

Datum, den 10. September 1774.

### 293. *Au comte de Seilern*

Seconde lettre à M. le comte de Seilern depuis que je suis arrêté à Vienne

Ce 24 aoust 1774

Monsieur le comte,

Je continue toujours a raisonner, dans la supposition que la voie de rigueur dont Sa Majesté use envers ma personne, est moins employée contre moi proprement dit, que contre un homme quelconque, qui aurait pris mon nom et ma mission. Cela posé, et faisant abstraction de tout désagrément personel, j'ai l'honneur de prévenir Sa Majesté, que l'exemplaire que mon respect a confié à sa prudence est une chose doublement précieuse, à cause du paraphe qu'il porte à la première page. Ce paraphe ne pourrait être détruit ou déchiré, soit en mettant cet exemplaire dans ma poche ou autrement, sans me faire pour l'avenir perdre un avantage réel. On ne saurait trop porter d'attention a ce que ce premier feuillet se conserve en bon état, car suivant les loix d'Angleterre, lorsqu'on veut attaquer un homme comme libelliste, il faut pouvoir fournir contre lui une preuve *légale* que cet homme a fait la chose dont on l'accuse. Or la plus forte preuve est *l'identité*, et il ny en a pas une plus frappante que le paraphe de cet homme, appliqué sur l'oeuvre qu'on lui reproche. C'est dont pour pouvoir attaquer mon homme en loi, si jamais il travaillait à ressussiter son libelle, que je lui ai fait mettre son paraphe sur un exemplaire qui m'est resté, et dont il se reconnaît coupable en cas que je l'attaque en loi.

Encore tranquille sur ce second objet, je passe a un troisième.

Si je suis M. de Beaumarchais, chargé d'une mission aussi secrète que semée d'épines, Sa Majesté impériale ne peut avoir oublié quels précieux intérêts Elle m'a permis de discuter secrètement en Sa présence. Je ne cache pas a Sa Majesté que je suis bien plus vivement affecté du tort que ma détention peut faire à ces intérêts la, que du très singulier point de politique qui me constitue prisonnier a Vienne. J'ai, M[onsieu]r le comte, dans mes papiers, mille et une maniere de prouver que je suis bien l'homme pour lequel je m'annonce, et si ce n'est que des éclaircissemens que l'on veut, je me serais fait un grand honneur d'assurer la tranquillité de Sa Majesté, sans qu'elle eut besoin d'employer une voie rigoureuse, qui peut porter, par son éclat, le plus grand préjudice aux choses qu'elle desire certainement en sa qualité de mere sensible. J'ai dit hier a votre secretaire, Monsieur Le comte, que le *Roi seul* et mon ami *MM De Sartines* avaient le secret de ma mission. Si Sa Majesté aime mieux recevoir des éclaircissemens de France que de moi, je lui demande qu'elle me permette de lui indiquer comment il faut s'y prendre pour s'éclaircir sur mon compte avec le moins d'éclat possible, car j'en reviens toujours a dire que Sa Majesté impériale finira par regretter amèrement la voie qu'on lui fait employer a mon egard. Et les ménagemens que je désire, portant moins sur moi, qui n'en ai aucun personel a garder, que sur les interêts qui ont été si profondément discutés devant elle avant-hier, je joindrai donc, si Sa Majesté le permèt, une lettre ouverte, que j'écrirai à M. De Sartines, dans le paquet qu'elle enverra a Son Ambassadeur en France. Cette lettre lèvera tous les doutes, mais il faudra que M. Le comte de Mercy <sup>1</sup> voye M. De Sartines et s'éclaircisse sur mon compte en secret, autrement Sa Majesté me mettrait dans le cas d'une justification publique sur ma détention a Vienne, et toute publicité ne peut que faire un grand mal relativement a la suite des intrigues que je suis en train de démeller. Ce que je dis la doit paroître aussi sensé a l'impératrice, que tout ce que j'ai eu l'honneur de lui dire avant-hier, lui a semblé raisonnable, et je jure a Sa Majesté que si je n'étais retenu par des considerations majeures et dont je lui ai expliqué toute l'importance, je me ferais réclamer sur le champ par Notre Ambassadeur, a qui il ne me serait nullement difficile de me faire bien connaitre ; M. l'abbé de Villefonds, son homme de confiance à Paris, m'ayant acheté l'an passé, de la connaissance du prince Louis, ma très belle maison de campagne a Pantin tout auprès de Paris. Je ne puis dissimuler a Votre Excelence que c'est de force et malgré moi que l'on m'a ôté du col la boîte d'or contenant

quelque chose que j'avais juré ne pas abandonner au peril de ma vie. Après ce que j'ai eu l'honneur de dire en votre presence a l'impératrice, je ne puis m'empêcher de trouver qu'on a été bien loin a mon egard sur la rigueur du traitement. Cela mesme qu'on m'a enlevé, etait une sauvegarde qui devait me rendre sacré au milieu d'une nation alliée a la notre par des liens aussi puissans. Quoiqu'il en soit, j'ai écrit sur le papier qui renferme cette boîte que je désirais qu'elle fut remise à l'impératrice, puisque ma protestation sur l'espece de violence qui m'était fait à l'égard de ce dépôt, n'empêchait pas qu'on ne me l'enlevat.

La grande lettre que j'avais minutée en brouillon hier matin, Monsieur Le comte, je l'ai copiée hier l'après midi. En supposant toujours que je suis M. De Beaumarchais chargé de la mission secrète dont Sa Majesté connait l'importance, cette lettre que je destinais a l'impératrice pourrait fort bien malgré ma detention lui etre remise, si elle le jugeait a propos. Sa Majesté y verrait de combien de façons mon zele sait se replier pour remplir digne-ment la mission delicate dont je suis chargé. Je venais de l'achever lorsqu'on m'a enlevé mes papiers, au milieu desquels elle se trouve.

J'assure de nouveau Votre Excelence de mon respectueux hommage.

1. François, comte de Mercy-Argenteau (1727-1794). Ministre d'Autriche à Turin et à St-Pétersbourg, puis ambassadeur à Paris en 1767, il essaya de sauver Marie-Antoinette en 1790. Quand le comte de Mercy questionna M. de Sartines à propos de Beaumarchais, le lieutenant de police mit beaucoup de zèle à protéger son agent. L'impératrice écrivit, le 20 septembre : « M. de Sartines n'a pas soutenu les qualités supérieures et d'honnêteté qu'on lui a attribuées. » (D'Arneth et Geffroy, II, 236.) Kaunitz, le chancelier d'Autriche, écrit le même jour à Mercy : « Je n'ai rien à ajouter à ma lettre d'office, mon cher comte, si ce n'est qu'il me semble qu'à la morale très relâchée de M. de Sartines il s'y joint encore l'intérêt personnel qu'il peut avoir à éviter les reproches très fondés qu'on serait en droit de lui faire, d'avoir donné au Roi, pour l'exécution d'une commission si délicate, un sujet comme M. de Beaumarchais, et que ce pourroit bien être là la principale raison qui l'engage, non seulement à l'excuser, mais à entreprendre même sa défense. Quoiqu'il en soit cependant, quant à nous, il doit nous suffire d'avoir fait dans cette occasion ce que par raison et par attention pour la personne du Roi nous avons dû faire, et je me flatte, moyennant cela, qu'on le sentira là où vous êtes, et au besoin il n'y auroit pas du mal à ce que vous le fassiez sentir à M. de Sartines.

J'attends au reste avec impatience des nouvelles détaillées de votre part sur la situation présente et l'avenir vraisemblable des affaires de là-bas, où tout annonce, à ce qu'il en pareil, un gouvernement pitoyable. »

**294. Au comte de Seilern**

Vienne ce 24 aoust 1774.

Monsieur le comte,

Il faut bien que Votre Excellence excuse toutes mes importunités, mais j'ai le sang dans une telle agitation de l'impatience de me sentir prisonnier, qu'il me semble que je ne puis trop me presser d'écrire en France. Je me suis expliqué si librement devant l'Impératrice et vous sur les objets que ma lettre à M. de Sartines renferme, que je crois ne commettre aucune imprudence en vous envoyant ma lettre toute ouverte<sup>1</sup>. Si l'Impératrice en prend lecture, Sa Majesté concevra sans peine pourquoi je ne parle pas dans cette lettre des ménagemens particuliers que je n'ai confiés qu'à Elle Seule sur ce qui interesse personnellement la Reine Sa fille, et Elle jugera qu'au travers les peines, les contradictions dont je suis écrazé, je ne perds pas de vue la discrétion que mon respect m'impose pour des intérêts aussi sacrés. Si par quelque faute que j'ignore, j'ai mérité d'être arrêté, pour prix de mon zèle, dans les États de l'auguste impératrice, faites moi la grace de m'en instruire que je me justifie. Si ne sagit que de me bien connaître, je vous supplie de ne pas perdre un moment à faire partir cette lettre et surtout d'engager l'impératrice de vouloir bien nommer un commissaire inquisiteur, lequel, en examinant avec moi mes papiers, sera en état de donner à Sa Majesté sur mon compte toute la tranquillité qu'Elle peut désirer.

Je suis avec le plus profond respect  
de Votre Excellence  
Monsieur le Comte

Votre très humble et très obéissant serviteur.

1. Il s'agit de la lettre suivante.

**295. A M. de Sartines**

Vienne ce 24 aoust 1774.

Lorsque je vous ai écrit, Monsieur, de Ratisbonne, ou plutôt de Passau, car c'est de ce dernier lieu que ma lettre est partie, l'horrible mais trop heureux accident qui m'est arrivé à quelques

lieues de Nuremberg, puisque ee suis debout et que la precaution que j'avais eu de suspendre à mon col dans une boîte d'or l'ordre du Roi, crainte de le perdre, m'a sauvé la vie, je vois d'ici que vous avez levé les mains de surprise et que vous avez au moins cru que cet accident laisserait ma mauvaise fortune. Point du tout ; un excès de zele qui devait, selon mes lumières, combler le succès de ma tres désagréable commission, a si mal tourné, qu'au moment que je vous écris, je suis arrêté a Vienne, j'ai huit grenadiers dans mon antichambre et un, bayonette au fusil, dans ma chambre, qui ne me perd pas de vue. Ce bizarre evenement serait bien propre a rendre fou l'homme le plus sage : mais comme je ne me crois pas l'homme le plus sage, je me contente de maudire le désagréable contretems qui m'empêche de donner un peu de repos a ma pauvre teste, de travailler a ma très delabrée santé, et de repartir promptement pour aller rendre compte au Roi du succès entier de mes soins. Si vous etes bien curieux de savoir pourquoi je suis prisonnier d'Etat a Vienne, moi Français, voyageant par ordre et pour le service secret de mon Roi, demandés-le à M. le Comte de Mercy que la Cour de Vienne en aura probablement instruit, car pour moi, je l'ignore.

Tout ce que je sais, c'est que. quand j'ai eu rattrapé assés près de Nuremberg le misérable éditeur du libelle que j'avais detruit, et après lequel je n'avais cessé de courir, comme je vous l'ai mandé, depuis Amsterdam jusqu'a ce que je l'aye joint, malgré la fievre que j'avais dès Cologne ; a l'instant ou, dans la joie d'avoir rattrapé les débris de cet ouvrage échapé a ma vigilance, je venais d'etre assassiné dans la forêt de Neuschat, je me suis promptement rendu a Nuremberg, rendant le sang par la bouche, par la joue, par la main gauche. Mais comme vous savés que rien n'altère mon sangfroid et ne détruit mon courage, j'ai pensé qu'étant dans les Etats de la Mere de notre auguste Reine, je pourrais peut-etre user contre le maudit juif italien qui me donne tant de peines depuis trois mois, d'une force que l'on n'a contre personne dans les païs libres d'Angleterre et de Hollande, et j'ai imaginé que, si par quelque voie que ce fut, je pouvais parvenir à le faire arrêter, alors je ne risquerais rien de confier à l'impératrice que cet homme etait dépositaire de secrets qui interessaient le repos du Roi et le bonheur de la Reine, et mon espoir etait qu'il ne serait pas difficile, ou de l'interroger a Vienne ou de le faire transferer a Paris. En consequence, en donnant a Nuremberg au Magistrat la désignation du lieu et de la maniere dont j'avais été attaqué près de Neuschat, j'ai eu grand soin de donner aussi le signalement exact de mon *Angelucci* en

priant le Magistrat que, si l'on pouvait surtout arreter cet homme, on eut a en donner sur le champ avis a l'Imperatrice. Et sans consulter l'etat affreux de ma santé, lorsque je vous ai eu écrit que tout etait en sûreté, que le Roi pouvait compter que pas un feuillet de l'ouvrage ne verrait le jour, et que j'en repondais sur ma teste. Je suis parti pour Vienne ; Lorsque je n'ai pu soutenir ma chaise, je me suis jeté dans un bateau sur le Danube, et enfin tout en etouffant et en vomissant le sang, je suis arrivé a Vienne, où mon premier soin a été de solliciter très secrètement une audience particuliere de l'imperatrice, dans laquelle j'ai supplié Sa Majesté de vouloir bien envoyer un ordre secret a Nuremberg pour fouiller toutes les maisons d'imprimeries, parce qu'un homme que j'avais eu le bonheur de dépouiller de tout le reste des materiaux d'une infamie qui interessait le bonheur de ses enfans, se croyant encore une fois débarassé de moi, pouvait avoir choisi une retraite dans Nuremberg, quoique je l'eusse bien designé pour qu'on l'arrêtat, s'il y paraissait. L'imperatrice a paru parfaitement entrer dans mes vues, et quoique Sa Majesté doutat, ainsi que moi, que cet homme eût osé après ma rencontre rester dans le país. Elle n'en semblait pas moins disposée a envoyer les ordres les plus précis a Nuremberg. Je vous vois tout prêt a m'accabler de vos obligeans eloges, et j'ose croire que j'en mérite quelques-uns : mais 24 heures après cette audience, lorsque j'allais me faire saigner, on est venu saisir tous mes papiers, m'arrêter, me garder a vue. Sur mon honneur je crois qu'on me prend pour un homme qui s'empare des noms de Ronac et de Beaumarchais pour quelque mauvais dessein. Quoiqu'il en soit, si cette lettre vous parvient, ne tardés pas un moment a prevenir le Roi de ce bisare accident, et faites reclamer bien vite et tirer de prison celui qui vous aime de tout son cœur et qui brulle de vous en aller renouveler l'assurance.

CARON DE BEAUMARCHAIS

voyageant sous le nom de Ronac

Vous entendez que, si je vous écris avec cette liberté, dont je n'userais pas si ma lettre allait par la poste, je suppose qu'on envoie un courrier exprès en france.

296. A M \* \* 1

Ce 25 aoust 1774.

Pour donner à l'imperatrice reine tous les eclaircissemens sur mon nom, mon etat et l'objet de mon voyage que Sa Majesté

désire de moi (si j'ai bien deviné toutefois le motif de ma detention) j'ai prié Son Excellence M. Le comte de *Seitern* de m'envoyer quelqu'un de confiance, à qui je puisse montrer tous mes papiers, et que je puisse convaincre que je suis bien l'homme pour lequel je me suis donné.

Aujourd'hui 25 aoust 1774, M. De *Sonnenfels* vient de la part et mûni d'un pouvoir de Son Excellence, et moi désirant éclaircir tous les nuages, résoudre toutes les objections qu'on pourroit me faire, et surtout désirant ne pas perdre a des choses inutiles un tems extrêmement précieux relativement a l'objèt de mon voyage, j'ai prié M. De *Sonnenfels* de vouloir bien faire apporter ici mon portefeuille avec la clef, qui est celle dont la forme est triangulaire : C'est dans ce portefeuille que nous trouverons beaucoup plus de preuves qu'il n'en faut pour tranquiliser Sa Majesté imperiale, et me faire rendre sur le champ la liberté, sans laquelle l'objet principal de mon voyage se trouverait coupé et peut-etre irréparablement détruit.

Quant a l'objèt de la recherche aussi importante que secrète que j'ai supplié Sa Majesté de faire faire a Nuremberg et a une autre ville toute prochaine, dont le nom m'est échapé ; mais qui est écrit sur mon portefeuille, je ne pourrais que repèter ce que j'ai dit a Sa Majesté, et surtout ce que j'ai écrit avant hier a Son Ex. M. Le comte de *Seilern*, et ce serait multiplier les etres <sup>2</sup> sans nécessité.

J'ai fait prier M. Le comte de *Seilern* de vouloir bien permettre que j'écrivisse a Paris pour mes affaires particulieres une lettre assés pressée et sur des objets qui m'intéressent infiniment a M. Le President de Rondil, mon ami, et qui s'est chargé a mon départ de suivre mes affaires personnelles. J'envoyerais la lettre toute ouverte a Son Ex.

Quant au grand objèt de mon voyage, et sur lequel ma détention est apparemment fondée, je supplie Sa Majesté imperiale de me permettre de lui observer que la politique qui me retient a Vienne, est un peu en défaut, et qu'on fait précisément le contraire de ce qui serait utile a faire.

Si c'est en qualité d'homme suspect que je suis arrêté, il me semble qu'au lieu de perdre un tems bien précieux, on pouvait exiger de moi dès le premier moment tous les éclaircissemens que je n'ai cessé d'offrir depuis que je suis arrêté. On aurait été aussi bien convaincu au bout de deux heures qu'on va l'être au bout de huit jours, que je suis réellement M. De Beaumarchais, que je suis réellement honoré d'une commission secrète, qui exige

autant de célérité que de discretion. Et voici le grand mal qui résulte de me retenir a Vienne. La premiere chose que j'allais faire en arrivant a Paris etait de me faire donner l'ordre le plus secrèt d'examiner a la poste toutes les ecritures des lettres arivant de Venise, de Nuremberg, d'Amsterdam ou de Londres, et mesme d'examiner toutes les ecritures des lettres de Paris, partant pour ces villes : car il est bien certain, que les auteurs d'une intrigue abominable, ne voyant aucun effèt des ordres quils ont donné a leur agent, ou lui écriront dans ces premiers momens, ou recevront de lui les raisons qui l'ont empêché d'exécuter sa commission.

Et c'est la la derniere ressource qui restait a mon zèle pour découvrir la source de ce que je viens de détruire. Mon intention etait encor de prier Sa Majesté de me faire parvenir en france par la voie que j'aurais indiqué le fruit qu'on aurait retiré des recherches secrètes de Nuremberg : car on sent bien que ce premier moment de chaleur passé, les auteurs de l'intrigue se voyant barés et ayant reçu les nouvelles de leur agent, cesseront d'ecrire, dans la crainte de se compromettre. Ainsi le tems que l'on me fait perdre fort inutilement a Vienne, est un mal irréparable, que l'on apporte par une précaution superflue aux interêts de mon maitre. Car quest ce qui intéresse la Reine impératrice aujourdui : D'abord de savoir si je suis bien l'homme pour lequel je me suis donné : Mais comme tout l'annonce, comme les preuves fourmillent, comme je ne cesse de les offrir, et de crier sans cesse, *ne perdés donc pas de tems* en une affaire aussi grave. Il me semble que l'impératrice n'a autre chose a faire en ce moment que de faire bien vérifier mes preuves : et s'il lui reste quelques nuages encore après cet examen, je consens d'etre conduit en france sous sure garde. Pourvu que j'y sois bien vite, il importe peu a mon amour propre de quelle façon l'on m'y ramène. Je ne suis occupé que de l'objèt de ma mission, et j'ose assurer Sa Majesté que la route longue et herissée de formes qu'on employe a mon egard, fait cent fois plus de mal aux interêts que Sa Majesté doit servir, que tout ce quelle pourrait apprendre par cette voie ne peut lui etre utile.

Tout ceci est assés mal dicté : mais j'écris rapidement, et pourvu que je me fasse bien concevoir, je suis content.

En deux mots, éclaircissés-vous si je suis Mr. de Beaumarchais, et renvoyés-moi bien vite ou mon devoir m'apelle : ou faites-moi conduire en france pieds et poingts liés bien ferme. C'est faire le thème de toutes les façons possibles, et donner toutes les



preuves de zèle que mon maître a droit d'attendre d'un serviteur aussi vigilant.

CARON DE BEAUMARCHAIS  
voyageant sous le nom de Ronac,  
sous lequel nom j'ai mes passe-  
ports dans l'un de mes porte-  
feuilles.

1. Le destinataire de cet exposé est inconnu.
2. Il faudrait probablement lire « lettres ».

### 297. *Au comte de Seilern*

Ce 25 aoust 1774.

Monsieur le comte,

Le medecin de Votre Excellence vient de gagner de votre part les œuvres de misericorde en visitant le pauvre prisonnier je vous en rends grace. J'ai oublié dans mes dernieres lettres de prévenir Votre Excellence qu'entre les personnes qui m'ont temoignées un genereux interet a Nuremberg, M. Charles Felzer officier de la poste et fils d'un medecin de Vienne, s'est chargé de m'ecrire sous l'adresse de M. De Ronac à la poste restante a Vienne, car je n'ai pu lui donner aucune autre adresse ne sachant pas ou je logerais, et de me mander quel aurait été le succès des perquisitions qu'on devait faire dans le païs contre les brigands qui ont detroussé le chariot de poste et qui m'ont voulu faire le mesme honneur. Il se peut trouver aussi une lettre de M. le m[arquis] de S[ain]t-Simon, mon ami, qui demeure a Utrecht et que j'ai vu en passant lequel peut m'avoir ecrit a la poste restante de Nuremberg ou a mon passage dans cette ville, et M. Felzer pouroit bien me l'avoir renvoyée ici. Il ny a nul inconvenient, Monsieur Le comte, de les ouvrir, d'en prendre lecture et de me les faire passer ensuite, si l'on en trouve a la poste pour moi.

Je suis avec le plus profond respect  
Monsieur le Comte  
de Votre Excellence  
Le très humble et très obéissant serviteur.

298. *A Josef von Sonnenfels* <sup>1</sup>

A Vienne le 26 aoust 1774.

Vous deviés me revoir, Monsieur. Je devais apprendre par vous s'il m'était enfin permis de faire parvenir une lettre ouverte a l'ami français chargé de mes affaires a Paris, par la quelle je pusse tranquiliser mon Père et ma famille sur ma santé, dont ils n'ont eu aucune nouvelles depuis que je leur ai ecrit mon affreux accident de Neuchtat. J'avais alors si fort lieu d'en craindre les suites, que je n'ai pu m'empecher de les allarmer beaucoup, en leur indiquant quelques arrangemens pour mes affaires, en cas que l'oppression qui m'etouffait plusieurs fois le jour eut des suites facheuses. Cette lettre, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, est en outre destinée a prévenir, autant qu'il est en moi, la perte d'un procès qui me couterait beaucoup plus de cinquante mille ecus, et pour le jugement duquel j'esperais etre a Paris au commencement de septembre. S'il convient au ministère autrichien de marrêter a Vienne, mon absence forcée de Paris exige que je renouvelle mes instructions a mon ami M. de Rondil, dans l'instant précieux d'un jugement sur lequel la moindre négligence peut me couter une somme aussi considerable.

Vous deviés aussi me rendre une reponse quelconque au sujet de ma détention, dont il m'est impossible de pénétrer le motif, depuis surtout que l'on parait refuser tous les eclaircissemens que je n'ai cessé d'offrir.

Cette conduite, dont le motif se refuse absolument a ma pénétration, ne peut faire aucun bien et fait très certainement un grand mal aux objèts importants qui m'ont fait sortir de France. Je le répète et ne cesserai de le repetter, jusq'a ce que cette vexation s'arrète : parce que je ne veux pas au moins qu'on ignore chés nous que j'ai fait humainement tout ce qui etait en moi pour me procurer ma liberté, qu'il est contre le droit des gens, et mesme contre toutes les notions d'une saine politique que l'on m'ait ravie. L'autorité fatiguée apparemment de mes importunités a cet égard, s'en est débarrassée en m'otant d'abord les plumes et le papier et finissant par me renvoyer a vous. Quelque plaisir qu'il y ait pour moi de m'entretenir avec un homme de votre mérite, j'avoue qu'il me serait infiniment plus agreable de le faire sur des objets litteraires ou philosophiques, que d'user notre correspondance dans les discussions d'une politique misterieuse, contre laquelle, malgré mon pro-

fond respect pour l'impératrice Reine, mon devoir et le zèle du service dont je suis chargé me forceront de réclamer sans cesse a Vienne et a Versailles.

J'ai l'honneur d'être avec la plus haute considération

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur

BEAUMARCHAIS

voyageant sous le nom de Ronac

1. Sonnenfels, Joseph, baron de (1733-1817), juge, publiciste et littérateur allemand. Employé au bureau de comptabilité de la garde de l'Empereur, il fut appelé, en 1763, à la chaire de science administrative à l'Université de Vienne. Mais ses idées progressistes lui valurent de nombreux ennemis. L'impératrice Marie-Thérèse lui fit donner un poste dans la magistrature et François II l'anoblit en 1797. Il publia quelques essais littéraires et des pièces de théâtre.

### 299. *A Josef von Sonnenfels*

27 aoust 1774

Je suppose, Monsieur, que des ordres superieurs vous empêchent de me repondre. Mais comme il m'est permis de m'adresser a vous sur tous les objets de mes inquiétudes, je vais le faire encore une fois, dans la confiance que, si cela vous est possible, vous ne refuserez pas de me tranquiliser.

En venant a Vienne, uniquement invoquer la sollicitude maternelle, je me suis trouvé accablé du poids de l'autorité impériale. Dans l'état de servitude ou l'on m'a jeté, j'ai accompli fidèlement toutes les loix qu'on a voulu m'imposer. L'on m'a défendu de sortir de ma chambre ; je n'ai pas mis le pied a la porte. L'on m'a interdit de regarder dans la rue ; la fantaisie d'ouvrir mon store ne m'est seulement pas venue. En m'otant les plumes et l'encre, on m'a empêché de me livrer a mon gout observateur et critique sur toutes mes lectures. Je n'ai pas seulement murmuré de cette rigueur extrême. Mais comme on ne m'a pas défendu de m'impatienter, j'avoue que je le fais sans cesse. Une seule complaisance pourrait calmer cette inquiétude qui nait de l'ignorance profonde ou l'on me tient des mesures que l'on a prises à mon sugèt.

Ne pourriés-vous pas obtenir la liberté de me mander si l'on a envoyé un courrier en france, et si l'on en attend bientôt le

retour ? Cela seul me fera prendre patience, et je joindrai une  
 extreme reconnaissance des soins que vous prendrés a cet egard,  
 a tous les sentimens distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'etre

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur

BEAUMARCHAIS

voyageant sous le nom de Ronac

### 300. *Au roi Louis XVI*

15 octobre 1774 <sup>1</sup>

Mon premier soin a Vienne, fut de faire une lettre pour l'im-  
 pératrice. La crainte que la lettre ne fût vue de tout autre m'em-  
 pêcha d'y expliquer le motif de l'audience que je sollicitais. Je  
 tâchais simplement d'exciter sa curiosité. N'ayant nul accès  
 auprès d'elle, je fus trouver M. le baron de Neny, son secrétaire,  
 lequel, sur mon refus de lui dire ce que je désirais, et, sur mon  
 visage balafgré, me prit apparemment pour quelque officier irlan-  
 dais ou quelque aventurier blessé qui voulait arracher quelques  
 ducats à la compassion de Sa Majesté. Il me reçut au plus mal,  
 refusa de se charger de ma lettre, à moins que je ne lui dise  
 mon secret, et m'aurait enfin tout à fait éconduit, si, prenant à  
 mon tour un ton aussi fier que le sien, je ne l'avais assuré que  
 je le rendais garant envers l'impératrice de tout le mal que son  
 refus pouvait faire à la plus importante opération, s'il ne se  
 chargeait à l'instant de rendre ma lettre à sa souveraine.

Plus étonné de mon ton qu'il ne l'avait été de ma figure, il  
 prend ma lettre en rechignant et me dit que je ne devais pas  
 espérer pour cela que l'impératrice consentit à me voir. — Ce  
 n'est pas, Monsieur, ce qui doit vous inquiéter. Si l'impératrice  
 me refuse audience, vous et moi nous aurons fait notre devoir :  
 le reste est à la fortune.

Le lendemain, l'impératrice voulut bien m'aboucher avec M. le  
 comte de Seilern, président de la régence à Vienne, qui, sur le  
 simple exposé d'une mission émanée du roi de France, que je  
 me réservais d'expliquer à l'impératrice, me proposa de me con-  
 duire sur-le-champ à Schœnbrunn, où était Sa Majesté. Je m'y  
 rendis, quoique les courses de la veille eussent beaucoup aggravé  
 mes souffrances.

Je présentai d'abord à l'impératrice l'ordre de Votre Majesté,

Sire, dont elle me dit reconnaître parfaitement l'écriture, ajoutant que je pouvais parler librement devant le comte de Seilern, pour lequel Sa Majesté m'assura qu'elle n'avait rien de caché, et des avis duquel elle s'était toujours bien trouvée.

— Madame, lui dis-je, il s'agit bien moins ici d'un intérêt d'Etat proprement dit que des efforts que de noirs intrigants font en France pour détruire le bonheur de la reine en troublant le repos du roi. Je lui fis alors le détail qu'on vient de lire. A chaque circonstance, joignant les mains de surprise, l'impératrice répétait : « Mais, Monsieur, où avez-vous pris un zèle aussi ardent pour les intérêts de mon gendre et surtout de ma fille ? »

— Madame, j'ai été l'un des hommes les plus malheureux de France sur la fin du dernier règne. La reine, en ces temps affreux, n'a pas dédaigné de montrer quelque sensibilité pour toutes les horreurs qu'on accumulait sur moi. En la servant aujourd'hui, sans espoir même qu'elle en soit jamais instruite, je ne fais qu'acquitter une dette immense ; plus mon entreprise est difficile, plus je suis enflammé pour sa réussite. La reine a daigné dire un jour hautement que je montrais dans mes défenses trop de courage et d'esprit pour avoir les torts qu'on m'imputait ; que dirait-elle aujourd'hui, Madame, si, dans une affaire qui intéresse également elle et le roi, elle me voyait manquer de ce courage qui l'a frappée, de cette conduite qu'elle appelle esprit ? Elle en conclurait que j'ai manqué de zèle. Cet homme, dirait-elle, a bien réussi en huit jours de temps à détruire un libelle qui outrageait le feu roi et sa maîtresse, lorsque les ministres anglais et français faisaient depuis dix-huit mois de vains efforts pour l'empêcher de paraître. Aujourd'hui, chargé d'une pareille mission qui nous intéresse, il manque d'y réussir ; ou c'est un traître, ou c'est un sot, et, dans les deux cas, il est également indigne de la confiance qu'on a en lui. Voilà, Madame, les motifs supérieurs qui m'ont fait braver tous les dangers, mépriser les douleurs et surmonter tous les obstacles.

— Mais, Monsieur, quelle nécessité à vous de changer de nom ?

— Madame, je suis trop connu malheureusement sous le mien dans toute l'Europe lettrée, et mes défenses imprimées dans ma dernière affaire ont tellement échauffé tous les esprits en ma faveur, que, partout où je parais sous le nom de Beaumarchais, soit que j'excite l'intérêt d'amitié ou celui de compassion, ou seulement de curiosité, l'on me visite, l'on m'invite, l'on m'entoure, et je ne suis plus libre de travailler aussi secrètement que l'exige une commission aussi délicate que la mienne. Voilà

pourquoi j'ai supplié Je roi de me permettre de voyager avec le nom de *Ronac*, sous lequel est mon passe-port.

L'impératrice me parut avoir la plus grande curiosité de lire l'ouvrage dont la destruction m'avait coûté tant de peines. Sa lecture suivit immédiatement notre explication. Sa Majesté eut la bonté d'entrer avec moi dans les détails les plus intimes à ce sujet ; elle eut aussi celle de m'écouter beaucoup. Je restai plus de trois heures et demie avec elle, et je la suppliai bien des fois, avec les plus vives instances, de ne pas perdre un moment pour envoyer à Nuremberg. — Mais cet homme aura-t-il osé s'y montrer, sachant que vous y alliez vous-même ? me dit l'impératrice. — Madame, pour l'engager encore plus à s'y rendre, je l'ai trompé en lui disant que je rebroussais chemin et reprenais sur-le-champ la route de France. D'ailleurs, il y est ou n'y est pas. Dans le premier cas, en le faisant conduire en France, Votre Majesté rendra un service essentiel au roi et à la reine ; dans le second, ce n'est tout au plus qu'une démarche perdue, ainsi que celle que je supplie Votre Majesté de faire faire secrètement en fouillant pendant quelque temps toutes les imprimeries de Nuremberg, afin de s'assurer qu'on n'y réimprime pas cette infamie ; car, par les précautions que j'ai prises ailleurs, je réponds de l'Angleterre et de la Hollande.

L'impératrice poussa la bonté jusqu'à me remercier du zèle ardent et raisonné que je montrais ; elle me pria de lui laisser la brochure jusqu'au lendemain, en me donnant sa parole sacrée de me la faire remettre par M. de Seilern.

— Allez vous mettre au lit, me dit-elle avec une grâce infinie ; faites-vous saigner promptement. On ne doit jamais oublier ici ni en France combien vous avez montré de zèle en cette occasion pour le service de vos maîtres.

Je n'entre, Sire, dans ces détails que pour mieux en faire sentir le contraste avec la conduite qu'on devait bientôt tenir à mon égard. Je retourne à Vienne, la tête encore échauffée de de cette conférence ; je jette sur le papier une foule de réflexions qui me paraissent très fortes relativement à l'objet que j'y avais traité ; je les adresse à l'impératrice ; M. le comte de Seilern se charge de les lui montrer. Cependant on ne me rend pas mon livre, et, ce jour même à neuf heures du soir, je vois entrer dans ma chambre huit grenadiers, baïonnette au fusil, deux officiers, l'épée nue, et un secrétaire de la régence, porteur d'un mot du comte de Seilern, qui m'invite à me laisser arrêter, se réservant, dit-il, de m'expliquer de bouche les raisons de cette conduite, que j'approuverai sûrement.

— Point de résistance, me dit le chargé d'ordres.

— Monsieur, répondis-je froidement, j'en fait quelquefois contre les voleurs, mais jamais contre les empereurs.

On me fait mettre le scellé sur tous les papiers. Je demande à écrire à l'impératrice, on me refuse. On m'ôte tous mes effets, couteau, ciseaux, jusqu'à mes boucles, et on me laisse cette nombreuse garde dans ma chambre, où elle restée *trente et un jours* ou quarante-quatre mille six cent quarante minutes <sup>2</sup>, car pendant que les heures courent si rapidement pour les gens heureux qu'à peine s'aperçoivent-ils qu'elles se succèdent, les infortunés hachent le temps de la douleur par minutes et par secondes, et les trouvent bien longues prises chacune séparément. Toujours un de ces grenadiers, la baïonnette au fusil, a eu pendant ce temps les yeux sur moi, soit que je fusse éveillé ou endormi.

Qu'en juge de ma surprise, de ma fureur ! Songer à ma santé dans ces moments affreux, cela n'était pas possible. La personne qui m'avait arrêté vint me voir le lendemain pour me tranquilliser. — Monsieur, lui dis-je, il n'y a nul repos pour moi jusqu'à ce que j'aie écrit à l'impératrice. Ce qui m'arrive est inconcevable. Faites-moi donner des plumes et du papier, ou préparez-vous à me faire enchaîner bientôt, car il y a de quoi devenir fou.

Enfin l'on me permet d'écrire ; M. de Sartines a toutes mes lettres, qui lui ont été envoyées : qu'on les lise, on y verra de quelle nature était le chagrin qui me tuait. Rien qui eût rapport à moi ne me touchait ; tout mon désespoir portait sur la faute horrible qu'on commettait à Vienne contre les intérêts de Votre Majesté, en m'y retenant prisonnier. Qu'on me garotte dans ma voiture, disais-je, et qu'on me conduise en France. Je n'écoute aucun amour-propre, quand le devoir devient si pressant. Ou je suis M. de Beaumarchais, ou je suis un scélérat qui en usurpe le nom et la mission. Dans les deux cas, il est contre toute bonne politique de me faire perdre un mois à Vienne. Si je suis un fourbe, en me renvoyant en France, on ne fait que hâter ma punition ; mais si je suis Beaumarchais, comme il est inouï qu'on en doute après ce qui s'est passé, quand on serait payé pour nuire aux intérêts du roi mon maître, on ne pourrait pas faire pis que de m'arrêter à Vienne dans un temps où je puis être si utile ailleurs. — Nulle réponse. On me laisse huit jours entiers livré à cette angoisse meurtrière. Enfin on m'envoie un conseiller de la régence pour m'interroger. — Je proteste, Monsieur, lui dis-je, contre la violence qui m'est ici faite au mépris de tout droit des gens : je viens invoquer la sollicitude maternelle, et je me trouve accablé sous le poids de l'autorité impériale ! — Il me

propose d'écrire tout ce que je voudrai, dont il se rendra porteur. Je démontre dans mon écrit le tort qu'on fait aux intérêts du roi en me retenant les bras croisés à Vienne. J'écris à M. de Sartines ; je supplie au moins qu'on fasse partir un courrier en diligence. Je renouvelle mes instances au sujet de Nuremberg. Point de réponse. On m'a laissé un mois entier prisonnier sans daigner me tranquilliser sur rien. Alors, ramassant toute ma philosophie et cédant à la fatalité d'une aussi fâcheuse étoile, je me livre enfin aux soins de ma santé. Je me fais saigner, droguer, purger. On m'avait traité comme un homme suspect en m'arrêtant, comme un frénétique, en m'ôtant rasoirs, couteaux, ciseaux etc., comme un sot en me refusant des plumes et de l'encre, et c'est au milieu de tant de maux, d'inquiétudes et de contradictions, que j'ai attendu la lettre de M. de Sartines.

En me la rendant le trente et unième jour de ma détention, on m'a dit : Vous êtes libre, Monsieur, de rester ou de partir, selon votre désir ou votre santé. — Quand je devrais mourir en route, ai-je répondu, je ne resterais pas un quart d'heure à Vienne. On m'a présenté *mille ducats* de la part de l'impératrice. Je les ai refusés sans orgueil, mais avec fermeté. — Vous n'avez point d'autre argent pour partir, m'a-t-on dit ; tous vos effets sont en France. — Je ferai donc mon billet de ce que je ne puis me dispenser d'emprunter pour mon voyage. — Monsieur, une impératrice ne prête point<sup>3</sup>. — Et moi je n'accepte de bienfaits que de mon maître ; il est assez grand seigneur pour me récompenser, si je l'ai bien servi ; mais je ne recevrai rien, je ne recevrai surtout point de l'argent d'une puissance étrangère chez qui j'ai été si odieusement traité. — Monsieur, l'impératrice trouvera que vous prenez de grandes libertés avec elle d'oser la refuser. — Monsieur, la seule liberté qu'on ne puisse empêcher de prendre à un homme très respectueux mais aussi cruellement outragé, est celle de refuser des bienfaits. Au reste, le roi mon maître décidera si j'ai tort ou non de tenir cette conduite, mais, jusqu'à sa décision, je ne puis ni ne veux en avoir d'autre.

Le même soir, je pars de Vienne, et, venant jour et nuit sans me reposer, j'arrive à Paris le neuvième jour de mon voyage, espérant y trouver des éclaircissements sur une aventure aussi incroyable que mon emprisonnement à Vienne. La seule chose que M. de Sartines m'ait dite à ce sujet est que l'impératrice m'a pris pour un aventurier ; mais je lui ai montré un ordre de la main de Votre Majesté, mais je suis entré dans des détails qui, selon moi, ne devaient laisser aucun doute sur mon compte. C'est d'après ces considérations que j'ose espérer, Sire, que Votre



Majesté voudra bien ne pas désapprouver le refus que je persiste à faire de l'argent de l'impératrice, et me permettra de le renvoyer à Vienne. J'aurais pu regarder comme une espèce de dédommagement flatteur de l'erreur où l'on était tombé à mon égard, ou un mot obligeant de l'impératrice, ou son portrait, ou telle autre chose honorable que j'aurais pu opposer au reproche qu'on me fait partout d'avoir été arrêté à Vienne comme un homme suspect : mais de l'argent, Sire ! c'est le comble de l'humiliation pour moi, et je ne crois pas avoir mérité qu'on m'en fasse éprouver, pour prix de l'activité, du zèle et du courage avec lesquels j'ai rempli de mon mieux la plus épineuse commission.

J'attends les ordres de Votre Majesté,

1. Beaumarchais a dû être de retour à Paris vers le 2 octobre 1774.

2. 22 août-23 septembre 1774.

3. Le ministre Kaunitz écrit à Mercy le 3 octobre 1774 : « Je ne vous parlerai plus de cette misérable affaire du Sr. De Beaumarchais, parceque cela est fini, pour nous au moins, attendu le départ de ce drôle, auquel j'ai fait faire un présent de mille ducats, parceque cela m'a paru digne de l'Impératrice, quoiqu'assurément ce personnage ne vaille ni la peine ni l'argent qu'il nous a coûté. »

### 301. *A M. de Sartines*

Paris, 14 novembre 1774.

Monsieur,

Laissant à part toute espèce de protocole et de préambule, je vais vous dire tout l'effet qu'a produit le grand événement d'avant-hier<sup>1</sup>.

Jamais sensation n'a été plus vive, plus forte, ni plus universelle. Le peuple français était devenu fou d'enthousiasme, et je n'en suis point surpris.

Il est inouï qu'un roi de vingt ans, auquel on peut supposer un grand amour pour son autorité naissante, ait assez aimé son peuple pour se porter à lui donner satisfaction sur un objet aussi essentiel.

On ne sait pas encore les conditions de l'édit ; mais on sait que le fond des choses est bon, que le principe fondamental est rétabli ; et cela suffit quant à présent aux bons esprits pour être pénétrés de reconnaissance et de joie.

Ce qui étonne le plus est la profonde discrétion avec laquelle le roi a conduit à fin son ouvrage : et ce qui ferait simplement

honneur à des ministres expérimentés, élève le cœur des Français aux plus hautes espérances sur le caractère d'un jeune prince capable de vouloir aussi fermement le bien, et de se contenir au point qu'un secret de cette importance ne lui soit point échappé avant l'exécution. En mon particulier, cela me donne le plus grande opinion de la tête et du cœur du roi.

On croit que vous aurez de fortes représentations relativement à la cour plénière et autres objets.

En effet, il me semble qu'il pourrait sortir un édit enregistré au parlement, qui décidât que la forfaiture serait encourue par le seul fait de la cessation du service. L'autorité du roi ne perdrait rien à cette forme ; et le parlement, ayant donné par l'enregistrement la sanction légale à cet édit, se serait jugé d'avance lui-même, et ne pourrait se plaindre qu'étant la cour des pairs, on lui donne un tribunal supérieur à lui : ce qui en bonne logique est assez difficile à concevoir. Mais ceci est trop long pour être traité par extrait.

D'ailleurs, mon avis est que tout roi de France vertueux est le plus puissant prince du monde. Les entraves de la forme n'étant instituées que contre les abus de l'autorité, ce mal n'arrive jamais sous les princes qui veulent sincèrement le bien et s'occupent sérieusement de leurs affaires.

Toute la faction des évêques, prêtres et clergé, est furieuse de sentir que le roi leur échappe ; mais il vaut mieux qu'ils murmurent d'un acte de justice et de bonté, qui montre un prince libre et maître de ses actions, que s'ils avaient changé sa mâle jeunesse en un esclavage saintement funeste au royaume.

La religion des rois est l'amour de l'ordre et de la justice. Tout ce qui tient au clergé jette feu et flamme. Les laisser dire est un petit mal, les laisser faire serait un des plus grands maux qui pussent affliger ce royaume. Le clergé est un corps en quelque sorte étranger dans l'Etat, et qui a toujours eu l'ambition de le dominer, en s'emparant de la personne du prince. La France n'a eu de vraiment bons ou grands rois que ceux qui ont eu la force de secouer ce joug dangereux.

Le courage du roi sur l'inoculation, sa sagesse et sa discrétion sur le rappel des parlements, donnent à tous les étrangers une grande idée du caractère de notre maître ; et il ne faut pas oublier que le jugement des nations rivales est toujours juste et rigoureux comme celui de la postérité.

Vous connaissez le respectueux attachement de votre très-dévoué serviteur.

Quel que soit, monsieur, l'effet de l'acte de justice et de vigueur

du roi sur le cœur des Français, il n'est pas moins frappant sur les étrangers. Il n'y a pas un seul Anglais qui doute que les actions ne baissent à Londres, comme elles l'ont déjà fait à l'avènement du roi au trône. Le chagrin de nos ennemis est le thermomètre de la bonté de nos opérations. C'est là l'éloge le plus flatteur que le roi puisse recevoir.

En général, le peuple anglais, calculateur et juste appréciateur du mérite des hommes, a la plus haute opinion de ce règne.

1. Il s'agit du rappel du Parlement. En 1771, Louis XV avait exilé sept cents parlementaires et son ministre Maupeou les avait remplacés par des magistrats qui lui étaient fidèles. Parmi eux, se trouvait Goëzman. Le parlement Maupeou devint impopulaire à son tour et Louis XVI, aidé de ses deux ministres Maurepas et Miromesnil, décida d'exiler le nouveau et de rappeler l'ancien. L'entreprise était délicate. Mercy, ambassadeur autrichien à Versailles, écrit : « On ne sait comment s'y prendre pour remettre, à cet égard, les choses à peu près dans l'état où elles étaient avant que le Chancelier Maupeou eût tout bouleversé. Cette opération est également difficile et nécessaire, parce que d'une part, il faut rétablir la justice et l'ordre et que, d'un autre côté, il s'agit, dans ce grand ouvrage de ne point compromettre l'autorité de la couronne. » (Alfred d'Arneht et M. Geffroy, *Marie-Antoinette, correspondance secrète* (Paris, 1875), II, 241.)

Beaumarchais, de retour à Paris vers le 2 octobre, fut invité à présenter un mémoire « court, élémentaire où ses principes, exposés sans enflure et sans ornements, fussent propres à frapper tout bon esprit qui pourrait manquer d'instruction ». Sa réponse fut intitulée *Idées élémentaires sur le rappel des Parlements* (*Œuvres complètes de Beaumarchais* (Paris, 1809), IV, 463).

Voir: Brian N. Morton, « Beaumarchais: Legal Expert », *The French Review*, April 1966, p. 717-724.

### 301. A M. de Sartines

Paris, ce 15 novembre 1774.

Monsieur,

Puisque vous ne m'ordonnez pas de me taire, je juge que vous ne vous offensez point de la liberté de mes remarques. Je continuerai donc jusqu'au dédit. Ce qu'il y a de certain, c'est que quel que grand personnage souffle le feu ; car je n'ai guère vu d'acharnement pareil. N'y aurait-il pas ici un peu du d'Aiguillon ? Cela ressemble assez à sa manière de procéder. Il vous manquait d'être calomnié ; vous n'avez plus rien à désirer, vous l'êtes, et vertement. Si c'est à ce prix qu'on doit être ministre, j'aime mieux que vous le soyez que moi.

Je vous ai promis de vous mander ce que pensent les princes : je soupe demain avec M. le duc de Chartres, mais je n'ai encore vu que M. le prince de Conti : comme c'est l'homme qui a montré dans toutes ces querelles le plus de caractère et le moins d'humeur, je vois à sa circonspection même qu'il a deviné le secret du ministre.

Voulez-vous que je vous le dise tout bas, ce secret ? Mais c'est mon opinion que je vous donne, et non celle du prince : les églisiens vont partout rageant et criant *qu'il n'y a plus en France qu'un parlement, et point de roi*. Et moi je crois fermement qu'il *n'y a plus en France qu'un roi, et point de parlement*. Messieurs les ministres, rétablisseurs des libertés françaises, je ne vous donnerai pas les miennes à rétablir, si je puis ! Comme vous avez l'art de cacher le venin sous des phrases de miel ! Au vrai, les gens qui étaient les plus opposés au retour du parlement sont aujourd'hui ceux qui crient le plus fort contre vos édits.

Il paraît qu'on cherche à bien aigrir ce corps chancelant contre le jeune roi, pour semer de nouveaux troubles et en profiter ; mais quoiqu'on soit très affligé au Palais, je vois que tous les esprits se tournent à la modération. Les prêtres disent seulement que le roi est un impie, que Dieu punira<sup>1</sup> ; et vous autres, des monstres qu'on le forcera bientôt de chasser. J'en ris de bon cœur. Cela me rappelle un proverbe gaillard des écoliers : *Malédiction de..., disent-ils, est oraison pour la santé*. Pardon ; mais la rage des méchants est sûrement pour les gens honnêtes tout ce que renferme mon polisson de proverbe. Riez-en aussi, je vous prie.

Je vous envoie l'état de mes dépenses et recettes, tant du feu roi que de notre maître actuel. Depuis le mois de mars dernier, j'ai fait plus de dix-huit cents lieues ; c'est bien aller, je pense. J'ai laissé mes affaires au pillage, j'ai couru des dangers de toute espèce : j'ai trompé, volé, assassiné, emprisonné, ma santé est détruite ; mais qu'est-ce que tout cela fait ? Si le roi est content, faites qu'il me dise seulement : *Je suis content* ; et je serai le plus content du monde. D'autre récompense, je n'en veux point ; le roi n'est que trop entouré de demandeurs avides. Qu'il sache au moins qu'il a dans un coin de Paris un serviteur désintéressé, c'est toute mon ambition ; je compte sur vos bons offices pour cela.

J'espère encore que vous n'avez pas envie non plus que je reste le blâmé de ce vilain parlement que vous venez d'enterrer sous les décombres de son déshonneur. L'Europe entière m'a bien vengé de cet odieux et absurde jugement ; mais cela ne suffit

pas : il faut un arrêt qui détruise le prononcé de celui-là. J'y vais travailler, mais avec la modération d'un homme qui ne craint plus ni l'intrigue ni l'injustice. J'attends vos bons offices pour cet important objet. Votre, etc.

1. Les critiques sont loin d'être d'accord sur la position de Beaumarchais envers l'Église dans ses pièces. Le professeur Robert Niklaus a écrit récemment : « Bazile... a mean-souled man through whom Beaumarchais was able to satirize the clergy ». (Beaumarchais : *Le Barbier de Séville*, London, 1968, p. 46). Par contre, les éditeurs de la Pléiade écrivent (p. 753) : « Faut-il insister et rappeler que ce maître de chapelle n'est nullement, comme on l'a trop répété, un membre de la compagnie de Jésus ; l'ordre avait été dissous en 1762, c'est-à-dire dix ans avant que Beaumarchais écrivît sa pièce. Malgré les idées anticléricales de l'époque, il n'y a pas une phrase du rôle de Bazile ni des répliques où on évoque le personnage, qui contienne la moindre allusion à la religion. C'est par antiphrase... que Beaumarchais parle de l'abbé Bazile. » Dans sa correspondance, le jugement que porte l'auteur sur l'Église est voltairien. De Madrid (lettre 28-8-64), il avait déjà décrit les jésuites français comme « fort poudrés et propres » . Dix ans plus tard (lettre du 14 novembre 1774), il dit du clergé : « ...les laisser dire est un petit mal, les laisser faire serait un des plus grands maux qui pussent affliger ce royaume ». Vers la fin de sa vie, son hostilité s'accroît.

### 303. A M. de Sartines

Paris, ce 26 novembre 1774.

Monsieur,

Je ne puis trop me hâter de vous supplier de me mettre aux pieds du roi, et de m'excuser auprès de Sa Majesté de l'étourderie que j'ai faite dans le compte que je vous ai envoyé hier <sup>1</sup>. En le vérifiant ce matin, j'ai vu que je m'y étais trompé de deux cents louis à mon avantage. Le roi ne s'en fût peut-être pas aperçu ; mais il est moins honteux pour moi d'avouer que je suis un étourdi, que de rester usurpateur de ces deux cents louis qui ne me sont pas dus.

En comptant mes courses, j'ai calculé, pour l'argent, des lieues comme si c'étaient des postes, ce qui m'a donné, à l'article seizième du mémoire, cinq cents louis au lieu de trois cents qu'il faut seulement ; ce que je vous supplie de vouloir bien rétablir en retranchant deux cents guinées de la somme additionnée au bas du mémoire, et de ne faire établir mon paiement que sur le pied de cette soustraction.

Le roi est trop volé de toutes parts pour que je veuille augmenter le nombre de ses serviteurs infidèles. Votre, etc.

1. Mémoire au Roi (25 novembre 1774). Etat des dépenses et des recettes de Beaumarchais de mars à octobre 1774.

### 304. A M. de Sartines

30 novembre 1774.

Je vous envoie l'état de mes dépenses et recettes, tant du feu Roi que de notre Maître actuel.

Depuis le mois de mars dernier, j'ai fait plus de 18 cent lieues. C'est bien aller je pense ! J'ai coupé le sifflet à trois monstres en détruisant deux libelles et arrêtant l'impression du troisième. Pour cela, j'ai laissé mes affaires au pillage ; j'ai couru des dangers de toute espèce ; j'ai été trompé, volé, assassiné, emprisonné, ma santé est détruite : mais quest ce que tout cela fait ? Si le Roi est content ; faites qu'il me dise seulement *Je suis content* et je serai le plus content du monde. D'autre récompense je n'en veux point. Le Roi n'est que trop entouré de demandeurs avides. Qu'il sache au moins, qu'il a dans un coin de Paris un serviteur désintéressé. C'est toute mon ambition. Je compte sur vos bons offices pour cela.

J'espère encore que vous n'avez pas envie non plus que je reste le blâmé de ce vilain parlement, que vous venez d'enterrer sous les décombres de son deshonneur. L'Europe entière m'a bien vengé de cet odieux et absurde jugement ; mais cela ne suffit pas ; il faut un arrêt qui détruise le prononcé de celui là. J'y vais travailler, mais avec la modération d'un homme qui ne craint plus ni l'intrigue ny l'injustice. J'attens vos bons offices pour cet important objet<sup>1</sup>.

Votre dévoué

1. Cette lettre reproduit exactement les deux derniers paragraphes de sa lettre à M. de Sartines datée du 15 novembre 1774.

305. *A M. de Sartines*

Ce dimanche matin, 11 décembre 1774.

Monsieur,

Vous vous êtes bien attendu que, recueillant tout ce qu'on pensait et disait à Paris sur l'assemblée des princes et pairs au parlement, je vous en ferais part aussitôt. Quoique ma porte soit fermée depuis deux jours, parce que je réponds à un gros mémoire du comte de la Blache, qui vient de paraître contre moi, la curiosité de savoir ce que j'écris m'a amené bien du monde. Je vois qu'en général on est étonné, affligé, et même effrayé, de l'avis que monsieur a ouvert au Palais, contenant l'obéissance implicite la plus servile et la plus silencieuse aux édits, sans qu'il y ait lieu, selon lui, de délibérer même sur ces édits, quoique les édits en laissent la liberté.

Mais l'affliction générale porte moins sur l'avis en lui-même, que sur l'inquiétude de savoir si cet avis tranchant vient de MONSIEUR ou des ministres, ou, ce qui serait plus affligeant encore, du roi lui-même, qui jusqu'à présent s'est fait connaître par tant de bienfaisance et de bontés.

L'avis de M. le duc d'Orléans a, dit-on, été mou, inutile, et comme nul.

Celui qui a prévalu, motivé fortement, plein de respect pour le roi, d'amour pour le bien public, fort sage et tendant à la paix, à la conciliation des esprits, a fait d'autant plus de plaisir qu'il a été ouvert par M. le prince de Conti <sup>1</sup>, dont beaucoup de gens affectaient de craindre la chaleur, la franchise et la fermeté gauloises.

En mon particulier, je suis fort aise que l'affaire se traite devant les princes frères du roi. D'aussi grands intérêts ne peuvent avoir des opinants trop illustres ; et les petites cabales qui prévalent souvent dans des comités particuliers, dans des examens de commissaires, s'évanouissent toujours dans une assemblée auguste, ou chacun, forcé de se respecter, respecte au moins l'opinion publique.

L'archevêque a été hué en entrant et en sortant du Palais ; je n'en suis pas surpris : il court des bruits de refus d'absolutions, de sacrements, qui semblent dévoiler l'intention de fomenter de nouveaux troubles. Mais le parlement est résolu de ne donner dans aucun de ces pièges, et de toujours recourir au roi, pour

savoir ses volontés, à chaque nouvelle qu'il recevra d'une hostilité ecclésiastique ou jésuitique.

Un barnabite, avant-hier, vit arriver à son confessionnal une femme inconnue, qui lui dit : Je viens à vous, parce que mon confesseur, vicaire de telle paroisse, en m'ouvrant sa grille ce matin, m'a demandé pour première question : Vous êtes-vous bien réjouie, madame, du retour du parlement ? — Oui, mon père, comme tous les bons Français. — Je ne puis pas vous entendre, a été la réponse du prêtre, qui m'a refermé sa grille au nez.

Toutes ces choses montrent une fermentation excessive et dangereuse dans le corps du clergé, relativement à la besogne actuelle.

Votre, etc.

1. Le prince de Conti fut l'ami et le protecteur de Beaumarchais.

### 306. *Au Prince de Conti*

Ce dimanche, 5 février 1775

Monseigneur,

Je chantais hier au soir les grandes qualités de Votre Altesse : je vantais surtout sa munificence et j'employais cette foule de synonymes redoutables de l'un de vos serviteurs pour prouver que vous étiez, Monseigneur, non pas le prince, mais l'homme le plus généreux que je connusse, lorsqu'un vilain, que Lucifer confonde, m'a répondu froidement que tout cela était bon pour le discours, mais qu'il était sûr que Votre Altesse Sérénissime laisserait crever comme un chien un pauvre chrétien au coin d'une haie, faute d'une bouteille de romanée. — Vil calomniateur ! ai-je dit avec dédain. — Médisant, voilà tout ce que je suis, a-t-il répliqué. — Je ne puis souffrir, Monseigneur, que l'on déchire à mes yeux la réputation d'un grand prince, et j'ai fait un projet de vengeance qui ne sera pas différé même à demain, si Votre Altesse ne le trouve pas trop cruel. J'ai commencé par provoquer à dîner chez moi le traître, à quatre heures aujourd'hui : il ne se doute de rien. Là notre dessein est de lui boire au nez la bouteille de romanée et de lui casser le carafon sur la nuque, et, si le premier coup ne le tue pas sur la place, de redoubler du carafon de la seconde bouteille. Laissez agir vos serviteurs, Monseigneur, il ne s'agit que d'armer leurs bras. Puisse le traître se voir, comme nous l'avons dit ailleurs, accablé sous les boucliers



des Samnites ! Le porteur de cette lettre est, la hotte aux épaules, chargé d'attendre les ordres de Votre Altesse.

Je suis avec un zèle intarissable, Monseigneur, de Votre Altesse Sérénissime, le très humble et très obéissant serviteur.

### 307. *A M. Airain*

Paris Vendredy 10fe 1775.

Depuis trois Mois, Monsieur, tout mon tems a été pris par des objets si pressans que j'ai un peu négligé de vous presser, sur les choses que vous m'aviez promises, et qui devraient être arrivées depuis longtems ; surtout les éclaircissemens que vous attendiez de Nantes sur les trente Mille francs qui nous sont dus par le Roi. M. de Soulligné qui a épuisé toutes les politesses envers nous s'est enfin lassé d'attendre. Il vous poursuit vivement, parce que nous luy avons promis de faire accepter par M. Turgot en virement de partie, cette redevance de Trente mille Liv. il croit que nous l'avons bercé d'une vaine espérance. En effet il est bien incroyable que les plus legers objets essuyent de pareils retards, et que nous puissions rien obtenir qu'après avoir attendu des années entieres. M. de Pernon se plaint aussi de ne pas recevoir de nouvelles, et à l'exception d'une lettre de madame Pion qui lui est venue par hazard, depuis plus d'un mois nous n'avons reçu de nouvelles de personne. J'ai fait tirer deux copies de l'inventaire que vous m'avez envoyé, que nous ne pouvons regarder tout au plus que comme un aperçu général ; nous allons faire un arrêté sur cet inventaire et signer les trois copies dont nous vous enverrons deux exemplaires dont vous garderez l'un et nous renverrez l'autre signé de tous les associés. Nous voudrions bien savoir aussi ce qu'est devenu la discussion que vous avez a Nantes sur vos fournitures de tiers a Tonneau ; avez vous quelque espérance de distraire l'objet qui nous regarde comme étant trouvé en substance de la masse des dettes de notre débiteur. Il me paraît que toutes les fois que l'identité est prouvée entre les fournitures faites et les objets existans cela ne doit souffrir de de difficulté dans aucun tribunal. Mandez moi l'état où vous êtes relativement à la Compagnie des Bois à Bruler, et l'état de votre coupe actuelle. En un mot remettez moi je vous prie au courant de nos affaires communes dont les miennes particulieres m'ont forcement éloigné depuis quelque tems...

J'ai gagné le 1<sup>er</sup> de mes Procès au Conseil et l'Arret cet indigne Arret qui m'avait fait perdre 50 mille livres vient d'être cassé <sup>1</sup>. Je ne sais pas encore où je suis Renvoyé pour le fond. Mais avec beaucoup de travaux de patience, de courage, j'espere venir à bout de tout puisse-t-il en être ainsi de notre malheureuse affaire des Bois dont nous n'avons reçu que du dégout depuis 9 ans. Vous connaissez, Monsieur, les sentiments et la constante amitié avec laquelle j'ai l'honneur d'être Monsieur votre tres humble et bien obéissant serviteur.

1. L'affaire du comte de La Blache.

### 308. *Des Comédiens Français*

1<sup>er</sup> mars 1775

La Comédie ayant délibéré sur la demande de Mr de Beaumarchais d'être joué dans les grands jours, la pluralité des voix a décidé que cette demande était juste, et qu'en conséquence il seroit joué Samedi prochain et grands jours suivants <sup>1</sup>.

DE MONVEL <sup>2</sup>.

1. Les grands jours, c'est-à-dire les lundis, mercredis et samedis. La première du *Barbier de Séville* eut lieu un jeudi 23 février. La seconde représentation fut donnée le dimanche 26 février et la troisième le mardi 28. Ensuite, la pièce fut jouée aux jours prévus.

2. Monvel, Jacques-Marie Boulet de (1745-1811). Reçu au Théâtre-Français en 1772, il fut le doublure du célèbre comédien Mole. En 1781, il quitta la France pour devenir lecteur et comédien ordinaire du Roi de Suède. Il était l'auteur de six pièces jouées au Théâtre-Français et de nombreuses pièces présentées à l'Opéra Comique.

### 309. *Aux Comédiens Français*

24 avril 1775 <sup>1</sup>

Je demande, Messieurs de la Comédie-Française, que le *Barbier de Séville* ait encore neuf représentations que je n'exige pas mesme qui soient données de suite, mais dans des intervalles convenables pour que la pièce ne s'oublie pas ; après lesquelles neuf représentations je renonce à tout droit d'auteur sur la

pièce, sous la seule condition qu'elle sera mise ensuite au répertoire et jouée comme toutes les pièces restées au théâtre. Et je demande à la Comédie la reprise des *Deux amis*<sup>2</sup> aussitôt que *le Siège de Paris* de M. Sedaine sera fini comme cela m'a été promis.

1. Entre le 23 février 1775 et le 29 mars, le *Barbier de Séville* avait été joué treize fois. Puis, pendant près de quatre semaines, il n'y a plus une seule représentation. Beaumarchais s'en inquiète. Et, le mois suivant, la pièce ne sera donnée que trois fois.

2. Beaumarchais tenait particulièrement à cette pièce. Malgré ses demandes réitérées, les *Deux Amis* ne sera joué qu'en 1783.

### 310. De M. de Vergennes

Versailles, le 21 juin 1775

J'ai sous les yeux, Monsieur, le rapport que vous avez fait à M. de Sartines de notre conversation touchant M. d'Eon<sup>1</sup> ; il est de la plus grande exactitude ; j'ai pris en conséquence les ordres du roi ; Sa Majesté vous autorise à convenir de toutes les sûretés raisonnables que M. d'Eon pourra demander pour le paiement régulier de sa pension de 12 000 livres, bien entendu qu'il ne prétendra pas qu'on lui constitue une annuité de cette somme hors de France ; le fonds capital qui devrait être employé à cette création n'est pas en mon pouvoir, et je rencontrerais les plus grands obstacles à me le procurer ; mais il est aisé de convertir la susdite pension en une rente viagère dont on délivrerait le titre.

L'article du paiement des dettes fera plus de difficulté ; les prétentions de M. d'Eon sont bien hautes à cet égard ; il faut qu'il se réduise, et considérablement, pour que nous puissions nous arranger. Comme vous ne devez pas, Monsieur, paraître avoir aucune mission auprès de lui, vous aurez l'avantage de le voir venir, et par conséquent de le combattre avec supériorité. M. d'Eon a le caractère violent, mais je lui crois une âme honnête, et je lui rends assez de justice pour être persuadé qu'il est incapable de trahison.

Il est impossible que M. d'Eon prenne congé du roi d'Angleterre ; la révélation de son sexe ne peut plus le permettre ; ce serait un ridicule pour les deux cours. L'attestation à substituer est délicate ; cependant on peut l'accorder, pourvu qu'il se contente des éloges que méritent son zèle, son intelligence et sa

fidélité ; mais nous ne pouvons louer ni sa modération ni sa soumission, et, dans aucun cas, il ne doit être question des scènes qu'il a eues avec M. de Guerchy.

Vous êtes éclairé et prudent, vous connaissez les hommes, et je ne suis pas inquiet que vous ne tiriez bon parti de M. d'Eon, s'il y a moyen. Si l'entreprise échoue dans vos mains, il faudra se tenir pour dit qu'elle ne peut plus réussir, et se résoudre à tout ce qui pourra en arriver. La première sensation pourrait être désagréable pour nous, mais les suites seraient affreuses pour M. d'Eon : c'est un rôle bien humiliant que celui d'un expatrié qui a le vernis de la trahison ; le mépris est son partage.

Je suis très sensible, Monsieur, aux éloges que vous avez bien voulu me donner dans votre lettre à M. de Sartines. J'aspire à les mériter, et je les reçois comme un gage de votre estime qui me flattera dans tous les temps. Comptez, je vous prie, sur la mienne, et sur tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être très sincèrement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

1. Le chevalier d'Eon, capitaine de dragons pendant la guerre de Sept ans, envoyé comme ministre plénipotentiaire en Angleterre, dut quitter son poste à la suite d'une querelle, en 1763, avec l'ambassadeur, le comte de Guerchy. Mais il resta en Angleterre en tant qu'agent secret et informateur de Louis XV, et toucha une pension de 12000 livres. Vers 1771, des rumeurs commencèrent à courir sur la nature du sexe du chevalier. En effet, celui-ci s'habillait en femme et le doute subsistait. L'inquiétude du gouvernement français grandit. De plus, d'Eon avait gardé toute la correspondance secrète qu'il avait reçue de Louis XV, et le gouvernement de Louis XVI craignait que le chevalier, très endetté, ne la révélât. Beaumarchais fut désigné pour aller traiter avec lui. En 1775, Vergennes était persuadé que d'Eon était une femme. Mais ce qui est plus étonnant c'est que Beaumarchais l'ayant rencontré en resta également convaincu. Le chevalier est mort le 21 mai 1810, et le certificat d'autopsie indique qu'il s'agissait d'un homme « parfaitement constitué ».

### 311. *A M. de Vergennes*

Londres, le 14 juillet 1775.

Monsieur le comte,

J'ai toujours éprouvé que les secrets des gouvernements étaient plus aisés à pénétrer que ceux des particuliers. Ce qu'une nation a intérêt de faire, soyez toujours certain qu'elle le fera, si elle le

peut, ou si son ministère n'est pas imbécile ou vendu ; car les nations n'ont entre elles d'autre morale que la politique et d'autres lois que le droit naturel. Il n'en est pas ainsi des particuliers, dont les intérêts cachés, froissés et restreints en mille manières, doivent plutôt se deviner que s'apercevoir : d'où il suit qu'une commission ouverte est bien plus facile à remplir par un ambassadeur qu'une affaire sourde et mystérieuse par un agent secret ; et voilà mon éloge tout fait, c'est déjà quelque chose. Il serait plus touchant dans une bouche impartiale ; mais faute d'un tiers qui puisse s'en charger, j'ai ajouté l'emploi de me louer à celui de bien besogner. Il n'y a tout au plus ici qu'une demi-faute.

Quoi qu'il en soit, monsieur le comte, je crois avoir au moins coupé une tête de l'hydre anglaise. Je tiens à vos ordres le capitaine d'Eon, brave officier, grand politique et rempli *par la tête* de tout ce que les hommes ont de plus viril. Je porte au roi les clés d'un coffre de fer bien scellé de mon cachet, bien déposé, et contenant tous les papiers qu'il importe au roi de ravoïr. C'est ainsi que j'en usai envers le feu roi au sujet d'un autre expatrié dont on redoutait la plume<sup>1</sup>. Au moins, pendant que je vais essayer de finir auprès de vous l'œuvre commencée auprès de d'Eon, le roi et vous serez bien certains que tout reste *in statu quo* en Angleterre, et qu'on ne peut abuser de rien contre nous, d'ici à la fin de la négociation, que je crois à peu près finie.

J'irais, dès ce moment, vous donner tous les détails de mes soins et de mon travail, si je n'étais chargé que d'un seul objet ; mais je suis à la fois chargé de quatre, et je me vois obligé de partir pour la Flandre avec milord Ferrers et dans son vaisseau. Il ne serait pas juste que le roi et M. de Sartines fussent moins contents de moi que le roi et M. de Vergennes.

En politique il ne suffit pas de travailler, il faut réussir ; ou bien l'on obtient pour salaire, au lieu de récompense, qu'un sourire amer, et l'on n'est qu'un pauvre homme. Je vais donc tâcher de réussir ; et je ne me reposerai plus que je ne vous aie instruit du véritable état de choses en Angleterre, lequel état devient plus important à bien connaître de jour en jour ; et sitôt que je serai aussi tranquille sur les objets de M. de Sartines que je le suis déjà sur notre amazone, je me rendrai à Versailles recevoir la couronne civique et la permission de me reposer, dont je commence à sentir que j'ai grand besoin.

Je profite de la première occasion sûre de faire jeter une lettre à la poste de Calais, pour vous apprendre, sans qu'on le découvre à Londres, que j'ai mis dans les mains du roi des papiers et une créature qu'on voulait faire servir contre lui à tout prix<sup>2</sup>.

Je dis sans qu'on le découvre à Londres, car c'est une grande question ici que de deviner ce que j'y viens faire ; mais qu'arracher d'un homme qui ne parle point et qui n'écrit point ?

Je suis avec le plus respectueux dévouement, monsieur le comte,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

P. S. Voulez-vous bien, monsieur le comte, vous charger de remettre l'incluse à M. de Sartines lui-même. Et pardon.

1. Morande.

2. « Et le 4<sup>e</sup> jour de novembre 1775, tous les papiers contenant les minutes et originaux de la correspondance ministérielle pendant l'ambassade de M. le duc de Nivernais et pendant le ministère du chevalier d'Eon, les dépêches, lettres, mémoires, notes et instructions des ducs de Choiseul et de Praslin, des ministres de la cour d'Angleterre ; plus les minutes des lettres du chevalier d'Eon avec le roi Louis XV, de 1762 à 1774, m'ont été remises fidèlement.

« Dont quittance.

« Caron de Beaumarchais. »

### 312. A M. Wiston <sup>1</sup>, directeur du spectacle à Bruxelles

Bruxelles, le 21 juillet 1775 <sup>2</sup>.

Le hasard, Monsieur, qui me fait passer à Bruxelles à l'instant où vous allés donner le *Barbier de Séville*, ne doit point présider à la distribution des rôles de cette pièce. Et c'est ce qui arriverait si un étranger abusait de la déférence que vous lui montrés, comme auteur pour faire ici des acceptions de personnes, peu flatteuses pour les unes, impérieuses aux autres, et surtout propres à nuire au succès de son ouvrage, par l'ignorance où il est des différens talens qui s'exercent à votre théâtre.

La seule observation que je doive me permettre, est de vous indiquer les acteurs à qui j'ai donné les rôles à Paris, pour que vous et tous Messieurs les comédiens fassiez ensemble la distribution sur cet aperçu :

<i>Le comte Almaviva</i> .....	M. BELCOURT (Bellecour),
<i>Bartholo</i> .....	M. DES ESSARTS.
<i>Rosine</i> .....	M <sup>lle</sup> DOLIGNI.
<i>Figaro</i> .....	M. PRÉVILLE.
<i>D. Bazile</i> .....	M. AUGER.

Le reste *ad libitum*.

Il est seulement à désirer que l'actrice, qui remplira le rôle de *Rosine*, joué à Paris par M<sup>lle</sup> Doligni, puisse au moins chanter une arriète, qui a toujours manqué à la pièce aux Français par la timidité de M<sup>me</sup> Doligni.

Le comte Almaviva doit aussi pouvoir chanter trois couplets, essentiels à l'intrigue, avec accompagnement.

Le reste ira de lui-mesme <sup>3</sup>...

1. De 1771 à 1777, le théâtre de la Monnaie de Bruxelles fut dirigé par Vitzthumb, surnommé fiston, et Compain Despierrières.

2. Guidici, p. 455, date cette lettre du 2 juillet 1775. Ceci est une erreur selon nous, car Beaumarchais semblerait être en Angleterre à cette date. Le brouillon de la lettre qu'il a consulté dans les archives de la famille Beaumarchais se termine par le paragraphe suivant : « J'ai accepté les entrées que vous avez eu la politesse de m'envoyer proposer parce que, les ayant reçu de mon ami Garike à son théâtre de Drintam. j'aurais cru faire une impolitesse au Directeur de Bruxelles de mettre de la différence entre lui et le Directeur de Londres. Recevez mes remerciemens et les assurances de l'estime parfaite etc. »

3. Le 15 mai 1776, le *Journal des théâtres, ou le Nouveau spectateur, servant de répertoire universel des spectacles* annonça, non sans une certaine ironie : « On est étonné que les Gazettes n'aient pas informé jusqu'à présent l'univers du séjour qu'a fait M. Caron de Beaumarchais en cette ville. On a cru long-tems qu'il y était appelé pour des très grands intérêts. Mais il n'était question que d'y faire représenter la Comédie très comique du *Barbier de Séville*. Sa pièce a été jouée assez passablement après une trentaine de répétitions notées, conduites et conseillées par M. de Beaumarchais lui-même. Elle a eut tout le succès qu'on doit en attendre. M. de Beaumarchais, pour témoigner sa reconnaissance au Public, a fait jouer sur-le-champ *Eugénie* ; encore répétée devant lui-même. Le Public a montré à cette seconde occasion un peu plus de froideur, sans doute, pour ne pas s'attirer de la part de l'Auteur quelque nouvelle preuve de gratitude. Ce combat de générosité doit être admiré de tous ceux qui savent estimer les procédés. On doit remarquer que ceux qui ont pris ici le plus de plaisir à la représentation de ces deux pièces, et sur-tout du *Barbier de Séville*, pour la majeure partie, n'entendent pas le Français. Venez dire après cela, vous autres journalistes, que le comique de cette Pièce ne consiste qu'en des jeux de mots. Il serait plus aisé de prouver qu'on en peut faire une excellente pantomime ; et de fait, que témoigne ce grand nombre de répétitions ? la nécessité de régler chaque pas de cet ouvrage ; et les vécilleuses attentions qu'il faut porter sur l'économie théâtrale. Une chaise dérangée, un plat à barbe de moins, peut gêner l'endroit le plus saillant de la pièce, et la priver de ce qu'il y a de meilleur. Au lieu qu'il ne faut que savoir lire pour persuader à tous ceux qui écoutent, que la *Métromanie*, le *Misanthrope*, etc. sont de très belles choses. »

**313. A M. de Vergennes**

Paris 5 Aoust 1775,

Monsieur le Comte,

J'ai cru qu'il etait de mon devoir d'extraire tout ce que j'ai fait et dit de relatif au Chev. d'Eon tant en Angleterre que dans votre Cabinet, pour etre mis sous les yeux du Roi.

Ce tableau plus élémentaire et moins sec que le commun des discussions politiques etant propre au Roi seul, j'ai pensé qu'il etait plus respectueux a moi de le lui offrir sous cachèt, et j'ose esperer de votre bonté que vous voudrés bien le remettre a sa Majesté vous mesme.

Ma reconnaissance egallera le très profond respect avec lequel je suis Monsieur le Comte

**314. De son père <sup>1</sup>**

25 août 1775.

Mon bon ami, mon cher fils, ce nom est précieux à mon cœur, je profite d'un intervalle de mes excessives douleurs, ou plutôt des rages qui me font tomber en convulsions, uniquement pour te remercier bien tendrement de ce que tu m'as envoyé hier. Il ne m'est absolument pas possible d'entrer dans aucun détail sur ce que tu souhaiterais de moi... Si tu retournes en Angleterre, je te prie de me rapporter un flacon de sel qu'on fait respirer à ceux qui, comme moi, tombent en défaillance. Hélas ! mon cher enfant, peut-être n'en aurai-je plus besoin à ton retour. Je prie le Seigneur tous les jours de ma vie de te bénir, de te récompenser et de te préserver de tout accident ; ce seront toujours les vœux de ton bon ami et affectionné père.

[P.S.] Si cela se peut, laisse ton adresse de Londres à Miron, afin qu'en cas d'accident je te puisse envoyer ma dernière bénédiction.

1. La dernière lettre de l'horloger Caron à son fils. Le père, âgé de 77 ans, mourra le 25 octobre 1775.



315. *De M. de Vergennes*

26 août 1775.

Quelque désir que j'aie de voir, de connaître, et d'entendre M. d'Eon, je ne vous cacherai pas, Monsieur, une inquiétude qui m'assiège <sup>1</sup>. Ses ennemis veillent, et lui pardonneront difficilement tout ce qu'il a dit d'eux. S'il vient ici, quelque sage et circonspect qu'il puisse être, ils pourront lui prêter des propos contraires au silence que le roi impose ; les dénégations et les justifications sont toujours embarrassantes et odieuses pour les âmes honnêtes. *Si M. d'Eon voulait se travestir, tout serait dit : c'est une proposition que lui seul peut se faire ;* mais l'intérêt de sa tranquillité semble lui conseiller d'éviter, du moins pour quelques années, le séjour de la France, et nécessairement celui de Paris. Vous ferez de cette observation l'usage que vous jugerez convenable <sup>2</sup>.

1. Beaumarchais venait de recevoir l'ordre suivant :

« Copie de l'ordre et commission du roi au sieur Caron de Beaumarchais, de retirer des papiers de correspondance secrète, et de les rapporter en France.

Certifiée véritable par ledit sieur Caron de Beaumarchais

« De par le Roi :

« Sa majesté étant informée qu'il existe entre les mains du sieur d'Eon de Beaumont plusieurs papiers relatifs aux négociations et correspondances secrètes tant avec le feu Roi, son très honoré aïeul, qu'avec quelques-uns de ses ministres d'état, et Sa Majesté voulant faire retirer lesdits papiers, elle a pour cet effet donné pouvoir et commission par ces présentes au sieur Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais de se transporter à Londres pour y traiter de la recherche de toutes les pièces et papiers dont il s'agit, les retirer des mains ou dépôts où ils pourront se trouver, s'en charger, les rapporter en France et les remettre au pouvoir de Sa Majesté ; autorise Sa Majesté le sieur Caron de Beaumarchais à prendre à ce sujet les arrangements et à passer tous actes qu'il estimera nécessaires, enfin à imposer, pour l'entière exécution de sa commission, toutes les conditions que la prudence lui suggérera ; Sa Majesté voulant bien à cet égard s'en rapporter à ses lumières et à son zèle. Et pour assurance de sa volonté, Sa Majesté a signé de sa main le présent ordre, qu'elle a fait contresigner par moi conseiller secrétaire d'état et de ses commandements et finances.

« A Versailles, le 25 août 1775.

« Signé : LOUIS.

« Avec le sceau aux armes de France.

« Signé : GRAVIER DE VERGENNES.

CARON DE BEAUMARCHAIS. »

Permission à Mademoiselle d'Eon de Beaumont, connue jusqu'à ce

jour sous le nom du chevalier d'Eon, écuyer, ancien capitaine, etc., de rentrer dans le royaume avec sauf-conduit et sûreté de sa personne.

« De par le Roi :

« Sa Majesté s'étant fait rendre compte des différentes commissions publiques et particulières que le feu Roi son très honoré aïeul a bien voulu confier ci-devant pour son service, tant en Russie qu'en Angleterre et autres lieux, à la demoiselle C.-G.-L.-A.-A.-T. d'Eon de Beaumont, connu jusqu'à ce jour sous le nom du chevalier d'Eon, et de la manière dont elle s'en est acquittée, ainsi que des services militaires de ladite demoiselle d'Eon de Beaumont, Sa Majesté a reconnu qu'elle a donné, comme officier et comme ministre, en politique, en guerre *et dans toutes les circonstances*, des preuves non équivoques d'attachement à sa patrie et de zèle pour le service du feu Roi qui la rendent digne de la protection que Sa Majesté veut bien lui accorder, et voulant, Sa dite Majesté, traiter favorablement ladite demoiselle d'Eon de Beaumont, elle daigne lui continuer la pension de 12,000 livres que le feu Roi son aïeul lui avait accordée en 1766, et qui lui a été payée jusqu'à ce jour sans interruption.

« Sa Majesté voulant en outre que les malheureuses querelles qui n'ont que trop éclaté, au scandale de l'Europe, soient à jamais ensevelies dans l'oubli, Sa Majesté impose sur cet article à l'avenir un silence absolu, tant à ladite demoiselle d'Eon de Beaumont qu'à tous autres ses officiers et sujets. A cette condition permet Sa Majesté à ladite demoiselle d'Eon de Beaumont de rentrer dans son royaume, d'y rester et d'y vaquer en pleine liberté à ses affaires, ainsi que de choisir tel autre pays qu'il lui plaira, suivant l'option que le feu Roi lui en avait laissée en date du 1<sup>er</sup> avril 1766. Sa Majesté voulant en outre que dans aucun cas, en aucun temps, en aucun lieu, ladite demoiselle d'Eon ne soit troublée, inquiétée ni molestée dans son honneur, sa personne et ses biens par aucun des ministres passés, présents et futurs, ni par aucune autre personne, tant pour les négociations et commissions publiques et secrètes dont le feu Roi l'avait honorée, que pour aucuns autres cas résultant de ces querelles, démêlés et procès, lesquels sont anéantis à jamais par ces présentes, comme il est dit ci-dessus, elle veut bien accorder à ladite demoiselle d'Eon de Beaumont sauf-conduit et sûreté entière de sa personne, et la mettre sous la protection et sauvegarde spéciale de Sa Majesté, à charge par ladite demoiselle d'Eon de Beaumont de garder le silence le plus absolu, et de se comporter en toute circonstance en sujet soumis, respectueux et fidèle ; et pour assurance de sa volonté authentique à cet égard, Sa Majesté a signé de sa propre main le présent ordre et sauf-conduit qu'elle a fait contresigner et délivrer à ladite demoiselle d'Eon de Beaumont, afin que nul n'en prétende cause d'ignorance, par moi conseiller secrétaire d'état au département de ses affaires étrangères et de ses commandements et finances.

«A Versailles, le 25 août 1775.

« Signé : LOUIS.

« Et plus bas,

« GRAVIER DE VERGENNES.

« Avec paraphe et le sceau aux armes de France. »

2. Lettre incomplète.

316 . *A M. de Vergennes*

Calais ce 2 7bre 1775.

Monsieur le Comte,

Je supplie votre excellence de vouloir bien permettre que deux cartes marines de l'hémisphère austral que j'ai oubliées à Paris, et qui me sont très importantes pour des observations sur la longitude des lieux découverts par le Cap[itaine] Cook <sup>1</sup>, vous soient adressées ; ainsi que quelques observations des médecins de divers pays sur les battements des pouls dont je veux raisonner à Londres avec le Docteur Mathy<sup>2</sup>. sous l'espoir que votre Excellence voudra bien me les envoyer par le courrier de M. de Guines <sup>3</sup> ce qui me les fera parvenir sans frais.

Je suis avec le dévouement le plus respectueux.

1. Captain Jack Cook (1728-1779), le plus célèbre des navigateurs anglais. Il partit le 13 juillet 1772 sur la *Résolution* et l'*Adventure* pour vérifier l'existence des terres australes. Il explora près du pôle sud, visita la Nouvelle-Zélande et découvrit la Nouvelle-Calédonie. Il revint à Portsmouth le 3 juillet 1775. Cette seconde campagne le couvrit de gloire dans toute l'Europe.

2. Docteur Maty (1718-1776), écrivain, médecin, bibliothécaire principal du British Museum. En 1750, il publia une revue bimensuelle, le *Journal britannique*, dans lequel il donnait les comptes rendus en français des principaux articles de la presse anglaise.

3. Voir lettre n° 328.

317. *Aux Comédiens Français*

Présentée à l'assemblée du jeudi <sup>1</sup>  
7 septembre 1775.

Je prie Messieurs les comédiens français de vouloir bien discontinuer les représentations du *Barbier de Seville* et de le réserver pour le tems où il leur paraîtra convenable de lui accorder sa reprise.

Je ne suis plus à Paris et l'ami qui se charge de remettre cette lettre à l'assemblée est aussi chargé de ma part d'assurer tous messieurs les Comédiens de ma reconnaissance.

1. La veille, le mercredi 6 septembre, avait eu lieu la vingt-troisième représentation du *Barbier de Séville*. Les comédiens rejouèrent la pièce le samedi suivant, et ensuite, à la demande de l'auteur, attendirent le 23 décembre pour la présenter de nouveau.

### 318. *Au Roi*

[Avant septembre 1775 ?]

Sire

Les nouvelles les plus secrettes d'Angleterre portent que l'on s'y occupe très certainement du projet de conquérir les îles espagnoles et françaises du golphe du Mexique.

Avant de hasarder d'en instruire Votre Majesté, j'en ai longtemps conféré avec le Comte de Lauragais, l'un des hommes de l'Europe les mieux instruits des secrets et des intérêts de la politique anglaise.

Son avis est que la nouvelle est, non seulement probable, mais que le projet qu'elle contient est devenu indispensable à l'état actuel de l'Angleterre.

Ainsi la seule chose qu'on ne puisse assigner est le moment ou cette révolution s'opérera ; mais on ne saurait douter qu'il ne soit très prochain, par les raisons suivantes que je supplie Votre Majesté, Sire, de vouloir bien pézer.

L'Angleterre est une puissance maritime dont la splendeur est uniquement fondée sur le commerce avec ses colonies.

L'immense population des colonies anglaises de l'Amérique, leurs manufactures de toute espece, et surtout la communication intérieure que les provinces du Nord se sont ouvertes avec celles du Sud, par l'Ohio et le Mississipi, ont donné naissance a un grand commerce d'interlope ou contrebande entre le continent et les îles du golphe, que les efforts réunis des gouvernements d'Angleterre, de France, et d'Espagne ne peuvent plus empêcher aujourd'hui.

Cette communication vive et rapide des denrées de ces divers pays les ont bientôt dégoutés du commerce désavantageux qu'ils font avec l'Europe ; et de là les efforts des colonies anglaises pour secouer le joug de la métropole ; ce qui détruit tout le commerce de l'Angleterre et l'achemine a grands pas vers la banqueroute.

Les premiers efforts des Anglais se sont portés d'abord contre leurs colonies ; mais dans un païs ou l'intérêt national occupe tout le monde, on n'a pas tardé de s'apercevoir que la métropole

ne peut subjuguier ses colonies d'Amérique sans les devaster entierement ; ni faire la paix avec elles sans leur rendre l'indépendance ; deux points qui rendent la guerre et la paix entre l'Angleterre et ses colonies, également destructives du commerce anglais.

La seule ressource qui reste donc a l'Angleterre est de s'emparer au plutot des iles espagnoles et francaises ; ce qui, dans l'etat florissant de sa marine et la langueur de la notre, lui est mille fois plus aisé que de conquérir le continent sur ses propres sujets : conquète dont l'unique effèt serait d'user ses forces pour anéantir sa puissance.

Depuis la cession qui a été faite aux Anglais en 1762 de la Floride et de quelques Antilles ; ce qui leur a donné partout l'avantage du vent, si important sur ces mers où il souffle avec constance ; rien ne les empêche de s'emparer de tous les débouquemens, depuis le 11eme jusqu'au 28eme paralèle et de cerner en quelque façon, le golphe du Mexique, de maniere qu'il n'en puisse sortir aucun vaisseau sans leur permission.

La conquète de nos iles achevée, et le commerce interlope de ces iles avec le continent, se faisant au profit des Anglais, ils se trouveront, par cela seul, et sans bruler une amorce avec leurs colonies, dominateurs naturels de tout le continent. Ils resteront le canal unique par lequel les grains, les sucres, cotons, indigos, caffés, tabacs, en un mot toutes les productions de l'Amérique ariveront en Europe. Ils seront à jamais en possession exclusive du plus riche commerce de l'univers.

Donc, au lieu de continuer à leur grand damage, la guerre avec leurs colonies d'Amérique, ou de leur accorder l'indépendance à laquelle elles prétendent, les Anglais ont le plus grand intérêt de s'emparer des îles du golphe.

Donc ils ne manqueront pas à le faire, car ils ne connaissent point d'autre loi que la convenance.

Donc la nouvelle qui en contient l'avis est la plus importante que nous puissions recevoir.

Malheureusement les efforts réunis des marines française et espagnole sont insufisants contre une marine aussi redoutable que la leur. Le tenter serait nous exposer en mesme tems à une double perte, celle de nos iles et celle de nos vaisseaux. Nous sommes trop faibles sur mer pour tenter les voies de vigueur.

Celles de la négociation avec l'Angleterre sont une faible ressource contre un intérêt aussi puissant que le rétablissement de son commerce. Et c'est ici le cas de croire que la nation forcera toujours la main au Roi d'Angleterre et à son conseil.

Pour empêcher un malheur qui coûterait trois cent millions à la France, et nous mettrait à jamais dans l'impossibilité de faire la guerre aux Anglais, reste le moyen sublime et secret que le comte de Lauragais a dit à l'oreille de Mrs de Sartines et De Vergerne.

Il est certain que si ce sublime projet peut jamais s'exécuter ce sera par cet homme seul qui joint à l'audace de le concevoir tous les moyens de génie capables de le faire réussir.

Une parfaite connaissance de l'Angleterre de ses forces de ses ressources de sa banque, les plus intimes liaisons avec tout ce qui a du pouvoir et de l'influence sur la chose publique. Possédant la langue et les loix anglaises mieux que les savans du païs. Plein de génie, de courage et de vigueur, et surtout ayant acheté l'expérience et la sagesse à prix des fautes et d'une longue infortune, seuls vrais précepteurs pour bien former les hommes.

J'ai cru Sire, qu'il était de mon devoir de faire parvenir cet important avis à Votre Majesté. Et je me croirais taché du plus grand crime, si, le malheur une fois arrivé, j'avais à me reprocher d'avoir pu contribuer à le prévenir, et si j'avais été assés timide pour n'en pas oser instruire Votre Majesté.

### 319. *Au Roi*

[Septembre 1775]<sup>1</sup>

Sire,

Dans la ferme confiance où je suis que les extraits que j'adresse à Votre Majesté sont uniquement pour elle et ne sortent point de ses mains, je continuerai, Sire, à vous présenter la vérité sur tous les points connus de moi qui me paraissent intéresser votre service, sans avoir égard aux intérêts de qui que ce soit au monde.

Je me suis dérobé d'Angleterre sous prétexte d'aller à la campagne, et je suis venu tout courant de Londres à Paris, pour conférer avec MM. de Vergennes et de Sartines sur des objets trop importants et trop délicats pour être confiés à la fidélité d'aucun courrier.

Sire, l'Angleterre est dans une telle crise, un tel désordre au dedans et au dehors, qu'elle toucherait presque à sa ruine, si ses voisins et ses rivaux étaient eux-mêmes en état de s'en occuper

sérieusement. Voici le fidèle exposé de la situation des Anglais en Amérique ; je tiens ces détails d'un habitant de Philadelphie arrivant des colonies et sortant d'en conférer avec les ministres anglais, que son récit a jetés dans le plus grand trouble et a glacés d'effroi. Les Américains, résolus de tout souffrir plutôt que de plier, et pleins de cet enthousiasme de liberté qui a si souvent rendu la petite nation des Corses redoutable aux Génois, ont trente-huit mille hommes effectifs armés et déterminés sous les murs de Boston <sup>2</sup>, ils ont réduit l'armée anglaise à la nécessité de mourir de faim dans cette ville ou d'aller chercher ses quartiers d'hiver ailleurs, ce qu'elle va faire incessamment. Environ quarante mille hommes bien armés et aussi déterminés que les premiers défendent le reste du pays, sans que ces quatre-vingt mille hommes aient enlevé un seul cultivateur à la terre, un seul ouvrier aux manufactures. Tout ce qui travaillait à la pêche, que les Anglais ont détruite, est devenu soldat et croit avoir à venger la ruine de sa famille et la liberté de son pays ; tout ce qui avait un commerce maritime, que les Anglais ont arrêté, s'est joint aux pêcheurs pour faire la guerre à leurs communs persécuteurs ; tous les gens travaillant sur les ports ont grossi cette armée de furieux dont la vengeance et la rage animent toutes les actions.

Je dis, Sire, qu'une telle nation doit être invincible, surtout ayant derrière elle autant de pays qu'il lui en faut pour ses retraites, quand même les Anglais se seraient rendus maîtres de toutes leurs côtes, ce qui est bien loin d'arriver. Tous les gens sensés sont donc convaincus en Angleterre que les colonies anglaises sont perdues pour la métropole, et c'est aussi mon avis <sup>3</sup>.

La guerre ouverte qui se fait en Amérique est bien moins funeste encore à l'Angleterre que la guerre intestine qui doit éclater avant peut dans Londres ; l'aigreur entre les partis y est montée au plus haut excès depuis la proclamation du roi d'Angleterre qui déclare les Américains rebelles. Cette ineptie, ce chef-d'œuvre de démence de la part du gouvernement a renouvelé les forces de tous les opposants en les réunissant contre lui ; la résolution est prise de rompre en visière ouvertement au parti de la cour dans les premières séances du parlement. On croit que ces séances ne se passeront pas sans qu'il y ait sept ou huit membres de l'opposition envoyés à la Tour de Londres, et c'est là l'instant attendu pour sonner le tocsin. Le lord Rochford, mon ami depuis quinze ans, causant avec moi, m'a dit en soupirant ces mots : *J'ai grand'peur, Monsieur, que l'hiver ne se passe*

*point sans qu'il y ait quelques têtes à bas, soit dans le parti du roi, soit dans l'opposition.* D'un autre côté le lord-maire Wilkes, dans un mouvement de joie et de liberté à la fin d'un dîner splendide, me dit publiquement ceux-ci : « Depuis longtemps le roi d'Angleterre me fait l'honneur de me haïr. De ma part je lui ai toujours rendu la justice de le mépriser ; le temps est venu de décider lequel a le mieux jugé l'autre, et de quel côté le vent fera choir des têtes. »

Le lord North, que tout ceci menace, donnerait aujourd'hui de grand cœur sa démission, s'il pouvait le faire avec honneur et sûreté.

... Le moindre échec que recevra l'armée royale en Amérique, augmentant l'audace du peuple et de l'opposition, peut décider l'affaire à Londres au moment qu'on s'y attendra le moins, et si le roi se voit forcé de plier, je le dis en frémissant, je ne crois pas sa couronne plus assurée sur sa tête que la tête de ses ministres sur leurs épaules. Ce malheureux peuple anglais, avec sa frénétique liberté, peut inspirer une véritable compassion à l'homme qui réfléchit. Jamais il n'a goûté la douceur de vivre paisiblement sous un roi bon et vertueux. Ils nous méprisent et nous traitent d'esclaves, parce que nous obéissons volontairement ; mais si le règne d'un prince ou faible ou méchant a fait quelquefois un mal momentané à la France, jamais cette rage licenciuse que les Anglais appellent liberté n'a laissé un instant de bonheur et de vrai repos à ce peuple indomptable. Rois et sujets, tous y sont également malheureux. Aujourd'hui, pour augmenter encore le trouble, il s'est ouvert une souscription secrète à Londres, chez deux des plus riches marchands de cette capitale, où tous les mécontents envoient de l'or pour faire passer aux Américains, ou payer les secours que les Hollandais leur fournissent. Il font plus, ils ont des liaisons secrètes en Portugal, jusque dans le conseil du roi, qu'ils paient fort cher, pour tâcher d'empêcher que les Portugais n'entrent en accommodement avec les Espagnols. Ils ont l'espoir que cette guerre attirera bientôt les Anglais et les Français dans la querelle de leurs alliés, et que ce nouvel incident détruira plus sûrement encore le ministère actuel, ce qui est l'objet constant de tous les opposants.

RÉSUMÉ. — L'Amérique échappe aux Anglais en dépit de leurs efforts ; la guerre est plus vivement allumée dans Londres qu'à Boston. La fin de cette crise amènera la guerre avec les Français, si l'opposition triomphe, soit que Chatam ou Rockingham remplace lord North. Les opposants, pour augmenter le



trouble, intriguent en Portugal pour empêcher l'accord avec l'Espagne.

Notre ministère, mal instruit, a l'air stagnant et passif sur tous ces évènements qui nous touchent la peau.

Un homme supérieur et vigilant serait indispensable à Londres aujourd'hui.

La première chose que l'on ne peut s'empêcher de faire est d'engager le ministère d'Espagne à se rendre moins difficile sur les répétitions contre le Portugal<sup>4</sup>. Pendant que le ministère anglais travaille à rapprocher le Portugal de la conciliation, et fait observer aux Portugais que les embarras intérieurs de l'Angleterre l'empêcheraient absolument aujourd'hui de les secourir, aux termes de leur dernier traité, notre démarche auprès du ministère d'Espagne est indispensable pour détruire autant qu'il est possible l'effet de l'intrigue et de l'argent de l'opposition anglaise, qui emploie les derniers efforts en Portugal pour y engager sérieusement la querelle entre les deux puissances du Sud.

... Voilà, Sire, quels sont les motifs de ma course secrète en France. Quelque usage que Votre Majesté fasse de ce travail, je compte assez sur la vertu, sur la bonté de mon maître, pour espérer qu'il ne fera pas tourner contre moi ces preuves de mon zèle, en les confiant à personne, ce qui augmenterait le nombre de mes ennemis, qui ne m'arrêteront jamais tant que je serai certain du secret et de la protection de Votre Majesté<sup>5</sup>.

1. Remis au roi, par M. de Sartines, le 21 septembre 1775.

2. Le siège de Boston par les soldats américains avait commencé au mois de juillet 1775. Le 17 mars 1776, les Anglais réussirent à évacuer la ville.

3. Autant la première phrase de ce paragraphe est juste, autant la deuxième partie est fautive. Ce n'est qu'après la reddition de l'armée anglaise à Saratoga, le 17 octobre 1777, que la victoire éventuelle de l'Angleterre sembla beaucoup moins certaine.

4. Le Portugal avait été l'allié de l'Angleterre pendant la guerre de Sept ans. Envahis par les forces espagnoles et françaises, les Portugais, avec l'aide des Anglais, triomphèrent (décembre 1762) mais l'Espagne restait l'ennemi traditionnel. Malgré quelques échecs militaires subis par les armées anglaises, ce ne sera qu'entre 1779 et 1780 que le mécontentement en Angleterre prendra des allures de révolte. Deux groupes dominaient dans l'opposition : ceux qui croyaient en la justice de la cause américaine et ceux qui vivaient du commerce avec les colonies, commerce que la guerre avait déjà considérablement ralenti.

5. Ceci est probablement un mémoire partiel.

**320. A M. de Vergennes**

Ce 22 septembre 1775.

*Pour vous seul.*

----

Monsieur le Comte

M. de Sartines m'a remis le parchemin, mais ne m'a rien dit sur les affaires. Il m'a même conseillé de faire le voyage de Versailles pour vous engager de demander ce matin les ordres du Roi à mon sujet. Mais relativement au secret que j'ai eu l'air de vous faire de mon travail d'hier pour le Roi, j'ai cru qu'il convenait mieux que j'écrivisse à Votre Excellence une lettre ostensible que vous pouvez porter ou envoyer à Sa Majesté ; et, si vous n'êtes pas chargé par lui d'une réponse de Ministère, au moins j'en recevrai une de bonté de vous qui me consolera d'avoir pris une peine inutile. Joignez-y, je vous prie, un passe-port en blanc, et si vous croyez que je doive attendre à Londres les ordres ultérieurs du Roi, faute d'avoir eu le temps de bien décider les choses, vous voudrez bien me le mander aussi. Tout étant ainsi bien entendu, ce sera votre affaire alors de m'écrire assez obscurément pour tout autre, que je puisse deviner seul l'objet de votre lettre si vous me la faites parvenir par l'ambassadeur.

On ne peut rien ajouter au dévouement respectueux avec lequel je suis, Monsieur le Comte, votre très humble et très obéissant serviteur.

**321. A M. de Vergennes**

Paris ce vendredi 22 7bre 1775.

Quand le zèle est indiscret, il doit être réprimé. Lorsqu'il est agréable, il faut l'encourager : mais toute la sagacité du monde ne pourroit pas faire deviner à celui à qui on ne répond rien la conduite qu'il doit tenir. Je fis, hier, parvenir au Roi par M. de Sartines un petit travail qui n'est qu'un résumé de la longue conférence que vous m'aviez accordée la veille. C'est l'état actuel des hommes et des choses en Angleterre<sup>1</sup>. Il est terminé par *l'offre que je vous avois faite de baillonner pour le temps nécessaire à nos apprêts de guerre tout ce qui, par ses cris ou son silence, peut en hâter ou retarder le moment.*

Il a dû être question de tout cela hier au Conseil, et ce matin vous ne me faites rien dire. Les choses les plus mortelles aux affaires sont l'incertitude et la perte de temps.

Dois-je attendre ici votre réponse, ou faut-il que je parte sans en avoir aucune ? Ai-je bien ou mal fait d'entamer les esprits dont les dispositions nous deviennent si importantes ? Laisserai-je, à l'avenir, avorter les confidences, et repousserai-je au lieu de les accueillir des ouvertures qui doivent influencer sur la révolution actuelle ? Enfin suis-je un agent utile à mon pays ou seulement un voyageur sourd et muet ?

Je ne demande point de nouvel ouvrage, j'en ai de trop sérieux à terminer en France pour mes affaires personnelles : mais, j'aurois cru manquer au Roi, à vous, au devoir d'un bon Français, si j'avois laissé ignorer le bien que je puis faire, ou le mal que je puis empêcher. J'attendrai votre réponse à cette lettre pour partir. Si vous ne m'en faites point sur les affaires, je regarderai mon voyage comme blanc et nul ; et, sans regretter mes peines, je retourne à l'instant, je termine en quatre jours ce qui me reste à faire sur d'Eon et je reviens, sans avoir revu personne, à Londres. Ils seront tous bien étonnés ; mais un autre fera mieux s'il peut, je le souhaite de tout mon cœur.

Je suis avec le plus profond respect, Monsieur Je Comte, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

1. Vergennes qui n'avait probablement pas entièrement confiance dans le jugement de Beaumarchais sur les colonies américaines, manda un agent pour se rendre sur place. Celui-ci devait s'informer de l'état d'esprit des colons, les assurer des bonnes dispositions de la France à leur égard, et leur dire qu'ils pouvaient compter sur l'aide clandestine des négociants privés, sans qu'elle soit reconnue officiellement par la cour de France. L'agent, Archard de Bonvouloir, s'embarqua pour l'Amérique, via Londres, le 8 septembre 1775. (*Naval Documents*, II, 670.)

### 322. A M. de Vergennes

Paris le 23 7bre 1775.

Monsieur le Comte

Je pars, bien instruit des intentions du Roi et des vôtres. Que votre Excellence soit tranquille, ce seroit à moi une ânerie impardonnable en pareille affaire que de compromettre en rien

la dignité du Maître et de son Ministre. Faire de son mieux n'est rien en politique, le premier maladroit en offre autant. Faire le mieux possible de la chose est ce qui doit distinguer ici du commun des serviteurs celui que Sa Majesté et vous, M. le Comte, honorez de votre confiance en un point aussi délicat. Pour des sûretés, il en faudra sans doute : mais c'est mon affaire de les donner telles qu'en aucun cas, elles ne soient jamais reversibles sur vous ni sur le Roi. Pour les sommes, elles doivent être combinées, d'une part sur le degré d'importance de mes demandes et de l'autre sur l'appétit de mes joueurs. Les plus affamés sont ceux qui nous coûteront le moins, c'est la règle. Il m'est impossible d'en faire un tarif d'avance. Mais ayez pour moi la bonté d'assurer le Roi que mon existence ne m'est pas plus chère que les intérêts qui me sont confiés<sup>1</sup>. Je pars sans le passeport que vous avez oublié, mais je ferai la marauderie à Boulogne de surcharger le mot de l'avant-dernier que j'ai par hasard sur moi, dans l'espérance que vous voudrez bien n'en rien dire à M. le comte de La Blache qui en tireroit un grand préjugé contre moi dans le procès qu'il doit perdre avec moi, car c'est un terrible raisonneur que ce comte de La Blache<sup>2</sup>.

Je suis avec le plus profond respect, Monsieur le Comte, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

1. Tout en s'occupant de l'affaire d'Eon, à Londres, Beaumarchais rencontra John Wilkes et d'autres partisans de la cause américaine. On parlait beaucoup d'armes, de fournitures et munitions de guerre car ces opérations se faisaient aussi à Londres. Il se rendit vite compte que si la France acceptait d'aider les Américains, les possibilités de ce commerce seraient énormes.

2. Le procès entre le comte de La Blache et Beaumarchais ne terminera qu'en 1778.

### 323. A M. de Vergennes

[Octobre 1775]

J'assurai cette demoiselle, que, si elle était sage, modeste, silencieuse, et si elle se conduisait bien, je rendrais un si bon compte d'elle au ministre du roi, même à Sa Majesté, que j'espérais lui obtenir encore quelques nouveaux avantages. Je fis d'autant plus volontiers cette promesse que j'avais encore dans mes mains environ 41,000 livres tournois sur lesquelles je comptais

récompenser chaque acte de soumission et de sagesse par des générosités censées obtenues successivement du roi et de vous, Monsieur le comte, mais seulement à titre de grâce et non d'acquiescement ; c'était avec ce secret que j'espérais encore dominer, maîtriser cette créature fougueuse et rusée <sup>1</sup>.

1. Lettre incomplète.

### 324. *A M. de Vergennes*

7 octobre 1775.

Tout ceci m'a donné occasion de mieux connaître encore la créature à qui j'ai affaire, et je m'en tiens toujours à ce que je vous en ai dit : c'est que le ressentiment contre les feus ministres (ceux qui l'avaient destitué en 1766) et leurs amis de trente ans est si fort *en lui* qu'on ne saurait mettre une barrière trop insurmontable entre les contendants qui existent. Les promesses par écrit d'être sage ne suffisent pas pour arrêter une tête qui s'enflamme toujours au seul nom de Guerchy ; la déclaration positive de son sexe et l'engagement de vivre désormais avec ses habits de femme est le seul frein qui puisse empêcher du bruit et des malheurs. Je l'ai exigé hautement, et l'ai obtenu <sup>1</sup>.

1. Lettre incomplète.

### 325. *A Matthieu <sup>1</sup> Procureur à Aix*

Paris 12 novembre 1775.

Ou croyez vous, Monsieur, que J'aye reçu votre lettre ? dans le fond du conté de D'Abry, appelé Darby Shire en Angleterre. A mon retour à Londres je vous aurais répondu, si, d'une part la fièvre qui me galopait, et de l'autre la nécessité de revenir en France, ne m'eussent pas fait differer jusqu'à mon arrivée à Paris.

Honoré de la confiance du Roi mon Maître, sur des affaires de la plus grande importance ; C'est par ses ordres et avec Mission particulière de luy que je voyage presque continuellement depuis

son avènement au trône : Jusqu'à ce moment-ci, j'ai eu pour principe de donner aux affaires du Roi la préférence sur les miennes : aujourd'hui je suis à Paris ; mais comme j'y suis très malade ; que je n'ai pas encore rendu compte à sa Majesté ; et que je ne puis décider si elle ne m'ordonnera pas de retourner en Angleterre ; il m'est impossible de vous dire si je vais partir pour Aix, pour Londres, ou pour l'autre monde ; tout cela est également possible. Mais comme il n'est pas juste que mon insidieux ennemi<sup>2</sup> profite de mes travaux politiques pour nuire à mes intérêts particuliers, je vous envoie le Papier assignation que j'ai reçu de luy à son retour d'Aix<sup>3</sup>, En vous priant de ne point laisser prendre de défaut contre un homme qui ne sera jamais en défaut sur cette affaire. Voici mon plan ; il est tout simple. Si les ordres du Roy me font repasser la Manche et me retiennent à Londres une partie de l'hiver, Je supplierai Sa Majesté de vouloir bien faire écrire un mot à Aix par M. de Miromenil<sup>4</sup> pour que l'affaire soit retardée jusqu'à mon retour. S'il n'est pas urgent que je reparte à l'instant, je supplierai Sa M. de faire demander que mon Procès soit examiné et jugé le plus promptement possible à Aix, où je me rendrai sur le champ. L'affaire de mon Blâme a toujours été suspendue jusqu'à ce moment, parce que M. le Garde des Sceaux à qui je demandais des Lettres de Relief, pour me relever de six mois que j'ai perdus après le Jugement sans me pourvoir, voulait que ma requête fut motivée sur les Raisons de ma négligence. D'autre part le Roy m'avait fait deffendre de déclarer que pendant ce temps je voyageais en Allemagne par ses ordres particuliers. Mais enfin voyant que mon existence morale en souffre, Sa Majesté a bien voulu s'expliquer là dessus avec M. le Garde des Sceaux : Et grâce à ma patience, à mon courage, à mon travail et surtout graces aux bontés du Roi, je vais avoir ces éternelles lettres de Relief, et cette affaire va être poussée avec autant de vigueur à Paris, que l'affaire ridicule et méprisable du Comte de la Blache se fera à Aix, par moi même et par vous, à qui je recommande mes intérêts. Et ce que je vous dis sur mes Lettres de relief, qui vont me conduire en peu de temps à rentrer dans tous mes droits de citoyen honnête, Je le tiens de MM. De Vergennes et de Sartine, avec qui j'ai travaillé trois heures hier à Fontainebleau et qui me font l'honneur de m'accorder plus d'amitié, d'estime et de considération particuliere que M. De la Blache ne m'en enlevera jamais. Je n'ai nullement entendu parler de ce lâche adversaire, qui, m'a t'on dit, a mis toute sa faciende à établir dans l'esprit des Magistrats d'Aix les plus terribles préventions contre moi. Mais ce ne

sont là que des vapeurs empestées, que le souffle d'un homme de bien dissipe aisément. Conservez moi votre bienveillance.

Vous avez donc un peu ri de mon Barbier et de ma préface ? à cet égard voici tout mon secret : on ne rit plus à Paris. Les deux terribles mots *Bon ton et Bonne Compagnie* ont détruit toute la Gayeté dramatique. depuis longtemps on persiste au Théâtre et l'on y pisse de l'esprit à la glace. J'ai hasardé un léger essai dans le genre de l'ancien comique uniquement pour en ramener le gout. Je ne mets nulle importance a cette legere production. J'ai beaucoup ri en la composant ; J'ai ri quand elle a tombé ; j'ai ri quand elle s'est relevée ; J'ai ri quand on l'a critiquée amèrement, et ma preface est uniquement destinée à montrer aux gens de lettres le cas qu'ils doivent faire de tous ces aristarques à 12 s. par feuille. En me moquant un peu de celui de Bouillon, je l'ai remis à sa vraye Place, lui et sa (*critique*), dans l'opinion publique, et les rieurs ont encore été de mon côté.

Je me recommande iterativement a votre bienveillance. Vous avez à Aix quelques Magistrats du plus grand mérite. Je suis bien empressé de les connaître, et, Je vous jure, bien satisfait de voir mon honneur entre leurs mains.

Votre Client

Cette lettre est confiée a votre amitié car ce que je vous écris je ne le dis pas à tout le monde <sup>5</sup>.

1. « Mathieu, procureur » va contresigner le mémoire intitulé *Le Tartare à la légion*.

2. Le comte de La Blache.

3. C'est ce procès que Beaumarchais va finalement gagner, à Aix-en-Provence, contre le comte de La Blache.

4. Le garde des Sceaux.

5. Cette lettre a été citée en entier par Arnould, p. 489, où il indique la date comme étant Paris, 12 7bre 1775. Mais nous croyons qu'il s'agit du mois de novembre et non pas de septembre car il est bien difficile de faire une distinction entre les 7 et les 9 écrits par Beaumarchais. Guidici date cette même lettre du 12 novembre 1775. En plus, il cite en partie une lettre de Mathieu à Beaumarchais datée du 13 octobre 1775 : « Revenons à votre Barbier qui m'a fait bien rire ; mais la barbe que vous avez faite au journaliste de Bouillon vaut son bésant d'or. » (Guidici, p. 428.) Or, notre lettre est la réponse. Beaumarchais y parle de sa fièvre et on voit dans la lettre suivante, écrite trois jours plus tard, si nous considérons qu'il s'agit de novembre, qu'il est toujours souffrant.

**326. A M. de Miroménil**<sup>1</sup>

De la loge de votre suisse, ce 15 novembre 1775.

Monseigneur,

Je me suis échappé de mon lit, malgré la fièvre et le médecin, pour venir vous dire : Me voilà. Peu de temps après que je fus tombé de l'état de citoyen, vous êtes monté à celui de garde des sceaux. Mais la même justice qui vous a tiré de l'infortune doit être employée aujourd'hui, dans vos mains, à me rendre au droit que j'avais de revenir contre un arrêt si ridicule, qu'on ne sait quel nom lui donner.

J'ignore, monseigneur, vu les affaires, les procès et la fièvre, si je partirai pour Londres, pour Aix, ou pour l'autre monde : tout ce que je sais, c'est que j'ai bien peu de temps à rester à Paris. Le roi, touché du tort moral que fait à mon existence le retard de ces terribles lettres de relief après lesquelles je cours depuis si longtemps, a bien voulu que vous sussiez enfin que si j'ai perdu le temps de me pourvoir dans les six mois prescrits par la loi, c'est que j'étais hors de France par les ordres exprès de S.M.

Mon affaire n'étant point d'audience, et ne devant vous occuper que l'instant de raisonner avec M. Dablois, mon rapporteur, sur les moyens d'arranger la justice du fond avec ce que les formes ont d'épineux, je vous supplie, monseigneur, de vouloir bien me donner un ordre précis pour me rendre chez vous. Je sortirai une autre fois de mon lit, et je viendrai avec une reconnaissance anticipée vous assurer du très profond respect avec lequel je suis,

Monseigneur,

Votre, etc.

1. Miromesnil, Armand Thomas Hue de (1723-1796). Devenu garde des Sceaux en août 1774, il contribua au rappel du Parlement et à l'abolition de la question préparatoire. Il rendit de nombreux services à Beaumarchais.

**327. A M. de Vergennes**

Versailles samedi 24 9bre 1775.

Monsieur le Comte,

Au lieu d'attendre la réponse du Roi, qui doit porter une résolution arrêtée, approuveriez-vous de lui écrire de nouveau que



je suis ici, que vous m'avez vu, tremblant qu'en une affaire aussi facile que nécessaire, et peut être la plus importante que le Roi puisse avoir jamais à décider, Sa Majesté ne choisisse la négative<sup>1</sup>?

Que, quelques soient ses motifs, je la supplie en grâce de ne prendre aucun parti, sans m'avoir avant entendu plaider un quart d'heure, et lui démontrer respectueusement la nécessité d'entreprendre, la facilité de faire, la sécurité de réussir et la récolte immense de gloire et de repos que doit donner à son règne la plus chétive semaille avancée aussi à propos.

Puisse l'ange gardien de cet Etat, tourner favorablement le cœur du Roi, et nous donner un succès aussi désirable.

En cas d'un ordre de vous, je suis à l'hôtel de Joüy, Rue des Récolets.

1. Le Roi hésite, bien entendu, à lancer la nation dans une aventure aux résultats si imprévisibles. Il désapprouve le plan soumis par Beaumarchais qui s'empresse de lui présenter un nouveau projet dans lequel il souligne au jeune Roi la différence entre la morale internationale et la morale individuelle.

### 328. *Au Roi*

7 décembre 1775.

*Summum jus, summa injuria.*

Remis *sous cachet volant* à M. le comte de Vergennes, le 7 décembre 1775.

Adresse très importante au roi seul.

Au Roi.

Sire,

Quand Votre Majesté désapprouve un plan, c'est en général une loi d'y renoncer à tous ceux qui s'en occupent.

Mais il est des projets d'une nature et d'une importance si majeures pour le bien de votre royaume, qu'un serviteur zélé peut se croire en droit de vous les présenter plus d'une fois, dans la crainte qu'ils n'aient pas d'abord été saisis *sous leur plus heureux point de vue*.

Le projet que je ne désigne pas ici, mais que Votre Majesté connaît par M. de Vergennes, est de ce nombre. *Je n'ai pour le*

*faire adopter que la force de mes raisons.* Je vous supplie, Sire, de les pézer avec toute l'attention que mérite une pareille affaire.

Quand vous aurés lu ce travail, *mon devoir sera rempli. C'est à nous de proposer ; à vous, Sire, de juger.* Et votre tache est bien plus importante que la notre ; car nous n'avons à vous répondre que de la pureté dans notre zèle ; *et vous répondés à Dieu, Sire, à vous mesme et à tout un grand peuple* qui vous est confié du bien ou du mal résultant du parti que vous préférés.

M. de Vergennes m'écrit que Votre Majesté *croit sa justice intéressée à ne pas adopter l'expédient proposé.*

L'objection ne porte donc ni sur *l'immense utilité du projet*, ni sur les dangers de son exécution ; mais uniquement *sur la délicatesse de conscience de Votre Majesté.*

De pareils motifs de refus sont si respectables qu'il faudrait se condamner au silence et s'arrêter tout court, si l'extrême importance de l'objet proposé n'invitait pas à examiner *Si la justice du roi de France est réélement intéressée à ne pas adopter un pareil expédient.*

Il est certain en général que toute idée, tout projet qui blesse la justice doit être rejeté par un honnête homme.

*Mais, Sire, il n'en est point de la politique des Etats comme de la morale des citoyens.* Un particulier ne peut faire aucun tort au prochain, quelque bien qui doive lui en revenir : parce que tous vivent sous l'empire d'une loi civile et commune à tous, laquelle a pourvu à la sûreté de tous.

Mais un royaume est un grand corps isolé ; *plus séparé de ses voisins par la diversité d'intérêts que par la mer, les citadelles et les barrières qui le renferment. Il n'a point de loi commune avec eux qui veille à sa sûreté. Leurs seules relations sont celles du droit naturel ; c'est-à-dire celles que la conservation, le bien-être et la prospérité de chacun lui imposent, relations modifiées en plusieurs manières sous le nom de droit de gens dont le principe, selon Montesquieu mesme, est de faire son propre bien pour première loi ; avec le moins de mal possible aux autres Etats, pour seconde*<sup>1</sup>.

Et cette maxime est si rigoureusement établie en principe politique que le roi qui gouvernerait un peuple indigent, affamé, *devant se regarder étranger à tout autre peuple et Père du sien*, ne pourrait justement empêcher ses malheureux sujets, à défaut d'autres moyens de subsister, d'aller enlever leur nécessaire et même à main armée dans les Etats voisins.

*Car la justice et la protection qu'un Roi doit à ses sujets est de devoir étroit et rigoureux ; au lieu que celle qu'il peut accor-*

*der aux Etats voisins n'est jamais que de convenance. D'où il suit que la politique nationale, qui maintient les Etats, diffère presque en tout de la morale civile qui gouverne les particuliers...*

Mais Sire, entre la France et l'Angleterre, y a-t-il jamais eu, peut-il y avoir un seul lien capable d'arrêter Votre Majesté ? Quand il est prouvé que le repos de votre royaume, le bien-être de vos sujets, la splendeur de votre règne dépendent uniquement de l'abaissement où vous aurés l'art de tenir *cet Ennemi naturel, ce rival jaloux de vos succès, ce peuple toujours injuste envers vous par système*, et qui n'a d'autre principe à votre égard que cette damnable maxime : *Si nous voulions être justes envers les français et les espagnols, nous aurions trop à restituer. Notre devoir est de les affaiblir sans cesse ?* Maxime répétée mille fois et applaudie dans la bouche de ce fameux Pitt, devenu l'idole de la nation anglaise, après s'être vu refuser une simple compagnie de dragons comme n'ayant n'y assés de noblesse ni assés de capacité pour exercer ce mince emploi !...

*C'est donc à ce peuple audacieux sans frein et sans pudeur que vous aurés toujours affaire. C'est aussi lui seul que j'ai en vue dans le plan proposé. C'est lui, Sire, qu'il vous importe d'humilier et d'affaiblir, si vous ne voulés pas qu'il vous affaiblisse et vous humilie en toute occasion. Ses usurpations et ses outrages ont-ils jamais eu d'autres bornes que celles de ses pouvoirs ? Ne vous a-t-il pas toujours fait la guerre sans vous la déclarer ? La dernière encore n'a-t-elle pas commencé de sa part, en pleine paix, par la prise inopinée de 500 de vos vaisseaux <sup>2</sup> ? N'est-ce pas lui qui vous a réduit à l'humiliation de détruire vous mesmes le plus beau de vos ports de l'Océan, qui vous a forcé de désarmer dans tous les autres et a fixé le petit nombre de vaisseaux qu'il vous suffirait désormais ? N'est-ce pas lui qui tout récemment encore a soumis vos navires marchands à sa propre visite dans les parages du Nord ? humiliation que les hollandais mesme n'ont pas voulu souffrir, et qui nous était exclusivement réservée ? humiliation qui eût fait à Louis XIV plutôt manger ses bras que de n'en pas avoir raison ; humiliation enfin qui fait saigner le cœur de tout bon français, surtout lorsqu'il voit cet insolent rival attirer dans ces mesmes parages ou nous n'osons aborder, des vaisseaux Russes à qui l'on apprend le chemin de nos possessions d'Amérique pour qu'ils puissent un jour aider nos ennemis à nous les enlever...*

*Si votre délicatesse est telle que vous ne voulés pas favoriser mesme ce qui peut nuire à vos ennemis, comment souffrés-vous, Sire, que vos sujets disputent à d'autres européens la conquête*

*de païs appartenans en propre à de pauvres indiens, africains sauvages ou caraïbes qui ne vous ont jamais offensé ? Comment permettés-vous que vos vaisseaux enlèvent de force et fassent gémir à la chaîne des hommes noirs que la nature avait fait libres et qui ne sont malheureux que parce que vous êtes puissant ? Comment souffrés vous que trois puissances rivales se partagent iniquement les dépouilles de la Pologne à vos yeux <sup>3</sup> ; Vous Sire, dont la médiation devrait avoir un si grand poids en Europe ? Comment avés vous un pacte avec l'Espagne<sup>4</sup> par lequel vous vous obligé, au nom de la Ste Trinité, de fournir des hommes, des vaisseaux et de l'argent à cet allié pour l'aider à faire une guerre mesme offensive à sa première réquisition sans vous être seulement réservé le droit d'examiner si la guerre où l'on vous engage est juste ou si vous n'aidés pas un usurpateur ? Ce n'est pas Votre Majesté, je le sais, qui a fait ou permis toutes ces choses. Elles existaient avant votre règne, elles existeront encore après, tel est le train des choses en politique, ici les exemples fourmillent à tel point qu'il m'a suffi d'en rappeler quelques-uns, pour vous prouver, Sire, que la politique qui maintient les nations diffère presque en tout de la morale qui gouverne les particuliers.*

*Si les hommes étaient des anges, sans doute, il faudrait mépriser, détester mesme la politique. Mais si les hommes étaient des anges, ils n'auraient pas besoin non plus de religion pour les éclairer, de loix pour les régir, de magistrats pour les contenir, de soldats pour les soumettre, et la terre, au lieu d'être une image vivante de l'enfer, serait elle mesme un séjour céleste. Mais enfin il faut les prendre tels qu'ils sont et le Roi le plus juste ne peut pas aller plus loin avec eux que le législateur SOLON, qui disait : Je n'ai pas donné aux Athéniens les meilleures loix possibles ; Mais seulement les plus convenables aux lieux, aux tems, et aux hommes pour qui je travaille. D'où il suit que quoique la politique soit fondée sur des principes très imparfaits, elle est fondée, et que le roi qui voudrait seul être exactement juste au milieu des méchants et rester bon au milieu des loups, s'en verrait bientôt dévoré lui et son troupeau...*

*Puis donc que la loi Souveraine des Etats est la Politique et que cette politique est indispensable à leur maintien, daignés, Sire, ne jamais perdre de vue que le chef-d'œuvre d'une bonne politique est de fonder votre tranquillité sur les divisions de vos ennemis. En réservant cette précieuse morale, qui vous rend si respectable, pour l'administration intérieure de votre royaume*

vous aurés rempli dignement tous les devoirs d'un bon et d'un grand roi.

*Richelieu*, cet homme élevé d'un état obscur au plus haut degré de puissance, cet homme au génie duquel l'autorité royale en France a tant d'obligations, Richelieu voulant suivre avec sécurité les projets de grandeur qu'il avait formés pour son maître, ne crut pas la justice de Louis XIII intéressée à ne point fomenter en Angleterre les troubles qui ont enfin renversé Charles I<sup>er</sup> de son trône...

Armer ainsi l'iniquité contre elle-même est le plus sûr moyen de la détruire infailliblement. *Or nous ne devons jamais oublier que l'Angleterre est à la France ce que les voleurs anglais sont aux citoyens de leur pays.* Voyez, Sire, comment ils nous ont presque entièrement chassés des trois autres parties du monde, et vous serez convaincu que ce n'est pas le vouloir, mais la force qui leur a manqué, si vous jouissez tranquillement en Europe du superbe héritage que vos pères vous ont transmis...

*Je vous supplie donc, Sire, au nom de vos sujets, à qui vous devez vos premiers soins ; au nom de la paix intérieure que Votre Majesté chérit si justement ; au nom de la gloire et de la prospérité d'un règne entamé sous d'aussi heureux auspices, je vous supplie, Sire, de ne pas vous laisser surprendre au sophisme brillant d'une fausse délicatesse, summum jus summa injuria...*

J'ai traité sommairement la plus grave des questions dans la crainte d'énerver mes raisons en leur donnant plus d'étendue, et surtout dans la crainte de fatiguer l'attention de Votre Majesté.

Que s'il vous restait encore des doutes après m'avoir lu, Sire, effacés ma signature, faites copier cet essai d'une autre main afin que le faible état du raisonneur ne nuise pas à la force de ses raisons, offrés ce travail à la discussion de quelque homme instruit par une longue expérience du monde et des affaires ; et s'il en est un seul, à commencer par M. de Vergennes, qui ne tombe pas d'accord de mes principes, je me tais, je jette au feu Scaliger, Grotius, Puffendorf, Gravina, Montesquieu, tous les auteurs de droit public, et je conviens que l'étude de ma vie entière n'a été qu'une longue perte de tems ; puisque elle ne m'a conduit qu'à l'impuissance de persuader mon Maître en un sujet qui me semble aussi clair qu'il est important pour ses intérêts...

... *Il est absolument impossible de traiter par écrit tout ce qui tient au fond de l'affaire à cause du profond secret qu'elle exige ; quoiqu'il me soit infiniment facile de démontrer la sécurité d'entreprendre, la facilité de faire, la sécurité de réussir et la récolte*

*immense de gloire et de repos* que doit donner à votre règne, Sire, *la plus chétive semaille* avancée aussi à propos.

Puisse *l'ange gardien de cet état* tourner favorablement le cœur et l'esprit de Votre Majesté, s'il nous donne ce premier succès, tout le reste ira seul et sans peine. J'en répons.

1. « Le droit des gens est naturellement fondé sur ce principe, que les diverses nations doivent se faire dans la paix le plus de bien, et, dans la guerre le moins de mal qu'il est possible, sans nuire à leurs véritables intérêts. » (Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, Paris, Houdaille et Veniger, 1830, I, 36-37.)

2. Juste avant le commencement de la guerre en 1756, les Anglais firent saisir plus de trois cents bâtiments français dont de gros vaisseaux de la Compagnie des Indes.

3. C'est le 20 avril 1772 que fut communiqué au gouvernement français la nouvelle du traité de partage de la Pologne. Un tiers de son territoire et la moitié de ses habitants étaient divisés entre la Russie, l'Autriche et la Prusse.

4. Le duc de Choiseul travaillait activement à la conclusion d'un pacte entre les différentes branches de la maison de Bourbon. Ce pacte, conclu le 15 août 1761, rendait la France et l'Espagne solidaires l'une de l'autre. Selon le duc, les deux pays s'alliaient contre les Anglais, pour venger la perte de leurs colonies d'Amérique. Cependant, ce pacte ne fut profitable à aucun des deux alliés, et le traité de Paris, signé le 10 février 1763, fut défavorable à la France et à l'Espagne.

### 329. *Au Roi*

[Avant le 13 décembre 1775]

Points essentiels que je supplie M. le comte de Vergennes de présenter à la décision du roi avant mon départ pour Londres, ce 13 décembre 1775, pour être répons en marge :

Le roi accorde-t-il à la demoiselle d'Eon la permission de porter la croix de Saint-Louis sur ses habits de femme ?

*Réponse du roi* : — En province seulement.

Sa Majesté approuve-t-elle la gratification de 2,000 écus que j'ai passée à cette demoiselle pour son trousseau de fille ?

*Réponse du roi* : — Oui.

Lui laisse-t-elle la disposition entière, dans ce cas, de tous ses habillements virils ?

*Réponse du roi* : — Il faut qu'elle les vende.

Comme ces grâces doivent être subordonnées à de certaines dispositions d'esprit auxquelles je désire soumettre pour tou-

jours la demoiselle d'Eon, Sa Majesté veut-elle bien me laisser encore le maître d'accorder ou de refuser, selon que je le croirai utile au bien de son service ?

*Réponse du roi* : — Oui.

Le roi ne pouvant refuser de me faire donner par son ministre des affaires étrangères une reconnaissance en bonne forme de tous les papiers que je lui ai rapportés d'Angleterre, j'ai prié M. le comte de Vergennes de supplier Sa Majesté de vouloir bien ajouter au bas de cette reconnaissance, *de sa main*, quelques mots de contentement sur la manière dont j'ai rempli ma mission. Cette récompense, la plus chère à mon cœur, peut en outre me devenir un jour d'une grande utilité. Si quelque ennemi puissant prétendait jamais me demander compte de ma conduite en cette affaire, d'une main je montrerais l'ordre du roi, de l'autre j'offrirais l'attestation de mon maître que j'ai rempli ses ordres à son gré. Toutes les opérations intermédiaires alors deviendront un fossé profond que chacun comblera selon son désir, sans que je sois obligé de parler ni que je m'embarasse jamais de tout ce qu'on en pourra dire.

*Réponse du roi* : — Bon.

Comme la première personne que je verrai en Angleterre est mylord Rochford, et comme je ne doute pas que ce lord ne me demande en secret la réponse du roi de France à la prière que le roi d'Angleterre lui a fait faire par moi, que lui répondrai-je de la part du roi ?

*Réponse du roi* : — Que vous n'en avez pas trouvé.

Si ce lord, qui certainement a conservé beaucoup de relations avec le roi d'Angleterre, veut secrètement encore m'engager à voir ce monarque, accepterai-je ou non ? Cette question n'est pas oiseuse et mérite bien d'être pesée avant que de me donner des ordres.

*Réponse du roi* : — Cela se peut.

Dans le dessein où ce ministre était de m'engager dans les secrets d'une politique particulière avec lui, s'il voulait aujourd'hui me lier avec d'autres ministres, ou si, de quelque façon que ce soit, l'occasion m'en est offerte, accepterai-je ou non ?

*Réponse du roi* : — C'est inutile.

Dans le cas de l'affirmative, je ne pourrai me passer d'un chiffre. M. le comte de Vergennes m'en donnera-t-il un ?

*Pas de réponse.*

J'ai l'honneur de prévenir le roi que M. le comte de Guines<sup>1</sup> a cherché à me rendre suspect aux ministres anglais : me sera-t-il permis de lui en dire quelques mots, ou Sa Majesté souhaite-

t-elle qu'en continuant à la servir, j'aie l'air d'ignorer toutes les menées sourdes qu'on a employées pour nuire à ma personne, à mes opérations et par conséquent au bien de son service ?

*Réponse du roi* : — II (l'ambassadeur) doit ignorer.

Enfin je demande, avant de partir, la réponse positive à mon dernier mémoire ; mais, si jamais question a été importante, il faut convenir que c'est celle-ci. Je répons sur ma tête, après y avoir bien réfléchi, du plus glorieux succès de cette opération pour le règne entier de mon maître, sans que jamais sa personne, celle de ses ministres, ni ses intérêts y soient en rien compromis. Aucun de ceux qui en éloignent Sa Majesté osera-t-il de son côté répondre également, sur sa tête, au roi, de tout le mal qui doit arriver infailliblement à la France de l'avoir fait rejeter ?

Dans le cas où nous serions assez malheureux pour que le roi refusât constamment d'adopter un plan si simple et si sage, je supplie au moins Sa Majesté de me permettre de prendre date auprès d'elle de l'époque où je lui ai ménagé cette superbe ressource, afin qu'elle rende un jour justice à la bonté de mes vues, lorsqu'il n'y aura plus qu'à regretter amèrement de ne les avoir pas suivies.

1. Adrien-Louis de Bonnières de Souastre, comte de Guines, né le 14 avril 1735, épouse en 1753 Marie-Caroline de Montmorency. Fit campagne dans la guerre de Sept ans et devint colonel du régiment de Navarre, à Arras, en 1761. Sut se faire apprécier du duc de Choiseul qui le nomma Inspecteur général de l'Infanterie, et, par la suite, l'envoya assister aux manœuvres prussiennes. Ses talents de musicien séduisirent Frédéric II. En 1768, fut nommé ministre plénipotentiaire à Berlin. En 1770, Choiseul le désigna pour l'ambassade de Londres, où sa mission se prolongea jusqu'en 1776.

### 330. *Du chevalier d'Eon*

[1775]

J'avoue, Monsieur, qu'une femme se trouve quelquefois dans des situations si malheureuses, que la nécessité des circonstances la force à profiter des services dont elle sent la première tout le ridicule parce qu'elle en pénètre l'objet. Plus l'homme qui la veut obliger est adroit et délicat, plus le danger est grand pour elle. Mais quels souvenirs me rappellent ces réflexions ! Elles me rappellent que, par une confiance aveugle en vous et en vos promesses, je vous ai découvert le mystère de mon sexe, que par



reconnaissance je vous ai donné mon portrait, et que par estime vous m'avez promis le vôtre.

Il n'y a jamais eu d'autres engagements entre nous ; tout ce que vous avez avancé au-delà sur notre prochain mariage<sup>1</sup> selon ce que l'on m'a écrit de Paris, ne peut être regardé par moi que comme un véritable persiflage de votre part. Si vous avez pris au sérieux ce simple gage de souvenir et de gratitude, votre conduite est pitoyable. C'est là un véritable mépris et une infidélité qu'une femme de Paris quelque apprivoisée qu'elle soit sur les mœurs à la mode ne pourrait pas pardonner, à plus forte raison une fille dont la vertu est aussi sauvage que la mienne, et dont l'esprit est si altier lorsqu'on blesse la bonne foi et la sensibilité de son cœur. Pourquoi ne me suis-je pas rappelé que les hommes ne sont bons sur la terre que pour tromper la crédulité des filles et des femmes !... Je ne croyais encore que rendre justice à votre mérite, qu'admirer vos talents, votre générosité ; je vous aimais sans doute déjà ; mais cette situation était si neuve pour moi, que j'étais bien éloignée de croire que l'amour pût naître au milieu du trouble et de la douleur<sup>2</sup>.

1. Dans une lettre à Vergennes à propos du chevalier d'Eon, Beaumarchais écrit : « Tout le monde me dit que cette folle est folle de moi. Elle croit que je l'ai méprisée, et les femmes ne pardonnent pas une pareille offense. Je suis loin de la mépriser ; mais qui diable aussi se fût imaginer que, pour bien servir le roi dans cette affaire, il me fallût devenir galant chevalier autour d'un capitaine de dragons ? L'aventure me paraît si bouffonne, que j'ai toutes les peines du monde à reprendre mon sérieux pour achever convenablement ce mémoire. » (Cité par Loménie, I, 433-434.)

2. Lettre incomplète.

### 331. A M. de Sartines

15 décembre 1775.

Monsieur, je vous prie de mettre aux pieds du roi mes justes répugnances pour un genre de commissions *plus difficiles à bien remplir que les missions politiques les plus importantes*. Ce n'est pas manque de zèle si je désire n'en être plus chargé. *J'ai fait mes preuves à cet égard*. Mais, d'après les dernières nouvelles d'Angleterre, je crains d'y retourner trop tard, *et j'ai trop bien réfléchi qu'en ces sortes d'affaires les dangers sont extrêmes en cas de non-réussite, et trop bien éprouvé qu'en cas de succès les*

*dégoûts de tout genre sont la seule récompense du négociateur. J'ignore ce qu'il faut faire aujourd'hui, mais j'indique au moins dans ce mémoire la voie la plus certaine pour prévenir désormais de semblables embarras...<sup>1</sup>*

1. Cet extrait est tiré de Lintilhac, p. 390. Nous nous méfions cependant de toutes citations de M. Lintilhac, car les copies de lettres que nous avons pu vérifier dans les archives de la famille souvent ne correspondaient pas aux extraits qu'en donnait ce biographe. D'ailleurs nous ne sommes pas les seuls à avoir fait cette constatation.

### 332. *De M. de Vergennes*

Fait à Versailles, le 18 décembre 1775.

Je, soussigné, reconnais que M. de Beaumarchais m'a remis pour le Roi tous les papiers contenus dans les deux inventaires qui y sont joints et sont relatés dans la transaction du 5 octobre dernier, passée entre mondit sieur de Beaumarchais et la demoiselle d'Eon de Beaumont ; desquels inventaires je lui ferai donner un double pour servir à sa décharge ; déclarant que le Roi a été très satisfait du zèle qu'il a marqué dans cette occasion, ainsi que de l'intelligence et de la dextérité avec lesquels il s'est acquitté de la commission que Sa Majesté lui avait confiée : de quoi elle m'a ordonné de lui délivrer la présente attestation pour lui servir en tout temps et partout où elle pourra lui être nécessaire.

### 333. *Du comédien Monvel*

18 décembre. 1775.

On nous demande pour samedi « Le Barbier de Séville » ; Voulez-vous, Monsieur<sup>1</sup>, consentir qu'on donne cette représentation sans conséquence et sans nuire ni obliger à la reprise ni à la continuation ; pour le moment, nous n'avons voulu rien prendre sur nous ; faites-nous, s'il vous plaît, savoir quelles sont vos intentions.

1. Dans sa lettre du 7 septembre 1775, Beaumarchais avait demandé à la Comédie de ne plus jouer le *Barbier de Séville*. Son retour à Paris et la popularité de sa comédie provoquent cette lettre.

### 334. A MM. les Semainiers

Paris, ce 18 décembre 1775.

Tant qu'il vous plaira, Messieurs, de donner *le Barbier de Séville*, je l'endurerai avec résignation. Et puissiez-vous crever de monde ! car je suis l'ami de vos succès et l'amant des miens !...

L'orage est passé<sup>1</sup>, l'on peut aujourd'hui rire au *Barbier* sans se compromettre. On ne dit plus : la pièce est bonne ou mauvaise ; on dit : la pièce est gaie, et tel qui serait bien fâché de l'avoir faite ne demande pas mieux que de s'y amuser. Jouez-la donc tant qu'il vous plaira, au titre qu'il vous plaira.

Si le public est content, si vous l'êtes, je le serai aussi. Je voudrais bien pouvoir en dire autant du *Journal de Bouillon*<sup>2</sup> ; mais vous aurez beau faire valoir la pièce, la jouer comme des anges, il faut vous détacher de ce suffrage ; on ne peut pas plaire à tout le monde.

Je suis, Messieurs, avec reconnaissance, votre très humble, etc...

1. Les critiques ont occasionné la préface, *Lettre modérée sur la chute et la critique du Barbier de Séville*.

2. *Journal encyclopédique par une société de gens de lettres*, publié à Liège et, à partir de 1760, à Bouillon. C'est l'un des périodiques les plus importants du xviii<sup>e</sup> siècle.

### 335. A MM. les Semainiers français

Mss les Semainiers français

Paris, ce mercredi 20 décembre 1775<sup>1</sup>  
faute d'avoir exactement posé, Messieurs, la question que vous m'avez envoyée de la part de la Comédie française, votre distraction m'a jetté dans une erreur qui pourrait me devenir préjudiciable, si je ne m'en relevais promptement. — En m'écrivant, messieurs, qu'on vous demandait le *Barbier de Séville* pour samedi prochain ; vous avez oublié d'ajouter que ce même jour

on donnait à la cour le Conétable de Bourbon. Comme c'est la seconde fois que pareille demande, accompagnée de pareil oubli, a manqué de faire courir, à ce pauvre diable de Barbier, le danger d'une représentation équivoque, ou de tomber (critique à part) dans les règles ; j'ai l'honneur de vous rappeler que, sur pareille remarque, la première fois, toute la comédie convint que, sans tirer à conséquences il était possible que j'eusse raison ce jour-là, et la pièce ne fut pas jouée le jour du Conétable<sup>2</sup>. — Je vous prie donc, Messieurs, qu'il en soit ainsi dans cette seconde occasion. Autant j'aurai de reconnaissance toutes les fois, qu'en bon jour, de bonne saison, la comédie fera l'honneur à ma pièce de la glisser au répertoire, autant je croirai avoir à m'en plaindre, si elle ne se souvenait jamais du Barbier que pour lui faire boucher un affreux trou, dans lequel il courrait le hasard de s'engloutir tout vivant, au grand détriment de son existence et de mes intérêts. — Tous les bons jours, excepté le samedi 23 décembre 1775 jour du Conétable à Versailles<sup>3</sup>, vous me ferez le plus grand plaisir de satisfaire avec le Barbier la curiosité du petit nombre de ses amateurs. Pour ce jour seulement il vous sera bien aisé de leur faire goûter la validité de mes excuses reconnues par toute la Comédie elle-même. — J'ai l'honneur d'être avec considération, estime, amitié, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur etc.

[P.S.] En relisant ma lettre, je réfléchis que la Comédie peut se trouver embarrassée pour samedi, parce que tous les tragiques seront à Versailles. Si c'est là la raison qui l'a engagée à me faire écrire, eh ! pourquoi ne pas dire uniment la chose ? tel qui paraît stricte et vigoureux en discutant ses affaires est souvent l'homme le plus facile à obliger ses amis. — Que la Comédie me fasse écrire que j'ai deviné juste et qu'elle n'entend point faire tourner contre moi l'événement de cette représentation. S'il est maigre ou malheureux, je donne de tout mon cœur mon adhésion au hazard de samedi prochain et serais désolé que la Comédie française eût la plus légère occasion de se plaindre de moi, qui espère avoir toujours à me louer d'elle.

1. Guidici (p. 436-437) donne cette lettre telle qu'elle se présente dans les archives de la famille. Mais il traduit la date : 20, Xbre 1775 par 20 octobre 1775 au lieu de décembre 1775.

2. *Le Connétable de Bourbon*, de Jacques-Antoine-Hyppolite, comte de Guibert, publié en 1771, fut représenté à Versailles le 26 août 1775.

3. La pièce fut donnée le samedi 23 décembre 1775.

336. *A M. de Vergennes*Paris le 1<sup>er</sup> janvier 1776.

Monsieur le Comte,

Il est impossible d'être aussi touché de vos bontés sans l'être beaucoup des apparences de votre refroidissement. Je me suis bien examiné, je sens que je ne le mérite point. Eh, comment pourriés vous savoir que j'ai poussé mon zèle trop loin, si vous n'entrés pas d'avance avec moi dans le détail de tout ce que j'ai fait et du faire ? A mon âge, substituer de l'ardeur à la prévoyante activité, seroit la plus grande faute en politique !

Quand vous m'aurés plus employé, Monsieur le Comte, vous vous convaincrés que la première chose à faire pour se tranquilliser sur mes opérations est toujours de m'interroger sur les faits et leurs motifs. Le grand usage des hommes et l'habitude du malheur m'ont donné cette prudence inquiète qui fait penser à tout et diriger les choses suivant le caractère timide ou courageux de ceux pour qui je les fais. Mais ce mesme usage des hommes m'a appris aussi que le seul crime des honnestes gens est la prévention dont les esprits les plus éclairés ne se garantissent pas toujours. Dans le pays où vous vivés on n'oublie rien pour en créer sans cesse de nouvelles contre les gens qui se rendent utiles. N'oubliez donc pas, Monsieur le Comte, que le vent qui semble m'éloigner du tourbillon des noirceurs vous y envelope de plus en plus et qu'en ce pays d'intrigues un bon serviteur un peu éclairé vaut mieux à conserver que vingt amis de la Cour à ménager.

Notre grande affaire s'égaré un peu pendant que nous bataillons sur les accessoires, je vous assure qu'on profite autant qu'on peut de notre indolence pour entamer le principe ; les ennemis de l'administration et ceux de l'Etat font des efforts égaux pour éteindre dans nos amis l'espoir de l'utilité qu'ils attendent de nous. Je le vois avec douleur, et dans peu de semaines, il ne sera plus tems de vouloir y remédier.

Pensés y, Monsieur le Comte ; j'irai demain au soir en prévenir M. de M[aurepas], et si sur les huit heures votre porte ne m'est pas fermée, j'irai vous remettre l'état des fonds employés et les reliquats de l'affaire d'Eon.

Le renouvellement de l'année n'ajoute rien à mes sentimens respectueux, ils sont inviolables comme ma reconnaissance.

**337. Au lord Ferrers**

Londres, le 8 janvier 1776.

Milord,

Je suis bien désolé que les affaires qui me retiennent à Londres, et le peu de séjour que je dois encore y faire, me privent de l'espoir d'aller à Staunton-Harold me rappeler à votre bienveillance.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint la note exacte des effets que je vous ai remboursés à la décharge de Mlle d'Eon ; je vous prie de vouloir bien signer le reçu général que j'ai écrit au bas du bordereau ci-joint, et me le renvoyer tout de suite. Les reçus particuliers que vous avez mis au bas de chaque billet payé, ne disent pas que vous l'avez été par moi, ce qui est nécessaire à spécifier pour l'exactitude de mes affaires.

Mon intention était de vous faire faire cette prière par M. d'Eon ; mais à l'instant de mon arrivée à Londres, sur quelques reproches d'indiscrétion et de légèreté que je me suis cru en droit de lui faire, il s'est envolé comme un étourneau, sans que je sache où il est allé se nicher. Que Dieu l'y tienne gaillard, et ses projets ! Il m'a glissé comme une anguille entre les doigts ; je souhaite bien fort pour lui que ce ne soit pas comme une couleuvre d'ingratitude. Je dis que je le souhaite pour lui, car pour moi, milord, j'ai trop vécu et connais trop les hommes pour compter sur la reconnaissance de personne, et prendre aucun souci d'y voir manquer ceux que j'ai le plus obligés. J'ai l'honneur de présenter mes hommages à milady, et je vous prie de me croire, avec l'attachement le plus respectueux, milord,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

**338. Au chevalier d'Eon**

Londres, le 9 janvier 1776.

En quelque endroit de l'Angleterre que vous soyez, vous avez eu plus de temps qu'il n'en fallait pour répondre à ma lettre du 31 décembre dernier. Puisque vous ne l'avez pas fait, je juge qu'il vous convient que nous redevenions étrangers l'un pour l'autre, comme par le passé. Je suis trop galant pour avoir en

ceci un autre avis que le vôtre. Ainsi, après vous avoir écrit amicalement dans ma dernière lettre : *Cherchez, mon enfant, qui vous flagorne et dissimule avec vous par faiblesse ou par intérêt ; aujourd'hui je vous écris : je n'en ai ni le temps ni la volonté.*

Seulement je vous invite à vous conduire sagement, si vous voulez être heureuse. La clémence, la bonté, la générosité du roi, grâce à mes soins, ont passé votre espoir. Que votre ingratitude pour moi, mon enfant, ne s'étende pas jusqu'à ce bon maître ! C'est le meilleur avis que je puisse vous donner.

Souvenez-vous que je vous ai imposé de sa part le plus profond silence sur vos anciens démêlés avec ceux que vous nommez vos ennemis. J'ai promis pour vous que vous y seriez fidèle ; gardez-vous de rompre légèrement ! Que la rage d'imprimer ne vous entraîne pas en quelque désobéissance ! Et surtout ne manquez à aucune des conditions auxquelles vous vous êtes soumise en contractant avec moi ! Vous seriez inexcusable aujourd'hui. Ce tort affreux répandrait sur le passé la plus triste lumière ; et de ce moment, votre bonheur et votre honneur seraient détruits.

Ne manquez pas de me faire parvenir, le plus promptement possible, les pièces suivantes qui, à la vérification des papiers entre les pièces et les inventaires, se sont trouvées à vide dans les portefeuilles, M. de Vergennes collationnant avec moi.

Je vous salue,

### 339. A M. Wilkes, lord-maire <sup>1</sup>

Londres, 11 janvier 1776.

Chiens d'hérétiques ! croyez-vous que si je n'étais pas pris à la gorge dans votre pays de catarrhes, j'aurais attendu votre invitation pour aller vous disputer le dîner d'aujourd'hui ?

Tandis que pauvre souffreteux,  
 En reniant Mahon, j'avale  
 A longs traits les juleps affreux  
 Dont mon médecin me régale,  
 J'aperçois d'ici, malheureux,  
 La claire et brillante timbale  
 Se teindre du jus précieux  
 Que la riche Bourgogne étale ;  
 Je vois sa pourpre orientale

Frapper et réjouir vos yeux :  
 Je vois le champagne mousseux  
 Fouetter vos cerveaux nébuleux,  
 Et le gai parfum qu'il exhale  
 Se résoudre en vrais contes bleus :  
 Et ces rares bienfaits des dieux  
 Sont pour la bouche déloyale ,  
 Des hérétiques odieux !  
 Patience, race infernale !  
 Le temps viendra que furieux,  
 Grillés, serrés, jeunes et vieux,  
 Dedans la chaudière fatale,  
 Avec Spinosà l'ennuyeux,  
 Et Basile le capricieux,  
 Et Luther et Sardonapale...  
 Cependant qu'au plus haut des cieus,  
 Le chef éclatant, radieux,  
 Comme une aurore boréale,  
 Enfant chéri de loi papale,  
 Je serai couché tout joyeux  
 Entre la Vierge de Cancale  
 Et le patron de Condrieux.

Voilà certainement ce qui vous arrivera. Tenez-vous gaillards et buvez frais, pendant que je jure au coin de mon feu de charbon ; mais rira bien qui rira le dernier.

Ce qui n'empêche pas qu'en attendant, je ne présente mes respects à Mlle Wilkes qui n'en peut mais, la pauvrete, si vous l'avez fait naître en terre maudite.

1. John Wilkes (1727-1797), expulsé du Parlement anglais, se réfugia à Paris où il fut un habitué de l'hôtel de Saxe que fréquentaient Diderot, d'Holbach, etc. De retour en Angleterre, il fut emprisonné pour diffamation. Sa popularité était immense ; sans ressources, ses amendes étaient payées par ses amis. En 1774, il fut élu maire de Londres. Cette fonction lui permit de protéger les journalistes et d'obtenir pour la presse le droit de publier les rapports parlementaires.

### 340. *Du lord Ferrers*

Staunton-Harold, le 13 janvier 1776.

Monsieur,

Je reçois votre lettre à l'instant que la poste va partir ; je vous ferai réponse lundi prochain. Tout ce que je puis vous dire à pré-



sent, est que M. D'Eon est arrivé le 2 de ce mois à Staunton, fort incommodé, et qu'il l'est encore. Malgré cela, je le vois fort occupé à vous envoyer une longue épître lundi prochain <sup>1</sup>. *Je ne m'aperçois pas qu'il manque de reconnaissance envers vous* ; j'en trouve seulement *qu'il manque d'argent* pour me payer le reste de ce qui m'est dû. Il m'a seulement dit qu'il avait eu quelques difficultés avec vous, par rapport à un paragraphe dans la *Gazette*, sur l'article *des polices sur son sexe*, et j'espère qu'il n'y aura aucune brouillerie entre vous sur une pareille chose. Je suis, avec sincérité, votre serviteur,

1. En effet, le chevalier était en train d'écrire une lettre de reproches de trente-huit pages à Beaumarchais que nous ne reproduisons pas. Une bonne partie de cette lettre a été citée par Frédéric Gaillardet, *Mémoires sur la Chevalière d'Eon* (Paris, 1886), p. 403-410.

### 341. A M. de Sartines

Au ministre de la marine  
M. de Sartines  
Pour vous seul

Londres, ce 14 janvier 1776.

Je profite du courrier que j'envoie à M. de Vergennes, pour vous prévenir que, si mes lumières acquises ne me trompent pas aujourd'hui, tout cela a des branches qui vont si haut, qu'il y a peut-être autant de danger d'agir d'un côté qu'il y a d'inconvénients à laisser faire de l'autre.

Cette réflexion de profonde politique est pour vous seul. Je prendrai de telles précautions, que toute idée relative à vous sera écartée à mille lieues ; et même, s'il est possible, toutes celles relatives à moi et aux soins que je me donne. Au reste, si vous n'aviez pas fait approuver l'arrangement de précaution que je viens d'établir pour l'avenir, je ne voudrais pour rien au monde me mêler davantage de cette besogne : ceci me paraît être l'arbre et l'écorce de Platon<sup>1</sup> entre lesquels l'homme prudent ne doit pas mettre le doigt. Allez dans vos idées aussi loin que vous voudrez, sans craindre d'aller trop loin, et vous approcherez du but.

Au fait, en vérité, l'on ne veut que brouiller, et profiler de la division pour s'emparer du roi ; alors vous seriez certainement perdu. Voilà ce qui a rapport à vous, et me touche infiniment.

Quant à moi, je ne suis rien ; mais je m'arrange pour que l'avenir ne soit plus sur mon compte aux yeux des mécontents. Pour le passé, il n'est pas en mon pouvoir d'empêcher les ressentiments qu'on me garde ; ce sera au roi à m'en garantir, et en vérité c'est la moindre chose qui me soit due.

En voilà assez pour cet objet ; ne faites pas perdre un instant à mon courrier. M. de Vergennes vous communiquera sans doute ma grande dépêche ministérielle.

1. S'agirait-il dans cette lettre des provisions de bois pour la marine française ? Le fait que Beaumarchais parle de « branches » et de « l'arbre et l'écorce » nous pousse à le croire. Le 6 novembre 1776, Lord Stormont écrira au Lord Weymouth pour le prévenir que Beaumarchais a l'intention d'acquérir en Angleterre une forêt au profit de la marine française. Voir Von Proschwitz, « Beaumarchais et l'Angleterre », *R.H.L.F.*, 1968, p. 507-508.

### 342. *Au chevalier d'Eon*

Londres, le 18 janvier 1776.

J'ai reçu, mademoiselle, votre lettre de trente-huit pages, datée du 7 janvier, à Staunton-Harold ; ce que je vais y répondre est le dernier effort d'une estime à laquelle votre lettre a porté la plus dangereuse atteinte.

Vous m'avez vu, mademoiselle, touché de vos malheurs en Angleterre, y recevoir vos confidences et vos larmes avec sensibilité, vous promettre ma chétive intercession en France, et vous tenir sincèrement parole avant de savoir si j'aurais jamais une mission du roi qui vous fût relative. L'efficacité de mes soins, mes services et ma générosité vous ont prouvé, depuis, que vous n'aviez pas vainement placé votre confiance en moi.

Quand je dis ma générosité, j'entends celle de mes procédés, et non cette fausse générosité sur les deniers du roi confiés à mon exactitude, et que vous invoquez inutilement. Etre économe et juste est tout ce que je puis. Vous m'avez excessivement loué de la seconde qualité, le ministre et le roi ne se plaindront pas que j'aie manqué au devoir de la première.

Avez-vous rempli les vôtres, mademoiselle, envers le plus magnanime des maîtres ? Je livre cette demande à vos plus sérieuses réflexions, et mettant de côté tout le vain badinage et les cajoleries personnelles de votre dernière lettre, je vous rap-

pelle une dernière fois à vos devoirs, dont cette lettre m'a paru l'écart le plus extravagant et le plus coupable.

Je vous donne huit jours pour vous refroidir, la relire et vous repentir ; mais, ce terme expiré, je le dis avec douleur, forcé de partir et de rompre tout commerce avec vous, mon seul chagrin sera d'emporter en France la dure conviction que vos ennemis vous ont mieux connue que vos amis. Eh ! quelle douleur pour moi si je ne pouvais m'y vanter d'aucun autre succès que d'avoir démasqué une fille extravagante sous le manteau de l'homme de mauvaise foi, que vos accusateurs ont cru de tout temps reconnaître en vous !

Je suis désolé quand j'approfondis cette funeste idée. Je ne répondrai qu'au seul article de votre étonnante lettre qui porte sur les reproches que je vous ai faits en arrivant en Angleterre, uniquement encore pour vous ôter tout prétexte d'avoir pris le change sur leur objet.

Vous feignez de croire aujourd'hui qu'ils étaient relatifs à la divulgation de votre sexe ! Vous aurais-je tant répété (suivant les termes de votre lettre) *que vous aviez manqué à votre parole d'honneur à la transaction*, s'il eût été question de votre sexe, lorsqu'un des objets de cette transaction même est de faire à l'instant cesser un travestissement devenu beaucoup trop scandaleux par sa publicité, et par toutes les sottises qu'il a fait écrire et faire aux autres et peut-être à vous-même ?

1° Je vous observai que votre paragraphe dans les papiers, dont le but, à vous entendre, était de décourager les parieurs sur votre sexe, était si singulièrement composé, qu'il semblait uniquement fait pour les animer davantage, et par cela seul contraire au désintéressement fastueux que vous y affectiez.

2° Je vous reprochai, mais doucement, l'indiscrétion de ces mots du paragraphe : *La justice éclatante que le roi vient de me rendre... Ma position extraordinaire vis-à-vis du feu roi inconnue de tous ses ministres, ambassadeurs, etc...* Voilà ce que j'appelle le triomphe indiscret, nuisible et prématuré d'une femme ou d'une tête légère.

3° Mais je vous reprochai vivement, et comme un manque de foi très sérieux, d'avoir osé parler dans ce paragraphe de *certain grands seigneurs de France qui cherchent à exercer*, dites-vous, *contre votre tranquillité un reste de vengeance impuissante*.

4° Je vous reprochai cet autre paragraphe anonyme, écrit, contredit et défendu dans un nouveau, qui annonce malhonnêtement et contre toute vérité que *Madame de Guerchy s'est jetée à votre sujet aux pieds du roi, qui lui a tourné le dos*.

5° Je vous reprochai vivement ce jeu de la plus misérable vanité, cette éternelle provocation de ceux que vous nommez vos ennemis, malgré que le roi vous ait fait imposer par moi le plus profond silence à cet égard, et que le sauf-conduit de Sa Majesté, dans lequel ce silence vous est encore plus expressément ordonné, ne vous ait été remis par moi qu'après l'engagement solennel que vous avez pris, dans notre transaction, de vous conformer à ces ordres positifs.

Ce point de votre lettre éclairci, je ne vous dis qu'un mot sur tout le reste. Je ne sais lequel je dois le plus admirer des louanges excessives que vous donnez aux honorables tournures que j'ai fait prendre en votre faveur à tous les articles de notre transaction, ou de la façon dont vous payez mes généreux soins par l'aveu de la plus insigne mauvaise foi sur la remise des papiers, par l'annonce des plus extravagantes prétentions, enfin par la folle invitation que vous m'y faites de me rendre le ridicule héraut d'armes de la demoiselle d'Eon envers tous ceux qui voudront bien lui prêter le collet.

Si j'envoyais cette misérable lettre en France, elle n'affligerait que vos amis ; tous vos adversaires en triompheraient. La voilà, diraient-ils, telle que nous l'avons toujours dépeinte ; ce n'est plus contre ses prétendus ennemis qu'elle exerce aujourd'hui ses folles et détestables ruses, c'est contre son seul ami, celui qu'elle a nommé son appui, son libérateur et son père ; la voilà !

Forcé moi-même de vous accuser avec eux, qui oserait vous plaindre et vous excuser ? Vous seriez à jamais perdue d'honneur et couverte de honte, et tout serait dit pour vous.

Repentez-vous, je vous en supplie, repentez-vous. Si vous négligez ce salutaire et dernier avis, je vous le dis à regret, je modèlerai ma conduite sur le parti généreux que le noble M. Whal prit en Espagne, à mon occasion, contre un malhonnête homme dont il avait répondu au roi.

Je reconnâtrai avec confusion aux pieds de Sa Majesté que je me suis misérablement aveuglé, lorsque j'ai garanti le bon sens, l'honneur et la bonne foi de la demoiselle d'Eon.

Sur votre indigne aveu, qu'*il s'en faut de beaucoup que vous m'ayez remis tous les papiers*, que vous avez juré et signé m'avoir fidèlement rendus, je reconnâtrai que je vous ai trop légèrement délivré un contrat de 12,000 livres de rente, 120,000 livres pour payer vos dettes, et le sauf-conduit honorable qui était le prix de votre soumission, et dont votre mauvaise foi vous rend absolument indigne. Alors Sa Majesté fera justice et de vous et de moi.

Quant à l'argent, loin d'oser passer en compte au roi les

120,000 livres que je vous ai si sottement remises, je reconnâitrai mon coupable excès de confiance, et je les rembourserai, comme de raison, à Sa Majesté, sauf à m'en prévaloir sur vous ; et le service même que je vous ai rendu en obtenant qu'une pension précaire de 12,000 livres fût changée en un contrat d'absolue propriété, m'en fournira sur-le-champ le moyen. Ce changement avantageux de titre ne vous ayant tiré de la dépendance des ministres que pour vous mettre, avec tous les propriétaires du royaume, sous la dépendance des lois et des tribunaux, je forme opposition entre les mains du payeur à la délivrance annuelle des arrérages de ce contrat ; armé de vos billets et de la quittance du lord Ferrers, je dirige contre vous une action civile, et je vous demande au Parlement le remboursement des 120,000 livres que j'ai payées pour vous, ou l'exécution entière de notre transaction ; alors vous apprendrez à vos dépens si mes actes civils ont quelque valeur en France.

Voilà quelle sera la conduite que vous me forcerez à suivre contre vous, si vous ne rentrez pas promptement en vous-même. Et quant à votre personne, puissent alors le mépris, la proscription tacite et l'oubli de la France être votre unique punition ! et puisse surtout votre honnête et malheureuse famille ne point se ressentir de vos torts personnels ! C'est le vœu le plus ardent de mon cœur.

Faites, mademoiselle, je vous en conjure, les plus sérieuses réflexions sur tout ceci, et soyez bien persuadée que c'est avec la plus vive douleur que je me verrais forcé de changer le titre agréable de voire défenseur en celui de votre plus implacable accusateur.

19 janvier.

*P. S.* Je viens de relire ma lettre, un jour après qu'elle a été écrite : elle est pleine de l'amertume dont vous avez suffoqué mon âme par la vôtre. Il n'y a rien à y changer, parce que tout y est conditionnel ; mais, fatigué que je suis des procès par écrit, je vous prie de ne pas y répondre un seul mot, si vous n'êtes pas entièrement conformée à ses dispositions.

### 343. *De M. de Vergennes*

Versailles, le 10 février 1776.

Je ne dois pas vous laisser ignorer, Monsieur, qu'on fait circuler dans Paris une copie très exacte du sauf-conduit dont

vous êtes porteur pour remettre à M. d'Eon dans le cas où il serait revenu en France ; ce qui ne peut que lui être inutile, soit qu'il renonce à son retour dans sa patrie, soit qu'il y rentre sous les habillements de son véritable sexe. Vous jugez bien que cet écrit est d'un grand scandale pour ceux qui n'imaginent pas qu'on puisse avoir des raisons de donner des éloges à une personne qui avait été en quelque sorte proscrite, et il est bien difficile d'entrer en explication avec tous les discoureurs et avec tous les censeurs.

Quel intérêt croyez-vous que votre amazone peut avoir eu de publier une pièce qui ne semblait pas devoir sortir de ses mains ni par copie ni par extrait ? je ne supposerai pas que vous ayez négligé de le faire sentir à votre amazone. J'ai bien peur qu'elle ne soit la dupe de quelques conseils intéressés qui veulent la mettre en avant pour donner corps à quelque nouvelle intrigue. Il serait inutile de vouloir la gêner sur ce qu'il lui plaît de faire ; mais si elle ne veut pas revenir, comme je le présume, voyez, Monsieur, si, avec dextérité, vous ne pourriez pas ravoier l'original d'un sauf-conduit qui ne peut lui être bon à rien si elle ne veut pas en faire usage, et qui même ne peut plus lui servir, puisque ce n'est qu'en habit de femme qu'elle s'est engagée à rentrer dans le royaume.

Ne doutez pas de la sincérité des sentiments avec lesquels je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

#### 344. *Au Roi seul*

[Remis au Roi le 29 février 1776]

##### *Au Roi seul.*

Sire,

La fameuse querelle entre l'Amérique et l'Angleterre, qui va bientôt diviser le monde et changer le système de l'Europe, impose à chaque puissance la nécessité de bien examiner par où l'événement de cette séparation peut influer sur elle et la servir ou lui nuire<sup>1</sup>.

Mais la plus intéressée de toutes est certainement la France, dont les îles à sucre sont, depuis la dernière paix, l'objet constant des regrets et de l'espoir des Anglais, désirs et regrets qui doivent infailliblement nous donner la guerre, à moins que, par une faiblesse impossible à supposer, nous ne consentions à

sacrifier nos riches possessions du golfe à la chimère d'une paix honteuse et plus destructive que cette guerre que nous redoutons.

Dans un premier mémoire, remis il y a trois mois à Votre Majesté par M. de Vergennes, j'ai tâché d'établir solidement que la justice de Votre Majesté ne pouvait être blessée de prendre de sages précautions contre des ennemis qui ne sont jamais délicats sur celles qu'ils prennent contre nous.

Aujourd'hui que l'instant d'une crise violente avance à grands pas, je suis obligé de prévenir Votre Majesté que la conservation de nos possessions d'Amérique et la paix qu'elle paraît tant désirer dépendent uniquement de cette seule proposition : *il faut secourir les Américains*. C'est ce que je vais démontrer.

Le roi d'Angleterre, les ministres, le parlement, l'opposition, la nation, le peuple anglais, les partis enfin qui déchirent cet Etat, conviennent qu'on ne doit plus se flatter de ramener les Américains, ni même que les grands efforts qu'on fait aujourd'hui pour les soumettre aient le succès de les réduire. De là, Sire, ces débats violents entre le ministère et l'opposition, ce flux et reflux d'opinions admises ou rejetées qui, n'avançant pas les affaires, ne servent qu'à mettre la question dans un plus grand jour.

Le lord North, effrayé de piloter seul ou fort d'un tel orage, vient de profiter de l'ambition de lord Germaine pour verser tout le poids des affaires sur sa tête ambitieuse<sup>2</sup>.

Le lord Germaine, étourdi des cris et frappé des arguments terribles de l'opposition, dit aujourd'hui aux lords Shelburne et Rockingham, chefs de parti : « Dans l'état où sont les choses, Messieurs, osez-vous répondre à la nation que les Américains se soumettront à l'acte de navigation et rentreront sous le joug, *à la seule condition*, renfermée dans le plan de lord Shelburne, *d'être remis en l'état où ils étaient avant les troubles de 1763 ?* Si vous l'osez, Messieurs, investissez-vous du ministère, et chargez-vous du salut de l'Etat à vos risques, périls et fortunes. »

L'opposition, disposée à prendre le ministre au mot et toute prête à dire oui, n'est arrêtée que par l'inquiétude que les Américains, encouragés par leurs succès et peut-être enhardis par quelques traités secrets avec l'Espagne et la France, ne refusent aujourd'hui ces mêmes conditions de paix qu'ils demandaient à mains jointes il y a deux ans.

D'autre part le sieur L. (M. de Vergennes dira son nom à Votre Majesté)<sup>3</sup>, député secret des colonies à Londres, absolument

découragé par l'inutilité des efforts qu'il a tentés par moi auprès du ministère de France pour en obtenir des secours de poudre et de munitions de guerre, me dit aujourd'hui : « Une dernière fois, la France est-elle absolument décidée à nous refuser tout secours et à devenir la victime de l'Angleterre et la fable de l'Europe par cet incroyable engourdissement ? Obligé moi-même de répondre positivement, j'attends votre dernière réponse pour donner la mienne. *Nous offrons à la France, pour prix de ses secours secrets, un traité secret de commerce qui lui fera passer, pendant un certain nombre d'années après la paix, tout le bénéfice dont nous avons depuis un siècle enrichi l'Angleterre, plus une garantie de ses possessions selon nos forces.* Ne le voulez-vous pas ? Je ne demande à lord Shelburne que le temps de l'aller et du retour d'un vaisseau qui instruira le congrès des propositions de l'Angleterre, et je puis vous dire dès à présent quelles résolutions prendra le congrès à cet égard. Ils feront sur-le-champ une proclamation publique par laquelle ils offriront à toutes les nations du monde, pour en obtenir des secours, les conditions que je vous offre en secret aujourd'hui. Et pour se venger de la France et la forcer publiquement à faire une déclaration à leur égard qui la commette à l'excès, ils envieront dans vos ports les premières prises qu'ils feront sur les Anglais : alors, de quelque côté que vous vous tourniez, cette guerre que vous fuyez et redoutez tant, devient inévitable pour vous, car ou vous recevrez nos prises dans vos ports ou vous les rejeterez ; si vous les recevez, la rupture est certaine avec l'Angleterre ; si vous les rejetez, à l'instant le congrès accepte la paix aux conditions proposées par la métropole ; les Américains outrés joignent toutes leurs forces à celles de l'Angleterre pour tomber sur vos îles et vous prouver que les belles précautions mêmes que vous aviez prises pour garder vos possessions étaient justement celles qui devaient vous en priver à jamais.

Allez, Monsieur, allez en France, exposez-y ce tableau des affaires ; je vais m'emfermer à la campagne jusqu'à votre retour pour n'être pas forcé de donner une réponse avant d'avoir reçu la vôtre. Dites à vos ministres que je suis prêt à vous y suivre, s'il le faut, pour y confirmer ces déclarations ; dites-leur que *j'apprends que le congrès a envoyé deux députés à la cour de Madrid pour le même objet, et je puis vous ajouter à cela qu'ils ont reçu une réponse très satisfaisante.* Le conseil de France aurait-il aujourd'hui la glorieuse prérogative d'être seul aveuglé sur la gloire du roi et les intérêts de son royaume ?

Voilà, Sire, le tableau terrible et frappant de notre position ;



Votre Majesté veut sincèrement la paix ! Le moyen de vous la conserver, Sire, va faire le résumé de ce mémoire.

Admettons toutes les hypothèses possibles et raisonnons.

Ce qui suit est bien important :

Ou l'Angleterre aura dans cette campagne le succès le plus complet en Amérique ;

Ou les Américains repousseront les Anglais avec perte ;

Ou l'Angleterre prendra le parti, déjà adopté par le roi, d'abandonner les Colonies à elles-mêmes et de s'en séparer à l'amiable ;

Ou l'opposition, en s'emparant du ministère répondra de la soumission des Colonies à la condition d'être remises en leur état de 1763.

Voilà tous les possibles rassemblés : y en a-t-il un seul qui ne vous donne à l'instant la guerre que vous voulez éviter ? Sire, au nom de Dieu, daignez l'examiner avec moi :

1° Si l'Angleterre triomphe de l'Amérique, ce ne peut être qu'avec une dépense énorme d'hommes et d'argent ; or le seul dédommagement que les Anglais se proposent de tant de pertes est d'enlever à leur retour les îles françaises, de se rendre par là les marchands exclusifs de la précieuse denrée du sucre, qui peut seule réparer tous les dommages de leur commerce, et cette prise les rend à jamais possesseurs absolus du bénéfice de l'interlope que le continent fait avec ces mêmes îles.

Alors, Sire, il vous resterait uniquement le choix de commencer trop tard une guerre infructueuse, ou de sacrifier à la plus honteuse des paix inactives toutes vos colonies d'Amérique, et de perdre 280 millions de capitaux et plus de 30 millions de revenus.

2° Si les Américains sont vainqueurs, à l'instant ils sont libres et les Anglais, au désespoir de voir leur existence diminuée des trois quarts, n'en seront que plus empressés à chercher un dédommagement devenu indispensable dans la prise facile de nos possessions d'Amérique, et l'on peut être certain qu'ils n'y manqueront pas.

3° Si les Anglais se croient forcés d'abandonner sans coup férir les Colonies à elles-mêmes, comme c'est le vœu secret du roi, la perte étant la même pour leur existence et leur commerce étant également ruiné, le résultat pour nous est semblable au précédent ; excepté que les Anglais, moins énervés par cet abandon à l'amiable que par une campagne sanglante et ruineuse, n'en auront que plus de moyens et de facilités de s'emparer de nos îles dont alors ils ne pourront plus se passer, s'ils veulent conserver les leurs et garder un pied de terre en Amérique.

4° Si l'opposition se met en possession du ministère et conclut le traité de réunion avec les Colonies, les Américains, outrés contre la France, dont les refus les auront seuls forcés à se soumettre à la métropole, nous menacent dès aujourd'hui de joindre toutes leurs forces à celles de l'Angleterre pour enlever nos îles. Ils ne se réuniront même à la mère patrie qu'à cette condition, et Dieu sait alors avec quelle joie le ministère composé des lords Chatham, Shelburne et Rockingham, dont les dispositions pour nous sont publiques, adoptera le ressentiment des Américains et vous fera sans relâche la guerre la plus opiniâtre et la plus cruelle.

Que faire donc en cette extrémité pour avoir la paix et conserver nos îles ?

Vous ne conserverez la paix que vous désirez, Sire, qu'en empêchant à tout prix qu'elle ne se fasse entre l'Angleterre et l'Amérique, et qu'en empêchant que l'une triomphe complètement de l'autre ; et le seul moyen d'y parvenir est de donner des secours aux Américains, qui mettront leurs forces en équilibre avec celles de l'Angleterre, mais rien au delà. Et croyez, Sire, que l'épargne aujourd'hui de quelques millions peut coûter avant peu bien du sang et de l'argent à la France.

Croyez surtout, Sire, que les seuls apprêts forcés de la première campagne vous coûteront plus que tous les secours qu'on vous demande aujourd'hui, et que la triste économie de 2 ou 3 millions vous en fera perdre à coup sûr avant deux ans plus de 300.

Si l'on répond que nous ne pouvons secourir les Américains sans blesser l'Angleterre et sans attirer sur nous l'orage que je veux conjurer au loin, je réponds à mon tour qu'on ne courra point ce danger, si l'on suit le plan que j'ai tant de fois proposé, de secourir secrètement les Américains sans se compromettre, en leur imposant pour première condition qu'ils n'enverront jamais aucune prise dans nos ports, et ne feront aucun acte tendant à divulguer des secours que la première indiscretion du congrès lui ferait perdre à l'instant. Et si votre Majesté n'a pas sous la main un plus habile homme à y employer, je me charge et réponds du traité, sans que personne soit compromis, persuadé que mon zèle suppléera mieux à mon défaut d'habileté que l'habileté d'un autre ne pourrait remplacer mon zèle.

Votre Majesté voit sans peine que tout le succès dépend ici du secret et de la célérité ; mais une chose infiniment importante à l'un et à l'autre serait de renvoyer, s'il était possible, à Londres lord Stormont<sup>4</sup> qui, par la facilité de ses liaisons en France,

est à portée d'instruire et instruit journellement l'Angleterre de tout ce qui se dit et s'agite au conseil de Votre Majesté.

Cela est bien extraordinaire, mais cela est ; l'occasion du rappel de M. de Guines est on ne peut pas plus favorable.

L'Angleterre veut absolument un ambassadeur ; si Votre Majesté ne se pressait pas de nommer un successeur à M. de Guines et qu'elle envoyât en Angleterre un chargé d'affaires ou ministre d'une capacité reconnue, à l'instant on rappellerait lord Stormont, et quelque ministre qu'ils nommassent en place de cet ambassadeur, il se passerait bien du temps avant qu'il fût en état par ses liaisons de nous faire autant de mal que nous en recevons de lord Stormont. Et }a crise une fois passée, le plus futile ou le plus fastueux de nos seigneurs pourrait être envoyé sans risque en ambassade à Londres ; la besogne étant faite ou manquée, tout le reste alors serait sans importance.

Votre Majesté peut juger par ces travaux si mon zèle est autant éclairé qu'il est ardent et pur.

Mais si mon auguste maître, oubliant tous les dangers qu'un mot échappé de sa bouche peut faire courir à un bon serviteur qui ne connaît et ne sert que lui, laissait pénétrer que c'est par moi qu'il reçoit ces instructions secrètes, alors toute autorité même aurait peine à me garantir de ma perte, tant la cabale et l'intrigue ont de pouvoir, Sire, au milieu de votre cour, pour nuire et renverser les plus importantes entreprises. Votre Majesté sait mieux que personne que le secret est l'âme des affaires et qu'en politique un projet éventé n'est qu'un projet manqué.

Depuis que je vous sers, Sire, je ne vous ai rien demandé et ne vous demanderai jamais rien. Faites seulement, ô mon maître, qu'on ne puisse m'empêcher de travailler pour votre service, et toute mon existence vous est consacrée.

J. Rétrospectivement, le début de ce paragraphe nous apparaît aussi prophétique qu'exact.

2. Lord George Germain avait été nommé secrétaire d'Etat pour les colonies dans le gouvernement de Lord North, en novembre 1775. Chargé par la suite de la direction de la guerre en Amérique, il se montra assez incompetent.

3. Arthur Lee.

4. Lord Stormont. Ambassadeur anglais à Versailles, il allait suivre de près les déplacements continuels de l'auteur du *Barbier de Séville* et les activités maritimes. Vergennes écrira : « ... le ministre anglais étant mieux informé que nous de ce qui se passe dans nos ports. » (Lettre du 26 avril 1776.)

**345. A M. de Vergennes**

12 avril 1776.

Monsieur le Comte,

Je profite d'une voie sûre pour faire passer cette dépêche a M. Affiery [?] et je preste a Mr Garnier <sup>1</sup> mon courrier, pour un paquet a charge de revanche. J'écrirai vendredi à Mr de Sartines en le remerciant, ainsi que le Roi de ce qu'ils m'ont fourni le moyen de dormir tranquillement à Londres<sup>2</sup>. Certain que vous lui communiquerez ma grande dépêche, je pose la plume car il y a 8 heures que j'écris et me copie, je n'en puis plus.

Daignés vous souvenir quelquefois, Monsieur le Comte, d'un homme qui vous respecte et qui ose mesme dans son cœur y ajouter un sentiment plus tendre.

1. Chargé d'affaires français à Londres.

2. Il avait été muni d'une lettre de M. de Sartines, au nom du Roi, lui donnant pour mission l'achat d'anciennes piastres portugaises pour le service des îles. Mais il était déjà soupçonné par le Foreign Office d'avoir des relations avec les fournisseurs de l'Amérique.

**346. A M. de Vergennes**Londres Ce Mardi [16] Avril 1776<sup>1</sup>.

Monsieur le Comte.

Pendant que l'Angleterre est assemblée à Westminster-Hall, pour voir juger la vieille adultère et bigame Duchesse de Kingston<sup>2</sup>, je vais vous rendre compte d'une conversation assés sérieuse entre le Lord Rochfort et moi. Dimanche en m'envoyant des billets pour Westminster-Hall, il me fit prier de me rendre chez lui. Après les compliments, la conversation s'animent par degrés il me dit : « Monsieur, ayant une preuve de confiance et d'amitié à vous demander, je vais d'abord vous en donner une particulière en vous montrant quelque chose que je n'ai fait voir à personne. »

Ce quelque chose, Monsieur le Comte, était une lettre du Roi d'Angleterre, écrite à lui, mais pleine de bonté, de familiarité, et remplie du plus tendre attachement par laquelle ce Prince le prie d'accepter la Vice-Royauté d'Irlande dont il a, dit-il, chargé

Lord North de lui faire l'offre de sa part. Le Roi ajoute : « J'ai besoin dans cette île d'un homme très sûr ; dans l'état où sont les choses il est à craindre que l'Irlande ne suive les traces de l'Amérique. La seule grâce que je vous demande est de ne point y mener pour votre secrétaire cet infâme faquin de Bloker, qui a été en France avec le Duc d'Harcourt et y a conservé des liaisons dangereuses. Il a fait détester le Duc d'Harcourt en Irlande etc. etc.<sup>3</sup> »

Voilà me dit le Lord Rochfort ce que le Roi m'a écrit hier. Je suis fâché de sa prévention contre Bloker que j'aime ; mais tout ce qui tient à la France inquiète en ce moment. (D'où je conclus, M. le Comte, qu'on s'occupe beaucoup de nous en Angleterre.) Si l'on adopte, ajouta le Lord, la seule condition que j'y mets de n'y passer que 6 mois par an, c'est une affaire faite. J'attends là-dessus Lord North. Mais, je ne dois pas omettre de vous lire la dernière phrase de la lettre du Roi, M. de B..., parce qu'elle vous regarde uniquement : « n'oubliez pas Mylord tout ce que je vous ai recommandé ; vous n'en rendrés compte qu'à moi. »

« C'est au sujet, M. de B..., des nouvelles reçues de Bristol. Un vaisseau chargé par le Congrès de lettres et de marchandises pour un négociant de Nantes, nommé Montaudoin<sup>4</sup>, avec ordre d'y échanger ces marchandises contre des munitions de guerre de toute espèce, a été conduit droit à Bristol, par un capitaine fidèle à son Roi<sup>5</sup>. L'ouverture de ces lettres a prouvé que cette correspondance est entamée depuis longtems ; et les termes en font soupçonner qu'elle pourroit bien être protégée par votre gouvernement. Cette circonstance jointe à celle de deux gentilhommes français qui ont été traités secrètement avec le Congrès de la part de vos Ministres (on nous fait à Londres, M. le Comte, plus d'honneur que nous n'en méritons) lesquels gentilshommes ont, dit-on, des liaisons cachées avec des personnes à Londres, a singulièrement allarmé notre Conseil<sup>6</sup>.

« Quelques gens mal instruits ont mesme cherché à faire tomber sur vous le soupçon de cette connivence ; mais le Roi en est si peu frappé, que c'est de son aveu que j'en raisonne avec vous. Que pensés-vous de tout cela ? Je sais bien que vous êtes ici pour finir avec ce Deon ; et là-dessus, je n'en veux croire que vous, dont j'ai déjà répondu au Roi comme vous savés. »

« Avant de vous répondre, Mylord, ai-je dit, sur ce qui me regarde, permeltés-moi de commencer par le vaisseau d'Amérique, non d'après aucun ordre reçu de notre Ministère, mais suivant mes lumières naturelles.

« Je savais déjà, Mylord, par ouï-dire l'arrivée du navire Amé-

ricain à Bristol et je n'ai pas été plus étonné qu'il eût été chargé pour un négociant de Nantes que pour un d'Amsterdam, de Cadix ou d'Hambourg.

« Les insurgens ont besoin de munitions et n'ont point d'argent pour en faire acheter en Europe ; il faut donc qu'ils hasardent d'y envoyer des marchandises de leur crû, pour les y échanger, et tous les ports où l'on peut trouver des munitions leur doivent être absolument égaux. — « Mais, Monsieur, la France n'a-t-elle pas donné des ordres dans ses Ports à cet égard ? et n'avons-nous pas droit d'espérer que les négociants de Nantes seront punis ; ce que nous comptons bien demander à vos Ministres ? » — Mylord, vous m'avez permis de vous parler avec franchise, je le ferai d'autant plus librement que n'étant ici chargé de rien, mes phrases ne commettront personne. « Eh ! pourquoi voudriez-vous, Mylord, que notre administration sévit contre les Nantais ? Sommes-nous en guerre avec quelqu'un ? et dans l'état de paix d'après lequel j'argumente, nos ports ne sont-ils pas ouverts à tous les négocians du monde ? Avant que de demander à la France, Mylord, raisons des negocians de Nantes, il faudrait commencer par poser une question préliminaire assés étrange et la voici :

« Pour une querelle particulière aux Anglais, et dans laquelle nous n'entrons ni ne voulons entrer, l'Angleterre a-t-elle le droit de restreindre notre commerce ? Et quelques traités nous obligent-ils d'ouvrir ou de fermer nos ports aux vaisseaux marchands, selon le désir de la nation Britannique ?

« Certes, Mylord, j'ai peine à croire qu'on osât élever une question aussi incroyable, et dont la solution pourrait avoir des suites qu'il est du grand intérêt de l'Angleterre de ne pas provoquer ! surtout lorsque les nobles principes du Roi de France sont aussi solidement prouvés par la neutralité dans laquelle il se renferme ; quoique tout semble inviter la France à profiter de vos troubles intestins pour reprendre aux Anglois tout ce dont ils nous ont dépouillés dans la dernière guerre ! — Mais, Monsieur, les Américains sont des rebelles et nos ennemis déclarés. — Mylord, ils ne sont pas les nôtres. — Et quand nous sommes en paix avec la France, doit-elle les favoriser ? — Les favoriser ! pardieu, Mylord, c'est tout ce que vous pourriés dire si nous vous empêchions de courir sur tous les vaisseaux des insurgens en pleine mer, parce qu'ils seraient chargés de marchandises pour nos ports ou venant de nos ports. Qui vous empêche de vous pourvoir contre eux ? Croisés de tous côtés, saisisés les partout, hors sous le canon de nos forts pourtant ; nous n'avons rien à y

voir. Mais, exiger que nous allions inquiéter nos négocians parce qu'ils ont des relations de commerce avec des gens avec qui nous sommes en paix, soit que nous les regardions comme vos sujets, ou comme un peuple devenu libre, avec des gens contre qui vous vous battés, mais auxquels vous n'osés pas, vous Ministère, mesme faire le procès devant votre propre nation ; en vérité cela est un peu fort ! Je ne sais pas ce que penserait notre administration d'une telle demande, mais je sais bien que, moi, je la trouverais beaucoup plus que déplacée. — Je le vois bien, Monsieur, car vous en êtes rouge de colère. (En effet, M. le Comte, le feu m'avait monté au visage et si vous desaprouvés que j'aye montrée tant de chaleur, en vous demandant excuse, je vous répondrai qu'il s'agissait alors, non de votre opinion mais de la mienne.) — Mylord, ai-je repris avec douceur et modestie, vous qui êtes Anglais et patriote, vous ne devés pas trouver mauvais qu'un bon Français ait de la fierté pour son pays. — Aussi ne m'en offénçais-je point, Monsieur, mais au moins vous conviendrés que votre Ministère ne peut s'empêcher de sévir contre des Français qui vont traiter au nom de votre Gouvernement avec le Congrès. — Je ne crois rien à cette nouvelle, Mylord ; quelque Français peut-être y a traité de son chef pour des secours particuliers tels que des négocians peuvent en fournir par la voie du commerce. Et c'est de là, sans doute, qu'est parti le vaisseau de Bristol pour correspondre avec la maison Montaudoin de Nantes. Mais si vous pouvés savoir le nom de ces prétendus agens et acquérir la moindre preuve qu'ils se sont dits agens du Gouvernement, je crois être si sûr des principes de notre Ministère à cet égard et mesme de ceux du Roi, que je ne m'avance pas trop en vous assurant qu'ils seront désavoués et mesme punis, si l'on peut les arrêter. » (Vous voyés, M<sup>r</sup> le Comte, que j'y vas, comme on dit, bon jeu, bon argent ; garre pour ceux qui y seront pris à Londres ou ailleurs.) Cette déclaration nous a tout-à-fait raccommodés, le Lord et moi. « Maintenant, lui ai-je dit, Mylord, je vais vous rendre compte de mon arrivée ici. L'affaire d'Eon ne m'occupe plus ; et soit qu'il revienne en France ou non, il n'y a personne chez nous qui s'y intéresse. Sa résolution à cet égard est son affaire et plus du tout la mienne. Vous allés me demander ce qui m'attire ici ? — Non, Monsieur, car je sais d'avance ce que vous me répondrés. — J'entens, Mylord, on a ouvert mes lettres. — Mon ami, nous sommes trop vétérans en politique, vous et moi, pour ignorer qu'on écrit ce qu'on veut. — D'accord, Mylord, mais si l'on écrit ce qu'on veut, il n'en va pas ainsi de ce qu'on fait ; et ce n'est pas un vain badinage, que le Roi de

France et ses Ministres chargent quelqu'un de fournitures nécessaires au service. — Etes-vous réellement chargé de quelque chose ? — Je n'ai rien de caché pour vous, Mylord ; voici ce que le Roi vient de m'accorder. Alors je lui ai montré la lettre Mini-stérielle que M<sup>r</sup> de Sartines m'a écrite au sujet de la fourniture des pièces de Portugal pour nos Colonies d'Amérique. Il l'a lue plusieurs fois avec beaucoup d'attention ; et, cela lui paraissant enfin assés vraisemblable, il m'a dit : — C'était une très bonne affaire quand ces pièces avaient cours en Angleterre ; mais depuis deux ans qu'elles n'y servent plus de monoye, pour-quoi cela vous atire-t-il ici ? — C'est qu'il m'est plus com-mode, Mylord, de traiter à Londres où je connais tout le monde, qu'à Lisbonne où je ne connais personne, et que je regarde beaucoup moins au profit qu'on pouvait faire sur ces pièces, qu'à l'avantage de répondre honorablement à cette confiance. (Ainsi, M. le Comte, bien m'en a pris, d'avoir insisté sur ma précaution avec M. de Sartines, avant de partir ; et bien m'en a pris encore d'avoir vu à cet égard en arrivant plu-sieurs banquiers de Londres. Je sus hier au soir, qu'on s'étoit secrettement informé à la bourse des gens avec qui j'avais établi des relations réelles sur cet objet de commerce.) Reprenons ma conversation. — Maintenant, Mylord, ai-je ajouté, je vous dois un sincère compliment sur l'objet de la lettre du Roi qui vous est personnel ; et si vous acceptés la Vice-Royauté, j'espère que vous vous rappellerés votre ancienne amitié pour M<sup>r</sup> Duflos, que je vous recommande de nouveau. J'espère que vous le chargerés en Irlande des détails de toute votre maison, comme vous l'avés fait en France. » Il me l'a promis. (Ce Duflos, M. le Comte, est un Français que j'avais jadis donné au Lord Rochfort, lequel Fran-çais m'est absolument dévoué, et par lequel vous aurés toujours des nouvelles certaines du plus intime intérieur de la vice-royauté. Je suis un peu comme *Figaro*, M. le Comte, et je ne perds pas la tête pour un peu de bruit.)

Nous devons nous revoir le Lord et moi lorsqu'il aura rendu compte au Roi de notre conversation. Tout ce que je sais, c'est que demain il y aura sérieusement conseil à S<sup>t</sup> James au sujet du navire arrivé à Bristol. Mais voilà le Roi d'Angleterre bien pré-venu. J'espère en avoir assés dit pour que vous ne receviés point de proposition malhonneste de cette part.

Je ne dois pas oublier de vous mander que les négocians Hol-landais ont menacé d'attaquer le Ministère devant les grands jurés de la nation Anglaises sur les trois vaisseaux Hollandais destinés pour l'Amérique pris et conduits à Deal et à Douvres. Je



sais en outre que le Ministère craignant que sur pareille question les grands jurés ne jugeassent contre lui en faveur des Hollandais, et que cela n'amenât une plus grande question (car vous entendés bien que ce détour jésuitique est de l'ami Wilkes), le ministère, dis-je, est convenu secrètement de payer secrètement toute la cargaison de munitions que ces vaisseaux portaient en Amérique : et convenu que si l'on en prenait d'autres, on garderait les munitions en Angleterre mais que le prix en serait fidèlement payé aux négocians hollandais ; car, en fait de procès, on ne veut point se brouiller avec l'ami Wilkes (avis au lecteur M. le Comte), je tiens cela de la meilleure part, quoique ce ne soit pas de celle de mon Lord, comme vous le pensés bien.

— (Autre avis au lecteur.) Une des ruses que les Capitaines Hollandais employent, est de se faire donner 2 commissions, l'une ostensible et l'autre secrète. Ils font usage de l'une et de l'autre selon le besoin.

Au reste les troupes de Hesse sont parties on les attend. Elles ont prêté serment de fidélité à l'Angleterre le 22 Mars <sup>7</sup>.

O ! le bon billet qu'a la Châtre ! dirait ici, Ninon l'Enclos.

On compte actuellement aux Américains 12 vaisseaux depuis 22 jusqu'à 44 canons, 12 à 15 de 20 pièces, et plus de 30 de 12 pièces, ce qui leur constitue une marine agissante presque aussi respectable que celle des Anglais<sup>8</sup>. Aussi depuis 2 mois 1/2 ces derniers n'ont ils pris aux Insurgens que le seul vaisseau qui s'est rendu à Bristol, ce qui est fort à remarquer !

Les gardes du Roi qui par un contr'ordre secret, différeraient depuis un mois leur embarquement ; sur de nouvelles dépêches secrètes apportées par un vaisseau qui se tient caché dans un port d'Irlande, ont reçu ordre de s'embarquer promptement cet embarquement commencé hier, finit demain. Et pour aujourd'hui, M<sup>r</sup> le Comte, voilà mon sac vidé.

Je compte assés sur vos bontés pour espérer que ma recommandation pour *Aix* n'est pas oubliée. Il n'est pas juste qu'on me juge au Sud pendant que je suis à 300 lieues au Nord. Il ne faut pour l'empêcher qu'un mot de Miroménil. Cette nouvelle me tranquillisera beaucoup <sup>9</sup>.

Recevés mes respects, mon hommage et l'assurance du plus parfait dévouement. J'attends de vos nouvelles ! de vos nouvelles ! Monsieur le Comte. M. de Lauragais est encore à la campagne.

1. Datée du 12 par Beaumarchais qui explique son erreur dans sa lettre du 19 avril.

2. Née Elisabeth Chudleigh vers 1720. Une belle aventurière de premier ordre. Elle épousa John Hervey, fils du comte de Bristol.

Devenue la maîtresse du duc de Kingston, elle fit annuler son premier mariage afin d'épouser le duc. Quand elle essaya de faire changer le testament de son époux en sa faveur, elle fut accusée de bigamie par les neveux du duc, ses héritiers. Il en résulta un procès de cinq jours où elle fut jugée coupable et dut quitter l'Angleterre. Après avoir parcouru le Continent et gagné l'admiration de Frédéric à Berlin, elle s'installa à Paris où elle mourut à l'âge de soixante-neuf ans. Dans son testament elle laissait sa fortune aux deux neveux du duc de Kingston.

3. Lord Rochford n'aurait pas cette place. Comme compensation, on le fit maître de Trinity House.

4. Arthur de Montaudouin, membre d'une grande famille commerçante nantaise et ami de Voltaire. En 1774, il donna même le nom de cet illustre écrivain à l'un de ses bateaux. Le 22 avril, Vergennes écrit aux frères Montaudouin pour leur demander des précisions sur la nature de leur commerce avec l'Amérique. (Voir L. Rouzeau, *Aperçus du rôle de Nantes dans la guerre d'indépendance d'Amérique*, Rennes, Imprimeries Réunies, 1967, p. 225.)

5. Il s'agissait du navire américain *The Dickinson*. « The snow *Dickinson*, William Meston, master, sailed from Philadelphia in January 1776, for Nantes, with a cargo of flour, slaves, beeswax and spermaceti candles, proceeds of which were to be laid out in gunpowder and arms to the account of the Continental Congress. Learning of the purpose, the mate and crew seized the snow and carried her into Bristol, England, on April 8, 1776. » (*Naval Documents*, III, 1323 n.) Le ministre britannique qui craignait de questionner directement le gouvernement français n'étant pas prêt à affronter les conséquences d'une rupture, interrogea Beaumarchais à sa place.

6. Plenet et Pliane, voir Lettre 348, note 1.

7. Il faut rappeler que si, en 1770, la population de la France était de 24 000 000 d'habitants, celle de l'Angleterre n'était que de 7 000 000. L'armée anglaise manquait d'hommes ; par conséquent on envoya 30 000 mercenaires allemands, dont la moitié du Landgrave de Hesse-Kassel. Seulement 17 000 soldats retournèrent à leur sol natal. On estime que 1 200 furent tués, que 6 500 moururent d'une maladie ou d'un accident quelconque, et que plus de 5 000 hommes désertèrent et s'installèrent aux Etats-Unis. (Voir Edward Lowell, *The Hessians and other German Auxiliaries of Great Britain in the Revolutionary War*, New York, Harper, 1884, p. 300.)

8. La marine américaine débuta en octobre 1775 avec 4 bateaux. Lors de la Déclaration de l'Indépendance, le 4 juillet 1776, elle en avait déjà 27. Cependant, sa force venait des *privateers* ; le nombre de ces bateaux privés qui attaquaient et saisissaient les navires en haute mer augmenta rapidement. En 1776, il se montait déjà à 186 ; on en comptait 327 en 1782. Pendant la guerre d'indépendance, les Anglais perdirent 3 386 bateaux de marchandises grâce à eux. (Voir *The New Cambridge Modern History*, 1965, VIII, 188.)

9. Allusion à son procès avec le comte de La Blache qui va être jugé à Aix.

347. *A M. de Vergennes*

Londres, le 19 avril 1776.

Monsieur le Comte,

Je vous dois l'excuse de la stupide distraction avec laquelle je me suis obstiné, mardi 16, à dater toutes mes lettres, de mardi 12. Cela n'est important à corriger que sur ma grande lettre, parce que cette date du 12, contredit plusieurs faits postérieurs qui y sont annoncés. Les papiers publics vous apprendront par ce courrier la nouvelle scène publique arrivée mardi à l'opéra entre le baron de Linsing et le s<sup>r</sup> Texier. Cette histoire Texier est un tissu d'extravagances d'un bout à l'autre. Cependant ce Texier est encore un persécuté de la France, qu'un grand parti de femmes de qualité s'honore aussi de protéger publiquement. M. de Lauragais, arrivé ce matin de la campagne et plus que compromis dans le dernier paragraphe du Texier, doit clore et fermer ce commerce imprimé par un précis court et net de tout ce qui est arrivé, servant d'adieu de Médée à son brave adversaire. Ce qu'il y a de plus curieux, au milieu de tout cela, est le bruit répandu par Texier chés toutes les partisanses et amies du feu ambassadeur, qu'il est certain que ce dernier va revenir et que c'est ce qui a empêché qu'on ne nommat à son ambassade. Pour accréditer ce bruit, l'ambassadeur qui avoit annoncé la vente de ses effets et provisions, a envoyé un contre-ordre à ses gens d'affaires ; de sorte que, grâce à l'audience qu'il a reçue du Roi de France et dont on dit merveille ici, l'on ne désespère point de le voir arriver bientôt, le laurier en teste et l'ambassade en poche.

Je m'aperçois que je n'ai point encore assez fait pour ma sureté en montrant au Lord R...<sup>1</sup> ma pièce de crédit sur les piastres pour nos îles, et qu'il faut donner à cet emploi de mon tems en Angleterre un plus grand degré d'autenticité. M<sup>r</sup> de Lauragais mesme prétend que cela ne me suffira pas ; mais jusqu'à ce que je voye une nécessité, plus absolue que ses craintes, de renforcer mes états, je m'en liens à ce que j'ai répandu dans le commerce, et aux relations que je continue à me faire à cet égard. Je ne doute pas plus que le Comte que mes démarches ne soient rigoureusement épiées ; mais pourvu que M<sup>r</sup> de Sartines entre parfaitement dans mes vues, je crois n'avoir rien de personnel à redouter.

De vos nouvelles, Monsieur le Comte, vos ordres et la continuation de vos bontés.

*Nouvelles par le dernier vaisseau*

La Caroline méridionale, qui jusqu'ici n'avait fait que balbutier, parle enfin aussi clairement que les autres colonies <sup>2</sup>. Elle a sa petite flotte de 3 vaisseaux toute équipée. Six mille hommes de troupes en bon ordre et audela de 200 pièces de canon formant des batteries tout au tour de la ville de Charles-Town qu'on n'a pas envie de laisser bruler comme sa sœur de Massachusset<sup>3</sup>. Un certain M<sup>r</sup> Du Menil de S<sup>t</sup> Pierre<sup>4</sup>, normand de naissance bon gentilhomme de son métier et mauvais vigneron par gout a la teste d'une petite colonie qu'il a appelée la Nouvelle Bordeaux ou il fait pousser des raisins qui ne murissent pas et des muriers que le froid fait mourir a levé un régiment de réfugiés Français Danois Allemands qu'il a offert au corps municipal de cette Charlestown existante dont il est voisin. On l'a refusé comme tenant ses concessions du gouvernement Anglais, et comme ayant déjà fait abjuration de sa 1<sup>re</sup> patrie la France. Je vais parier que ce sont les offres de ce normand, peut être réitérées au Congrès, qui ont fait tenir tous les propos sur ces Français, prétendus envoyés par notre gouvernement. Si je puis m'en éclairer, j'en tirerai bon parti auprès du Lord que j'endoctrine. En attendant, je dirai toujours ce que j'en pense.

1. Lord Rochford.

2. Le 15 mai 1776, le *Continental Congress* demanda que chaque colonie rédige une constitution indépendante. Le Rhode Island, par exemple, avait déjà proclamé son indépendance à l'égard de l'Angleterre le 4 mai précédent.

3. Boston.

4. Louis de Saint-Pierre, capitaine d'une compagnie militaire à New Bordeaux en Caroline du Sud, avait publié, en 1772, un livre sur la viticulture et l'art de faire le vin.

### 348. *De M. de Vergennes*

A Versailles, le 26 avril 1776.

J'ai mis sous les yeux du Roi M. la lettre que vous m'avez fait l'honneur de mecrire le mardi 16 et non le 12 de ce mois. J'ai la satisfaction de vous annoncer que S. M<sup>te</sup> a fort approuvé la manière noble et franche dont vous avez repoussé l'attaque que

le Lord Rochford vous a faite a loccasion de ce batiment Americain destiné dit on pour Nantes et conduit à Bristol. Vous navés rien dit que S. M<sup>te</sup> ne vous eut prescrit de dire si elle avoit pû prévoir que vous series dans le cas de vous expliquer sur un objet aussi étrangér aux soins dont vous etes chargé. Si on n'a pas à Londres d'autres pieces de conviction que celles qui ont été rendues publiques dans les papiers Anglois et qui m'ont été remises par M. de S<sup>t</sup> Paul, il faut reconnoitre quon y est precipité dans ses jugemens. Loin d'y trouver la preuve d'aucune connivance de la part du correspondant Montaudoin, l'expéditeur croit pouvoir compter si peu sur cette ressource que dans son instruction a son capitaine il lui recommande dechanger sa cargaison contre une certaine quantité d'armes et de poudre ; ou s'il ne pourroit se procurer cette dernière d'y substituer du salpêtre, et a défaut de tout cela de rapporter la valeur en argent.

Au ton du Lord Rochford il sembleroit argumenter dun pacte qui nous assujetiroit a faire de l'interest de l'Ang<sup>re</sup> le notre propre. Je ne connois pas ce pacte, et il nexiste pas dans lexemple que l'Ang<sup>re</sup> nous a donné lors quelle a crû pouvoir nous nuire. Quon se rapelle seulement la conduite quon a tenûe a notre egard pendant les troubles de Corse, les secours de toute espèce qu'on y a versés sans aucune sorte de menagement. Je ne cite pas cet exemple pour nous autoriser a le suivre. Le Roi, fidele a ses principes de justice ne cherche point a abusér de la situation des Anglois pour augmenter leurs embarras, mais il ne peut aussi retrancher a ses sujets la protection quil doit a leur commerce. Cest par amitié pour le Roi de la G<sup>de</sup> Bretagne et nullement pour une opinion résultante d'aucun engagement que le Roi s'est porté a deffendre dans ses ports lembarquement des munitions de guerre pour l'Amerique septentrionale, mais cette deffense ne peut pas etre rendue plus generale ; si ces effets sont contrebande par raport aux Anglois qui ont le malheur detre engagés dans une guerre contre leurs Colonies, ils sont objets de commerce pour nous, qui n'y participons pas et rien nempeche que les Anglois ne les traitent pour leur compte sils craignent que les Americains ne trouvent les moiens de se les procurer ; mais il seroit contre toute raison et bienséance de pretendre que nous ne devons vendre aucun de ces articles a qui que ce soit parce quil seroit possible quil passassent de seconde main en Amerique. Au reste, les Anglois ont asses de forces en mer pour interceptér les batimens qui pourront tentér dintroduire dans cette region des marchandises dites contrebande ; ils nont pas a se plaindre

que nous genions et embarrassions leurs croisières ; ils peuvent meme etre assurés que nous ne revendiquerons aucun des bati-mens Americains quils pourront saisir ; pour vû quils ne se permettent pas de les arretér à la vue de nos forteresses et sous notre canon.

M. de S<sup>t</sup> Paul m'a parlé du Senault *le Dickenson*, mais avec bien moins de chaleur que le Lord Rochford a vous. Il sest bien gardé de suposér que le negociant Montaudouin doive etre puni ; toute sa force a porté sur ce noble Ambassadeur qui sest presenté de notre part au Congrès. Si nous etions d'humeur à vouloir entrer en correspondance avec les insurgens nous n'aurions pas besoin d'envoyér pour cet effet personne en Amerique, et si nous y envoyons quelqun nous le choisirions asses bien pour quil pretâ moins a lobsvation. J'ignore ce que cest que ce pretendu Gentilhomme François dont on nous annonce le retour, ne seroit il pas quelque marchand qui voiant une occasion de gagner de l'argent aura ete offrir ses services au Congrès pour etablir une correspondance mercantile ? Le Ministere Anglois etant bien mieux instruit que nous de ce qui se passe dans nos ports je lui serai obligé de nous faire connoitre ce pellerin ; je serois fort aise d'avoir une conversation avec lui, et s'il est prouvé quil sest presenté au Congrès comme emissaire de France, il sera certainement chatié<sup>1</sup>. Le Roi n'est point disposé a permettre un abus aussi criminel et toutes les fois M. que vous entendres des plaintes fondées vous ne vous compromettés point en assurant quil en sera fait bonne justice.

Recevés tous mes complimens M. après vous avoir assuré de laprobation du Roi la mienne ne doit pas vous paroître fort interessante, cependant je ne puis me refuser la satisfaction d'applaudir a la sagesse et a la fermeté de votre conduite et de vous renouveler toute mon estime. Je nai point negligé votre commission pour Aix, M. le Garde des Sceaux m'a assuré que tout demeureroit en suspens jusqu'à votre retour.

N'avez vous point de nouvelles de votre Amazone<sup>2</sup> ? Il seroit surprenant quelle vous scut en Ang<sup>re</sup> et quelle ne vous fit rien dire.

Je suis tres parfaitement M. V.

1. Il s'agissait d'un monsieur Penet, alsacien d'origine, établi comme négociant à Nantes avec son associé Pliarne. Ils allèrent en Amérique, d'abord au Massachusetts et ensuite à Philadelphie. Pendant leur visite ils rencontrèrent George Washington qui manifesta un vif intérêt à leur offre, comme en témoigne la lettre suivante qu'il écrivit à John Hancock en date du 14 décembre 1775 :

Cambridge, Decr 14 1775

Sir

The Two french Gentlemen, who will appear before you with this, brought recommendations to me from Governor Cooke of Providence, their names are, Messieurs Pennet & Depliarne.

They propose a plan for supplying this Continent with Arms & Ammunition, which appears to me very eligible, as I am not acquainted with the extent of Schemes already formed by Congress for the attainment of these necessary Articles, I hâve declined entering into any engagements with them, but have prevailed with them to proceed at thé publick expence to Philadelphia & there thro you to lay their proposals before Congress or a Committee of Congress, to whose attention I beg leave to recommend them & thé Important business they come upon. I am & c

[George Washington.]

P.S. : I have given these Gentl[emen] reason to expect that they can get back to the Cape as commodiously & speedily from Philadelphia as they could from Providence, in which I should be very sorry they were disappointed.

(Voir *Naval Documents of thé American Révolution*, III, 94.)

2. Le chevalier ou chevalière d'Eon.

### 349. De M. de Vergennes

Versailles, le 26 avril 1776.

J'ai recu Monsieur les 21 et 23 vos lettres particulieres des 16 et 19 de ce mois. Mon dernier courrier ayant été expédié le 20, je n'ai point eu d'occasions asses sûres pour vous écrire, et je ne crois pas que la poste en fût une. Ce n'est pas cependant que nos lettres ne pûssent y être lües. Il ne s'agit pas de conjuration entre nous, mais je commence à croire que les gouvernemens si vantés pour la liberté sont bien plus ombrageux que les nôtres. Je ne puis m'empêcher de rire à part moi de l'éclat qu'on fait de l'aventure du *Dikenson*. Je n'y vois rien de plus intéressant que le bénéfice qui en reviendra à l'équipage capteur, si ce n'est peut-être que le Lord Rochford, votre ami, qui se voit à regret éloigné des affaires, s'empare des petites circonstances et leur donne une haute importance pour se créer un Ministère secret. Le Roi approuve, M<sup>r</sup>, que vous ne vous refusés pas aux ouvertures que cet ex-Ministre pourra vous faire. Vous êtes prudent et avisé, je serois sans inquiétude quand bien même vous auries une commission plus importante que celle que M. de Sartine vous a donnée. Bien vous en a pris, cependant, de l'avoir, puisqu'elle a servi à écarter les ombrages qu'on étoit disposé à prendre de vos

fréquens voyages à Londres. Il faut avouer que ces Anglois, que nous croyons des hommes, sont fort au dessous des femmes, s'ils prennent la peur à si bon marché.

J'ai remis votre lettre à M. de Sartine ; il l'a lue devant moi, et il m'a promis que mon courrier vous porteroit sa réponse. J'espère qu'il ne se refusera à rien de ce que vous demandés ; mais quand il ne suffiroit pas de renforcer vos états pour guérir les défiances du Lord Rochford, que pourroit-il vous faire ? Vous n'êtes point en liaison avec des gens proscrits ; et d'ailleurs, vous n'avez aucune pratique qui puisse vous compromettre. Peu m'importe que le B<sup>on</sup> de Linsing et le S<sup>r</sup> Texier se fassent la guerre dans les papiers publics ; mais je désirerois fort que M<sup>r</sup> le Comte de Lauraguais n'entrât pour rien dans ce genre d'escrime ; le dernier surtout n'est pas un athlète digne de lui.

Je ne vous dirai pas, M<sup>r</sup> si M. de G[uines] désire et espère de retourner en Angleterre. Mais je lui rends trop de justice pour penser qu'il voulût se servir du canal du S<sup>r</sup> Texier pour en répandre le bruit. J'ignore, au reste, ou il en est. Je n'ai pas changé de façon de penser depuis votre départ, et vous savés que n'ayant point eu de part au rapel, je n'en veux point prendre à ses suites.

Nous n'avons point encore avis d'Allemagne du départ de la première division des hessois, apparemment que les batiments manquoient. Pour peu qu'ils soient retardés, ils pourront bien n'arriver à leur destination qu'à la fin de la saison propre aux opérations.

Je n'ai que des remerciements à vous faire des nouvelles d'Amérique que vous voulés bien me communiquer. Si la Caroline meridionale s'est unie aux colonies, voila un nouvel incident qui pourra apporter du changement dans le plan de la campagne. L'Angleterre est bien puissante mais peut-être n'est-elle pas assés pour l'engagement qu'elle a formé.

Rien n'égale le sincère attachement avec lequel j'ay l'h[onneur] d'être M<sup>r</sup> Votre Très Humble, etc.

### 350. A M. de Vergennes

Londres, le 26 avril 1776.

Monsieur le Comte,

Je profite d'une occasion fidèle pour vous entretenir avec liberté sur la seule affaire vraiment importante aujourd'hui :



L'Amérique et tout ce qui y tient.

J'ai longtems raisonné, avant hier au soir, avec l'homme que vous avés cru devoir empêcher de venir en France <sup>1</sup>.

En m'abouchant avec lui M<sup>r</sup> de Laur[aguais] m'a fidellement rendu tout ce qu'ils s'étaient dit en mon absence, et lui a de mesme appris tout ce qui s'étoit passé entre nous deux, avant de m'y conduire.

Cet homme m'a paru plutôt stupéfait qu'etonné du démenti absolu que votre long courrier vous a rapporté du Sud, à ses nouvelles <sup>2</sup>. Il n'imagine point d'où l'erreur peut venir. Mais on a tant d'intérêt à ne pas le tromper, qu'il se croit bien informé. Peut être aussi le Congrès a-t-il envoyé ces deux députés aux gouverneurs des possessions Espagnoles en Amérique, ou bien aux commandans de leurs Escadres, sans les avoir fait aller jusqu'à Madrid.

Au reste, il attend incessamment des nouvelles tres certaines de tous ces faits, et de leurs suites. Il a l'avis qu'elles sont arrivées en Hollande ; d'où l'on doit les lui faire passer par la voie la plus sûre : Et dans 12 jours je saurai bien que vous en dire. En attendant, il ne cesse de demander si nous ne voulons absolument rien faire pour eux ? Et, sans s'amuser a me répéter combien leurs succès importent a la France ; parce qu'il nous fait l'honneur de nous croire, d'accord avec lui sur ce point ; il me dit tout uniment, il nous faut des armes, de la poudre, mais surtout il nous faut des ingénieurs. Il ny a que vous qui puissiés nous secourir, et qui ayés un grand interêt a le faire. Et ce qui nous fait le plus de besoin est quelques ingénieurs. Je lui répons, que ce dernier article est d'une excessive difficulté ; parce qu'on ne peut envoyer des hommes, sans leur donner une commission : que ces hommes parlent, et que c'est cela qui compromet : Au lieu que les secours muets sont muets. Eh ! mais, donnés nous donc de l'argent, me repond-il, nous tirerons des ingénieurs d'Allemagne, de Suede, d'Italie etc... Et vous ne serés pas compromis. Voila Monsieur le Comte ou nous en sommes. Que voulés vous que je réponde ?

Depuis l'arrivée a Bristol du vaisseau destiné pour la maison *Montaudoin* de Nantes, sur lequel on m'a tant fait de raisonnemens, que vous avés ; notre homme m'a prié de faire parvenir secrètement, a cette maison, la lettre cy jointe : J'ai l'honneur de vous l'adresser ; vous pouvés la faire mettre a la poste sans y ajouter un seul mot, en la faisant seulement recommander sous main <sup>3</sup>.

Les Américains sont d'ailleurs aussi bien qu'il se puisse. Armée

de terre, flotte, vivres, courage, tout est excellent. Mais, sans poudre et sans ingénieurs, comment vaincre ou mesme se défendre ?

Voulons-nous donc les laisser périr plutot que de leur prêter un ou deux millions ? avons nous peur que cet argent ne nous rentre point, de façon ou d'autre, après la guerre finie ?

Voyés, Monsieur le comte, la frayeur que cause à l'Angleterre la plus absurde nouvelle qui semble venir de France ; et jugés par la du véritable état de leurs affaires.

Le Colonel S<sup>t</sup> Pol apporte à Londre une nouvelle fausse et ridicule, d'un prétendu nouveau traité entre la France et l'Espagne<sup>4</sup>, à l'instant tous les papiers baissent de prix.

On répand ici sottement et sourdement que les Français ont pris la Jamaïque, et malgré que tout le monde se dise que cela est impossible, et qu'on en rie du mieux qu'on peut, cela n'empêche pas qu'à l'instant les papiers ne perdent sur la place.

La moindre terreur panique, a notre égard, a cet effet certain sur tous les fonds publics.

Aussi quand Lord North a dit hier, dans la chambre basse, que l'intelligence entre la France et l'Angleterre était d'autant plus parfaite *que cette intelligence était bien plus nécessaire aux Français qu'aux Anglois*, tout le Parlement a-t-il eu le sens commun de lui rire au nez.

Et quand il a ajouté que malgré les rêveries du docteur *Price*, la nation n'avait jamais été si florissante, tout le Parlement a encore eu le bon sens de lui rire au nez.

Mais on a cessé de rire, lorsque ce mouvement passager a fait place à l'indignation des orateurs de l'opposition. Et sans entrer dans tout ce qui s'est dit hier à cette assemblée des communes, parce qu'on vous l'a sans doute envoyé, je ne puis m'empêcher d'entendre mon argument à tous les débats qui y sont épuisés.

Foiblesse et frayeur, voila tout ce qu'on y voit. Et toujours le ministre poussé sur les intentions et les démarches de la France, sans qu'on obtienne un seul mot de réponse de lui. Pourquoi les français, dit l'un, ont-ils 7 500 hommes à l'Ile de Bourbon ? A cela, pas un mot.

Pourquoi dit l'autre, les Espagnols, ont-ils à hispaniola 9 vaisseaux de guerre avec lesquels ils protegent sans doute le commerce du continent. Rien. Le Gouverneur Jonshon se lève. Pourquoi les Espagnols, indépendamment de la flotte d'Amérique, ont-ils à Cartagène et a Cadix deux flottes prêtes a mettre à la voile ? et comment ne repondés vous rien, quand je suis certain, moi, de

la guerre certaine entre la France et l'Angleterre. Un silence absolu.

Charles Fox approuve en disant : quelles forces entendés vous donc employer contre une flotte de 45 corsaires américains, bons voiliers, actifs, vaillans soldats, protégés par tornades [?] et dix ports de mer ; protégés par 20 vaisseaux de guerre étrangers, toujours prêts à les aider de munitions, protégés par deux nations puissantes, bientôt prêtes à le secourir ouvertement et à les reconnaître pour alliés ? Rien, constamment rien.

Pourquoi dit M. Barré, le Lord Howe, qui devait commander la flotte, ne la commandera-t-il point ? Rien. L'orateur des communes, voyant le ministre sans réponse, a répliqué mais sans répondre à la question de M. Barré que celui-ci a renouvelée avec chaleur. Alors Charles Fox, d'un ton inspiré invoque, interroge l'honneur des ministres et, se répondant à lui-même, depuis longtemps dit-il, l'honneur des ministres est une chimère, il est nul et n'entre plus pour rien dans les malheureuses affaires publiques de l'Angleterre. Il est clair, Monsieur le Comte, que celui qui ne répond rien ici, se tait, parce qu'il n'a rien à répondre. Frayeur et colère d'un côté, faiblesse, embarras de l'autre ; voilà le vrai tableau. Et vous serez encore plus convaincu de cette vérité, si vous vous rappelés la nature de tous leurs traités avec les Allemands, et surtout si vous examinés la nature et le taux du nouvel emprunt.

Pour chaque cent Livres sterlings qu'on prêterra au gouvernement, il donnera une reconnaissance de 78 L. sterl. et 3 billets de lotterie, vallant 10 L. sterl. chacun, et ensemble 30 L. sterl. ce qui fait en commençant 8 L. sterl. de bénéfice pour les prêteurs, et par les gains de l'agiotage ils sont déjà montés, quoique non délivrés, à 11 L. sterl. Joignés y 3 pour cent d'interêt, que le gouvernement paiera pour les 78 Livres sterl. Il se trouve qu'il a emprunte à près de 14 pour cent.

Ces preuves de leurs embarras me paraissent sans réplique mais lors qu'il est bien prouvé qu'ils ne peuvent tenir plus d'une seule campagne à cet horrible prix ; est il donc bien vrai Monsieur le Comte, que vous ne ferés rien pour les Américains, qui les mette au pair de leurs ennemis ?

N'aurés-vous pas la vertu de montrer encore une fois au Roi combien il peut gagner, sans coup férir, en cette seule campagne ? Et n'essayerés vous pas de convaincre Sa Majesté que ce misérable secours qu'ils demandent, et sur lequel nous débattons depuis un an, doit nous faire recueillir tous les fruits d'une grande victoire, sans voir essuyé les dangers d'un combat ? que

ce secours peut nous rendre, en dormant, tout ce que la paix honteuse de 1762 nous a fait perdre ; et que le succès des Américains, réduisant ses rivaux à n'être plus qu'une puissance du second ordre, nous replace au premier rang, et nous donne pour longtems la prépondérance sur l'Europe entière ?

Quelle plus grande vue peut occuper le conseil du Roi ? Et qu'elle force n'aura pas votre plaidoyer, si vous y faites entrer le tableau contraire de tout ce que peut nous coûter la défaite des Américains ! 300 millions, nos hommes, nos vaisseaux, nos Iles, etc. Car enfin, leurs forces une fois réunies contre nous, leurs troupes en haleine, et leur audace augmentée par un si grand succès, il est trop certain qu'ils forceront à soutenir une guerre funeste ces mesmes français qui pouvaient, avec deux millions, les plonger pour jamais dans une paix aussi honteuse que ruineuse.

Malgré le danger que je cours, en vous écrivant, de Londres, des choses aussi hardies, je me sens une fois plus français ici qu'à Paris. Le Patriotisme de ces gens cy ranime le mien. Il semble mesme que l'état précaire et dangereux où je me vois, par les soupçons et l'inquisition sévère qui se fait sur tout ce que j'entreprends, rende mon zèle plus ardent !

Cependant, ne négliez pas, Monsieur Le comte, de presser M<sup>r</sup> de Sartines sur l'objet de ma sûreté. C'est la moindre chose qui me soit due. Le Roi et lui ont eu la bonté d'y pourvoir ; mais les mesmes negocians, banquiers, courtiers, marchands d'or etc., lesquels, interrogés sourdement par le ministère, ont rendu le témoignage que j'étais en traité avec eux pour des échanges de monnoie, ne manqueront pas de répondre bientôt que ceci n'est qu'un leure, un miroir à allouettes, s'ils ne me voyent pas unir l'effet au projet et passer de la commande à l'achat. On a fait arrêter ici deux Irlandais soupçonnés. J'ai désiré pouvoir être en état de me défendre seul et sans commettre le Roi, ny vous, en cas que la mesme chose m'arrivat, jusqu'à ce qu'il plaise à Sa Majesté de m'avouer, ou que cela devienne absolument indispensable. Jusque là je suis marchand de *Piastres* ou *moyadores*.

A ce titre seul, bien constaté, je serais, au besoin, défendre pour la nation contre l'administration et je gagnerais cette cause avec dépens : mais encore un procès ! J'en suis un pas lâs, je vous jure. J'espère (contre l'avis de M. de Lauragais) qu'on n'ira pas jusqu'à m'arrêter ; quand on me verra suivre avec effet, un objet de commerce avoué par la nation. A propos de M. de Lauragais, tout ce qui lui arrive n'est réellement qu'un chat aux jambes : Et, parce qu'il est intimement lié avec lord Shelburne

et autres membres de l'opposition, le lord Mansfield et le ministre font soutenir par les femmes son lâche adversaire le Texier, afin que les tracas et les dégoûts le fassent retourner en France, car ces gens cy ne peuvent souffrir auprès d'eux tous ceux qui ont la vue nette ; moins encore ceux qui ont le télescope aux yeux sur leurs actions les plus cachées. Les papiers publics vous ont sans doute appris, que Lord North a porté le bordereau des dépenses de l'an passé au Parlement, montant a 9,097,000 L. sterlings, et comme pour faire face aux besoins actuels il avait en main, dit il, 9,118,444 L. sterl. En comptant, par anticipation, les trois objets, des Bils de l'Echiquier, de créations de fonds perdus et de l'emprunt a 3 p. cent, dont je vous ai parlé plus haut, qui font ensemble un objet de 6,300,000 L. sterl. De sorte que, par la balance, il se trouve en caisse, pour subjuguier l'Amérique 21,444 L. sterl. le reste ira comme les evenemens le permettront.

Telle est, au moment où je vous écris, Monsieur le Comte, telle est l'Angleterre, l'Amérique, le Parlement, les fonds publics et l'état du plus dévoué de tous vos serviteurs, qui est moi !

J'ai ommis de vous dire que l'on a beaucoup insisté au Parlement sur ce qu'était devenue une frégate d'observation envoyée devant Brest pour suivre la flotte qui en sortirait. Et que, sur cet objet comme sur les autres, Lord North est resté en silence.

Conférés en je vous prie avec Mr. de Sartines.

1. Arthur Lee (1740-1792), virginien depuis quatre générations, fit ses études à Eton en Angleterre et obtint un *Master's Degree* de l'Université d'Edinbourg. De retour à Londres, il commença des études de droit. L'intérêt qu'il manifesta pour la cause des Américains le fit choisir, en 1770, comme agent du Massachusetts. Admirateur et ami du maire John Wilkes. En novembre 1775, il devint le correspondant confidentiel à Londres du comité de correspondance secrète du *Continental Congress*. Il arriva à Paris en décembre 1776, et, jaloux des exploits de Silas Deane, il accusa Deane et Franklin de corruption.

2. Nous supposons qu'il s'agit de l'arrivée en Espagne de Silas Deane qui avait quitté l'Amérique au début du mois de mars 1776. Après avoir évité les bateaux anglais qui surveillaient tout navire se rendant en France, Deane devait continuer son voyage vers Paris.

3. Cette lettre a été envoyée à Nantes.

4. Le 14 mars 1776, Grimaldi, ministre espagnol, avait écrit de sa main, dans le plus grand secret à M. de Vergennes pour l'aviser que le Roi d'Espagne était prêt à aider les Américains, mais « que ce fait ne donne prise aux Anglois de nous chercher querelle ». (Voir Doniol, I, 371.)

351. *A M. de Vergennes*

26 avril 1776.

Depuis que j'ai fermé mon paquet on m'apporte des nouvelles que je vais dicter car je ne puis plus tenir ma plume de fatigue.

L'on peut être certain que le general Lee a fait enlever les armes à tous les gens suspects à New York et qu'il y commande une armée de 20,000 hommes. Ce vaisseau est arrivé à Merroy en Irlande, et a apporté beaucoup de lettres qui ont été interceptées par le gouvernement. Ce vaisseau qui s'appelle le Polly Capitaine Montayne, avait été confisqué d'abord par les gens de la douane ayant abord du chanvre et du chenève qui en est la graine, qu'il avait chargé en Amérique. Mais sur un mémoire présenté au Lord Lieutenant, ce vaisseau, se trouvant tant à l'égard de sa cargaison que de son départ de l'Europe, dans le cas des exceptions faites dans l'acte de confiscation, il a été relâché. L'arrivée de ce vaisseau étoit connue, mais le nom du port où il est arrivé et la nouvelle des lettres interceptées ne sont pas encore publics.

Une grande partie des vaisseaux de convoi qui ont été expédiés pour l'Amérique a été jettée sur les côtes avec deux détachemens des 45 et 56 régimens. Ce contretems et les prises des américains ont rendu les provisions salubres introuvables à Boston et celles de première nécessité très rares : tout au reste est dans le même état dans la ville et dans le camp des provinciaux commandé par Washington qui a failli être révoqué pour n'avoir pas fait d'attaque ni aucune tentative sur Boston pendant tout l'hiver les choses en sont là.

Il y a des lettres d'Arnold<sup>1</sup> (Lieutenant de Montgomery), qui n'est pas prisonnier mais qui a été blessé d'un coup de feu à travers la jambe gauche : Montgomery<sup>2</sup> a été tué réellement ainsi que 60 hommes des siens et environ 300 prisonniers : le général Carleton<sup>3</sup> n'a perdu que 88 hommes dans cette attaque. Arnold à la tête d'un corps qu'il a ramassé est près de Quebec dans les retranchemens où il est impossible de les forcer.

La raison pour laquelle Lord Howe a refusé d'aller en Amérique est qu'il ne veut pas y aller sans avoir la liberté de traiter avec les Américains en conciliation. On assure que cela lui eût été accordé par les ministres, mais que le Roi n'a pas voulu, et qu'il insiste sur une soumission absolue comme si elle étoit possible. Lord Bute est derrière la tapisserie, y a-t-il quelqu'un derrière lui ou non.

Dans le discours de Lord North au Parlement, il a fait le tableau comparatif de la situation des affaires actuelles avec la première campagne d'Allemagne contre les françois qui a été suivie des conquêtes et des évènements les plus glorieux, reprochant le défaut des succès à la lenteur des mouvemens de la nation jusqu'à ce que tout le pouvoir actif se trouve par degrés entre les mains des amis et des défenseurs de la patrie : il a prédit qu'il touchait à l'instant de prouver ce qu'il avançait, et qu'il répondait que quand la nation pousserait avec fermeté sur le même point, et ne serait plus détournée par les cris et les prédictions fondées sur les rêves les plus faibles ou la perfidie des ennemies de l'Etat, on ne verroit plus triompher l'animosité des quelques particuliers, qui par de faux exposés et des actes d'iniquité digne de châtimens les plus sévères, avaient osé troubler le repos de leurs concitoyens.

Lord Littleton et Lord Carlisle demandent tous les deux à être envoyés Ambassadeur en Espagne. Lord Grantham <sup>4</sup> était sur le point d'être rappelé on dit que Lord Carlisle gendre de Lord Gower l'emportera. Le Duc de Malbrough doit, dit-on, remplacer Lord Stormont, que Lord Mansfield a grand envie d'envoyer en Irlande. Vous savez ce que je vous ai écrit sur l'Irlande, mais c'est encore un secret.

L'Amazone, le Diamand, L'Allouette, le Richemond qui sont quatre frégats de 32 canons chacune, s'équipent à Chatam et sont prêtes à mettre à la voile pour l'Amérique. Les Capitaines Fielding et Jacob qui doivent en commander deux sont partis hier pour se rendre à bord.

Lord Germaine travaille depuis un mois à un plan sur l'Amérique qu'il doit offrir à la Chambre. Ce plan a pour première base la continuation de la guerre avec plus de force que jamais.

On a eu avis icy que la Suede faisait faire des mouvemens de ses troupes, qui travaillent un peu les ministres par la certitude qu'ils ont que la Suede est une puissance reniée. Le traité qui subsiste entre l'Angleterre et la Russie les lie si étroitement que la guerre du Nord ne peut se faire sans le concours de l'Angleterre qui n'a pas envie ni besoin de partager ses forces.

1. Arnold, Benedict (1741-1801). Général dans l'armée américaine, célèbre surtout à cause de sa trahison. Dans l'attaque contre Québec avec Montgomery il fut grièvement blessé à la jambe.

2. Montgomery, Richard (1736-1775). Né en Irlande, étudiant à Trinity Collège de Dublin, il avait d'abord été officier dans l'armée anglaise. Ayant vendu sa commission militaire en 1772, il alla s'installer près de New York. En juin 1775, il fut nommé brigadier général de la *continental army*. Il entra au Canada avec une armée

considérable en septembre et prit Montréal le 13 novembre 1775. Il fut tué lors d'une attaque contre Québec le 31 décembre 1775. Au Parlement anglais, il fut couvert d'éloges par Burke, Chatham et Barré.

3. Carleton, Sir Guy (1724-1808). Gouverneur général de la province du Québec. Il défendit cette ville avec succès contre l'attaque américaine.

4. Robinson, Thomas, Lord Grantham (1738-1786). Ambassadeur anglais à Madrid de 1771 à 1779.

### 352. *De M. de Vergennes*

A Versailles, le 2 May 1776.

J'ai reçu le 1<sup>er</sup> de ce mois, M<sup>r</sup>, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 26 du mois dernier. Il est aussi aisé de bien dire que difficile de bien faire ; c'est un axiome que tous les gens d'administration, sans en excepter les Ministres Britanniques, vous certifieront. Ceux dont le rôle est de raisonner, envisagent un objet sous un point de vue isolé, déduisent supérieurement les avantages à en recueillir ; mais s'ils pouvoient embrasser l'ensemble ils reconnoitroient bien vite que ces prétendus avantages, si exaltés dans la spéculation ne seroient, dans la pratique, qu'une source d'inconvéniens plus funestes les uns que les autres. J'ai été longtems dans le parterre avant d'arriver sur la scène ; j'y ai vu des gens de toutes les classes et de toutes les trempes d'esprit. Tous, en général, frondroient, blâmoient ; on ne faisoit jamais bien selon eux ; quelques uns de juges qu'ils se constituoient se sont exposés a être jugés. Je les ai presque tous vus prendre les erremens qu'ils avoient si sévèrement condamnés tant il est vrai qu'il est une force d'impulsion ou d'inertie, comme il vous plaira de la qualifier, qui ramène toujours les hommes vers un centre commun. Cette préface n'est point destinée a réfuter votre prévoyance, que je loue, au contraire, et que j'approuve. Mais ne croyés pas, parce qu'on ne la saisit point avec rapidité qu'on la rejette. Il est des gradations qu'il est de la prudence de suivre, et n'en déplaise a vos bouillants qualificateurs, tout sômeil n'est point létargique. Quoique la voye dont je me sers soit sûre, je n'y ai pas cependant assés de confiance pour ne pas mettre un frein au désir que j'aurois de vous dire toutes mes pensées ; mais je me repose sur votre sagacité pour les deviner. Pensés y bien, et vous me trouverés plus près de vous que vous ne l'imaginès.



Laissons là cette métaphisique occupons nous d'objets plus reels. En est-il un plus solide et plus brillant que la peinture que le Lord North a faite de l'Etat florissant de l'Angleterre ? S'il a été aussi vrai à cet égard que lorsqu'il a démenti le bruit de ces 14 mille François transportés par les airs en Amérique, nous devons envier aux Anglois le bonheur inconcevable de trouver la prospérité dans ce qui fait communément la ruine des autres nations. J'avois grande opinion des ressources du pays où vous êtes ; mais elle n'alloit pas jusqu'à regarder une levée de 16 millions sterlings comme un effort ordinaire. Je conçois qu'on peut beaucoup faire avec le papier, par ce qu'il est facile d'en faire beaucoup. Cela va bien tant qu'il est censé valoir ce qu'il représente ; il centuple même sa valeur par une circulation active et aisée ; mais si un événement quelconque altère la confiance, s'il se fait engorgement et stagnation, je demande à M. le Comte de Lauraguais ce que devient l'édifice, et si ce n'est pas un château de carte que le vent enlève et dissipe dans les airs. Cela n'est pas arrivé, dira-t-on ; j'en conviens, mais en suit-il que cela ne peut pas arriver ? On veut le prouver par la grandeur de 50 à 80 et depuis a 140 ; mais si cette progression n'a jamais de bornes, ou trouver une caution solvable ? Qu'on dise tout ce qu'on voudra de la richesse de l'Angleterre, je la compare à une bouffissure ; j'aime mieux l'embonpoint de la France malgré son peu de regime. Tout y est réel, terres fertiles, denrées précieuses, argent sonnante ; le crédit peut manquer sans que rien de tout cela souffre.

Est-il encore question de ce Senault *le Dickenson* ?

Jamais tant de bruit pour si chétive aventure. Je veux cependant avoir mon cœur net de cette correspondance des frères Montaudouin. Mais je suis sur d'avance et les lettres même publiées le déposent, qu'ils n'ont jamais eu de relations suspectes dans le pays d'où on leur écrivoit. Je sais, en general que ce sont de très honnêtes negociants, bien famés, jouissant d'un grand crédit, et méritant toute confiance.

Mille grâces, Monsieur, des nouvelles dont vous m'avez fait part. Elles ont été vues et goûtées ; je compte que bientôt on en recevra de très intéressantes, et qu'enfin on sera éclairci sur le sort de Québec <sup>1</sup>.

J'ai fait passer la lettre que vous m'avez recommandée ; s'il vient une réponse je vous l'enverrai.

Vous connoissés, je me flatte, Monsieur, mon amitié et mon attachement pour vous.

P.S. Je n'écris point à M. le Comte de Lauraguais, parce que vous me faites envisager son retour comme prochain. Faites lui bien, je vous prie, mes compliments et dites lui que je me flatte qu'il n'ira pas s'enfermer à Montcanisi, sans voir un moment ses amis. Il me tarde fort de savoir l'affaire de Teixier au fond de la tamise ; et c'est là où ce héros financier serait bien placé lui-même. Si c'est un chat aux jambes qu'on jette à M. de L[auraguais] il faut avouer que vos graves anglais sont habiles en petits moyens.

On m'assure que vous serés autorisé à commencer les envois de monnaie d'or ; mais on voudroit des échéances un peu longues, pour moi je les crains parcequ'elles coutent fort cher.

1. En général, le Canada était une grande déception pour la nouvelle Amérique. On l'avait vu comme le quatorzième Etat. Quand l'armée américaine est arrivée en automne 1775, elle trouva les habitants peu serviables sinon hostiles. Le 13 novembre 1775, Montréal tomba mais l'attaque contre Québec, dans la neige, le 30 décembre 1775, fut un désastre. On tenta de faire le siège de la ville. Mais, avec l'arrivée des renforts anglais au printemps 1776, l'armée américaine dut se retirer.

### 353

Gaieté faite à Londres,  
adressée  
à l'éditeur de la *Chronique du Matin*

2 mai 1776<sup>1</sup>.

Monsieur l'Editeur,

Je suis un étranger français, plein d'honneur. Si ce n'est pas vous apprendre absolument qui je suis, c'est au moins vous dire, en plus d'un sens, qui je ne suis pas ; et, par le temps qui court, cela n'est pas tout à fait inutile à Londres.

Avant-hier au Panthéon, après le concert et pendant qu'on dansait, j'ai trouvé sous mes pieds un manteau de femme, de taffetas noir, doublé de même et bordé de dentelle. J'ignore à qui ce manteau appartient ; je n'ai jamais vu, pas même au Panthéon, la personne qui le portait, et toutes mes recherches depuis n'ont pu rien m'apprendre qui fût relatif à elle.

Je vous prie donc, monsieur l'Editeur, d'annoncer dans votre

feuille ce manteau trouvé, pour qu'il soit rendu fidèlement à celle qui le réclamera.

Mais afin qu'il n'y ait point d'erreur à cet égard, j'ai l'honneur de vous prévenir que la personne qui l'a perdu était ce jour-là coiffée en plumes couleur de rose ; je crois même qu'elle avait des pendeloques de brillants aux oreilles, mais je n'en suis pas aussi certain que du reste. Elle est grande, bien faite ; sa chevelure est d'un blond argenté, son teint éclatant de blancheur ; elle a le cou fin et dégagé, la taille élancée, et le plus joli pied du monde. J'ai même remarqué qu'elle est fort jeune, assez vive et distraite ; qu'elle marche légèrement, et qu'elle a surtout un goût décidé pour la danse.

Si vous me demandez, monsieur l'Editeur, pourquoi, l'ayant si bien remarquée, je ne lui ai pas remis sur-le-champ son manteau, j'aurai l'honneur de vous répéter ce que j'ai dit plus haut : que je n'ai jamais vu cette personne ; que je ne connais ni ses yeux, ni ses traits, ni ses habits, ni son maintien, et ne sais ni qui elle est, ni quelle figure elle porte.

Mais si vous vous obstinez à vouloir apprendre comment, ne l'ayant point vue, je puis vous la désigner aussi bien, à mon tour je m'étonnerai qu'un observateur aussi exact ne sache pas que l'examen seul d'un manteau de femme suffit pour donner d'elle toutes les notions qui la font reconnaître.

Mais, sans me targuer ici d'un mérite qui n'en est plus un depuis que feu Zadig, de gentille mémoire, en a donné le procédé, supposez donc, monsieur l'Editeur, qu'en examinant ce manteau, j'aie trouvé dans le coqueluchon quelques cheveux d'un très beau blond, attachés à l'étoffe, ainsi que de légers brins de plumes roses échappés de la coiffure : vous sentez qu'il n'a pas fallu un grand effort de génie pour en conclure que le panache et la chevelure de cette blonde doivent être en tout semblables aux échantillons qui s'en étaient détachés. Vous sentez cela parfaitement.

Et comme une pareille chevelure ne germa jamais sur un front rembruni, sur une peau équivoque en blancheur, l'analogie vous eût appris, comme à moi, que cette belle aux cheveux argentés doit avoir le teint éblouissant ; ce qu'aucun observateur ne peut sans disputer sans déshonorer son jugement.

C'est ainsi qu'une légère éraflure au taffetas, dans les deux parties latérales du coqueluchon intérieur (ce qui ne peut venir que du frottement répété de deux petits corps durs en mouvement), m'a démontré, non qu'elle avait ce jour-là des pendeloques aux oreilles (aussi ne l'ai-je pas assuré), mais qu'elle en

porte ordinairement, quoiqu'il soit peu probable, entre vous et moi, qu'elle eût négligé cette parure un jour de conquête ou de grande assemblée, c'est tout un. Si je raisonne mal, monsieur l'Editeur, ne m'épargnez pas, je vous prie : rigueur n'est pas injustice.

Le reste va sans dire. On voit bien qu'il m'a suffi d'examiner le ruban qui attache au cou ce manteau, et de nouer ce ruban juste à l'endroit déjà frippé par l'usage ordinaire, pour reconnaître que, l'espace embrassé par ce nœud étant peu considérable, le cou enfermé journellement dans cet espace est très fin et dégagé. Point de difficulté là-dessus.

Mesurant ensuite avec attention l'éloignement qui se trouve entre le haut de ce manteau, par derrière, et les plis ou froissement horizontal formé vers le bas de la taille par l'effort du manteau, quand la personne le serre à la française pour animer sa stature, et qu'elle fait froncer toute là partie supérieure aux hanches, pendant que l'inférieure, garnie de dentelle, tombe et flotte avec mollesse sur une croupe arrondie et fortement prononcée, il n'y a pas un seul amateur qui n'eût décidé, comme je l'ai fait, que, le buste étant très élancé, la personne est grande et bien faite. Cela parle tout seul, on voit ici le nu sous la draperie.

Supposez encore, monsieur l'Editeur, qu'en examinant le corps du manteau vous eussiez trouvé sur le taffetas noir l'impression d'un très joli petit soulier, marqué en gris de poussière, n'auriez-vous pas réfléchi que si quelque autre femme eût marché sur le manteau depuis sa chute, elle m'eût certainement privé du plaisir de le ramasser ? Alors il ne vous eût plus été possible de douter que cette impression ne vînt du joli soulier de la personne même qui avait perdu le manteau. Donc, auriez-vous dit, si son soulier est très petit, son joli pied l'est bien davantage. Il n'y a nul mérite à moi de l'avoir reconnu ; le moindre observateur, un enfant, trouverait ces choses-là.

Mais cette impression, faite en passant, et sans même avoir été sentie, annonce, outre une extrême vivacité de marche, une forte préoccupation d'esprit, dont les personnes graves, froides ou âgées sont peu susceptibles : d'où j'ai conclu très simplement que ma charmante blonde est dans la fleur de l'âge, bien vive, et distraite en proportion. N'eussiez-vous pas pensé de même, monsieur l'Editeur ? je vous le demande, et ne veux point abonder dans mon sens.

Enfin, réfléchissant que la place où j'ai trouvé son manteau conduisait à l'endroit où la danse commençait à s'échauffer, j'ai

jugé que cette personne aimait beaucoup cet amusement, puisque cet attrait seul avait pu lui faire oublier son manteau, qu'elle foulait aux pieds. Il n'y avait pas moyen, je crois, de conclure autrement ; et, quoique Français, je m'en rapporte à tous les honnêtes gens d'Angleterre.

Et quand je me suis rappelé le lendemain que, dans une place où il passait autant de monde, j'avais ramassé librement ce manteau (ce qui prouve assez qu'il tombait à l'instant même), sans que j'eusse pu découvrir celle qui venait de le perdre (ce qui dénote aussi qu'elle était déjà bien loin), je me suis dit : Assurément cette jeune personne est la plus alerte beauté d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande ; et si je n'y joins pas l'Amérique, c'est que depuis quelque temps on est devenu diablement alerte dans ce pays-là.

En poussant plus loin mes recherches, peut-être aurais-je appris, dans son manteau, quelle est sa noblesse et sa qualité ; mais quand on a reconnu d'une femme qu'elle est jeune et belle, ne sait-on pas d'elle à peu près tout ce qu'on veut en savoir ? Du moins en usait-on ainsi de mon temps dans quelques bonnes villes de France, et même dans quelques villages, comme Marly, Versailles, etc.

Ne soyez donc plus surpris, monsieur l'Editeur, qu'un Français qui, toute sa vie, a fait une étude philosophique et particulière du beau sexe, ait découvert, au seul aspect du manteau d'une dame, et sans l'avoir jamais vue, que la belle blonde aux plumes roses qui l'a perdu joint à tout l'éclat de Vénus le cou dégagé des nymphes, la taille des Grâces et la jeunesse d'Hébé ; qu'elle est vive, distraite, et qu'elle aime à danser au point d'oublier tout pour y courir, sur le petit pied de Cendrillon, avec toute la légèreté d'Atalante.

Et soyez encore moins étonné si, rempli toute la nuit des sentiments que tant de grâces n'ont pu manquer de m'inspirer, je lui ai fait à mon réveil ces petits vers innocents, auxquels son manteau, votre feuille et vos bontés, monsieur l'Editeur, serviront de passe-port :

O vous que je n'ai jamais vue,  
 Que je ne connais point du tout,  
 Mais que je crois, par avant-goût,  
 D'attraits abondamment pourvue !  
 Hier, quand vous vous échappiez  
 Parmi tant de belles en armes,  
 Je sentis tomber à mes pieds  
 Le manteau qui couvrait vos charmes.

A l'instant cet espoir secret  
 Qui nous saisit et nous chatouille  
 Quand nous tenons un bel objet  
 Me fit mieux sentir le regret  
 De n'en tenir que la dépouille.  
 Je voudrais vous la reporter ;  
 Mais examinons s'il est sage  
 A moi de m'en laisser tenter.  
 Si l'Amour me guette au passage,  
 Le sort ne m'aura donc jeté  
 Dans un pays de liberté  
 Que pour y trouver l'esclavage !  
 Peut-être aussi, pour mon malheur,  
 Un époux, un amant, que sais-je ?  
 A-t-il déjà le privilège  
 De sentir battre votre cœur ;  
 Et, pour prix de ma fantaisie,  
 Loin que le charme de vous voir  
 Fit naître en moi le moindre espoir,  
 J'expirerais de jalousie !  
 Il vaut donc mieux, belle inconnue,  
 Ne pas chercher dans votre vue  
 Le hasard d'un tourment nouveau.  
 A votre amant soyez fidèle :  
 Mais plus son sort me paraît beau  
 Plus je vous crois sensible et belle  
 Moins je veux garder le manteau <sup>2</sup>.

En rendant ce manteau-là, permettez, monsieur l'Editeur, que  
 je m'enveloppe dans le mien, et ne me signe ici que

L'AMATEUR FRANÇAIS.

Pour votre responsabilité de journaliste, monsieur l'Editeur,  
 je signe, mais pour vous seul, mon nom,

CARON DE BEAUMARCHAIS.

1. Ecrite le 2 mai, la lettre était publiée le 6 mai.

2. Selon quelques biographes, il s'agirait de la duchesse de  
 Devonshire.

### 354. A M. de Vergennes

Londres, ce vendredi 3 mai 1776

Monsieur le comte,

J'ai trop peu de temps devant moi pour faire autre chose que  
 vous accuser aujourd'hui la réception de votre paquet du 26 avril,

contenant une grande lettre de vous, une plus particulière, et deux lettres de M. de Sartines, que M. Garnier m'a remises ce matin, jour du courrier qu'il envoie à Calais.

D'ailleurs, il n'y a rien de bien important ici que la nouvelle de l'évacuation de Boston, arrivée il y a trois jours. L'évacuation est du 17 mars<sup>1</sup>. Les lettres du général anglais et des officiers sont du 24 mars, à bord des vaisseaux partant pour Halifax sans avoir détruit Boston, sans avoir, dit-on, enlevé le canon de cette ville, et sans avoir été troublés dans l'embarquement par les Provinciaux, qui sans doute leur font ce qu'on appelle le pont d'or.

Le gouvernement met à cette nouvelle un air d'approbation, de mystère et même d'intelligence. Il voudrait bien la faire regarder comme une ruse ordonnée par les ministres ; mais cela ne prend pas. Il est trop certain que l'impossibilité de tenir plus longtemps dans Boston, faute de vivres, en a chassé les Anglais. Cela me rappelle que cet hiver, en France, quand mes nouvelles m'apprenaient que les Anglais manquaient de tout, milord Stormont répandait, avec une imposture sublime, que les troupes du roi y étaient paix et aise, à boire du punch, les pieds sur les tisons, pendant que les insurgents mouraient de froid et de faim, disait-il, au milieu des neiges. A la fin tout se découvre ; et puis on est si honteux !

Cette évacuation, l'entrée du général Lee avec vingt-deux mille hommes dans New-York, dont il a chassé tous les gens suspects, et ces Hessois, que vous m'apprenez être encore au logis, quoiqu'on les dise ici partis depuis longtemps, tout cela me confirme ce que je vous ai mandé, le dernier courrier, que les Américains sont bien de tout point, les ingénieurs et la poudre exceptés. Ah ! monsieur le comte ! par grâce, de la poudre et des ingénieurs ! Je ne crois pas avoir jamais rien tant désiré.

Milord Rochefort m'a répété, ce matin, qu'il refuse absolument la vice-royauté, parce que lord North ne veut pas perdre le fruit de 200 mille guinées qu'il a dépensées pour établir la forme du gouvernement actuel en Irlande, en permettant que le vice-roi n'y réside pas sans cesse, condition à laquelle lord Rochefort avait attaché son refus ou son acceptation. J'en suis très fâché<sup>2</sup>.

Nous eussions toujours appris par l'Irlande même tout ce qu'il y aurait eu d'intéressant à savoir sur les affaires de cette île ; et cela pouvait avoir son degré d'utilité.

Le comte de Lauraguais a maintenant repris sa place, après avoir été forcé d'en sortir et d'user de la voie des papiers contre *le Texier*<sup>3</sup>, mais seulement, comme il le dit lui-même, jusqu'à ce qu'il rencontrât quelque protecteur outré de cet homme, avec

lequel il pût se mesurer sans honte, et s'élever au-dessus de l'ignominie d'avoir uniquement et toujours cet indigne adversaire en tête.

Je ne doute pas que M. Garnier ne vous envoie le dernier détail dans lequel il s'est trouvé forcé de figurer lui-même. Mais comme le tout s'est passé avec prudence et dignité de sa part, avec noblesse et fermeté de celle du comte, et de la part de milord Holdernes, dont il s'agit, avec tous les égards dus à des informations envoyées par vous sur *le Texier*, et qu'enfin ce lord a chassé l'homme de sa maison, il faut espérer que cette tracasserie, qui tire en longueur, *va finir par force de durer, comme toutes choses mondaines*, suivant l'expression charmante de Rabelais.

Mais je crois qu'un ambassadeur qui eût succédé immédiatement à M. de Guines, eût essuyé ce tracas en arrivant à Londres. Car, ou il aurait mangé partout avec *Texier*, ou il n'aurait été nulle part ; ou s'il s'en fût expliqué, il tombait tout juste dans le cas du comte de Lauraguais.

M. le duc d'Orset<sup>4</sup> est venu chez moi, en sortant de chez M. Garnier, me forcer de m'expliquer aussi sur le compte de ce *Texier*, ce que j'ai fait sans humeur et sans passion, mais avec la force et la vérité, principes de toute ma conduite.

Je vous rends grâces de vos obligeantes bontés sur mon affaire d'Aix. Je vous rends grâces des honorables encouragements que l'approbation du roi et la vôtre donnent à mes travaux. Voilà ce que j'appelle mes succès. Et si quelque chose pouvait accroître mon émulation, ce serait cette douce et très douce récompense que j'en reçois, grâce à votre bienveillance, qui me pénètre jusqu'au fond de l'âme.

On a beau dire, monsieur le comte, un peu d'exaltation dans le cœur d'un honnête homme, loin de nuire à ses actions, vivifie tout ce qui touche, et lui fait plus faire qu'il n'eût jamais osé se promettre de sa capacité naturelle. Je la sens, cette exaltation, c'est à ma prudence à la diriger de façon qu'elle tourne au bien des affaires du roi. Conservez-moi vos bontés, monsieur le comte.

Je ne vous dis encore rien de mon héroïne, parce qu'elle est toujours au milieu de ses radotages, dont il faudrait absolument me fâcher si je voulais les entendre. Mais son beau-frère est arrivé. C'est un homme doux, et si mon héroïne n'est pas une détestable et ingrate créature, c'est par lui que j'espère la ramener à la raison.

J'ai dit à milord Rochefort, ce matin, que lord Mansfield désirait fort que son neveu Stormont obtint la vice-royauté qu'il



refusait. Il m'a répondu : « *Un Ecossais ! Y pensez-vous ?* » Cela est bien plaisant ; leur ministère en est plein ! Cette Angleterre offre en petit le tableau de l'univers, où l'harmonie générale est fondée sur une guerre continuelle de tous les êtres les uns contre les autres. Nul Etat en Europe ne fournit un pareil phénomène.

Je suis aux pieds de Sa Majesté, dans la posture du sujet le plus respectueux et reconnaissant.

Ci-joint une lettre du comte de Lauraguais.

1. En effet, le 17 mars 1776, l'armée du général Howe, avec plus de mille loyalistes de la ville de Boston, se mirent à la voile pour Halifax. En voyant les derniers soldats anglais quitter le sol américain, l'optimisme était permis.

2. Lord Rochford n'avait consenti de rester en Irlande que six mois par an.

3. Lecteur célèbre en France ainsi qu'à l'étranger. Après une lecture à Ferney, Voltaire écrivit : « ... il me ferait écouter l'évangile. » Il s'installa à Londres, où ses lectures du *Barbier de Séville* et du *Mariage de Figaro* connurent un grand succès.

4. Il s'agit probablement de John Frederick Sackville, duc de Dorset (1745-1799), ambassadeur à Paris de 1783 à 1789.

### 355. *A M. de Vergennes*

Londres, ce mercredi 8 mai 1776.

Monsieur le comte,

Je ne vous enverrais pas le détail de l'évacuation de Boston, que vous aurez bientôt, si je n'avais là-dessus des nouvelles très particulières, et si tout cela ne s'enchaînait pas à des réflexions, qui sont la seule chose dont il s'agisse de ma part.

Ce que j'avais deviné il y a huit jours, la foule de lettres particulières reçues à Londres, par le paquebot du général Howe<sup>1</sup>, nous l'a bientôt appris. Le gouvernement n'a sauvé, en dissimulant, que la rougeur du premier moment. Il est clair aujourd'hui que le général n'avait reçu aucun ordre de la cour, et que la force d'une part, et le besoin de l'autre, l'ont seuls chassé de Boston.

Mais voici bien autre chose. C'est que loin d'avoir reçu des ordres et des secours, le général Howe n'avait réellement aucune nouvelle d'Angleterre depuis le mois d'octobre.

Ce fait me paraît incroyable comme à vous ; mais la preuve me paraît aussi sans réplique ; c'est que la lettre du 24 mars, du

général Howe, portant l'avis de son embarquement, est adressée à milord d'Artsmouth<sup>2</sup>, qui n'est plus ministre des colonies depuis le mois d'octobre. Et la cour est forcée de convenir aujourd'hui que tout ce qu'elle a envoyé à Boston depuis cette époque a été obligé de relâcher et rester à Antigoa, sans pouvoir passer.

Il y a même à Londres beaucoup de paris proposé à cinq contre un que les premiers avis qu'on recevra de la flotte partie pour Halifax *arriveront...* d'Irlande, par la constance avec laquelle les vents poussent vers l'Europe en cette saison.

Jugez ce que deviendraient les troupes embarquées avec des vivres pour quinze jours, à quatre rations pour six hommes !

Je savais ceci par des indiscretions échappées à des membres du conseil privé, surtout à Lord Littleton<sup>3</sup>, et le comte de Laur..., qui tient la même chose du général-amiral *Kepel*<sup>4</sup>, vient de me les confirmer. Voici le détail de Boston :

Le 2 mars, l'attaque de Boston a commencé par une batterie élevée sur les hauteurs de *Philips-Form*. Le 3, une autre batterie a commencé à son tour, sur le coin de *Dorchester*<sup>5</sup>. Le 5, le général Howe a fait embarquer six régiments pour attaquer cette seconde batterie. Les vents contraires l'ont empêché constamment d'en approcher.

Deux autres tentatives furent depuis aussi contrariées par les vents. Enfin, le général Howe, voyant qu'il ne pouvait plus tenir contre un feu infernal, commença de parlementer. Les messages respectifs ayant duré plusieurs jours, pendant lesquels les canonnades et le bombardement avaient été suspendus, le général Howe fit sauter le château *Guillaume*, attaqué comme la ville, par les Provinciaux. Cette précaution a sauvé sa flotte, ce château commandant le port. Il détruisit une partie des petites armes, et fit embarquer ses troupes à la hâte, sans pouvoir emporter ni ses canons, ni ses mortiers. La cause de cet embarquement précipité fut la nouvelle que, sur la destruction du château Guillaume, les Provinciaux avaient décidé un assaut général.

Le 17 mars, la flotte anglaise, composée de cent quarante voiles, c'est-à-dire force vaisseaux de transport et très peu de vaisseaux de roi, fit voiles pour Halifax. La flotte provinciale a couru sur la queue, et s'est emparée de dix ou douze des plus mauvais voiliers. Le reste est maintenant où il plaît à Dieu et aux vents.

Ces nouvelles et ce détail, qui ne sont rien moins qu'indifférents, avaient tenu le conseil du roi assemblé jeudi passé jusqu'à trois heures du matin. Le roi même n'en était sorti qu'à une heure et demie de nuit. L'opposition triomphe. Mais quel triomphe ! N'est-ce pas des Anglais contre des Anglais ?

Cependant je vois arriver la catastrophe, et je ne suis pas le seul qui la voie : le chevalier *Ellis* <sup>6</sup>, du parti royal, ne put souffrir hier, au Parlement, que lord North y soutînt que tout était au mieux. « Je ne sais, dit-il en se levant, quel motif peut engager le noble lord à vouloir inspirer une confiance qu'il n'a plus lui-même, et qui n'existe chez aucun membre du conseil. Pour moi, je crois que tout est au plus mal, etc... » Ce discours, prononcé par un royaliste, homme de mérite, fit une prodigieuse impression sur tous les esprits.

Il est parti depuis cinq jours quatre paquebots d'Angleterre : un pour la flotte vers Halifax, les autres pour New-York, Rhodes-Island et Québec. Le ministère est réellement aux abois ; et quoique les papiers disent la 1<sup>re</sup> division des Hessois parties de Portsmouth, il était encore incertain avant-hier si le fond *Germaines* n'irait pas à ce port pour engager ou forcer le général hessois de mettre à la voile, ce qu'il ne veut faire que quand toutes ses troupes seront arrivées.

Je dis donc que le temps approche où les Américains seront maîtres chez eux, et il approche d'autant plus que le général Lee, après avoir laissé sept mille hommes dans New-York fortifiée, est parti avec les quinze mille hommes qui lui restent pour se rendre droit à Québec.

Si les Américains ont le dessus, comme tout invite à le croire, n'aurons-nous pas infiniment à regretter, monsieur le comte, de n'avoir pas cédé à leurs instances ? Alors, loin d'avoir acquis, comme nous le pouvions à peu de frais et sans risques, des droits sur la reconnaissance de ces voisins de nos îles, nous les aurons aliénés pour jamais. Comme ils auront vaincu sans nous, ils feront une bonne paix, mais contre nous. Ils se vengeront de notre dureté sur nous.

Eh ! qu'est-ce que 2 ou 3 millions avancés, sans se compromettre ? Car je puis vous engager ma foi sacrée de leur faire parvenir, de la seconde main, même par la Hollande, tous les secours que vous voudrez, sans risques et sans autre autorisation que ce qui existe entre nous.

L'air d'un effort même suffit peut-être ; car je sais que les Virginiens ont maintenant une manufacture de salpêtre abondante, et que le Congrès, depuis la réunion de la Caroline méridionale, a décidé que la poudre qui se faisait seulement à Philadelphie, se fabriquerait sur tous les lieux mêmes.

Au reste, les Virginiens ont sept mille hommes de troupes réglées et soixante-dix mille soldats de milice, du fer en abondance, et font presque autant d'armes que toute l'Amérique

ensemble. Mais des ingénieurs, des ingénieurs et de la poudre, ou de l'argent pour en avoir ! Voilà le résultat de toutes mes conférences.

J'attends donc de vos nouvelles, de celles de M. de Sartines. Je vous prie, et lui aussi, de sentir que la banque de Londres, faisant seule le commerce d'or, sait, à livres, sous et deniers, quelle concurrence j'établis sur ces matières. La publicité même de son mécontentement à cet égard est ce qui doit fonder ma sûreté. Si vous m'entendez bien, vous concevrez pourquoi il m'est si important d'être reconnu ici pour un véritable marchand d'or. Et voilà ce que j'ai mandé à M. de Sartines.

J'ai fait porter cette lettre à Calais par un homme sûr, à moi.

1. Howe, Richard (1722-1799). Amiral, commandant de la flotte anglaise sur les côtes septentrionales de l'Amérique. Son frère, William Howe, général, avait succédé au général Gage, en 1775, dans le commandement des troupes anglaises. Les deux frères attaquèrent ensemble la ville de New York en 1776.

2. William Legge, Earl of Dartmouth (1731-1801). Devint secrétaire des colonies en août 1772 et donna sa démission en novembre 1775.

3. Il s'agit probablement de Thomas Lyttelton, Baron (1744-1779), souvent appelé « the wicked Lord Lyttelton ». Membre de la Chambre des Lords, il plaida constamment en janvier 1774 en faveur des droits d'auteurs. Il déclara anticonstitutionnel l'emploi des mercenaires allemands sans l'approbation du Parlement (le 1<sup>er</sup> novembre 1775). Néanmoins, il appuyait la position du Lord North.

4. Keppel, Augustus (1725-1786). Amiral commandant la flotte anglaise patrouillant dans la Manche en 1776. Membre du Parlement, il désapprouvait la position anglaise vis-à-vis de l'Amérique.

5. Dorchester Heights. Pendant la nuit du 2 au 3 mars, le général Washington fortifia clandestinement avec des canons ce quartier de Boston, d'où il dirigea l'attaque contre la flotte anglaise.

6. Welbore Ellis (1713-1802). Membre de la Chambre des Communes à partir de 1741, il devint trésorier de la marine en 1777 et secrétaire d'Etat pour l'Amérique en 1782.

### **356. De M. de Vergennes**

A Versailles le 10 may 1776.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 3 de ce mois. Vous êtes difficile, si vous ne regardés pas comme une nouvelle importante celle de l'évacuation de Boston, quoique j'ignore encore pourquoi et comment elle s'est

faite. Je ne puis croire que c'est par plaisir et sans nécessité que le général Howe a abandonné cette place d'armes. Je ne vous demande pas ce qu'en pensent et en disent les Ministres. Très certainement ils tâcheront de faire bonne mine à mauvais jeu ; c'est leur rôle vis avis le public. Mais je ne me persuaderai pas pour cela qu'ils en soient intérieurement plus contents. C'étoit à Boston que devoit se porter la plus grande partie de leurs forces ; c'étoit de là que devoient partir les plus grands coups. Sans doute que les Insurgens ne seront pas assés généreux pour leurs en laisser les portes ouvertes. Voilà donc un nouveau plan de campagne à faire dans le tems précisément où les opérations doivent s'entamer. Le résultat de cet événement que vous regardés avec tant d'indifférence, pourra bien être, que si la campagne n'est pas absolument manquée, elle ne se fera du moins que bien mollement et l'on croira avoir beaucoup fait si l'on parvient à s'assurer de quelques points pour tomber avec plus de succès une autre année sur les Insurgens. Je ne sais pas si ceux-ci manquent de quelque chose pour leur deffense, mais j'ai connoissance qu'ils ont eu l'art de tirer d'un pays voisin de celui-ci une immense quantité de munitions de toute espèce et, quelques précautions que l'on prenne de partout pour leur intercepter les secours, ils n'en manqueront pas tant qu'ils pourront les payer aussi bien qu'il me revient qu'ils l'on fait jusqu'à présent. Si vous me demandés où sont leurs mines, je vous répondrai très ingénument, M<sup>r</sup>, que je n'en sais rien ; mais il faut qu'ils ne manquent pas de ressources, puisque le commerce est si ardent à les servir.

Je loue Dieu de savoir M. le comte de Lauraguais quitte de ce Teixier. Quel indigne adversaire ! Si j'avois été à portée de lui, je n'aurais rien épargné pour l'empêcher d'entrer en lice avec un homme de cette espèce. Ce n'est qu'en Angleterre que de pareils gens peuvent trouver du support. Cela ne me donne pas je vous l'avoue une merveilleuse opinion du pays que vous habités. Comme Teixier ne mourra pas de honte de se voir demasqué il fera surement quelques nouvelles disparates pour tacher de se rehabiliter. faites en sorte je vous prie que M. de Lauraguais n'en tienne compte, et qu'il ne rentre point dans la lice après en être sorti aussi honorablement qu'il vient de le faire. Je ne comprends rien à la conduite de votre heroine<sup>1</sup>. Son semestre est échû, et elle ne le fait point retirer. Peut-être croit-elle par son insouciance, nous donner à penser. Mes réflexions sont toutes faites ; j'ai epuisé tout ce qu'il m'a paru qu'on pouvoit devoir à ses malheurs et à son sexe. Il est dans son pouvoir de jouir du sort

heureux qui lui a été assuré. Il n'est plus dans le mien d'aller au de là.

Comptés sur mon amitié Mr. et surtout l'attachement avec lequel je vous suis bien sincèrement dévoué.

1. Le chevalier d'Eon.

### 357. A M. Hugalis à Paris <sup>1</sup>

Ce vendredi 11 mai 1776.

J'ai reçu mon cher ami avec bien de la joie votre lettre du 3 mai dernier. Ne vous donnés aucun soin pour assurer les fonds destinés a notre spéculation de Piastres etc. aussi vigilant commissionnaire qu'intègre et prudent associé. Je pretens non seulement que ces fonds ne courent aucun risques ; mais qu'avant de de sortir des coffres de la compagnie leur valeur soit sextuplé entre ses mains. Ceci ne peut s'expliquer par écrit, aussi dès que j'aurai pris les derniers erremens dont j'ai besoin pour faire une grande et belle affaire bien lucrative et point risquable — je partirai comme une truite pour en aller jaser avec vous avec autant de vitesse que de secrèt. Cette idée est a moi. Je n'en veux que l'honneur de laisser tout le profit a ma compagnie N'en écrivés pas moins la semaine prochaine ici comme vous me l'aves promis. J'y serai peut etre encore a l'arivée de votre lettre. Vous m'aves remonté le cœur. Je suis certain du plus grand succès. Mais ne parlés a personne que je ne vous aye vu.

La peine ne me coute plus rien dès qu'il s'agit de faire de bonne besogne.

1. Nous nous trouvons sûrement devant une lettre destinée à mettre les autorités anglaises sur une fausse piste. Premièrement, Beaumarchais ne parle jamais de bénéfices dans ses lettres, et deuxièmement il a connu assez de revers financiers pour savoir que l'affaire « bien lucrative et point risquable » n'existe pas. L'original qui se trouve dans les archives du ministère des Affaires étrangères, *Angleterre*, t. 516, a été envoyé par la poste ordinaire, or presque toutes les autres lettres de Beaumarchais dans ce même fonds passaient par les voies diplomatiques.

358. *A M. de Vergennes*

Londres, ce vendredi 11 mai 1776.

Monsieur le comte,

*Vous étiez certainement près de moi, comme vous le dites, quand je vous croyais bien loin, et vous avez mis ma sagacité fort à l'aise, par le ton dont vous m'avez donné à deviner ce que vous me disiez fort clairement.*

Je supplie Votre Excellence de vouloir bien faire parvenir la réponse incluse à mon ami Hugolis.

Toutes les querelles roulent ici depuis huit jours sur le *quomodo* de la sortie de Boston. L'opposition et le ministère se mangent ouvertement les yeux là-dessus.

Le tout consiste donc entre les médecins à savoir comment le malade est mort. Laissons-les disputer sur ce grand cercueil. Les courriers arrivent ici coup sur coup. Avant-hier matin, à quatre heures, il en arriva un, dépêché d'Irlande, dans le yacht du lieutenant. On le croit du général Howe, poussé sur les côtes d'Irlande, en accomplissement de la prophétie. Le conseil s'assembla sur-le-champ.

Un vaisseau, *l'Elisabeth*, capitaine *Figucé*, est arrivé depuis ce courrier, avec des nouvelles dépêches relatives à la détresse de la flotte partie de Boston.

Un autre vaisseau, nommé aussi *l'Elisabeth*, capitaine *Campbell*, est arrivé encore depuis à Douvres. Il vient de Philadelphie et a apporté plus de sept cents lettres. Demain toutes les nouvelles des papiers américains seront dans les papiers anglais. On commence à voir clair dans tout ceci.

Lord Howe est enfin parti hier de Portsmouth, sur son vaisseau *l'Aigle*, pour joindre la flotte qui l'attend à la rade de Portland, et mettre mardi à la voile.

Lundi dernier, lorsque lord North demanda à la Chambre le crédit d'un million sterling de la part du roi, le colonel *Barré*<sup>1</sup>, après un préambule plein de force et d'amertume contre les ministres, insista sur ce qu'avant tout, les dépêches du général Howe fussent mises sur la table. Un débat violent de plusieurs heures amena pour conclusion le refus de les montrer : sur 174 voix des royalistes pour le refus, il n'y eut que 56 voix pour l'opposition. Ceux qui parlèrent pour l'opposition furent lord Cavendish<sup>2</sup>, M. Hartley<sup>3</sup>, *M. Burke*<sup>4</sup>, le général Connay<sup>5</sup>, M. Bing et Sawbrige, lord maire<sup>6</sup>.

De l'autre part, lord North fut secondé par M. Littleton l'oncle et M. Ellis.

Voici le ton du général *Connay*. Supposez que la guerre soit juste, quoique je la croie infâme ; supposez que le sang de nos frères dû être versé par nos mains, est-ce ainsi, bon Dieu ! qu'on fait la guerre ? Est-ce en faisant partir pour deux mille lieues des vivres à l'instant même où il faudrait en faire usage et qu'ils sont si nécessaires aux malheureux à qui on les envoie ? Est-ce en choisissant la plus mauvaise saison pour les expédier ? Est-ce en envoyant des soldats mercenaires et vendus par leurs princes, qui ne peuvent que fortifier les ennemis contre qui ils sont envoyés, en se réunissant à leurs compatriotes ? Est-ce en fixant leur départ au 25 mars, quand la moitié de ces troupes mêmes, qui épuisent les trésors de l'Angleterre, ne sera pas arrivée d'Allemagne avant la fin de mai ? Supposons-les tous partis à la mi-juin ; ils ne seront arrivés en Amérique et refaits pour marcher, tout au plus qu'au mois de septembre, froid et fiévreux dans ce pays- là ; et la campagne sera finie pour nous avant d'être commencée. Et l'on appelle bons patriotes et ministres éclairés les directeurs de pareilles absurdités ! Non, il n'y a plus ni pudeur ni honneur dans le conseil du roi qui nous gouverne.

M. Burke a donné un démenti net à lord *Germaines*, qui soutenait que le général *Howe* n'avait parlementé ni capitulé. — Montrez donc vos lettres et je tirerai les miennes, et la nation saura qui la trompe de nous deux.

Lord North, apparemment à bout de réponse, a lâché cette absurdité : qu'il n'était pas plus conséquent pour le succès des armes britanniques d'avoir fait mouvoir six mille hommes de Boston à Halifax, que si on les eût tirés d'Halifax pour renforcer Boston.

Il y eut là-dessus une huée universelle ! Et M. Burke, avec le ton du plus méprisant dédain répondit : « Regardez donc, milords, comme une faveur du ciel l'attaque du général *Washington*, puisque si le ciel n'eût pas fait tomber avant quinze jours des cailles et de la manne à nos troupes dans Boston, ils fussent tous morts de faim. Mais il faut espérer qu'Halifax, mieux pourvue par nos nobles soins, leur fournira des torrents de lait et de miel, puisqu'Halifax est la terre promise de cette campagne ; et après que la dépense que nous avons faite pour prendre et rendre Boston est démontrée monter plus haut que 1 million 700,000 livres sterling, et que, depuis un an, chaque soldat coûte à l'Etat plus de 220 livres sterling, vous demandez de l'argent en promettant des succès ! etc., etc. »



Voilà, monsieur le comte, le ton des assemblées journalières de ce tumultueux Parlement.

Aujourd'hui, le duc de Manchester a fait une motion à la Chambre des pairs, dont l'objet est de demander la communication des lettres du général Howe et de rendre les ministres garants, sur leur tête, des succès de la guerre. On est encore aux débats à l'heure que j'écris, dix heures du soir.

Le lord maire a accusé lord Sandwich et l'amirauté, devant le Parlement, d'avoir chargé les vaisseaux du roi de contrebande pour l'Amérique ; et malgré qu'il n'ait eu que 36 voix pour sa motion, il a prouvé une exportation frauduleuse de couleurs, de toiles fines, de gazes, etc., etc... La Chambre n'était pas encore séparée à trois heures du matin. Il y a vingt-sept témoins à entendre.

Le ministre a reçu l'avis que la Géorgie, en se déclarant pour le Congrès, a brûlé dix vaisseaux à Savannah, l'un de ses ports ; neuf sont marchands, et une frégate du roi (la *Nédhy*). La perte de leur charge, destinée pour Londres, est estimée 120 mille guinées.

Il a en outre reçu l'avis certain que les Américains ont au moins vingt corsaires à l'embouchure du Saint-Laurent, pour intercepter tout secours à Québec pendant que *Lee* y marche à grandes journées. Les corsaires ont ordre de détruire tout ce qu'ils ne peuvent pas garder.

Le bruit court dans l'opposition que l'amiral Hopkins s'est rendu maître de l'île de la Providence et qu'il en veut aux îles anglaises.

C'est sa flotte de quinze voiles qui avait été aperçue sous la Jamaïque. Le ministère ne sait d'honneur plus de quel côté se tourner. Ils sont si troublés qu'ils n'ont pas même empêché le navire américain d'entrer à Douvres et d'inonder l'Angleterre de nouvelles qui les écrasent.

J'ai reçu hier au soir vos lettres du 4 mai, qui m'ont fait le plus grand plaisir. Je vous remercie infiniment et du fond et de la forme. Je me hâte de finir cette lettre pour l'envoyer à M. Garnier avant qu'il ferme ses paquets.

Faites-moi, je vous supplie, l'insigne plaisir de faire brocher une copie de cette dépêche, que vous remettrez à moi-même. Il est trop tard pour que je me copie avant le départ du courrier.

1. Barré, Isaac (1726-1802). Ce colonel, membre du Parlement (1760-1790) s'opposa violemment à la taxation des colonies américaines. Connu pour ses talents d'orateur, ses attaques contre le

ministère déjà instable de Lord North furent fatales. Il ne jouissait pas de la faveur de Georges III.

2. Cavendish, Lord John (1732-1796). Chancelier de l'Echiquier, membre actif de la Chambre des Lords.

3. Hartley, David (1732-1813). Homme d'Etat et savant. Membre du Parlement (1774-1780), connu pour son opposition à la guerre contre l'Amérique.

4. Edmund Burke (1729-1797). Célèbre homme d'Etat, brillant polémiste. Agent de la colonie de New York, il soutint fermement la cause des insurgés.

5. Conway, Henry-Seymour (1721-1795), lieutenant général dans l'armée anglaise, se battit contre la France pendant la guerre de Sept ans. Il fut démis de ses fonctions par Georges III à cause de son amitié avec John Wilkes et de sa sympathie à la cause américaine. Membre du Parlement, il était un des principaux critiques de la stratégie militaire de Lord North.

6. Sawbridge, John (1732-1795), en 1775 il succéda à John Wilkes comme maire de la ville de Londres. Il épousa la cause des colonies américaines.

### 359. A M. de Vergennes

Mai 1776.

Monsieur le comte,

Je joins a ma grande lettre ce mot particulier pour vous seul. J'apprends par la voie la plus sûre que *Mr. français*<sup>1</sup> que je n'ai pas cessé jusqu'à présent de regarder comme un homme essentiel en Angleterre, est absolument dévoué à M. Turgot<sup>2</sup>. Je me crois obligé de vous en faire part.

Dans l'éloignement ou est le contrôleur général de tout ce qui n'est pas l'intérieur du Royaume, c'est a vous de voir s'il conviendrait de placer à Londres quelqu'un qui pourrait plus entrer dans les vues de M. Turgot que dans les vôtres. Sur cet objet important vous ne devez prendre d'avis que de vous mesme.

Ils sont tous très inquiets ici d'une certaine longue conversation que le Cte Daranda<sup>3</sup> a eue, dit-on, avec le Roi : et sur les changemens de ministères. Mon héroïne ne disait-elle pas l'autre jour ? Je ne me presserai point de finir quand le baron de Breteuil, mon ami, sera ministre. J'en tirerai meilleur parti que de celui cy. Ses amis dit-elle ont tout arrangé cela en France et le lui ont mandé. J'espère qu'ils ne lui ont mandé qu'une sottise.

1. Il s'agit probablement de Lauraguais. Il fut d'abord l'ami de Beaumarchais, mais devint jaloux de la fortune croissante de ce

dernier. Lauraguais qui se trouvait de plus en plus endetté, finit même par publier des brochures satiriques contre l'auteur du *Barbier de Séville*.

2. Tandis que Vergennes fournissait clandestinement de l'aide aux insurgés américains, le ministre des Finances, Turgot, jugeait cette politique hostile à ses efforts pour éviter la banqueroute.

3. Duc d'Aranda, ambassadeur espagnol à Paris de 1775 à 1784. Soldat et aristocrate, il fut président du Conseil de Castille et responsable de l'enquête sur les Jésuites et de leur rôle dans les émeutes à Madrid en 1766. Lorsque le décret royal du 27 février 1767 fut pris contre les Jésuites, le duc fit renvoyer les huit mille ecclésiastiques avec une efficacité militaire.

### 360. A M. de Vergennes

Londres ce 17 mai 1776.

Monsieur le Comte.

J'ai reçu, hier au soir, la lettre dont vous m'avez honoré, en date du 9 de ce mois, ainsi que celle de M<sup>r</sup> Hugalis, qu'elle renfermait. Je n'avais besoin d'aucune nouvelle recommandation pour mettre une grande prudence, et pousser la prévoyance aussi loin que mes lumières le permettent, dans les choses que vous paraissés sincèrement désirer. Je vois, aux termes de la lettre d'Hugalis, que mon projet ne lui est pas mesme tombé dans l'idée. Je n'en serai glorieux que lorsque deux personnes l'auront bien approuvé, le Roi et vous.

Depuis votre lettre du 9, vous en avés reçu de moi qui vous prouvent du reste que je n'attache pas moins d'importance que vous à l'évacuation de Boston. Elle est telle, que j'ai regretté d'avoir dit dans une maison, lorsqu'on en donna la nouvelle, une mauvaise plaisanterie qu'on a trop retenue, la voici : « Les Anglais avaient le mal de Boston. Les Américains leur ont procuré une évacuation, qui, loin d'être salutaire, n'est qu'un flux de sang mortel. » Le lendemain, cette pensée fut traduite ainsi dans les papiers. *The case of Boston is not evacuation, but a bloody flux*. Heureusement on ne m'a pas cité. Cela m'apprendra, néanmoins à tourner ma langue sept fois, puisqu'on regarde d'aussi près à ce qui m'échappe.

Les nouvelles de France du 12, sont l'objet de l'attention générale ; mais la sensation qu'elles excitent dans le haut public est triste et mesme funeste. Ils disent publiquement que M<sup>r</sup> de Choiseul va rentrer en place, et par conséquent la guerre est

prête à se faire. Je ne sais pourquoi ils ne peuvent détacher l'idée de guerre du nom de Choiseul<sup>1</sup>. Je parierais que les fonds publics en baisseront demain. Ce qui donne aux Anglais une appréhension aussi vive de M. de Choiseul, est l'illustration de M. de Guines, et le choix de M. de Cluni<sup>2</sup>, qu'on sait être deux créatures de M<sup>r</sup> de Choiseul. Ils envoient déjà M<sup>r</sup> de Guines à Vienne et en ramènent M<sup>r</sup> de Breteuil s'asseoir à votre bureau<sup>3</sup>. C'est, disent-ils, un arrangement parfait, et qu'on leur a mandé dès longtemps.

Que le Diable emporte les pronostics ! je n'en crois pas un mot, et ne vous en parlerais pas, si je ne savais bien que livré tout entier au travail que vous remplissés si bien, vous ne voyés dans votre place que le bonheur d'être utile à un bon Maître, sans vous soucier des intrigues, vraies ou fausses, qui placent ou déplacent tout le monde autour de vous.

Encore un coup, je n'en crois pas un mot : Mais je suis affligé que ces gens-cy se donnent le ton de savoir d'avance tous les secrets du cabinet de France. Cela donne un air de commérage et de légèreté à tout ce qui se fait chez nous ! Au moins, Monsieur le Comte, est-ce à vous seul que je confie ce radotage, qui pourtant fait un grand effet ici, par la persuasion où est le Ministère que M<sup>r</sup> de Choiseul a toujours fait ou voulu la guerre pour se maintenir en place. Il y a huit jours qu'un paquebot de Virginie envoyé par le Lord Dunmore<sup>4</sup> a apporté des nouvelles au Gouvernement. Mais on les a trouvées si mauvaises qu'on a pris le parti de dire que la malle était tombée dans la mer par un gros tems. Ruse admirable ! effort de génie supérieur ! Hier un autre vaisseau est arrivé du Canada. Il avait ordre de tirer un coup de canon sans entrer dans le port. Une barque en est sortie, s'est approchée du vaisseau. Un homme a sauté dans la barque, et le navire a poussé au large. Cet homme est accouru à Londres sans s'arrêter. Mais l'on ne peut pénétrer l'objet de sa dépêche. De là le refrain usité. *Les nouvelles sont donc bien funestes, puis qu'on y met tant de mystère !*

Je compte partir mardi matin, et vous renouveler avant samedi, Monsieur le Comte, les assurances de mon tres respectueux dévouement.

1. Sur ce dernier point, les Anglais avaient raison. Ayant reconstruit la flotte française, après les désastres de la guerre de Sept ans, le duc de Choiseul envisageait l'aide aux colons américains ainsi qu'une invasion de l'Angleterre elle-même. (Voir : J.F. Ramsey, *Anglo-French Relations, 1673-1770*, Berkeley, 1939, chap. III.)

2. Clungy de Nuis, Jeanne-Etienne-Bernard, intendant de la marine à Brest, puis à Bordeaux. Appelé à remplacer Turgot, contrôleur

général des Finances qui était hostile à l'aide aux Américains. Clungy mourut le 18 octobre 1776.

3. Baron de Breteuil, Louis-Charles-Auguste Le Tonnelier (1733-1807), ambassadeur français à Naples, puis à Vienne (1775-1783). Son attachement au duc de Choiseul était connu.

4. John Murray, Earl of Dunmore (1732-1809). D'abord gouverneur de New York en 1770, il devint, en 1772, gouverneur de la Virginie. Après avoir dissous l'Assemblée de Virginie en 1774, il eut recours aux Indiens pour tâcher d'étouffer le désir d'indépendance de sa colonie. En novembre 1775, il affranchit tous les esclaves prêts à servir le Roi d'Angleterre. Le 1<sup>er</sup> janvier 1776, il détruisit par l'incendie Norfolk, la ville la plus grande et la plus riche de la Virginie. En fin de compte, il dut s'évader en bateau jusqu'à New York, d'où il retourna en Angleterre.

### 361. *A M. de Vergennes*

Paris ce vendredi 24 mai 1776.

Monsieur le Comte, j'arrive, bien las, bien harassé. Mon premier soin est de vous demander vos ordres et l'heure à laquelle vous voudrés bien me donner audience. Il est trois heures du matin. Mon negre sera a Versailles a votre lever. Il sera de retour pour le mien ; et j'espère qu'il m'apportera la nouvelle que j'attens avec le plus d'impatience c'est la permission de vous aller assurer du tres respectueux devouement avec lequel je suis, Monsieur le Comte, votre très humble et très obéissant serviteur. — beaumarchais.

Je signe car je suis si las que vous ne reconnaitrés peut etre pas mon écriture.

### 362. *De M. de Vergennes*

Versailles, le 2 juin 1776.

Je n'ai reçu qu'hier, Monsieur, votre billet daté, je crois, par erreur du 30 mai. Je n'ai pas été moins surpris que vous d'apprendre qu'il y avait un rapporteur nommé à Aix dans votre affaire avec M. le comte de La Blache. J'ai vu hier à cette occasion M. le garde des sceaux, qui a immédiatement donné ordre pour qu'il soit écrit à M. de La Tour, premier président de ce tribunal, à l'effet de faire suspendre toute procédure ultérieure.

M. le garde des sceaux estime, au reste, que la nomination d'un rapporteur ne peut être d'aucune conséquence. Vous connaissez, Monsieur, la sincérité de mon intérêt pour tout ce qui vous regarde<sup>1</sup>.

1. Il était peut-être gênant pour Vergennes d'avoir comme agent au service du Roi un homme privé de ses droits civiques.

### 363. A M. de Vergennes

Paris ce mercredi 5 juin 1776.

Monsieur le Comte,

J'ai l'honneur de vous prévenir que j'aurai celui de vous voir aujourd'hui dans l'après midi, pour terminer, avant mon départ, l'article de mes fonds, ou plutot des votres <sup>1</sup>. Je n'avais pas encore fini l'arrangement de mes piastres avec M<sup>r</sup> de Sartines, et ce retard m'eut donné un concurrent dans mes achats à Londres, ce qui eut excité un surhaussement de prix fort à mon désavantage ; je le lui ai fait sentir, et tout s'est accomodé.

Je désirerais que vous voulussiez bien m'obtenir une courte audience de M<sup>r</sup> de Maurepas. Je vous dirai tout bas quel en est l'objet, et vous serés le maître de l'ignorer ou de le savoir, à votre choix.

Ma reconnaissance égale mon tres respectueux attachem<sup>t</sup>.

1. Le 10 juin 1776, Beaumarchais signe le reçu suivant : « J'ai reçu de M. Duvergier, conformément aux ordres de M. le comte de Vergennes, en date du 5 courant, que je lui ai remis, la somme d'un million dont je rendrai compte à mon dit sieur comte de Vergennes. Caron de Beaumarchais. Bon pour un million de livres tournois. »

A partir de ce jour, Beaumarchais n'est plus un simple observateur mais le fondateur de la maison de commerce Roderigue Hortalez et C<sup>ie</sup>, destinée à faire passer des secours aux « insurgents » dans une flotte de près de quatorze bateaux.

### 364. *Dechifrement de ma lettre a Mary Johnston* <sup>1</sup> du 12 juin 1776

Je me refere a ma précédente lettre du 6 juin dont je vous prie de suivre en tout les dispositions. Les difficultés que j'ai

trouvées dans ma négociation auprès du ministère m'ont fait prendre le parti *de former une compagnie* qui fera passer au plutot les secours de munitions et de poudre a votre ami moyennant les retours en tabac au cap français ; et toujours sous le nom de votre serviteur.

R. Hortalez & Comp.

I. Arthur Lee.

### 365. *A M. de Vergennes*

Versailles ce jeudi 13 juin [1776] à 6 heures du soir.

Monsieur le Comte,

L'objet du petit voyage que je fais à Versailles, était de vous prier de m'obtenir de M<sup>r</sup> le comte de Maurepas une audience particuliere avant mon départ, que je fixe pour dernier terme à dimanche<sup>1</sup> ; si toutes fois j'ai obtenu de M<sup>r</sup> de Maurepas l'audience, dont je vous prie de me faire parvenir le jour et l'heure ; car le lieu me semble etre constamment Marly. Il s'agit de l'objet secret sur lequel je l'ai entretenu l'autre fois si long tems : Mais, comme c'est objet est au secrèt, mesme pour vous, qui avés consenti de l'ignorer, je vous supplie donc de vouloir bien solliciter pour moi cette audience que je dis etre importante, et sans en spécifier l'objet. En me faisant passer ses ordres, je vous serai obligé de me renvoyer mon petit essai sur les Rois de France, et ma lettre d'Angleterre, à la quelle je ne puis répondre faute de l'avoir. J'ai le livre traduit de l'anglais sur l'histoire de Charles 2. J'aurai l'honneur de vous le remettre en revenant à Marly : Mon projet étant de repasser par Versailles, et de vous y rendre compte de tout, comme nous en sommes convenus. Je ne vous ai pas envoyé ma lettre en chiffres, parce qu'elle ne doit partir que demain par votre courrier de Londres ; et maintenant que je suis à Versailles, je m'aperçois que j'ai fait l'ânerie d'oublier de la prendre dans mon portefeuille secrèt. Je m'en punis en me privant du plaisir de vous faire ma cour ce soir. Vous la recevrez demain avec sa traduction française par votre courrier du matin. Comme je crois votre communication avec M<sup>r</sup> de Maurepas de plusieurs couriers par jour, j'espère recevoir ses ordres et les votres samedi matin, et vous en faire mes remerciemens samedi au soir en sortant de le voir. Vous connoissés mon tres respec-

tueux attachement, il durera autant que mon âme sera susceptible du doux sentiment de la reconnaissance.

1. Beaumarchais attendait toujours les « lettres de relief », c'est-à-dire sa réhabilitation. Ces lettres devaient être, ensuite, entérinées par le Grand Conseil. Or, ce corps comptait plusieurs anciens mem-bres du Parlement Maupeou, ce qui inquiétait Beaumarchais. Mau-repas, grand admirateur de Voltaire et toujours amusé par Beaumarchais, tranquillisa l'auteur du *Barbier de Séville* qui partit pour Bordeaux le 16 juin 1776 acheter des bateaux en compagnie de Gudin. Le 21 juin 1776, le Grand Conseil rejeta sa requête malgré les promesses de Maurepas. En apprenant la nouvelle, Beaumarchais revint de Bordeaux à Fontainebleau en soixante heures, arrivant le 3 juillet. Le 6 septembre 1776, il allait être réhabilité par arrêt du Parlement.

### 366. D'Arthur Lee

Ce 14 me de Juin [1776].

Mons[ieu]r

J'ai qu'un moment de vous remercier pour votre lettre du ce 6 juin, que j'ai reçu ce moment, en tout sureté. Je ferai mon possible pour accomplir ce que vous souhaitez. Mais je vous conseille, ce que je conseille mes amis, de considerer toujours que la communication des sentimens est difficile, et que pour cette raison, qu'on doit faire tout qu'on peut sans expectation d'un retour certain et immediate.

\* 4, 16 ; 71, 64, 303, 172 ; 194, 10, 332 ; 314, S 9 ; 2, 23, 31, 5, c e n e s t, p a s, u n, a f f a 26, 105 ; 7, 314 ; 4, 109, S 1, S 3, 64, 10 S, 9, 64 ; S 5, 316, 30 ; i r, d u, c o m m e r c e, q u e, S 9, 74, 322, 332 ; 5, 32, 5 S, 143, 196, S 7, 9 S, 303 ; 97, 13, n o u s, a g i s s o n s, m a 104, 332 ; 15, 30 ; 15, 19 ; SS, S 7, 72, 104, 175, 114, S 4, 314, i s, d e, d a p o l i t i q u 40 ; S 6, 140 ; SS, 72, 322, 143 ; 66, 175, 65, 9 S, 7, 314, 33. e, l a p l u s, e t e n d u e

Souvenez vous de cela toujours, je vous en prie. J'ai ecrite de vous a notre ami Vrayman. Par la poste prochaine je vous ecrirai plus.

Adieu.



\* Déchiffrement <sup>1</sup>.

Ce n'est pas une affaire de commerce que nous agissons. Mais de la politique la plus étendue.

1. Le déchiffrement est de la main de Beaumarchais.

### 367. A M. de Vergennes

Ce 16 juin 1776.

Monsieur le Comte,

M. de Lauraguais, avant de partir pour la Normandie, pourrait bien aller à Versailles et mesme à Marly montrer à M. de Maurepas et à vous toute son humeur sur votre inaction. Comme c'est lui qui m'a appris qu'un député américain avait vu M. du Châtelet, il ne manquera pas de vous en parler. Je me suis tenu avec lui sur la négative de toute espèce d'action en faveur des Américain, tant par les principes du Roi que par le danger que les *insurgens* ne se vantassent de nos secours et n'engageassent une querelle générale.

Je pars dans deux heures pour revenir vous offrir de nouveau mes respects dans quinze jours, si rien ne m'arrête<sup>1</sup>.

1. Il part pour Bordeaux, avec Gudin, où ils arriveront quatre jours plus tard.

### 368. A M. de Vergennes

Bordeaux, ce 21 juin 1776.

Monsieur le Comte,

Arrivé hier dans cette ville, mon premier soin est de vous écrire aujourd'hui pour le courrier de demain, que j'ai déjà pris tous mes arrangemens ; que j'écris à M. de Sartines que je lui envoie les diverses demandes de ses ordres à la prompte expédition desquels je vous supplie de veiller un peu, en lui proposant de me les faire passer sitôt qu'ils les aura signés. Je voudrais bien que cet article fût répondu courrier par courrier.

J'ai l'honneur de joindre ici un mot que je vous prie de vouloir bien remettre ou envoyer, vous-mesme à la personne à qui vous

m'avés adressé à Marly<sup>1</sup>. Je crois avoir trouvé un moyen de faire réussir une grande chose qu'il regarde comme presque impossible, mais qu'il me paraît désirer infiniment. Vous et lui me saurés peut-être gré d'avoir utilement réfléchi à un objet capable d'honorer votre humanité et qui doit illustrer vos personnes et votre administration.

Ma demande est qu'on ne décide rien pour ou contre le grand objet du dernier mémoire de M. de Malesherbes jusqu'à ce que j'aye communiqué à cette personne mes idées à mon retour.

Vous voudrés bien m'adresser le paquet des ordres de M. de Sartines à l'hôtel des Princes, à Bordeaux, d'où je ne partirai qu'après les avoir reçus et accomplis.

Je suis, Monsieur le Comte, toujours plein de la mesme reconnaissance et du mesme respect que vous me connaissés.

J'apprends à l'instant que je puis lever, sans nuire au service, cinq cent quintaux de poudre *au Chateau Trompette* <sup>2</sup>. En conséquence, je joins ici une supplique pour M. le comte de Saint-Germain à ce sujet. Je vous prie, Monsieur le Comte, de vouloir bien me la faire répondre favorablement et le plus promptement ; c'est cette partie dont j'userai la 1<sup>re</sup>. Vous mettrez le comble à vos bienfaits en me faisant parvenir cet ordre avec ceux de M. de Sartines, lesquels tous adressés aux noms employés pour les demandes, et le tout sous une enveloppe à mon nom et adressé hôtel des Princes, à Bordeaux.

1. Selon Dalsème, il s'agit de Louis XVI. (Voir René Dalsème, « Les deux grandes entreprises non littéraires de Beaumarchais », *Le Figaro*, supplément littéraire, le 13 octobre 1928.)

2. Près de Bordeaux.

### 369. A M. de Vergennes

Paris, 3 juillet 1776.

Monsieur le Comte,

J'arrive à l'instant de Bordeaux et je serais moi-mesme porteur de ma nouvelle si ma voiture, qui a cassé à huit lieues d'ici et que j'y ai laissée, ne contenait pas tous mes habits de saison. Si les paquets de M. de Sartines ne sont pas partis à mon adresse de Bordeaux, je les recevrai de ses mains moi-mesme. J'ai terminé toutes mes affaires ou plutôt celles du Roi, à ma plus grande satisfaction ; ce dont je vous rendrai compte demain matin. Mais

je regrette infiniment que mon beau-frère<sup>1</sup>, dans l'excès d'un zèle outré, ait été vous étourdir de la plate indignité qu'on m'a faite ici dans mon absence. Quel rapport cela peut-il avoir avec vous qui n'en avés jamais fait à personne, et dont j'ai tant à me louer, pour mon compte ! Vous croyés bien que je sais tout, et le *quare* et le *quomodo*. Ils ont cru que j'étais meilleur à perdre qu'à employer ; tout sera dévoilé et alors, qui aura à rougir rougisse !

Si les paquets de M. de Sartines sont partis, ce ne sera que surabondance, et dans tous les cas il n'y aura pas eu un quart d'heure de perdu. Si quelque chose empêchait que vous ne puissés me recevoir demain, le porteur de cette lettre est chargé d'attendre vos ordres.

Je n'ai pas été à Aix car il faut courir au plus pressé et mon usage est de n'employer personne où je puis me montrer moi-même.

Je suis avec le plus profond respect, Monsieur le Comte, votre très humble et très dévoué serviteur.

1. Miron était allé se plaindre à Vergennes de la décision du Grand Conseil.

### 370. A M. de Vergennes

Versailles, ce 13 juillet 1776.

Monsieur le comte,

Je vous supplie de vouloir bien remettre vous-même, à la première vue, ce projet de lettres à M. le comte de Maurepas. Comme je suis devenu un marchand de temps, et que cette marchandise est précieuse, j'en perds le moins que je puis. Et comme votre médiation m'est toujours infiniment chère, la première chose qui me tombe à l'esprit, est de vous prier d'accélérer, en remettant ce mémoire à M. de M[aurepas], l'inestimable effet de ses bontés et des vôtres.

M. de Saint-Germain à voir,

L'artillerie à décider,

L'ambassadeur d'Espagne à soutirer,

Et votre serviteur à constamment protéger.

**371. Au docteur Dubourg** <sup>1</sup>

Ce mardi, 16 juillet 1776

Jusqu'à ce que M. le comte de Vergennes m'ait montré votre lettre, Monsieur, il m'a été impossible de saisir le vrai sens de celle dont vous m'avez honoré<sup>2</sup>. Ce monsieur *qui ne veut ni ne peut rien prendre sur lui avec moi* était une chose inexplicable<sup>3</sup>. J'entends fort bien maintenant que vous avez voulu vous donner le temps d'écrire au ministre à mon sujet ; mais, pour en recevoir des notions vraies, était-il bien nécessaire de lui en offrir de fausses ? Eh ! que fait à nos affaires que je sois un homme répandu, fastueux, et qui entretient des filles ? Les filles que j'entretiens depuis vingt ans, Monsieur, sont bien vos très humbles servantes. Elles étaient cinq, dont quatre sœurs et une nièce. Depuis trois ans, deux de ces filles entretenues sont mortes à mon grand regret. Je n'en entretiens plus que trois, deux sœurs et ma nièce, ce qui ne laisse pas d'être encore assez fastueux pour un particulier comme moi. Mais qu'auriez-vous donc pensé, si, me connaissant mieux, vous aviez su que je poussais le scandale jusqu'à entretenir aussi des hommes, deux neveux fort jeunes, assez jolis, et même le trop malheureux père qui a mis au monde un aussi scandaleux entreteneur<sup>4</sup> ? Pour mon faste, c'est encore bien pis. Depuis trois ans, trouvant les dentelles et les habits brodés trop mesquins pour ma vanité, n'ai-je pas affecté l'orgueil d'avoir toujours mes poignets garnis de la plus belle mousseline unie ? Le plus superbe drap noir n'est pas trop beau pour moi, quelquefois même on m'a vu pousser la faquinerie jusqu'à la soie, quand il fait très chaud ; mais je vous supplie, Monsieur, de ne pas écrire ces choses à M. le comte de Vergennes : vous finiriez par me perdre entièrement dans son esprit.

Vous avez eu vos raisons pour lui écrire du mal de moi que vous ne connaissiez pas ; j'ai les miennes pour ne pas en être offensé, quoique j'aie l'honneur de vous connaître. Vous êtes, Monsieur, un honnête homme tellement enflammé du désir de faire un grand bien, que vous avez cru pouvoir vous permettre un petit mal pour y parvenir.

Cette morale n'est pas tout à fait celle de l'Évangile ; mais j'ai vu beaucoup de gens s'en accommoder. C'est même en ce sens que, pour opérer la conversion des païens, les Pères de l'Église se permettaient quelquefois des citations hasardées, de saintes calomnies qu'ils nommaient entre eux des fraudes pieuses. Ces-

sons de plaisanter. Je n'ai point d'humeur, parce que M. de Vergennes n'est pas un petit homme, et je m'en tiens à sa réponse. Que ceux à qui je demanderai des avances en affaires se défient de moi, j'y consens ; mais que ceux qui seront animés d'un vrai zèle pour les amis communs dont il s'agit y regardent à deux fois avant de s'éloigner d'un homme honorable qui offre de rendre tous les services et de faire toutes les avances utiles à ces mêmes amis. M'entendez-vous maintenant, Monsieur ?

J'aurai l'honneur de vous voir cette après-midi d'assez bonne heure pour vous trouver encore assemblés. J'ai celui d'être avec la plus haute considération, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, bien connus sous le nom de *Roderigue Hortalez et compagnie*.

1. Jacques Barbeau-Dubourg, né à Mayenne le 12 février 1709, mort à Paris le 14 décembre 1779. Partisan du soulèvement des colonies, il était déjà fournisseur d'armes pour l'Amérique, en association avec des commerçants de Nantes, les Pliarne. Vergennes le toléra jusqu'à ce qu'il soit remplacé par un « négociant fidèle et discret ». Dès que Dubourg comprit qu'il serait remplacé par Beaumarchais, il essaya de nuire à sa réputation. Gudin le décrit comme « habile médecin, meilleur botaniste et assez bon littérateur, ami particulier de Franklin, séduit par l'amitié et par l'espérance toujours trompeuse de la fortune... » (Gudin, p. 201).

2. En effet, le 13 juillet 1776, le docteur Dubourg avait adressé la lettre suivante à Vergennes :

« Monseigneur,

« J'ai vu ce matin M. de Beaumarchais, et j'ai conféré volontiers avec lui sans réserve. Tout le monde connaît son esprit, et personne ne rend plus justice que moi à son honnêteté, sa discrétion, son zèle pour tout ce qui est grand et bon. Je le crois un des hommes du monde les plus propres aux négociations politiques, mais peut-être en même temps un des moins propres au négoce mercantile. Il aime le faste, on assure qu'il entretient des demoiselles ; il passe enfin pour un bourreau d'argent, et il n'y a en France *ni marchand ni fabricant qui n'en ait cette idée et qui n'hésitât beaucoup à faire la moindre affaire de commerce avec lui*. Aussi m'étonna-t-il bien lorsqu'il m'apprit que vous l'aviez chargé non-seulement de nous aider de ses lumières, mais de concentrer en lui seul *l'ensemble et les détails de toutes les opérations de commerce tant en envois qu'en retours, soit des munitions de guerre, soit des marchandises ordinaires de la France aux colonies unies et des colonies en France, la direction de toutes les affaires, le règlement des prix, la conclusion des marchés, les engagements à prendre, les recouvrements à faire*, etc. Je convins avec lui qu'il pourrait en résulter l'avantage de faire toutes ces opérations un peu plus secrètement, mais je lui représentai qu'en s'emparant de tout cet immense trafic et en excluant absolument des gens qui avaient fait tant de frais, essuyé tant de fatigues et couru tant de dangers depuis un an pour le service du congrès, ce serait leur donner lieu de crier au monopole ;

il me dit que cela ne leur porterait aucun préjudice, et déploya son éloquence pour me le prouver tellement quellement. J'avoue que ces motifs particuliers ne suffiraient pas pour balancer celui du secret nécessaire dans une conjoncture aussi critique ; mais qu'il me soit permis de douter s'il n'y a pas d'autres moyens, s'il n'y en aurait pas même de meilleurs pour assurer cet important secret. Peut-être est-il cent, peut-être mille personnes en France, qui, avec des talents fort inférieurs à ceux de M. de Beaumarchais, pourraient mieux remplir vos vues, en inspirant plus de confiance à tous ceux avec lesquels elles auraient à traiter. »

3. Il s'agit de Silas Deane, représentant officiel envoyé de Philadelphie. Sur les conseils de Franklin, Deane en arrivant à Paris, en juillet, se confia à Dubourg qui logea l'Américain, à côté de chez lui, à l'hôtel de Grand-Villars. C'est le 19 juillet que Beaumarchais et Deane se rencontrèrent pour la première fois. Ils s'entendirent immédiatement... avec l'aide d'un interprète.

4. Par la suite, Julie, la sœur très spirituelle de Beaumarchais, commencera ainsi les lettres adressées à son frère : « Monsieur l'entreteneur... »

### 372. A M. de Vergennes

Paris ce jeudi 18 juillet 1776

J'ai l'honneur de vous envoyer ma lettre à Mary Jonhston<sup>1</sup> pour que vous ayés la bonté de la mettre dans votre paquet. Je compte vous instruire demain matin, des détails de mes conférences avec le docteur. Il a commencé avec moi par des hostilités : mais il finit par des confidences ; et comme je me fais une loi de marcher toujours sous vos yeux, je vous envoie, pour en rire un moment, la copie de ce que j'ai répondu à son invitation de dîner, lorsqu'il vous a eu écrit que j'entretiens des filles. Le bon docteur voyant qu'il n'avait pu me fâcher, a pris le parti de se confier à moi. C'est ainsi que les femmes turques, ne pouvant tromper leurs maris, s'amuse à l'aimer, faute de mieux. Je mets ceci à la poste dans la crainte que votre courrier ne parte avant l'heure que j'arrive à Versailles.

Ogreman est venu me voir. Mais à ce qu'il m'a dit, j'ai jugé qu'il aurait besoin avant son départ d'une nouvelle petite leçon de vous pour la belle sœur<sup>2</sup>. C'est toujours *cent mille écus* qu'on vous demande, et son annuité assuré en Angleterre. Je vous dirai tout ce qu'il m'a conté à cet égard. Je suis avec le plus respectueux dévouement Monsieur le Comte, le plus sensibles et plus reconnaissants de tous vos serviteurs.

1. Arthur Lee.

2. Le chevalier d'Eon.

373. A *Silas Deane*

Paris, ce 18 juillet 1776

Je ne sais, Monsieur, si vous avez avec vous quelqu'un de confiance pour vous traduire les lettres françaises qui traitent d'affaires importantes ; de mon côté, je ne serai pas en état de conférer avec vous en anglais jusqu'après le retour d'une personne que j'attends en ce moment de Londres et qui nous servira d'interprète<sup>1</sup>. En attendant, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai depuis quelque temps conçu le projet d'aider les braves Américains à secouer le joug de l'Angleterre. J'ai déjà essayé différents moyens d'ouvrir une secrète et sûre correspondance entre le congrès général et une maison de commerce que je suis en train de former, et dont le but sera de fournir le continent, soit par la voie de nos îles, soit directement, si cela est possible, de tous les articles dont les Américains ont besoin, et qu'ils ne peuvent plus tirer de l'Angleterre. J'ai déjà parlé de mon plan à un *gentleman* à Londres qui se dit très attaché à l'Amérique<sup>2</sup>, mais notre correspondance, depuis que j'ai quitté l'Angleterre, se poursuivant avec difficulté et en chiffres, je n'ai reçu aucune réponse à ma dernière lettre, dans laquelle je fixais quelques points de cette grande et importante affaire. Puisque vous êtes revêtu, Monsieur, d'un caractère qui me permet d'avoir confiance en vous, je serai très satisfait de renouer d'une manière plus certaine et plus régulière une négociation qui n'a été jusqu'ici effleurée. Mes moyens ne sont pas encore très considérables, mais ils s'accroîtront beaucoup, si nous pouvons établir ensemble un traité dont les conditions soient honorables et avantageuses, et dont l'exécution soit exacte. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.<sup>3</sup>

1. Toutes les lettres de Silas Deane, soit au ministre, soit à Beaumarchais, sont écrites en anglais. Beaumarchais qui avait fait d'assez longs séjours en Angleterre semblait ne pas connaître l'anglais malgré le fond de la langue anglaise qu'il donne dans le *Mariage de Figaro*.

2. Arthur Lee.

3. Cette lettre a été prise dans Loménie (II, 126-127) qui n'a pas retrouvé l'original et qui l'a reproduite aussi exactement que possible d'après une traduction anglaise qui figure dans les documents fournis au Congrès des Etats-Unis par Silas Deane.

**374. *De Silas Deane***

Paris Hotel Grand Villars, July 20th 1776

Sir

In compliance with your request at our interview of yesterday I send you enclosed copies of my commission and an extract from my instructions which will fully satisfy you of my being authorized to make the purchases I have applied to you for. To understand this extract it is necessary to inform you that I was ordered to make my first applications to the Ministers and to procure the supplies wanted of them by way of purchase, or toan, and in case the credit or influence of Congress should not be such under the present circumstances as to obtain them from that quarter, I was instructed then to apply elsewhere. My application to the Minister & his answer I have already acquainted you with. With respect to the credit which will be required for the goods and stores which I propose to engage of you, I hope that a long one will not be necessary. Twelve months has been the longest credit my countrymen have ever been accustomed to, and Congress having engaged large quantities of tobacco in Virginia and Maryland as well as other articles in other parts which they will ship as far as vessels can be provided, I have no doubt but very considerable remittances will be made within six months from this time, and for the whole within the year. This [mot couvert d'une tache] in my letters urge Congress to do, but the wants of war are uncertain, your commerce is exposed to be affected thereby, I hope however that at least such remittances will be made you, that you will be able to wait for whatever sum may remain due after the credit we shall agree on is expired having the usual interest allowed you. I send you also an invoice of the cloathing and of many articles of the furniture and stores necessary for our army in which I cannot be so particular, at present, as it will be necessary to be hereafter in case you undertake but as the articles for the uniforms can at this time be ascertained as well as ever, I have made out a detail of them. Though my instructions speak of but 100 brass cannon & of arms and cloathing for but 25 000 men yet considering the importance of these articles to America I shall (if to be obtained) venture on a larger quantity. The probability of some part being taken, with other circumstances will I think fully justify me therein, but it is improper to add on this subject untill you resolve whither you



will undertake and on the terms which I presume you will do. As soon as you shall have obtained a translation of this & the inclosed I will do myself the honor of waiting on you, in the mean time am with the utmost respect and attachement Sir your most obed[ien]t and very hum[bl]e serv[ant].

### 375. *A Silas Deane*

[22 juillet 1776]

Comme je crois avoir affaire à un peuple vertueux, il me suffira de tenir par devers moi un compte exact de toutes mes avances. Le congrès sera le maître ou de payer les marchandises sur leur valeur usuelle au temps de leur arrivée au continent, ou de les recevoir suivant les prix d'achat, les retards et les assurances, avec une commission proportionnée aux peines et soins, qu'il est impossible de fixer aujourd'hui. J'entends servir votre pays comme s'il était le mien propre, et j'espère trouver dans l'amitié d'un peuple généreux la véritable récompense de mes travaux que je lui consacre avec plaisir<sup>1</sup>.

1. Lettre incomplète.

### 376. *De Silas Deane*

Paris, ce 24 juillet 1776

Monsieur, j'ai lu avec attention la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 22, et je pense que vos propositions pour le règlement du prix des marchandises et fournitures sont justes et équitables. La généreuse confiance que vous placez dans la vertu et la justice de mes constituants m'inspire la plus grande joie, me donne les espérances les plus flatteuses pour le succès de l'entreprise à leur satisfaction aussi bien qu'à la vôtre, et me permet de vous assurer de nouveau que les colonies unies prendront les mesures les plus efficaces pour vous envoyer des retours et justifier sous tous les rapports les sentiments qui vous animent pour elles. Toutefois, comme le prix des effets d'équipement seuls s'élevera déjà à 2 ou 3 millions et comme les canons, les armes,

les munitions, feront monter la somme beaucoup plus haut, je ne puis, à cause de l'incertitude de l'arrivée des navires pendant la guerre, aller jusqu'à vous affirmer que des retours pour la totalité vous seront faits dans les délais indiqués ; mais dans ce cas, ainsi que je vous l'ai écrit antérieurement, je compte qu'on vous allouera pour la balance un intérêt satisfaisant. Quant aux cargaisons envoyées d'Amérique, soit en France, soit aux Indes occidentales, à titre de retours pour vos avances, je pense qu'il n'y a aucune objection à ce qu'elles soient adressées, soit à votre maison en France, soit à vos agents partout où elles pourront arriver.

Je vois ici que l'exportation des canons, armes et autres munitions de guerre est prohibée, et que par conséquent ces objets ne pourront être exportés qu'en secret. Cette circonstance me donne beaucoup d'inquiétudes, car si je ne puis les embarquer publiquement, je ne puis aussi me les procurer ouvertement sans éveiller des alarmes qui seront peut-être fatales à nos opérations. Vous savez que l'ambassadeur d'Angleterre est attentif à tout ce que je fais, que ses espions surveillent tous mes mouvements et surveilleront probablement de même tous les mouvements de ceux avec qui je serai en relation. Dans une telle situation, connaissant très peu votre langue, je prévois bien des difficultés auxquelles je ne sais comment faire face, et qui vous embarrasseront peut-être beaucoup vous-même, malgré votre intelligence supérieure et votre habileté. Deux choses, vous en conviendrez, sont dans ce moment aussi essentielles que de se procurer les canons, les armes, etc., etc. : la première, c'est que les objets soient de bonne qualité<sup>1</sup> ; la seconde, qu'ils puissent être embarqués sans être arrêtés et retenus. La destinée de mon pays dépend en grande partie de l'arrivée de ces secours. Je ne puis donc être trop inquiet sur ce point, et il n'est pas de dangers ou de frais, si grands qu'ils soient, qui ne doivent être hasardés, si cela est nécessaire, pour un objet aussi capital et aussi important. Je vous prie de réfléchir mûrement là-dessus et de me communiquer vos réflexions. J'ai passé chez vous ce matin avec le docteur Bancroft dans l'intention d'en conférer avec vous, mais vous étiez parti pour Versailles. Permettez-moi d'appeler vivement votre attention sur ces derniers points, et de vous assurer que j'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, Monsieur, votre, etc.<sup>2</sup>

1. Plus tard, Beaumarchais sera accusé d'avoir souvent expédié du matériel de mauvaise qualité. Sans doute, ce reproche sera parfois

justifié. Mais la plupart des fusils et autres munitions fournis par la maison de Roderigue Hortalez provenait de différents arsenaux royaux et un contrôle était difficile. Les fusils de 1763 venaient, en grande partie, de la Manufacture royale de Saint-Etienne. Le 2 avril 1779, la compagnie lui devait un million sept cent vingt-six livres. Les troupes françaises, envoyées en Amérique en 1778, étaient équipées de fusils de 1777 provenant de la Manufacture royale de Versailles.

2. Les lettres de Silas Deane données en français proviennent de Loménie qui les a traduites.

### 377. *A M. de Vergennes*

Paris, ce 25 juillet 1776.

Monsieur le Comte,

On me renvoie encore une fois de Bordeaux l'ordre de M. le comte de Saint-Germain et le refus de M. de Saint-Paul, commandant d'artillerie au Château-Trompette, ainsi que celui du garde d'artillerie à Blaye, de livrer la poudre à mon correspondant de Bordeaux jusqu'à ce que M. Hortalez lui-mesme vienne faire et souscrire la soumission de ce remplacement. En vain a-t-on répondu que M. Hortalez avait fait sa soumission entre les mains de M. le comte de Saint-Germain. Ils s'obstinent à dire qu'ils ont leurs ordres positifs à ce sujet.

Pour lever ces éternelles difficultés, j'ai l'honneur de vous renvoyer la lettre de M. de Saint-Germain avec le modèle de l'ordre qu'il doit donner à Bordeaux et à Blaye pour la livraison des poudres. Sans cela il m'est absolument impossible d'aller en avant<sup>1</sup>.

Je n'ai encore reçu aucune des lettres de M. de Sartines. Je vais lui envoyer un pareil modèle d'ordre pour les différens forts ; et nous recommencerons sur nouveaux frais.

J'ai vue, ce matin, M. Deane, et nous nous sommes quittés fort contents l'un de l'autre, convenus de nous revoir dimanche. Il m'apportera l'état de ses besoins. Et je ferai de mon mieux pour y satisfaire.

Avés-vous eu la bonté de faire quelques démarches en faveur des canons que je vous demande ? Qu'esl-ce que 100 pièces de 4 sur 1.200 au moins de ce calibre dont regorgent les magasins du Roi ? Le fait des armoiries est éclairci. On les enlèvera sans risques ; faut-il que je m'adresse aux fonderies mesmes ? Cela est

encore plus dangereux. Ce seul article m'embarrasse, et il me paraît que c'est le plus pressant de tous.

Si mes autres affaires m'appellent demain à Versailles, ce sera sans espoir d'avoir de vous encore aucune réponse sur ces objets. Je n'en aurai pas moins l'honneur de vous y présenter le respectueux hommage de votre plus dévoué serviteur. Je pense que la lettre de M. de Saint-Germain ahortalez est inutile à vous envoyer. Je joins seulement ici le modèle de l'ordre du ministre au commandant d'artillerie. Et l'ambassadeur d'Espagne ! voilà qu'il va me devenir nécessaire.

1. Beaumarchais commence à se rendre compte que l'administration militaire est aussi lente, contradictoire et paperassière que l'administration civile.

### 378. *A M. de Vergennes*

Paris, ce 26 juillet 1776.

Monsieur le comte,

Ce n'est manque ni de désir ni de besoin, si je n'ai pas eu le plaisir de vous présenter mes devoirs ces jours derniers. Mais je suis arrêté par le pointillage de M. le garde des sceaux sur les formes, et les difficultés qu'on m'oppose sont les têtes de l'hydre. On ennuie M. de Maurepas, on lasse sa bonne volonté à force d'obstacles, et moi je souffre et suis sans état. Demain, je crois pouvoir lui porter une consultation d'avocats sur un objet qui n'en avait nul besoin, une déclaration du roi formelle sur un point que l'on me conteste comme inusité, et une nouvelle forme de lettres patentes<sup>1</sup>, quoique celle que j'ai déjà portée ait été faite sous les yeux du premier jurisconsulte. Cela ne finit. La reconnaissance rend toutes mes nuits blanches et laborieuses. La multitude des affaires dévore et au delà le temps des journées que le chagrin et la contradiction rendent plus fatigantes.

Que le mal se fait vite et le bien avec lenteur ! On détruit mon juste espoir quatre fois par semaine, et il y a près de deux mois que je ne puis parvenir à me procurer de bons ordres pour nos ports de mer. Pendant dix jours que j'ai été à Bordeaux, j'ai perdu à Paris deux procès considérables ; et il y en a cent que je travaille à mettre en train une entreprise essentielle que tout semble refuser à mon zèle pour le service du roi... Patience !

Autre sottise ! Ne veulent-ils pas, au contrôle général, suppri-

mer la caisse d'escompte avant qu'elle soit ouverte <sup>2</sup> ? C'est une honte qu'un bon esprit, qu'un bon Français ne peut souffrir sans indignation ! Cela peut faire grand tort à M. de Maurepas. Je le lui écris fortement aujourd'hui ; et pour remplir, sur tous les points, l'engagement secret que j'ai pris avec vous, monsieur le comte, de penser tout haut en votre présence, je confie à votre bonne judiciaire les réflexions rapides que cette nouvelle ma suggérées. Levez un côté de l'enveloppe, lisez ma lettre et mettez un peu de cire sous ce côté avant de la faire parvenir à M. de Maurepas. Ensuite, ayez la vertu de mettre avec lui la conversation sur cet objet, et tonnez, si vous êtes de mon avis, contre l'infamie qu'on prépare aujourd'hui. Vos réflexions auront plus de force encore que les miennes. Joignons-nous pour l'empêcher de céder sur un point qui intéresse l'Etat et lui-même.

Ma confiance en vos lumières et mon attachement respectueux pour votre personne sont sans bornes, c'est avec ces sentiments que j'entends sans cesse m'acquitter envers vous.

Faites passer, je vous prie, ma lettre à M. de Maurepas sitôt que vous l'aurez lue.

J'espère être assez heureux pour vous rendre mes devoirs demain samedi.

1. L'insistance des juges sur la forme sera reprise par Brid'oison.

2. Après plusieurs tentatives vaines, un groupe de financiers mené par Panchaud persuada Turgot, en 1776, de créer la caisse d'escompte.

### 379. A M. de Vergennes

2 août 1776.

Monsieur le Comte,

Je m'acquitte une heure trop tard, de la triste commission que vous m'avez donnée. Mais M. le Prince de Conti était mort depuis une heure quand je suis arrivé chez lui. Il a reperdu la connaissance, comme je vous l'ai dit, à 2 heures du matin, cette nuit : Il ne l'a pas retrouvée depuis. à 9 heures, il lui a pris, au milieu du sommeil, une faiblesse qui l'a emporté sans agonie. Jugés de ma douleur, elle est excessive.

Je ne puis m'empêcher de vous dire que pendant que nous étions ensemble ce matin, le Docteur Du Bourg, ce cruel bavard, était chez M<sup>r</sup> Gérard <sup>1</sup> avec M<sup>r</sup> Deane qu'il traîne partout. Il a été

faire, dit-il, une séparation de ses droits et des miens, en proposant à M<sup>r</sup> Gérard de me laisser toute la partie politique de l'affaire des Américains et toutes les fournitures de munitions prohibées se réservant à lui et sa Compagnie toute la correspondance pour les affaires de Commerce etc... Vous jugés quel bon effet tout ce radotage, et mon nom, et la politique et les Américains ont fait sur M<sup>r</sup> Gérard qui sûrement ne savait pas un mot de tout cela. J'ai manqué de battre ce docteur quand il me la rendu ; mais je me suis réprimé et lui ai tourné le dos sans réponse. C'est à vous, Monsieur le Comte, à nous délivrer de ce funeste et brouillon agent. Pour moi, je renoncerais à tout s'il fallait tous les jours essayer de telles contradictions. Remédiés comme vous pourrés à son indiscretion auprès de M<sup>r</sup> Gérard, et pour le radoteur médecin je vous le recommande et pour mon compte et pour le votre.

Je suis avec le plus profond respect, Monsieur le Comte, votre tres humble et tres dévoué serviteur.

1. Gérard de Rayneval, Joseph-Matias (1736-1812), futur envoyé de France aux Etats-Unis, était non seulement un homme de confiance de Vergennes, mais aussi un interprète au service de Silas Deane. Il resta en rapport avec Beaumarchais jusqu'à la mort de ce dernier.

### 380. A M. de Vergennes <sup>1</sup>

Paris, ce 13 août 1776.

Monsieur le Comte,

M. Deane m'a prévenu hier au soir que son correspondant de Londres lui mande que le ministère anglais sait fort bien qu'il est à Paris, et qu'il est parti des ordres exprès à milord Stormont de vous faire de vives représentations à son égard. Son correspondant l'avertit que les papiers publics de Londres le font parler, *lui Deane*, sur ses prétendues relations avec le ministère français, etc...

M. Deane ajoute qu'il a un espion à ses trousses, qui ne le quitte pas ici<sup>2</sup>, mais il vous supplie, si quelque chose de ces papiers anglais vous revenait, de ne pas croire qu'il ait jamais donné lieu à ces propos par la moindre légèreté. Il m'assure qu'il n'ouvre jamais ici la bouche devant les Anglais qu'il rencontre. Il en faut conclure qu'il est l'homme de France Je plus silencieux, car je le défie de dire six mots de suite devant les Français.

On lui mande aussi que milord Rochefort est parti pour Paris.

Il le croit même arrivé d'hier ou d'avant-hier. Je vais faire chercher son adresse, fort pressé que je suis de savoir quelle est la commission dont il est probablement chargé. — Attendez-vous donc, monsieur le comte, aux remontrances du très sincère milord Stormont. Je ne suis nullement inquiet de la réponse.

J'oubliai, avant-hier au soir, en quittant M. le comte de Maurepas à neuf heures et demie, d'aller vous prier, de sa part, d'écrire au contrôleur général, que si son ordre secret n'était pas parti pour les ports, il le retint. Puisque M. de Sartines y envoie un exprès, il est inutile de multiplier les confidences.

Je vous rends grâce de ce que je ne vais pas faire cette course fatigante moi-même. M. de Maurepas me dit que cela venait d'être arrangé entre vous. J'ai des affaires si instantes à Paris, et elles vont tellement à rebrousse-poil dès que je les quitte, que je ne puis que vous remercier du fond du cœur de m'avoir évité le désagrément de les abandonner au fort de leur crise.

Jamais je n'ai vu M. le comte de Maurepas aussi gai qu'il l'était en sortant du conseil. Cela me parut d'un augure charmant. Que Dieu vous conserve, lui dis-je, ce vert courage, monsieur le comte, et battez ce fer-là pendant qu'il étincelle ! C'est là ce qu'on appelle de bonne besogne. Ce n'était pas de celle du conseil que je lui parlais ; mais de celle dont il m'avait entretenu le matin.

Il me paraît absolument dans les dispositions où vous l'avez tant désiré. Allons donc ! *Si tout n'est pas bien, tout n'est pas mal* non plus, et c'est la devise que j'ai envie d'adopter désormais.

Recevez les vifs témoignages de ma reconnaissance, et daignez ne pas oublier mes pauvres canons de bronze.

Je reçois à l'instant la lettre pour M. de Clugni et celle dont vous m'honorez. J'envoie chez M. Deane. Je l'aurai dans une heure chez moi. Si M. de Clugni est à Paris, et que j'aie à le voir, cela sera fait aujourd'hui ; et s'il faut partir pour Bordeaux malgré ma répugnance, aussitôt que mes lettres patentes seront enregistrées, je monte en chaise. Avec du secret, du courage et de la célérité, il n'y a rien dont on ne vienne à bout en politique.

Je vous supplie de solliciter auprès de M. le comte de Maurepas la prompt expédition de ces lettres patentes.

1. Deux jours auparavant, à Versailles, Beaumarchais avait signé à Vergennes une deuxième reconnaissance : « J'ai reçu de Son Excellence M. le comte de Vergennes la reconnaissance d'un million de livres tonnois que M. Duvergier avait donnée à M. l'ambassadeur d'Espagne, avec laquelle reconnaissance je toucherai au trésor royal ladite somme d'un million tonnois, de l'emploi de laquelle je rendrai

compte à sadite excellence M. le comte de Vergennes. Caron de Beaumarchais.»

2. Il s'agissait probablement du docteur Edouard Bancroft qui avait composé des brochures en faveur des insurgés. Il avait également publié des articles dans les feuilles anglaises, en particulier dans le *Monthly Review*. En contact avec Arthur Lee à Londres, il est passé au service du Foreign Office. Il accompagnait Silas Deane à Paris.

### 381. De Jean-François Marmontel

Ce 14<sup>e</sup> aoust 1776.

Par la lettre, Monsieur, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, il me paroît que vous n'avez pas plus d'intérêt que moi à la querelle dont il s'agit<sup>1</sup>. Je vous invite à ne pas vous en mêler d'avantage. pour moi qui ne reponds pas même aux attaques littéraires que lon madresse depuis trente ans, je me crois dispensé d'entrer dans les querelles des autres.

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite estime, Monsieur, Votre tres humble et tres obeissant serviteur.

1. Il s'agit de la querelle entre les comédiens du Théâtre-Français et les auteurs dramatiques à propos du paiement de leurs pièces. Plutôt que d'accepter le conseil de Marmontel de ne pas se mêler de cette affaire, Beaumarchais proposera la création d'une Société des auteurs dramatiques dont il sera élu Président.

### 382. A M. de Vergennes

Vendredi 16 aoust 1776.

Monsieur le Comte,

Vous pouvés etre surpris de n'avoir point de mes nouvelles, depuis les deux dernières lettres dont vous m'avés honoré. La seule raison de mon retard est de n'avoir pu trouver une heure pour remplir ce devoir. Les travaux de la ville et du cabinet se sont succédés avec tant de rapidité, qu'ils m'en font perdre haleine. Voila vos lettres et copies relatives à l'ambassadeur d'Espagne que je vous envoye, affaire finie<sup>1</sup>, plus la lettre et la notte de M<sup>r</sup> le C<sup>te</sup> de S<sup>t</sup> Germain. J'ai vu le controlleur général, les fermiers généraux, M. Deane ; tout est arrangé<sup>2</sup>. M. Deane est persuadé que les vaisseaux en question n'arrivent que pour lui remettre des fonds par la vente de leur salaison. Un nouveau



député de Maryland, et son ami, vient d'arriver de Hollande. Il me l'a bien vite amené. Ces messieurs font partir de Paris un courrier par Bordeaux, pour le Congrès, dans une chaloupe excellente voilière. Nous sommes d'accord sur le traitement d'un officier général d'artillerie et de génie, et de tous les lieutenans ou gens destinés et nécessaires a ce service. C'est le fruit de plusieurs conférence chez moi entre eux et M. du C...<sup>3</sup>.

Pour résultat, les deux députés, l'artilleur et le courrier dînent demain chez moi. Chacun y apportera le travail qu'il a fait pour le Congrès : les uns, leurs dépêches ; l'autre, les assurances de son départ avec les officiers qu'il emmène ; moi, la lettre renfermant tout le plan du commerce actif, réciproque et perpétuel de la maison Hortalez avec le Congrès, d'une écriture qui n'est pas la mienne. Enfin, le courrier se mettra bien dans la teste l'esprit de tout ce qu'il emporte, afin qu'en cas de nécessité de tout jeter a la mer dans la traversée, il puisse au moins remplir verbalement sa commission a son arrivée.

Arrêté que tous les vaisseaux venant d'Amérique dans nos ports seront adressés à la maison Hortalez, et que les cargaisons demandées par cette maison seront préférées à tout autre.

Je vous porterai la copie de ma lettre au Congrès. Une chose assés étonnante est que ni M<sup>r</sup> Deane, ni moi, n'ayons reçu aucune nouvelle directe de ces 5 vaisseaux ; quoi que j'aye une lettre du 10 aoust de Bordeaux qui m'annonce que trois vaisseaux américains sont au port ; que deux arment en guerre, et que le 3<sup>e</sup> est indécis comment il chargera. Ils attendent, dit-on, des vaisseaux partis après eux, la n<sup>lle</sup> Londres dont on n'a encore nulle nouvelle.

Par quelle voye donc M<sup>r</sup> le C<sup>te</sup> de Maurepas a-t-il reçu la sienne ?

J'aurai l'honneur de vous envoyer au plutot mes lettres de demande pour l'artillerie, adressées à M<sup>r</sup> le C<sup>te</sup> de S<sup>t</sup> Germain<sup>4</sup>.

Il sera nécessaire que je confère avec ce ministre pour les détails, et surtout pour une demande de fusils de Charleville à charge de remplacement, que j'ai à lui faire. Mes lettres de demande d'artillerie ne partiront que quand j'aurai bien assis ce que je désire et les lieux ou je veux les prendre, Strasbourg et Metz sont si loin qu'il ny a que la Hollande qui puisse les recevoir, et le Rhin les porter. Du reste je m'entendrai avec le fournisseur général des voitures et convois d'artillerie pour l'extraction. J'ai rendez-vous ce matin avec M<sup>r</sup> de la Porte pour les salures. Mais tant de choses qui doivent marcher ensemble, sans compter les manufactures de draps et de toiles, me forcent à prendre de

nouveaux travailleurs. Cette affaire *politico-commerçante* va devenir immense, et je me noyerais dans les détails, moi et le peu de commis que j'ai employés jusqu'à présent, si je ne prenais promptement des aides. Les uns voyageront, les autres résideront aux ports aux manufactures, etc. J'ai promis du tabac à la ferme générale et j'en demande aux Américains. Leurs chanvres me seront d'un assés bon débit. Enfin je commence à voir clair en mes affaires.

La seule où je ne voye goutte est celle de ces fatales lettres patentes, dont je n'ai vent ni nouvelle ; quoique juges, avocats, amis, parents, gazetiers mesme, s'empressent à venir me demander si tout cela n'est encore qu'un faux bruit. En trois jours ils m'ont baclé le procès qui me tuait au Conseil, et, depuis six semaines, je ne puis parvenir à avoir la première pièce nécessaire au procès de ma résurrection !

M<sup>r</sup> de Maurepas me dit toutes les fois qu'il me voit, *cela est fait, tout est fini*. Dimanche, ces lettres, disait-on, étaient chez M<sup>r</sup> Amelot à l'expédition ; je devais les avoir mardi. Voilà vendredi arrivé, mais les lettres ne le sont pas. A la fin du Parlement ce retard de trois jours me fait perdre 3 mois, à cause des vacances.

Je n'ai point d'humeur, mais beaucoup de chagrin, de voir toujours mon état équivoque et son retour incertain.

1. L'Espagne, comme la France, avait versé son million.

2. La coopération des fermiers généraux était essentielle. Gérard avait demandé au nouveau contrôleur général, M. de Clugny, « de faire éprouver la plus grande faveur aux bâtimens américains » ; après avoir souligné que « s'ils succombent, nous avons entretenu avec eux, au moins momentanément, un commerce d'échange dont l'avantage est évidemment de notre côté » (Lettre du 8 août 1776). Clugny répondit le même jour que l'ordre serait transmis aux fermiers généraux. (Ces deux lettres sont citées par Doniol, I, 496.) Malgré ces précautions, les fermiers généraux devinrent jaloux de l'opération de Beaumarchais, et peu à peu cette jalousie se transforma en hostilité ouverte.

3. Tronçon du Coudray, officier supérieur d'artillerie.

4. Ministre de la Guerre.

### 383. *Au chevalier d'Eon*

Paris, ce 18 août 1776.

Je voudrais, ma chère d'Eon, n'avoir jamais eu que des choses agréables à vous écrire. En ce moment même, oubliant tout ce

que votre conduite a d'injuste et d'outrageant pour moi, je voudrais que M. le comte de Vergennes eût choisi, pour vous répondre, quelqu'un dont le ministère vous fût moins odieux ; je voudrais, surtout, avoir emporté sur ce ministre les points auxquels vous paraissez tant attachée ; mais, indépendamment du poids que son caractère imprime à ses raisons, elles me paraissent en elles-mêmes inexpugnables et sans réplique.

Le roi de France, me dit ce ministre, peut-il accorder à une fille un sauf-conduit qui se rapporte à l'état d'un officier ? Qui donc a servi le roi ? est-ce M<sup>lle</sup> ou M. d'Eon ? Si Sa Majesté, apprenant après coup la faute que ses parents ont commise en sa personne contre la décence des mœurs et le respect des lois, veut bien l'oublier et ne pas lui imputer comme un tort celle de l'avoir continuée sur elle-même en connaissance de cause ; faut-il que l'indulgence du roi pour elle aille jusqu'à charger le feu roi du ridicule de son indécent travestissement, en employant cette phrase du modèle qu'elle a l'assurance de nous envoyer elle-même : *Ordre... de ne plus quitter les habits de son sexe, comme l'a ci-devant exigé le service du feu roi mon aïeul, etc., etc.* ? Jamais, Monsieur, le service du roi n'a exigé qu'une fille usurpât le nom d'homme et l'habit d'officier ou l'état d'Envoyé. C'est en multipliant ainsi ses prétentions téméraires que cette femme est parvenue à lasser la patience du roi, la mienne, et la bonne volonté de tous ses partisans. Qu'elle reste en Angleterre ou qu'elle aille ailleurs, vous savez bien que nous ne mettons pas à cela le moindre intérêt. Sur son extrême désir de repasser en France, je lui ai fait dire, par vous, que l'intention du roi était qu'elle n'y rentrât que sous les habits de son sexe, et qu'elle y menât la vie silencieuse, modeste et réservée qu'elle n'eût jamais dû abandonner. Je n'ajouterai pas un mot à cela.

De ma part, ma chère, j'y ai bien réfléchi. D'honneur, je ne conçois pas plus que le ministre de quelle utilité peut vous être le nouvel essai que vous tentez sur sa complaisance.

Si votre retour en France vous est indifférent, que ne vivez-vous tranquille où vous êtes, avec ce que le roi vous a donné, sans revenir incessamment sur des choses faites et sans renouveler toujours des demandes inaccordables ?

Si votre dessein est réellement d'y rentrer, que veut dire tout ce pointillage ? Espérez-vous un temps plus convenable, un roi plus magnanime, un ministre plus équitable, un solliciteur plus pressé, des conditions meilleures ? La vie s'use, et vous languissez expatriée.

Ma chère amie, je vous le dis à regret : j'ai bien travaillé, tenté bien des choses, et je n'espère plus rien obtenir pour vous à titre d'une justice dont on croit avoir de beaucoup passé la borne avec vous. Quant aux grâces, vous sentez comme moi qu'une conduite entièrement opposée à la vôtre peut seule vous les mériter.

Croyez-en un homme qui, malgré vos torts affreux envers lui, vous a servie, vous sert et vous servira de tout son cœur, si vous-même n'y mettez pas des obstacles éternels. Votre ton décidé, tranchant même, indispose le ministre. « Il semble voir, me dit-il, non une fille modeste et malheureuse qui demande des grâces, mais un potentat qui traite avec son égal pour les intérêts du monde. Si le désir de lui faire du bien, Monsieur, vous fait oublier combien cela est ridicule et déplacé, je dois m'en souvenir, moi. » Voilà ses phrases.

Pensez-y bien, ma chère d'Eon : sans revêtir ici d'autre caractère que celui d'un homme qui vous veut du bien, je me hâte de vous en prévenir, si vous voulez que mon amitié ne vous soit pas absolument inutile, adoucissez votre ton, et surtout prenez une résolution sage.

M. votre beau-frère peut vous certifier que cet avis est le plus important que je puisse vous donner. Je compte faire un tour à Londres pendant les vacances du parlement de Paris ; je vous y verrai de tout mon cœur et m'estimerai fort heureux si je puis encore contribuer à votre bonheur futur.

Bonjour, ma chère.

**384. A Messieurs les honorables membres  
du comité secret à Philadelphie  
pour être communiqué à l'assemblée du congrès général  
des [colonies]<sup>1</sup> Provinces unies d'Amérique**

[18 août 1776]

Messieurs,

L'estime respectueuse que je porte à la brave nation qui défend si bien sa liberté sous votre conduite ma fait former le projet de concourir à ce grand ouvrage en élevant une maison de commerce puissante et destinée uniquement à vous servir en Europe, à y prévenir vos besoins en tout genre, à vous faire passer rapidement et sans concession toutes les denrées, draps, toiles, poudre, munitions, fusils, canons, jusqu'à de l'or pour

payer vos troupes : Et general[e]m[en]t tout ce qui peut être utile au soutien de lhonorable guerre que vous aves entreprise.

Vos députés Messieurs, trouveront un ami sur en moi, l'azile en ma maison, de l'argent dans ma caisse, et des facilités de tous les genres pour leurs opérations publiques et secrettes. Je leverai s'il est possible, tous les obstacles que la politique de l'Europe opposerait a vos desirs. En ce moment mesme et sans attendre aucune réponse de vous, je vous destine environ deux cent canons de bronze de 4 livres de balle qui partiront par les voies les plus prochaines, 200 milliers de poudre a canon<sup>2</sup>, 20 mille fusils excélens, quelques mortiers de bronze, des bombes des boulets, des bayonettes des platines, des draps des toiles etc. pour l'habillement de vos troupes ; et du plomb pour faire des balles de fusil.

Un officier du plus grand mérite pour l'artillerie et le génie, accompagné des lieutenants, officiers, artilleurs, canoniers etc. quil juge necessaires a votre service, partira pour Philadelphie, avant mesme que vous ayés recu mes premiers envois. C'est la, Messieurs, un des plus beaux présents que mon attachement puisse vous offrir. Votre député Mr. Deane est d'accord avec moi du sort que nous avons cru convenable de faire a cet officier et j'ai trouvé les pouvoirs de ce député suffisans pour engager moi mesme l'officier de partir sur le seul engagement envers lui, du député, dont je ne fais nul doute que le congrès ne remplisse toutes les conditions.

Le secrèt Messieurs qu'exige une partie des opérations que j'entrepris pour votre service demande aussi de votre part une résolution formelle d'adresser constamment et vos navires et les demandes quils porteront directement et uniquement a ma maison afin quil ny ait ni bavardages ni tems perdu, deux choses qui sont la mort des affaires. Je recevrai par vous l'avis de tout ce que contiennent les vaisseaux que vous enverrés dans nos ports ; j'y choisirai sur leurs chargements en retour de mes envois, les parties qui me conviendront lorsque je n'aurai pu vous indiquer d'avance les cargaisons que je desire, et je vous faciliterai le débarquement la vente ou lemploi du reste.

Par exemple, en ce moment il vient d'arriver dans le port de Bordeaux cinq vaisseaux d'Amérique chargés de poisson salé. Quoique cette marchandise, venant des étrangers, soit prohibée dans nos ports ; aussitot que votre député m'a dit que ces vaisseaux lui etaient envoyés par vous, pour de l'argent de la vente, l'aider dans ses achats en Europe. Je me suis donné de tels soins que j'ai secrettement obtenu de la ferme générale un ordre de

débarquement sans tirer a conséquence. Je pourai mesme si le cas y echèt prendre pour mon compte cette cargaison de salures ; quoi qu'elle ne me soit pas utile et me charger de sa vente ou de son emploi, pour simplifier l'opération et diminuer les embaras de vos marchands et de votre député.

J'aurai Messieurs un correspondant en chacun de nos ports de l'ocean, lequel a l'arrivée de vos vaisseaux ira prévenir vos capitaines et leur offrir tous les bons offices qui dépendront de moi. Il recevra leurs lettres, l'état de leurs chargemens, me fera tout passer ; mesme les choses que vous desirerés qui parviennent en sureté dans tous les pays de l'Europe, après en avoir conféré avec votre député, je les ferai tenir surement en quelque lieu que ce soit les reponses mesme vous parviendront exactement par moi. Et cette voie vous epargnera bien des inquiétudes et des longueurs.

Je vous demande Messieurs de m'envoyer d'ici au printems prochain s'il vous est possible 10 ou 12 mille boucauts ou plus si vous le pouvés de tabac de Virginie de la meilleure qualité. Vous entendés bien que mon commerce avec vous se fait en Europe, que c'est dans les ports d'Europe que je livre et que je prens mes retours. Quelque bien fondée que soit ma maison et quoique j'aye attaché plusieurs millions a votre seul commerce il me serait impossible de le soutenir, si tous les risques de la mer des envois et des retours ne portaient pas absolument sur vous.

Lorsque vous préférerés de recevoir mes envois dans quelques-uns de nos ports des îles sur, ou sous le vent, vous n'aurés qu'a me l'indiquer mes correspondans y feront a vos ordres. Alors vous n'aurés d'autre augmentation sur mes prix que celle du fret et de l'assurance. Mais les risques de la prise par vos ennemis n'en resteront pas moins a votre charge ; suivant des déclarations mises hors de toute conteste, par les mesures que je prendrai la dessus, avec votre député mesme.

Ce député recevra de vous au plutot un pouvoir étendu et *ad hoc* d'accepter mes livraisons recevoir mes comptes, les arreter, satisfaire leurs paiemens, ou prendre des engagem[en]t[s] auxquels vous serés tenus de satisfaire vous mesme comme chefs de la brave nation a qui je me dévoue. Enfin traiter sans cesse de vos intérêts directement avec moi.

Malgré l'opposition ouverte que montrent et doivent montrer le Roi de france, ses Ministres et tous les agens de l'administration française pour tout ce qui porte la moindre atteinte aux traités extérieurs et ordonances intérieures du Royaume. Jose

vous promettre Messieurs que mon zele infatigable n'oublira rien pour éclaircir les difficultés, adoucir les prohibitions, et faciliter enfin toutes les opérations d'un commerce que mon avantage bien moins que le votre m'a fait entreprendre avec vous.

Ce que je viens d'indiquer ici Messieurs n'est qu'un aperçu general susceptible de toutes les augmentations ou restrictions que les événemens pourront nous prescrire une seule chose ne peut plus varier ni diminuer c'est le desir franc et loyal que j'ai de vous servir en tout ce qui dependra de moi.

A ma signature, vous reconaitrés qu'un de vos amis de Londres vous a depuis longtems annoncé ma bonne volonté et mon attachem[en]t a vos intérèts<sup>3</sup>. Regardés donc desormais, Messieurs, ma maison comme le chief-lieu de toutes les opérations utiles a votre service en Europe, et ma personne comme celle d'un des plus zélés partisans de votre cause de l'ami zélé de vos succès. Et de l'homme le plus pénétré de la respectueuse estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Messieurs Votre etc.

J'ajoute ici pour finir que tout navire américain qui ne sera pas directement armé ou chargé par vous, aura droit a mes bons offices en ce pays ; mais que les votres seuls adresses a ma maison recevront de moi des préférences marquées.

Je dois encore vous prévenir Messieurs que sur la nature de nos liaisons il est a desirer que vous vous expliquiés discrètement mesme dans les comptes que vous en rendrés au Congrès général. On sait je ne sais comment, chez le Roi d'Angleterre tout ce qui se passe dans vos grandes assemblées. Quelque citoyen indiscret ou perfide rend au Palais St. James un compte exact de vos délibérations. Dans les cas pressés Messieurs Rome avait un dictateur, et plus dans un etat en danger la puissance executrice est concentrée, plus son effet est sur et moins il y a d'indiscrétion a crandre ; cest a votre sagesse Messieurs que je livre cette remarque, si elle vous semble juste autant qu'elle ma paru juste, regardés la je vous prie comme un nouveau trait de mon zele ardent pour votre république naissante.

1. Ce mot était biffé dans la minute autographe que nous avons consultée. Nous le reproduisons car ce changement, de la part de Beaumarchais, nous paraît intéressant.

2. Quatre-vingt-dix pour cent de la poudre employée par les Américains, dans les premières années de la guerre, étaient de provenance européenne. La maison Roderigue Hortalez et C<sup>ie</sup> en fournissait la majeure partie. (Voir : *The New Cambridge Modern History*, VIII, 496.)

3. Arthur Lee.

**385. Au procureur général**

Versailles, ce 27 août 1776.

La partie des affaires du roi dont M. de Beaumarchais est chargé exige, Monsieur, qu'il fasse quelques voyages assez promptement. Il craint de quitter Paris avant que sa requête civile ait été entérinée<sup>1</sup>, il m'assure qu'elle peut l'être avant les vacances. Je ne vous demande nulle faveur sur le fond de l'affaire, mais seulement de la célérité pour ce jugement. Vous obligerez celui qui a l'honneur d'être bien véritablement, etc.

MAUREPAS.

1. Sa requête civile continuait à inquiéter Beaumarchais. Il alla chercher Maurepas afin que celui-ci rédige un billet pour le premier président et pour le procureur général en sa faveur.

**386. A M. de Vergennes**

Paris 29 aoust 1776.

Monsieur le Comte,

J'ai eu l'honneur de voir hier M<sup>r</sup> le C<sup>te</sup> de S<sup>t</sup> Germain. L'erreur est venue beaucoup moins de lui que de M<sup>r</sup> du Coudrai qui a la bonne foi d'en convenir lui mesme. Je me suis assés expliqué pour que cela n'arrive plus désormais. Vous ne mettés pas, Monsieur le Comte, plus de grâce et de bienveillance avec moi dans vos procédés que j'en ai reçu de M<sup>r</sup> le C<sup>te</sup> de S<sup>t</sup> Germain. C'est assés vous dire que j'en ai été très bien reçu ; et lorsqu'il a su par moi que j'étais ce mesme infortuné courageux, dont il a lu, dit-il, les défenses avec tant de plaisir, il est entré dans les détails les plus flateurs, a retrouvé en moi l'ami de son ancien ami M<sup>r</sup> Duverney, et après une conversation de deux heures a voulu me retenir à diner. Mais est ce que les malheureux qui courent après la solution de leurs procès ont le tems de dîner ? Je l'ai quitté, mais j'ai pu espérer que j'avais acquis un protecteur de plus. Si tout n'est pas bien, tout n'est donc pas mal ! J'ai minuté une lettre propre à réparer la faute commise sur l'artillerie ; je la lui ai montrée ; il a jugé qu'elle était nécessaire. C'est votre réponse à sa lettre. Pardon, Monsieur le Comte, si j'ai pris la liberté de vous servir de secrétaire en cette occasion. Il y a long-



tems que je vous suis attaché à tous les titres possibles. Si vous approuvés la lettre il n'y a qu'une signature et une enveloppe a y ajouter.

### 387. *A M. de Vergennes*

Le vendredi 29 août 1776.

Monsieur le comte,

J'ai l'honneur de vous envoyer l'extrait de la dernière lettre que j'ai reçue de Bordeaux. La nouvelle des cinq vaisseaux chargés de morues est fausse. Je vous prie de vouloir bien communiquer mon extrait à M. le comte de Maurepas.

Je joins ici un paquet que je n'ai pas voulu confier à la poste hier matin, non parce qu'il contient pour cent mille francs de lettres de change, j'y en mets tous les jours de pareilles ; avec mon endossement cela ne court aucun risque de vol ; mais parce que j'y ai joint pour six cents louis de billets de banque qui sont effets au porteur et de bonne prise pour qui les vole.

Je vous aurai une vraie obligation de faire recommander ce paquet à M. Garnier pour qu'il le fasse tenir purement à M. Vannek. Mon secrétaire est enfin arrivé à Londres, et nous bavardons aussi rapidement, M. Deane et moi, que notre curiosité réciproque nous y invite.

Cette cruelle folle de d'Eon fait encore des siennes à Londres. Mais comme son fourbe beau-frère lui a dissimulé une partie de nos mécontentements, je prends le parti, moi, de vous présenter dimanche le plus honnête Gènevois établi à Londres, et joaillier du roi qui l'honore de sa particulière amitié. Je serai bien aise que vous daigniez vous expliquer un peu devant lui, tant parce qu'ayant servi de père à cette extravagante, il peut m'aider à la ramener à la raison, que parce qu'il n'est pas sans importance qu'il connaisse bien le dédain qu'on fait ici des ridicules prétentions de cette femme.

Il ne manquera pas d'en parler au roi d'Angleterre, et cela fixera l'opinion de ce prince sur l'héroïne. Vous m'entendez très certainement. Le tout consiste aujourd'hui à lui enlever de toutes manières la fausse importance à laquelle elle prétend en Angleterre.

Surtout, monsieur le comte, n'oubliez pas, sur l'effet qu'a produit sur vous l'ingratitude de cette femme à mon égard, d'endoc-

triner un peu mon Gènevois. Son beau-frère ne lui a pas touché le mot de tout cela, ou bien ils sont de si mauvaise foi qu'ils n'en ont pas dit un mot à cet honnête homme.

En voilà trop pour si peu de chose. Je vous prie de me pardonner, et de me conserver votre bienveillance,

### 388. *Au comte de Maurepas*

Paris, ce 30 août 1776.

Monsieur le Comte,

J'irais me mettre à vos pieds ce matin, si je n'avais pas un rendez-vous arrêté chez M. l'ambassadeur d'Espagne. Il est bien doux à mon cœur de voir que le respect qu'on vous porte rend chacun vain et jaloux de faire quelque chose pour vous plaire. M. Séguier<sup>1</sup>, apprenant que vous aviez eu la bonté de recommander la célérité de mon affaire à M. le premier président et à M. le procureur général, n'a pu s'empêcher de dire à un de ses amis qui est des miens : — *Une pareille recommandation m'eût rendu bien éloquent dans cette affaire.* Oh ! les hommes ! Ne vous laissez pas, Monsieur le comte, de faire de bonnes actions... Je ne vous demande que votre signature à la lettre ci-jointe et votre cachet sur l'enveloppe : à l'instant mon affaire acquiert des ailes, et je vous aurai l'obligation d'avoir recouvré trois mois plus tôt mon état de citoyen, que je n'aurais jamais dû perdre.

Je suis, avec la plus respectueuse reconnaissance, etc.

1. Voici la lettre à l'avocat général Séguier que Beaumarchais dicta à Maurepas :

«Versailles, ce 30 août 1776.

« J'apprends, Monsieur, par M. de Beaumarchais, que, si vous n'avez pour lui la bonté de porter la parole en son affaire, il est impossible qu'il obtienne un jugement d'ici au 7 septembre. La partie des affaires du roi dont M. de Beaumarchais est chargé exige qu'il fasse assez promptement un voyage ; il craint de quitter Paris avant d'être rendu à son état de citoyen, et il y a si longtemps qu'il souffre, que son désir à cet égard est bien légitime. Je ne vous demande nulle faveur sur le fond d'une pareille affaire, mais vous m'obligerez infiniment si vous contribuez à la faire juger avant les vacances.

« J'ai l'honneur d'être bien véritablement, etc.

« Maurepas. »

389. *A M. de Vergennes*

31 août 1776.

Monsieur le Comte,

J'ai l'honneur de vous envoyer toutes nos lettres pour l'Angleterre. M. Leé m'a prié de faire reconmmander à M. Garnier de deffendre à celui qui porte ces lettres de jamais dire que cela vient de l'hôtel de France, *et pour cause*.

Je joins ici une lettre pour M. de Maurepas qui est bien pressante et bien pressée. J'ai laissé le côté de l'enveloppe ouvert, pour être fidèle à ma loi ; un peu de cire sous ce côté vous acquitera de la votre.

Mandés-lui, je vous prie seulement, que mon courrier a fait diligence et a dit qu'il avait ordre de ne pas revenir sans réponse; toute mon affaire est acrochée à cette démarche. J'ignore encore si je pourai demain aller à Versailles ; mais mon travail de cette semaine a mis notre affaire dans son véritable état de succès. J'espère que vous en serés content. Je vois ce matin l'ambassadeur d'Espagne. Vous connaisés, Monsieur le Comte, mon tendre et très respectueux attachement. Il est inaltérable, ainsi que mon zèle.

390. *A M. de Vergennes*

Paris 5 Septembre 1776.

Monsieur le Comte,

J'ai l'honneur de vous envoyer une lettre que je reçois de Londres. On m'y menace de je ne sais quel tripotage de mon héroïne et de son moine et l'auteur du *Courier de l'Europe*<sup>1</sup>. J'ignore encore ce que c'est tout cela : mais je présume que cet auteur du courrier que vous avés si sagement prohibé en France, veut au moyen de quelques noirceurs, tâcher de vous gagner et d'obtenir l'entrée libre de son sot papier. Mais tout ce qu'il vous dira fût il aussi vrai que cela doit être absurde et faux. J'espère que vous les recevrés comme de pareils grédins le méritent et que vous ne changérés pas d'opinion sur le papier.

J'ai vu Mr de Maurepas aujourd'hui. D'honneur Monsieur le comte. Il m'a ravi de joie et de reconnaissance par la noblesse

d'un nouveau procédé qui m'attache de plus en plus a lui. Je vous le dirai.

Demain je serai déblâmé ; mais on m'a prié de ne point parler, crainte que les deffunts n'attribuassent ma harangue au désir que les vivans ont d'avoir a triompher sur eux.

Cette raison est noble et delicate. J'ai ravalé ma langue. Mais l'arrêt est convenu d'avoir toute d'une voix. Eh ! Que dira le conseil des parties ? Que dira M. Bernage de Vaux. etc etc.

On ne peut rien ajouter Monsieur le Comte à mon très respectueux attachement. Le personnage qui doit implorer votre bonté pour son papier s'appelle Suinton et est M. de vin de Londres. Lié dans l'affaire des polices avec Mlle Deon.

1. Voir lettre n° 394.

### 391. A M. de Vergennes

5 ou 6 septembre 1776.

Paris ce mercredi matin.

Monsieur le Comte,

Vous êtes parti, je l'apprens chés votre suisse, j'y prens la prens la plume pour vous prévenir que j'ai rassuré hier M. le Cte de Maurepas sur la netteté de mes opérations. Il me regarde peut-être comme une audacieuse creature de tout oser avec si peu de moyens. C'est l'affaire de mon intelligence. Nous sommes d'accord sur la lettre du Roi que je lui demande au sujet de la banque de la cour. Mais je ne puis recevoir cette lettre que de M. de Maurepas et non du controlleur g[énéral]. Il ne serait pas bien de me faire dépendre d'un homme dont les lentes operations seront souvent contrariées par la vigueur des miennes et cela doit arriver ou l'un de nous deux changera de maxime. Mais cette reflexion est pour votre petit comité seul. J'aurai l'honneur de vous établir demain au soir, mon plan dans toute son étendue. Ce que M. de Maurepas entend force de sagacité, vous Monsieur le Comte à qui ces mouvements de commerce sont très familiers vous m'entendrés encore plus facilement.

M. de M[aurepas] doit raisonner aujourd'hui de cette lettre avec le Roi, avec vous. Daignés vous rappeler qu'on ne peut faire de grandes choses qu'avec les grands moyens ou un grand crédit.

Ma respectueuse reconnaissance égalle mon inviolable attachement.

\*

\*\*

Au reste, M. de Cte de Maurepas m'a traité, m'a écouté hier avec une bonté si douce qu'en honneur il me semblait entendre Mr le Prince de Conti !

Je puis vous exprimer plus vivement combien je suis touché.

Soyés sur Monsieur le Comte que j'honorerai par ma conduite la flateuse opinion que vous et lui avés daigné prendre de moi.

### 392. *A M. de Vergennes*

Paris ce vendredi 6 septembre 1776.

Monsieur le Comte,

Je viens d'être jugé, déblâmé avec un concours universel d'applaudissemens. Jamais citoyen infortuné n'a reçu plus d'honneurs. Je me hâte de vous en informer en vous supliant de bien en mettre ma vive reconnaissance aux pieds du Roi. Je suis si tremblant de joie que ma main peut à peine écrire tous les sentimens respectueux avec lesquels je suis Monsieur le Comte votre très humble et très obéissant serviteur.

Faites moi le service, M. le Comte de faire passer ma très heureuse nouvelle à M. de Maurepas et à M. de Sartines.

J'ai 400 personnes autour de moi qui applaudissent, me baissent et font un train infernal qui me paraît d'une harmonie superbe<sup>1</sup>.

1. Ses droits civiques qu'il avait perdus le 26 février 1774 lui furent rendus.

### 393. *A M. de Vergennes*

[Vers le 8 sept 1776<sup>1</sup>]

Monsieur le Comte,

La route fleurie par laquelle je suis arrivé aux bontés de M. de Maurepas ne se sèchera pas aujourduy sur mon passage ; au moins je l'espère : c'est votre bienveillance qui m'y a conduit. Accordés-mois, je vous prie, de lui remettre vous mesme ma lettre d'actions de grâces au Roi. Si je vous priaïis de la présenter a

Sa Majesté je recevrais surement de vous le conseil de la lui faire tenir par M. de Maurepas. En la lisant vous jugerés, Monsieur le Comte, que votre douce médiation m'est encore au moins aussi nécessaire qu'elle m'est agréable en cas qu'il s'agisse de me fixer un état quelconque.

C'est un point qui se traitera probablement entre M. de Maurepas et vous avant que de s'agiter chez le Roi. Mais forcé de doubler mon entourage, d'étendre mes relations, d'aggrandir mon logement, il faut quelque chose d'ostensible pour barrer la curiosité oiseuse des gens du monde. En attendant mieux, je fais la banque et m'élève un grand crédit chez l'Etranger. C'est le moyen de soutenir mon affaire sans de nouveaux fonds. J'ai demandé le surachat, non pour moi ; mais pour mon commerce politique.

Si M. de Maurepas y consent, je me chargerai, pendant quelque tems, de la banque de la Cour, non pas comme d'un état que je veuille embrasser, mais comme d'un moyen de faciliter toutes vos opérations politiques qui traînent un peu. C'est un assés bon masque au commerce que je domine, et cela peut me mettre en concurrence avec De Vaine<sup>2</sup> de façon à piquer son émulation par la crainte d'être supplanté.

Deux théâtres à Paris, deux crédits à la Cour. L'un doit éveiller l'esprit des gens de lettres, et l'autre enfanter des moyens d'opérer utilement. Voyés, Monsieur le Comte. Mon mot est : *du travail utile*. Demain lundi, l'homme au papier anglais se présentera avec un mot de moi ; n'oubliez pas de vous faire remettre l'original de l'article de Marly. Cela sera très utile. Et si par accident vous n'avez pas de censeur en poche pour ce papier, renvoyés-le moi, je vous promets de vous le rendre avant peu, bien utile à la France.

1. Cette lettre a été publié par Dalsème (*Le Figaro*, le 13 octobre 1928) où il la date du 31 juillet 1776. Cependant, l'original qui se trouve dans les archives du ministère des Affaires étrangères n'est pas daté par Beaumarchais, et une main étrangère y a inscrit « juillet 1776 ». Nous estimons avec Gunnar Von Proschwitz que la lettre a dû être écrite aux environs du 8 septembre 1776. (Voir von Proschwitz, « Beaumarchais et l'Angleterre », *R.H.L.F.*, mai-août 1968, p. 505.)

2. Devaines, Jean, administrateur et littérateur français, né vers 1750 et mort à Paris le 16 mars 1803. Entré dans l'administration des finances, il fut directeur des Domaines à Limoges, directeur des Domaines de Bretagne de 1771 à 1774, premier commis de Turgot au Contrôle général des finances, commissaire de la Trésorerie de 1791 à 1793, conseiller d'Etat en 1800. Amateur éclairé des lettres, il recevait chez lui les célébrités du temps, Diderot, d'Alembert, Buffon, Malesherbes, Marmontel, entre autres, et ne dédaignait pas

d'écrire. Il fut nommé membre de l'Institut, le 28 janvier 1803. Parmi ses œuvres, citons : *Des États-Généraux et principalement de l'esprit qu'on doit y apporter*, *Lettres de la Comtesse de... au Chevalier de...*, *Des moyens d'assurer le succès et la durée de la Constitution*, *Recueil de quelques articles tirés de différents ouvrages périodiques*.

### 394. A M. de Vergennes

Paris, ce 8 septembre 1776

Monsieur Le comte,

J'ai l'honneur de vous adresser le Propriétaire de la feuille anglofrançaise nommée *Courrier de l'Europe*<sup>1</sup>. J'ai eu l'honneur de vous dire avec quel regret, d'un mauvais paragraphe glissé dans son papier à son insçu. Il vous demande pardon pour son editeur de cette imprudence. Son intention, Monsieur Le Comte, est de renfermer cette gazette désormais, pour tous les articles qui regarde la france, dans les bornes de la décence la plus scrupuleuse. Il soumet son papier ici à la censure quil vous plaira nommer, l'exemplaire qui en arrivera de Londres, sera examiné, corrigé, à votr gré et n'ira à l'impression que lorsqu'il sera reconnu décent et convenable, avec ces précautions, Monsieur Le Comte, Je ne crois pas qu'il y ait d'inconvénient de favoriser cette branche de littérature étrangère qui peut etre piquante pour la curiosité française ; parce que la plus part des articles étant extraits des papiers anglais, cela nous mettra sans cesse au cou-rant des mœurs anglaises et des anecdotes de Londres.

Je suis avec le plus profond respect.

Monsieur Le Comte.

Votre très humble et tres obéissant  
Serviteur.

1. Le propriétaire était Samuel Swinton, ancien capitaine de la marine anglaise. Le journal imprimé à Londres, rédigé en Français, a commencé à paraître le 28 juin 1776. Dès le 16 juillet 1776, on demandait à M. Lenoir, lieutenant général de police à Paris d'arrêter la diffusion de ce journal en France. Mais, grâce aux demandes et aux soins de Beaumarchais, le 8 octobre 1776, ce journal est autorisé à circuler, mais soumis au censeur royal, l'abbé Aubert. Le *Courrier de l'Europe* paraîtra sans interruption jusqu'en 1792. Dans les *Mémoires Secrets*, il est appelé le « Courrier de M. de Beaumarchais ». (T. XXVIII, 14 avril 1785, p. 305.)

Voir l'article de Proschwitz, déjà cité p. 251, note 1, d'où nous tenons ces renseignements ainsi que la lettre.

395. *A M. de Vergennes*

Paris, ce 11 septembre 1776

Monsieur le Comte,

Après avoir fait examiner scrupuleusement les divers dépôts de tentes : je me suis convaincu qu'il n'y a nulle difficulté de détacher les trois mille tentes qui sont emmagasinées à Lile, et qui viennent du camp de Campeigne pour me les vendre : soit à payer, soit à remplacer. Tout le reste est si complet, et sera si actif à l'instant de l'arrivée qu'il serait facheux que cette seule partie fut en arrière.

Par un autre examen plus important encore, je vois qu'au départ de toutes nos munitions, nous allons être en avance sur l'Espagne de plus de 2 millions tournois. Je n'entends point cela, ni vous non plus, je l'espère. Et je vais faire ce matin, faire à l'ambassadeur ce qu'ils appellent un *recado*, mon humble représentation, mémoire en main, et calcul net en avant. J'aurai l'honneur de vous rendre compte du résultat du *recado* demain matin, en allant vous demander le billet des tentes pour M. de Saint-Germain.

Permettés moi de vous demander une permission de placer l'article qui me regarde dans la gazette de France ou plutôt de vous prier vouloir bien en donner l'ordre vous mesme au gazetier.

Ils se sont tant donné d'odieuses libertés sur mon compte pendant le cours de mes affaires, qu'il est bien juste que la mesme voie me serve au bien, comme elle m'a nui grand mal dans le passé. Je joins ici le paragraphe, je suis etc.

396. *A M. de Vergennes*

Paris, 21 sept 1776

Monsieur le Comte,

Je viens d'adresser le S<sup>r</sup> Suinton à M<sup>r</sup> D'Ogny<sup>1</sup> avec une lettre que M<sup>r</sup> D'Ogny vous communiquera probablement demain matin et relative à l'arrangement de ses frais de poste de ses paquets Anglais. Quant à la lecture qui servira de censure à chaque courrier, avés vous décidé quelque chose ? où voulés vous que le



paquet m'arrive, et que je vous en rende compte à mesure ? Cet homme paraît le désirer. Je ne le veux ni ne le refuse ; votre ordre seul décidera cet objet. Autre plus important. Nous cherchons bien loin qui fait éclater l'affaire des munitions, et j'apprens dans l'instant que le docteur<sup>2</sup> fait sans cesse des travaux publics sur cet objet. Le baron de Rullecourt qui sort de chez moi, et qui, par parenthèse, voudrait mener aux insurgens un corps bien discipliné de 600 hommes qu'il tient sous sa main, a été envoyé ou à M. *Le Rai de Chaumont*<sup>3</sup> ou à *Dubourg*, à son choix ; il a été chez le 1<sup>er</sup> et y a trouvé le second. Ils luy ont assuré que non seulement le ministère de France trouverait excellent qu'il passât à ce service, mais qu'on lui donnerait par écrit dans sa poche l'assurance de cette adhésion. Si pendant que nous fermons la porte d'un côté on ouvre la fenestre de l'autre, il est bien impossible que le secrèt ne perce pas. Ce sont ces bavards là qui, semblable au chien de Lafontaine, ne font pas et nuisent à qui veut faire, à qui il faut imposer silence. Qu'ils se mettent en avant s'ils veulent, mais qu'ils n'y mettent point le ministère. Au reste, Monsieur le Comte, c'est à vous que je demande ce que c'est que le baron de Rullecourt, et si je puis tout discrètement l'aboucher avec Deane. Je ne lui ai rien dit. Promesse seulement de le voir mardi matin. Ce docteur veut en être, à quelque prix que ce soit, et son agent est ce *Pénèt* dont vous devés arêter les envois proscrits pour faire un exemple. Il n'y aurait pas grand mal que vous lui imposassiez de nouveau la loi du repos, car il me paraît que les *Val croissant*, *les Planta* etc. etc... à qui ma porte est fermée, se retournent tous de ce côté là. Je me hâte de vous faire part de ma découverte en me recommandant toujours à votre précieuse bienveillance. Je vais passer chés M. le C<sup>te</sup> de St Germain lui dire que rien n'est changé sur les déplacemens des arcénaux de terre dans les magasins des ports et qu'il veuille bien ne rien changer lui-même sur les ordres donnés à cet égard. Si je ne le trouve pas à Paris je laisserai à son Suisse à l'arcenal. Communiqués, je vous prie, la circonstance de l'union de Dubourg et de Le Rai de Chaumont à M<sup>r</sup> de Maurepas et la nécessité de leur imposer silence.

1. M. d'Ogny était intendant des postes. Plus tard, quand Beaumarchais devint éditeur des *Œuvres complètes* de Voltaire (1780-1791), ce fut d'Ogny qui facilita les envois de Kehl en France.

2. Dubourg.

3. Jacques-Donatien Leray de Chaumont, né à Nantes en 1725, devint Grand-Maître des Eaux et Forêts de France, puis l'Intendant de Paris. Franc-maçon, il fut l'ami de Franklin qu'il hébergea plu-

sieurs mois dans son hôtel à Paris, et ensuite dans sa propriété de Passy.

### 397. A M. de Vergennes

Paris le 25 septembre 1776

Monsieur le Comte,

Je suis plus misérable encore que Cassandre dont personne ne croyait les prophéties ; parce qu'elle annonçait toujours des malheurs. Moi je n'annonce que du bien, et l'on dit que je réalise les élans de mon imagination échauffée. J'ai prédit que les Américains seraient vainqueurs et bientôt délivrés des anglais : et l'on a souri de ma sécurité. J'ai prédit que s'il y avait une action à New-York et que la perte fut mesme égale des deux parts, la différence de situation la centuplerait pour les anglais ; et l'on a secoué la teste à mon calcul. J'ai dit que le général Burgoigne brouillé avec Carleton, ne pouvait passer les lacs de plus de 4 mois, et l'on a douté de ma prédiction. Appuyons donc nos conjectures de quelques nouvelles fraîchement arrivées.

*Nantes 22 septembre 1776*

Par un vaisseau arrivé avant hier et venu en 26 jours de Nantucket dans l'Ile de Rodas : Nous avons reçu les avis importants :

1. Que le congrès est toujours à Philadelphie et ne songe point à s'en retirer.
2. Que les Américains ont déclaré leur indépendance le 4 juillet et non pas varié d'opinion depuis.
3. Que Sir Pierre Parker après sa défaite à Charlestowne<sup>1</sup> dans la Caroline meridionale, a envoyé ceux de ses vaisseaux qui avaient été tant maltraités, dans les îles occidentales pour y être radoubés et a fait voile avec les autres vers New York pour y joindre le général Howe.
4. Que le général Dunmore<sup>2</sup>, ayant été défait dans la Virginie, a été forcé de fuir abord d'un vaisseau de guerre et d'abandonner son poste de l'île Gurin. Qu'un petit vaisseau arrivé à Glasgow le 11 de ce mois a apporté la nouvelle que ce Lord Dunmore et toutes ses barques ou vaisseaux avaient été forcés d'évacuer la virginie et de se retirer vers le général Howe.

5. Que les Americains se sont emparés de deux importantes forterresses de *Crownpoint* et de *Ticonderoga*<sup>3</sup> : que c'est là qu'ils attendent le général Bourgoigne, qui est maître de *Montreal* mais qui ne peut encore avancer son attaque, parce qu'il manque des batteaux pour passer les lacs qui vont s'en geler pendant qu'on en construit.

6. Que le 12 ou 13 août, il y a eu un engagement très meurtrier à New York entre les deux parties dont voici le détail. Le général Howe, étant campé sur l'Ile de Staten en vue de son excellence le general Washington qui était sur *long-Isle*, et ayant resolu d'attaquer le g[énéral] *Washington*, feignit de débarquer ses troupes du côté de l'île et débarquer la plus grande partie de l'autre. Ceux-ci s'emparèrent d'une eminence et entourèrent l'armée américaine. Les deux parties ayant ainsi combattu fort longtems ; les généraux américains, s'aperçurent que leurs troupes allaient horriblement souffrir dans cette espece de blocus, s'ils ne faisaient pas une manœuvre vigoureuse qui leur rendit l'avantage de la position. A l'instant ils encouragent leurs soldats à se précipiter sur les anglais, l'épée à la main, et à se faire jour à travers leur armée ; ce qu'ils firent avec un courage effrayant, et ayant percé les troupes qui les envelopaient, les attaquèrent par derrière les mirent en deroute et les forcèrent de se retirer précipitam[en]t sur leurs vaisseaux, la perte est à peu près égale des deux parts et monte a 11 mille hommes, tant anglais qu'Américains. Mais ces derniers ont fait prisonniers trois généraux, 15 officiers majors, plusieurs officiers d'artillerie un grand nombre d'autres, et beaucoup de soldats anglais.

7. Qu'il n'est pas vrai que les provinces de *Maryland*<sup>4</sup> et le comté de *Sussex* sur la *Delaware* se soient declarés pour l'Angleterre, comme on l'a rapporté dans la gazette anglaise. Qu'au contraire, les treize colonies unies qui composent la totalité de ces peuples se sont toutes unanimement declarées pour l'indépendance, car on compte pour *zero* la floride et la nouvelle écosse a cause du très petit nombre de leurs habitans.

Voila nos nouvelles Monsieur le Comte. Vous voudrés bien faire passer ce détail ou il convient, en attendant que je vous envoie l'extrait que je fais d'un fort grand mémoire au député américain sur le passé, le présent, le futur état de son pays. Il attend deux autres deputés avec de nouvelles instructions, et l'instant approche ou vous devrés dire *oui* ou *non*. J'irais me pendre à l'instant si c'était le dernier. Mais j'espère assés en la sagesse et la bonté du conseil du Roi pour me flater de

vivre encore longtemps au service de mon maître.

Je vais envoyer le bulletin des nouvelles à l'ambassadeur d'Espagne.

J'ai oublié de copier l'article suivant du même Bulletin. Nous apprenons pas le même vaisseau qu'on ne doit s'attendre à aucune négociation de paix en conséquence des pouvoirs donnés à Mylord Howe. qu'à la vérité, à son arrivée il avait fait quelques tentatives de cette nature en publiant les déclarations qui tendaient à ce dessein. Mais qu'on s'est moqué de ses efforts et que le gouverneur Cooke de l'Ile de Rodes, entre autres, à qui il en avait fait passer une, lui a envoyé dérisoirement en réponse la déclaration de l'indépendance.

1. Sir Peter Parker (1721-1811). Commandant d'une flotte anglaise ; avec Sir Henry Clinton il mena une attaque contre la ville de Charleston, en Caroline du Sud, qui échoua (le 28 juin 1776). Ensuite il rejoignit l'amiral Howe à New York.

2. Voir ci-dessus p. 218, n. 4.

3. Ticonderoga avait déjà été capturé le 10-12 mai 1775 par le colonel américain Ethan Allen. À la même date, Crown Point avait été pris par Seth Warner.

4. Le Maryland était une colonie très conservatrice en matière d'indépendance. Le 20 mai 1776, son assemblée avait jugé inutile de s'opposer à l'autorité royale. Néanmoins, les journaux aidant, cette colonie vota le 4 juillet pour l'indépendance.

### 398. *A M. de la Porte*

30 septembre 1776<sup>1</sup>.

M. de Beaumarchais a l'honneur de mander à son ancien ami M. de la Porte, qu'il a prié et qu'il prie la Comédie-Française, ou de ne point donner le « Barbier », ou de retrancher la scène de l'éternuement<sup>2</sup>, ou d'engager M. Dugazon de ne pas abandonner ce petit rôle qui est gai ou dégoûtant, selon qu'il est bien ou mal rendu. Et M. Dugazon est prié d'arranger les sublimes saillies de ce rôle qui sont les éternuements, de façon qu'on puisse entendre ce que dit le Docteur dans cette scène, parce que ce n'est pas les pires choses qu'on a mises dans sa bouche. Il serait à désirer que la Comédie ne s'obstinât pas à toujours mettre une farce après « le Barbier » ; ou l'on y baille, ou elle détruit l'effet de la première pièce.

Quand on a bien ri, on aime à sourire doucement sur des

objets plus intéressants que gais. Et cette variété de genre est le plus sûr moyen de soutenir les pièces et de satisfaire le public. Je n'ai jamais compris pourquoi la Comédie ne ferait pas une observation aussi simple.

1. Les éditeurs de l'édition de la Pléiade datent cette lettre du 30 décembre 1776. Pourtant l'original que nous avons consulté aux archives de la Comédie française porte la date que nous indiquons.

1. Acte II, sc. VII.

### 399. *A M. de Vergennes*

Vendredi 8bre 1776.

Monsieur le Comte,

Un Mr nommé *de la Chevre* qui arrive de Londres et qui est fort ami de Mlle Déon est chargé d'une lettre de cette demoiselle qu'il ne doit remettre dit il qu'a moi mesme. Dans l'état ou sont les choses et d'après vos derniers ordres j'ai cru qu'il ne devait rien y avoir entre cette personne et moi dont vous n'eussiez la 1<sup>re</sup> connaissance. En conséquence j'ai dit à Mr *de la Chevre* que cette lettre me parviendrait par votre excellence après qu'elle en aurait pris lecture ; et que sur cette affaire je ne me conduirais plus que par vos ordres et non suivant l'impulsion de mon indulgence et de ma générosité, quoi que je n'aye aucun ressentiment de toute son ingratitude.

Je suis avec le plus grand respect Monsieur le Comte le très humble et tres obeissant serviteur.

### 400. *A M. de Vergennes*

Paris, le 14 octobre 1776.

Monsieur le comte, il serait de la dernière conséquence qu'on apprit en Amérique que la cour de Madrid a maltraité un de leurs armateurs. Alors ils se croiraient très assurés qu'ils n'ont rien à espérer de la France et de l'Espagne, propos que les Anglais y accréditent de tout leur pouvoir ; et cela seul serait capable de leur faire agréer ou trêve ou négociation ouverte, et

peut-être un raccomodement total avec l'Angleterre qui profitant d'une faute aussi grossière de la part de l'Espagne ne manquerait pas d'en grossir les conséquences et de faire un pont d'or aux Américains pour les réunir à la métropole. Le remède à ce mal est d'envoyer promptement un courrier à Madrid et d'y recommander que, sans avoir égard au motif inique ou juste qui a pu faire arreter ce vaisseau la cour ou le délivre, ou du moins ne donne aucune décision contraire, jusqu'à ce qu'un plein succès des Américains à New-York apprenne à cette cour qu'elle peut sans risque offrir ses secours à une brave nation qui n'en aura plus besoin ; ou que le malheur de leurs armes lui fasse faire de cet armateur un lache trophée à la cour d'Angleterre, comme la faible Cleopâtre offrit à César vainqueur la teste de Pompée qui s'était remis en ses mains. Passe encore de tergiverser, de les abandonner à leur propre courage et de ne pas les aider à écraser notre seul ennemi. L'on peut croire que nous nous y préparons, et cela sauve en partie l'honneur de notre jugement. Mais arreter un brave armateur ! déchirer le voile qui rendait l'intention des Espagnols au moins équivoque ! En honneur, il y a de quoi perdre l'esprit de douleur ou de fureur. Pardon, M. le Comte, si je cède au chagrin que cela me cause. Pauvre France ! Mille ans ne te rendront pas le moment que tu perds ! Et ce moment perdu tu seras la fable et la risée de tous les gens sensés qui prendront la plume en Europe pour raconter cet événement à nos enfans ! Ecrivés, je vous en conjure, Monsieur le Comte, à ces cruels Espagnols ! Eh ! Grands Dieux ! s'ils ne veulent pas y servir, qu'ils n'y nuisent pas au moins. Est ce trop exiger d'eux ?

Toutes les fois que je réfléchis que nous tenons dans nos mains le destin du monde, qu'il ne tient qu'à nous d'en changer tout le système, et que je vois tant de biens, de gloire, et d'avantages prêts à nous échapper, je regrette bien de n'avoir pas plus d'influence sur les résolutions du conseil des deux cours et de ne pouvoir me multiplier pour empêcher le mal d'un côté et concourir au bien de l'autre. Je connais trop votre patriotisme pour craindre de vous offenser en exhalant ici mes vives inquiétudes.

Je compte être à Fontainebleau jeudi au plus tard. D'ici là, je ne dormirai point que je n'aye achevé le travail de finances que j'ai promis à M<sup>r</sup> de Maurepas. Point de banqueroute, elle serait infâme en pleine paix. Un meilleur ordre seul dans la perception doit donner avant peu le moyen de faire une guerre que les événemens rendent indispensables, et que nous ne fuyons peut-être que par la frayeur de n'avoir pas de quoi la soutenir.

Agréés mon respect et mon dévouement.

(P.S.) En me relisant je me trouve emporté par un sentiment si vif que j'invoque votre indulgence en écrivant à vous seul.

#### 401. *Au comte d'Aranda*

[Fin de octobre 1776]

Monsieur l'Ambassadeur,

Après avoir témoigné quelque surprise à Votre Excellence de ce que la Cour de Madrid a laissé sans réponse un mémoire instructif <sup>1</sup> que M. de Vergennes nous a remis sur l'état réciproque des deux cours relativement aux fonds destinés à l'affaire dont j'ai l'honneur d'être l'agent, je vais faire part à Votre Excellence des vues d'un homme sensé sur le plan à suivre en cette affaire pour venger l'Espagne et la France de l'Angleterre, enlever à jamais à cette puissance usurpatrice la possibilité de troubler les deux puissances unies dans leurs possessions et leur commerce en assurant aux Etats-Unis de l'Amérique septentrionale la paix, la liberté et l'alliance perpétuelle des deux Etats dont ils recherchent aujourd'hui les secours et l'amitié. Quoique ces vues ne soient que celles d'un homme privé, si elles étaient agréables aux deux cours et qu'on voulût profiter du seul moment qui soit et puisse être offert par la fortune pour s'en occuper sérieusement, on peut répondre de les leur faire présenter avant peu sous la forme la plus consacrée à ces sortes d'affaires et la plus respectable en même temps.

Aperçu d'un traité d'alliance entre l'Espagne,  
la France et les Colonies Unies de l'Amérique.

1° Les treize Colonies Unies connues maintenant sous le nom des treize Etats-Unis de l'Amérique septentrionale seront reconnus, par la France et l'Espagne, Etats indépendants et seront traités comme tels. On leur assurera la possession de toute cette partie de l'Amérique septentrionale située sur le continent qui fut cédée à la Grande-Bretagne par le dernier traité de paix.

2° Les Etats-Unis assureront et garantiront à la couronne de France et d'Espagne toutes leurs possessions et leurs droits dans les différentes parties de l'Amérique, au nord et au sud de l'Equa-

teur et dans toutes les îles que ces deux puissances possèdent dans les mers d'Amérique

3° Si la France ou l'Espagne ou l'une ou l'autre réunies s'emparaient des îles occidentales qui sont maintenant possédées par la Grande-Bretagne (pour se dédommager des pertes qu'elles ont faites dans la dernière guerre que les Anglais ont commencée par l'infraction de tous les traités et des lois des nations), les Etats-Unis aideront de tout leur pouvoir ces deux puissances et leur garantiront également la possession de ces acquisitions.

4° Les pêches sur les bancs de Terre-Neuve, du Cap-Breton et des lieux voisins, connus sous le nom de pêches de la morue, seront également libres pour les sujets de France, d'Espagne et des Colonies Unies de l'Amérique septentrionale, mais pour aucune autre nation. Chaque nation susnommées aura ses îles ou possessions à part et marquées pour y conduire et faire sécher le poisson, l'y faire saler en établissant des règlements tels qu'ils puissent prévenir même la possibilité d'aucune querelle et malentendu à ce sujet.

5° Il y aura dans ces îles une entière liberté de commerce entre les sujets de France, d'Espagne et les Etats-Unis et ils s'engageront respectivement à se protéger dans leur commerce et se défendre contre toute invasion d'étrangers à ce traité.

6° Pour rendre cette alliance plus solide et obtenir les grands objets ci-dessus mentionnés, il sera décidé que tout vaisseau anglais grand ou petit, rencontré sur les côtes de l'Amérique septentrionale ou méridionale ou sur les côtes des îles adjacentes et à un certain degré des distance dont on conviendra, sera désormais pour toujours regardé comme une bonne prise et traité comme tel, tant en paix qu'en guerre par ceux des sujets d'Espagne, de France et des Etats-Unis qui les rencontreront et ne sera permis à aucune puissance susnommée d'admettre des vaisseaux anglais dans quelques-uns de leurs ports de l'Amérique septentrionale ou méridionale ou des îles adjacentes. Et cet article ne pourra être ni altéré, ni modifié et l'on ne pourra s'en écarter, sous quelque prétexte que ce soit, qu'avec le consentement de chacune des trois parties contractantes.

7° Pendant la présente guerre entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, la France et l'Espagne enverront et entretiendront une flotte dans l'Amérique septentrionale pour défendre les côtes et protéger le commerce des Etats-Unis. Et si les possessions de France et d'Espagne en Amérique étaient attaquées par les Anglais ou leurs alliés, les Etats-Unis les aideraient de tout



leur pouvoir et leur procureraient tous les secours qui dépendraient d'eux<sup>2</sup>.

8° Aucun traité de paix ou réconciliation ne sera fait avec la Grande-Bretagne par une des trois parties contractantes au mépris ou infraction d'aucun des articles ci-dessus.

Telles sont les idées que j'offre à l'examen des deux cours. Mais je suis forcé d'ajouter que si l'on perd à délibérer le temps trop précieux pour agir, nul ne peut répondre que les Colonies Unies, outrées de l'indifférence des deux cours, n'accepte à notre grand dommage les propositions de paix que l'Angleterre ne tardera pas à leur faire.

1. Il s'agissait d'un long mémoire rédigé par Vergennes et lu au roi Louis XVI le 31 août 1776 devant un comité composé de Maurepas, Sartines, Saint-Germain et Clugny. Le but était de savoir si l'Espagne se joindrait ou non à la France dans la guerre contre l'Angleterre. Mais en attendant la réponse de Charles III, le bruit des victoires anglaises commençait à se répandre. En effet, le 27 août 1776, les Anglais, sous les ordres du général Howe, avaient gagné la bataille de Long Island. Le 15 septembre, ils occupaient la ville de New York, tandis que Washington et ses troupes se retiraient sur les hauteurs de Harlem.

2. Beaumarchais ne se rendait pas compte que l'Espagne était surtout préoccupée par l'expansion portugaise en Amérique latine et l'épineuse question de Gibraltar occupée par les Anglais depuis 1704. De plus, Charles III avait peur qu'une victoire des colons américains serve d'exemple aux colons espagnols.

#### 402. *A M. de Vergennes*

Paris ce Samedi matin 9  
9bre 1776.

Monsieur le Comte,

A mon arrivée à Paris ce matin je trouve une lettre d'Angleterre portant en toutes lettres la nouvelle suivante.

Douvres

Je me hâte de vous donner avis que les anglais ont enfin pris possession de New York le 14 [19 ?] 7bre. Ils n'ont perdu que 17 hommes les Américains n'en ont perdu que 400 et cela dans leur retraite<sup>1</sup>. Ils avaient mis le feu à la ville les gardes anglaises

sont parvenus à l'éteindre <sup>2</sup>. Vous pouvez compter sur cette nouvelle l'aide de camp du général Howe est arrivé. On ne dit pas ou est l'armée de Washington. on dit seulement que les anglais ne peuvent l'attirer à un combat général. La presse continue avec la plus grande violence dans tous les ports d'Angleterre.

Telle est ma nouvelle. Il me paraît que ce qui les fait ainsi reculer est le peu de parti qu'ils savent tirer de leur artillerie. Ils ont du courage et point de science. Il me paraît de toute importance que rien n'arrête davantage notre comp[agn]ie d'artilleurs et d'ingénieurs qui fera bientôt prendre une autre couleur à leur manière de se retrancher et de se défendre.

N'êtes vous pas de mon avis Monsieur le Comte ? Je vis hier au soir le pauvre Du Coudrai. Il était tout découragé et faisait un mémoire pour proposer de tout détruire et de le laisser en France. Il paraît que c'est M. le Duc de Lorges, qui cause tout le désordre, on était convenu de dire qu'il allait à St. Domingues avec tout le bagage. Il l'a dit à M. de Lorges qui aura tout confondu en en parlant.

1. Le général Howe, après avoir gagné la bataille de Long Island, quitta cette île pour débarquer avec son armée sur l'île de Manhattan. Ils l'encerclèrent et les troupes anglaises et allemandes, dont les 8 000 Hessiens, débarquèrent le 15 septembre. Washington s'enfuit vers le nord, laissant le général Putnam se retirer avec l'arrière-garde de 4 000 hommes vers la région de Harlem Heights.

2. Le grand incendie commença le 21 septembre 1776 et détruisit un tiers de la ville. Sa cause est inconnue.

### 403. A M. de Vergennes

Paris, ce mardi 12 9<sup>bre</sup> 1776.

Monsieur le Comte.

Je serai vendredi à huit heures chez Votre Excellence.

Si je n'étais pas certain que j'entre dans vos vues en désirant que vous leviez autant qu'il est en vous les obstacles qui retardent ma course, je n'aurais pas l'indiscrétion d'observer, lorsqu'il semble que je ne doive que me soumettre. Mais je sais que vous êtes aussi contrarié que moi de tout ce qui nuit à mon objet : cette idée me console et me fait prendre en patience les mortels dégoûts d'un travail sans dédomagement, s'il n'avait pas l'avantage de vous être agréable. Car il y a encore bien loin du point d'ou je

pars, avec les faibles secours que j'ai recus, au but que je me suis proposé, de rapprocher par toutes les voies possibles les A[méricains] de nous, de les lier par l'attrait d'un commerce avantageux, et de leur faire trouver en France tous les agrémens aux quels ils ont renoncé de la part des Anglais en se séparant d'eux. Ce grand objet m'enflame a la vérité, mais qu'il y a loin ! Mon Dieu qu'il y a loin ! de ce que je fais avec ce qu'il faudrait faire pour cela ! L'ambassadeur d'Espagne dirait bien ici : *Dieu il est Bourbon* etc...

Ne regardés donc pas, Monsieur le Comte, mes impatiences, mes chagrins comme de l'insubordination ; ce n'est autre chose que du zèle ; et faites moi la grace d'observer que si je dois aller a St Domingue, il était fort peu utile qu'on transportat l'artillerie de Dunkerque a Brest, lors que le vaisseau qui l'attend est en panne au Havre. Est elle moins en France a ce port, qu'a celui de Brest ; et n'est ce pas de l'argent et du tems perdu gratuitement, que de me laisser sur le corps un vaisseau fretté exprès, qui ne va plus savoir que faire, a moins qu'avant de sortir de Fontainebleau vous n'ayés la bonté de faite expédier par M. de St Germain l'ordre de me livrer au Havre et a Nantes deux mille quintaux de poudre avec quoi je partirai sous la garde de Dieu et de votre flotine ? Tous les magasins sont garnis a crever, et le ministre de la guerre est encore bien loin d'avoir pris aux régisseurs la quantité de poudre qui lui revient. Autant a Marseilles, et me voila un peu consolé ; parce qu'au moins je ne suis pas tout a fait inutile, et que mes navires auront en charge de quoi payer les frais de leurs armemens.

Ne pouriés vous pas aussi dans une conversation avec M<sup>r</sup> de M[aurepas] découvrir, ou inesme savoir franchement si je puis aujourd'hui sans risque aller faire mon travail avec M<sup>r</sup> N[ec]k[er]<sup>1</sup>. Monsieur le Comte, on y regarde a deux fois avant de mettre entre les mains d'un préposé, un travail qui fera très certainement le salut de l'Etat quand tout le reste sera epuisé ! M<sup>r</sup> de M[aurepas] seul peut décider la question. S il est assés content de la netteté des vues, du zèle de M<sup>r</sup> Nek[er]. Enfin s il croit que je puis sans danger me livrer a lui, je le ferai avec efficacité. Car toutes leurs incredulités ne font rien a une vérité prouvée ; et le sophisme du peu de fortune apparent des financiers d'aujourd ui, comparé avec ce que je pretens qui se lève sur le peuple ne peut arrêter un raisonneur qui s'est convaincu. Car dequoi s agit il ? n'est ce pas de savoir s il se leve une telle somme ou non sur le peuple, quand il n'en revient qu'une telle autre au Roi. Quand j'aurai prouvé la majeure et démontré

sans réplique que cette somme se prélève ; que me fera le raisonnement négatif de la fortune des financiers ? Celui qui le fait écorche l'anguille par la queue ; et ce n'est pas à un bon logicien tel que je crois être à se laisser arrêter par une objection de si peu de valeur. Prouvons qu'il se lève 630 millions et au delà ; et quand cela sera bien établi, le reste étant forcé de se déduire de ce premier fait, alors nous chercherons comment les moins-dres des 25 mille places ou pompes aspirantes qui sucent le peuple rapportent 60 100, jusqu'à 300 pour cent du prix de l'emploi. Alors nous vous prouverons qu'il n'y a de bien gras et sanguin en France que ce malheureux vampire qu'on nomme finance etc. etc. etc. et nous aurons bien raisonné. Pourquoi donc un peu plus de confiance ne m'est-il pas accordé ? Quelqu'un veut-il plus sincèrement le bien que moi ? N'ai-je pas acquis la réputation d'un homme de sens que pour la voir s'éteindre au 1<sup>er</sup> objet intéressant que je cherche à établir ?

Croyés, Monsieur le Comte, que j'ai souvent le cœur bien serré de voir comme tout va, ou plutôt comme tout ne va pas.

1. A la mort de Clugny en octobre 1776, Necker fut nommé conseiller au contrôleur général, Taboureau des Réaux. En juin 1777, il devint Directeur général des finances.

#### 404. A M. de Vergennes

Paris le 21 9<sup>bre</sup> 1776.

Monsieur le Comte.

Je ne suis pas heureux dans tout ce qui sort de votre département. Depuis la réponse de M<sup>r</sup> de S<sup>t</sup> Germain que vous m'avez montrée, j'ai pris les plus exactes informations sur l'état de la poudre existante aux magasins du Roi et j'ai trouvé qu'il y en a 19 millions 200 et tant de mille livres pesant. Vous avouerez qu'il faut qu'un démon bien mal faisant se mêle de mes affaires, pour que le modique excédent des 19 millions me soit durement refusé ! Quand j'ai fait mon calcul de la quantité de tonneaux marins que je voulais embarquer, j'avais alors, outre les effets commercables, toute l'artillerie convenue et ses agrès etc. La masse totale exigeait 6 vaisseaux. Je me suis réduit à 5 dont 2 au Havre un à Nantes et les 2 autres à Marseille. D'après les incertitudes et les contr-ordres, j'ai présumé qu'en place de l'ar-

tillerie que la prudence retient, on ne me refuserait pas au moins de la poudre. Vous savés quelle considération m'empêche de m'adresser a la regie elle même. Si le ministre de la guerre manquait réellement de poudre, il vaudrait encore mieux qu'il demandat un suplément a la régie que de m'exposer a voir trop de personnes et me laisser pénétrer par tous les fournisseurs. Mais avec 19 et près de 20 millions de poudre y a t il le plus léger motif de me laisser des vaisseaux sans cargaison languir, et me couter des frais énormes de séjour ?

Le roi de notre affaire n'est il donc pas le roi de l'artillerie ? et toutes ces difficultés d'un département a l'autre ne sont elles pas propres a dezoler celui qui est obligé de faire, de se cacher, d'aller en avant et de ne recevoir d'aide de personne ? Si je demandais une grace personnelle je prendrais patience. Mais je la perdrai, si vous ne venés pas a mon secours. Croyés que vous n'entendrés jamais parler de moi dans les choses ou votre concours ne me sera pas absolument nécessaire.

J'ai l'honneur de vous envoyer une lettre de Nantes qui me parait certaine. J'y joins la traduction française, en vous priant de me renvoyer l'une et l'autre, après que vous aurés pris lecture du français et M. de M[aurepas] de l'anglais.

Nous ne sommes donc pas si mal qu'on le dit à Londres, puisque nous nous battons bien et que nous causons de grandes pertes à nos ennemis, qu'ils sont obligés de dissimuler. Tout leur art est de donner le change a la France et de l'engourdir sur ses vrais intérêts par de fausses nouvelles.

Je vous supplie Monsieur le Comte de conférer sur cette poudre, efficacement avec M<sup>r</sup> de S<sup>t</sup> Germain.

#### 405. *A M. de Vergennes*

Paris ce 2 décembre 1776.

Monsieur le Comte,

Je vis avant hier M<sup>r</sup> l'ambassadeur d'Espagne et je le prévins que le député des Colonies unies se disposait a lui remettre la déclaration d'indépendance des Colonies, et desirait savoir si S.E. trouverait bon qu'il eut cet honneur lui mesme. Il me parut qu'il desirait s'en entendre avec vous. Je l'assurai que cette remise de la part de M. Deane n'exigerait aucune réponse ; qu'elle

ne contiendrait que la déclaration et des remerciemens pour la sauvegarde accordée aux vaisseaux américains dans les ports d'Espagne. Je vous envoie la traduction littérale de la lettre de M<sup>r</sup> Deane. Mon intention est d'envoyer en particulier cette traduction à M<sup>r</sup> Daranda, afin qu'il n'ait besoin de s'adresser à personne pour savoir ce que contient l'original qu'il enverra certainement à Madrid. Je prends la liberté de joindre ici une lettre pour M<sup>r</sup> de Maurepas. Tout ce qui l'entoure me poursuit de propos et voudrait bien me nuire. Mais en quoi, Monsieur le Comte ? Au travers des dégouts je marche à la besogne avec assurance ; et à moins d'un coup de pistolet qui m'arrête ceux qui se présenteront trouveront à qui parler.

Mon zèle et mon désintéressement seront les points d'appui de mes defenses. D'ailleurs je suis en règle comme le président Jeanin. Je n'ai aucun papier important chez moi, tout est en sûreté : Mais ce n'est pas pour les soustraire que je les cache, c'est au contraire pour qu'ils puissent servir publiquement à justifier ma conduite lorsqu'elle sera attaquée.

Je suis fâché pour la chose de n'avoir pas été à Londres, j'en suis charmé pour moi.

Le mal fait aux Américains sur les Lacs dont les Anglais font tant de bruit, ne consiste qu'en la prise de quelques batteaux allant à la découverte de la flotte anglaise. Est ce qu'il n'y aura pas quelque bonne âme qui montre un beau jour à toute l'Europe toute la forfanterie de cette nation ? Je le ferais bien si l'on ne retenait ma plume. Au reste ils sont plus adroits que je ne le dis ; car ils ont l'art de nous engourdir dans le seul instant où il nous importait d'agir...

Les nouvelles que j'envoie à M<sup>r</sup> de Maurepas sont extraites des lettres particulières de Lord Germaines. Ce mot est pour vous seul. C'est là mon secret.

Après tous les succès de Carleton le voilà retourné à Québec. La belle campagne !

#### 406. A M. de Vergennes

Versailles ce samedi [7] décembre 1776<sup>1</sup>.

Monsieur le Comte,

M<sup>r</sup> de Sartines remettra mon mémoire au Roi dans la journée. Il craint, malgré la manière pressante dont l'objet est traité, il ne

determine point M. de M.\*\*\*. (Donc ce ministre est du secret.) Et moi aussi je le crains. Non que je croye qu'il refusera la chose a cause de la chose, mais certainement à cause de l'homme. Recœuillés vos idées la dessus.

J'ai prévenu M<sup>r</sup> de Sartines de l'utilité de faire lire au Roi ce travail et de tacher de le lui faire goûter, avant que le moment des objections arrive : Et dans le cas ou elle arriveront de me faire envoyer droit a M<sup>r</sup> de Maurepas, avec injonction a moi de rendre compte au Roi de la maniere dont j'aurai discuté la chose et ramené ou manqué ce ministre : mais je crois avoir un moyen de m'en faire écouter, car c'est une cruelle malédiction en affaire d'Etat qu'une personnalité. Quoiqu'il en puisse arriver, Monsieur le Comte, le seul nom de *la mobile*, que vous avés prononcé, vient de me faire naître une grande idée que je me hâte de vous communiquer.

L'Espagne n'est, sans doute, pas plus étrangère que nous a l'extrême utilité que nous devons retirer de cette belle et simple machine. Mais comment s'assurer d'elle ? Comment la convaincre ? Comment conserver le secrèt avec tant de gens en pouvoir de la répandre ? Enfin comment négotier avec la chaleur et la rapidité que l'affaire exige ? le voici : Déterminés le Roi, je me charge de l'Espagne et de l'Angleterre. Déterminés le Roi, et je pars pour Londres. Je n'y reste que quinze jours, je reviens ici. Je ne fais qu'un sault à Aix ou le prétexte de mon procès me rapproche déjà beaucoup de mon but. Je le plaide, je le gagne et sur le champ je m'embarque en secrèt pour Barcelone d'où je me rends à Madrid. J'y fais mon affaire en 15 jours, car je n'y suis étranger a personne et je viens enfin me reposer a Paris. Cette idée a cela de bon : 1<sup>o</sup> que vous saurés bien juste par moi a mon retour a quoi vous devés vous en tenir sur les vraies dispositions et les réèles facultés de ce païs la. 2<sup>o</sup> que vous pouves opposer vous mesme ce plan aux objections du Roi ou plutôt de M. de M.\*\*\*\*.

Qu'aura-t-on a dire si l'Espagne adopte le plan qui n'eut jamais seulement du faire une question a Versailles, et si elle entre mesme dans les frais de cette peu couteuse entreprise.

Voila tout mon secret, Monsieur le Comte, le votre est d'en user habilement en faveur du projet, ce dont je ne doute point du tout s'il vous agréé.

Mais comme je m'explique avec vous dans cette lettre d'un ton de franchise que je ne dois pas a tout le monde je ne vous prie pas de bruler ma lettre, mais de vouloir bien me la renvoyer avec votre réponse. La brulure peut s'oublier. Je vous ai promis non

de faire de mon mieux en politique mais du mieux des choses. C'est a vous a juger si j'ai dessein de tenir parole.

Vous connaisés mon respectueux attachement, il durera autant que moi.

1. L'original que nous avons consulté aux archives du ministère des Affaires étrangères porte la date du « samedi 9 Xbre 1776 » de la main de Beaumarchais. Etant donné que le 9 décembre de cette année était un lundi, nous supposons que Beaumarchais s'est trompé de deux jours.

#### 407. *A M. de Vergennes*

Paris ce lundi 16 X<sup>bre</sup> à 6 heures du soir (1776).

Monsieur le Comte.

En mettant le pied hors de ma chaise, j'ai l'honneur de vous rendre un compte succinct de ma conduite depuis ma dernière lettre.

Parti de Paris le 6 de ce mois, et forcé de me rendre au Havre, ou les difficultés d'embarquement se multipliaient à l'infini, je suis parvenu en 7 jours d'un travail forcé de tout arranger, hommes et choses. Samedi a midi par le meilleur vent possible le vaisseau l'Amphitrite a mis a la voile. La certitude ou chacun s'est vu à la fin d'aller à S<sup>t</sup> Domingues, après s'etre bercé d'esperances contraires, a fait crier tout le monde après l'argent, un officier mesme a remis sa commission et a fait route pour Paris. Tout le reste a demandé qu'outre 6 mois de gratification que je leurs avais payé, leurs appointemens jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier prochain fussent soldés en lettres de change sur S<sup>t</sup> Domingues. La demande n'étant pas très injuste, et mon plus vif desir étant pour le silence et la paix je leur ai remis a tous ce qui leur revenait jusqu'a cette époque en lettres sur S<sup>t</sup> Domingues. Vous n'avez pas d'idée du travail de ce nouveau décompte, mais il fallait en finir. Toute mon attention a porté ensuite sur ce que personne n'eut dans ses malles ou poches un seul papier suspect. Et après la visite de terre ferme j'ai accompagné le navire en rade a deux lieues, et là, j'ai recommandé de nouveau au capitaine de redoubler de soins pour que cet article important fut bien en règle. Une cachette pratiquée pendant la nuit dans le vaisseau pour les



papiers indispensables et dont le capitaine et M<sup>r</sup> du Coudrai ont seuls connaissance a pourvu au reste.

Pendant ce tems j'avais fait parvenir à Londres le désir que j'avais de conférer en secret, le danger de m'y rendre et la nécessité de m'envoyer promptement quelqu'un de sur au Havre.

A l'instant un petit batteau chargé de charbon y a été dépêché, avec un homme déguisé en matelot sur lequel on dit que je puis compter. Mais, pendant qu'il y arrivait, j'ai reçu de Nantes la nouvelle que M<sup>r</sup> Franklin y était débarqué<sup>1</sup>. Connaissant, comme je le sais, ce maudit pays de bavardage et d'oisiveté, j'ai tremblé qu'à l'arrivée de cet homme célèbre a Paris il ne se vit tellement entouré qu'il n'y eut quelqu'indiscrétion de commise. Je me suis haté d'écrire à M<sup>r</sup> Deane d'aller au devant de son ami, de le tenir sous clef jusqu'a mon retour et de ne laisser parler ny remettre de lettres a personne que je n'eusse eu l'honneur de vous prévenir, Monsieur le Comte, et de prendre vos ordres sur cet événement. Et samedi au soir aussitôt que je suis rentré de la rade au Havre, je n'ai fait autre chose que m'aboucher avec mon Anglais, lui dire de me suivre a Paris le plutot possible et je suis revenu nuit et jour pour ne pas tenir trop longtems M<sup>r</sup> Franklin en prison. J'ai fait tant de diligence que je suis arrivé avant lui, on ne l'attend que demain. Tranquile de ce coté la, je prens sur le someil qui me gagne malgré moi pour vous faire ce peu de détail. Mon vaisseau est parti il y a 130 hommes à bord. Les Anglais qui ont un vaisseau du Roi de 60 canons dans la Manche et qui visitent tout a notre barbe peuvent examiner celui-cy. Nul n'est plus en règle, comme expédié à M<sup>r</sup> Denneri par le ministre de la marine. Pour y toucher il faut casser les vitres et déclarer la guerre, je ne crois pas qu'ils s'y jouent.

Si je n'eusse pas été moi mesme au Havre, il ne serait pas parti de 15 jours encore ce malheureux vaisseau ! J'ai laissé dans ce port mon secrétaire après moi, pour faire expédier le second de 250 tonneaux nommé le Romain. Car quoique l'Amphitrite soit de 480, il a tant de passagers et les affuts y font un tel encombrement que tout mon chargement n'a pas pu y trouver place ; celui cy partira de samedi à lundi prochain<sup>2</sup>. Celui de Nantes dans 12 jours etc.

Pendant ce tems mon envoyé secret de Londres chemine après moi et n'arrivera pas mesme jusqu'à Paris. Il restera à S<sup>t</sup> Germain d'ou il m'ecrira. D'aujourd'hui a ce moment M<sup>r</sup> Franklin sera arrivé j'aurai pris vos ordres et je serai libre de faire une course ou deux pour conférer avec l'Anglais et vous en rendre compte.

Comme c'est demain jour d'ambassadeur, je remets l'honneur de vous voir a mercredi matin. Soyés tranquille, Monsieur le Comte, j'ai l'œil à tout, et a l'exception des vains propos de Paris, que vous, ni moi, ni le Roi, ni le Ciel, ne peut empêcher de trotter, je reponds de tout le reste.

Le bruit que fait l'arrivée de M<sup>r</sup> Franklin est inconcevable. Cependant ce vieillard courageux a permis en route que son vaisseau fit deux prises, malgré le risque personel qu'il courait ; et nous Français nous aurions peur ! Soyons prudens, c'est à dire qu'on ne puisse nous prendre la main au sac ai-je dit à mon capitaine. Mais ne vous laissés pas insulter et faites signer vos procès verbaux de tout votre équipage. Pardon, Monsieur le Comte de mon griffonage, il y a 40 heures que je suis en chaise par des chemins diaboliques et je tombe de someil ; mais j'ai cru cette lettre indispensable a mon arrivée. Mon courrier attendra votre réponse et vos ordres. Je vais me jeter dans mon lit jusqu'a son retour.

1. Le 12 décembre 1776, Vergennes reçut le billet suivant du lieutenant de police : « L'arrivée du docteur Franklin à Nantes fait beaucoup de sensation, et le départ de M. de Beaumarchais, que l'on dit partout s'être rendu au Havre, n'en fait pas moins. » Selon Loménie (II, 135), Beaumarchais avait voyagé sous le nom de Durand. Arrivé au Havre, il se mit à faire répéter aux acteurs le *Barbier de Séville*.

2. L'ambassadeur anglais Lord Stormont adressa au gouvernement des remontrances si véhémentes que Vergennes dut envoyer au Havre et à Nantes un contre-ordre interdisant aux officiers de s'embarquer et aux navires de partir. Mais, comme l'indique Beaumarchais, l'*Amphitrite* était déjà parti. Ce bateau fit deux escales, l'une à Nantes, l'autre à Lorient, où il demeura car M. Ducoudray s'y trouvait mal installé. Beaumarchais, furieux, l'invita à voyager sur un autre bateau s'il n'était pas content. (Voir sa lettre à Ducoudray, 22 janvier 1777, dans le troisième tome de cette correspondance.)

#### 408. A M. de Vergennes

Paris, 29 décembre 1776.

Monsieur le comte,

J'ai reçu ce matin une lettre de Monsieur Durival<sup>1</sup>. C'est la 1ere Monsieur le comte qui me soit venue de vous par une main étrangère. Mais cela est juste en ce moment. Je connais l'empire

des circonstances et je m'y accomode sans murmure : mais si cela existait encore lorsque je vous aurai parlé a cœur ouvert j'en conserverais un mortel chagrin. Il y a longtems que le billan de l'affaire dont Mr Durival me parle est en Etat. Je dois vous le remettre pour éviter un procès par écrit. Je ne me presenterai chés vous que le soir et ce sera le jour que j'emploirai a rendre ou vous savés des comptes infiniment sérieux.

Vous ne tarderés pas a sortir de dessus le nuage et a etre plus convaincu que jamais que je suis votre très devoué serviteur et le plus respectueusement attaché de tous vos serviteurs.

1. Jean Durival (1725-1810), premier secrétaire des Affaires étrangères.

## INDEX DES NOMS CITES

- Affiery (?), 177.  
 Amelot, 239.  
 Angelucci, Guillaume, 52, 66, 98, 99, 106.  
 d'Aranda, 215, 216, 224, 236, 267.  
 d'Argental, 45.  
 Arnold, Benedict, 195, 196.  
 Aubert, 252.  
 Auger, 39, 131.  
 Bancroft, Dr Edward, 237.  
 Barbeau-Duborg, Jacques, 226, 227, 234, 254.  
*Le Barbier de Séville*, 127, 128, 132, 137, 159, 160, 161, 176, 206, 216, 221, 257, 271.  
 Barré, Isaac, 192, 214.  
 Bellecourt, 131.  
 Bernadin de Saint-Pierre, 40.  
 Bernage de Vaux, 249.  
 De Bert, Mme, 99.  
 Bertrand, 38, 46.  
 Bing, 212.  
 Bloker, 78.  
 De Bonvouloir, Archard, 144.  
 Broutier, 37.  
 Buchot ou Buhot, 12, 14.  
 Burger, 99.  
 Burgoyne, General, 255.  
 Burke, Edmund, 197, 212, 213, 215.  
 Bute, 195.  
 Carleton, Guy, 195, 255, 267.  
 Carlisle, 196.  
 Caron, André-Charles, 74, 133.  
 Caron, Marie-Julie, (« Bécasse »), 5.  
 Catherine II (Russie), 7.  
 Cavendish, John, 212, 215.  
 Chamfort, 5.  
 Charles III (Espagne), 262.  
 de la Chataigneraye, 28, 38, 74.  
 du Châtelet, 222.  
 de Chartres, 121.  
 Chatham, 141, 175.  
 de Chaulnes, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 18, 19, 20, 26, 27, 31, 32, 34, 35, 36, 37.  
 de la Chèvre, 258.  
*Chinon, l'affaire de la forêt de*, 39, 40, 126.  
 de Choiseul, 131, 155, 157, 216, 217.  
 de Chouzy ou Sousy, Ménard, 18, 24, 25.  
 Chudleigh, Elizabeth (voir duchesse de Kingston).  
 Clairon, 15.  
 Clavijo, Joseph, 43.  
*Clavijo*, 55.  
 Clinton, Henry, 257.  
 Clungy de Nuis, 217, 218, 236, 239, 262, 265.  
 Cluni, (voir Clungy de Nuis).  
*Le Connétable de Bourbon*, 161.  
 de Conti, 16, 55, 74, 121, 124, 125, 234.  
 Conud-Gimberd, 74.  
 Conway, General, 212, 213, 215.  
 Cook, Captain Jack, 136.  
 Cooke, Governor, 188, 257.  
*Crownpoint*, 256, 257.  
 Dablois, 149.  
 D'Alembert, 251.  
 Dartmouth, 207, 209.  
 Datilly, 54.  
 Deane, Silas, 194, 227, 228, 232, 234, 235, 236, 237, 238, 242, 266, 267, 270.  
 du Deffand, Mme, 46.

- Denneri, 270.  
 Désessart, 16, 131.  
 Despierrières, 132.  
*Les Deux Amis*, 128.  
 Devaines, 251.  
 Devonshire, duchesse de, 203.  
*The Dickinson*, 183, 187, 188, 198.  
 Diderot, 7, 251.  
 Dinant du Verger, 15.  
 Doligny (Doligni), 131, 132.  
 Dorset, 205, 206.  
 Dratz, 75.  
 Du Barry, Mme, 19.  
 Dubourg (voir Barbeau-Dubourg).  
 Ducoudray (voir Tronçon du Coudray).  
 Duflos, 181.  
 Dugazon, 257.  
 Dugué, 6, 8, 9, 19.  
 Dunmore, 217, 218, 255.  
 Durival, 271, 272.  
 Duvergier, 219, 236.  
 Ellis, 208, 209.  
 d'Eon, chevalier, 128, 129, 130, 131, 133, 134, 135, 155, 156, 157, 159, 163, 164, 166, 171, 178, 188, 210, 211, 227, 239, 240, 241, 246, 249, 258.  
*Eugéné*, 132.  
 Falconnet, 38.  
 de Felzer, 74, 110.  
 Fério, Charles-Augustin (voir comte d'Argental).  
 Ferrers, 170.  
 Fox, Charles, 192.  
 Francy (voir Thévenau de Francy).  
 Franklin, Benjamin, 194, 226, 254, 270, 271.  
 Frederic II, 157, 183.  
 Gardanne, 38.  
 Garnier, 177, 204, 205, 246.  
 Garrick, 132.  
 Gastwirth, 99.  
 de Genlis, 1.  
 de Genski, 74.  
 George III (Angleterre), 177, 181, 186, 215.  
 Gérard de Rayneval, 234, 235, 239.  
 Germain, George, 172, 176, 196, 213, 267.  
 Gin, 41, 42.  
 Goethe, 55.  
 Goëzman, Louis-Valentin, 28, 34, 37, 38, 39, 41, 42, 46, 53, 54, 120.  
 Goëzman, Mme, 28, 35, 36, 37, 39, 41, 42, 46.  
 Gower, 196.  
*Grandisson*, 43.  
 Grantham, 196, 197.  
 Gravina, 154.  
 de Grimaldi, 194.  
 Grotius, 154.  
 Gruber, 99.  
 Gudin de la Brenellerie, 3, 4, 7, 15, 22, 74, 83, 221, 222.  
 de Guerchy, 129, 146.  
 de Guines, 156, 157, 176, 189, 205, 217.  
 Hancock, John, 187.  
 d'Harcourt, 178.  
 Hartley, David, 212, 215.  
 Hatkinson (voir Angelucci).  
 Hémerly, 40.  
 Hervey, John, 182.  
 Howe, Admiral Richard, 192, 195, 206, 207, 209, 212.  
 Howe, General William, 207, 209, 210, 212, 213, 214, 255, 262, 263.  
 Hugalis, 216.  
 Joly de Fleury, 39.  
*Journal Encyclopédique*, 160.  
 Kaunitz, Chancelier, 104, 118.  
 Keppel, 207, 209.  
 Kingston, 183.  
 Kingston, duchesse de, 177, 182.  
 de La Blach, 13, 14, 18, 24, 37, 124, 127, 145, 147, 148, 183, 218.  
 de La Borde, 47, 48, 56, 57, 62.  
 Lamarche, 43.  
 de La Tour, 218.  
 Lauraguais, 184, 189, 190, 193, 198, 199, 206, 207, 210, 215, 216, 222.  
 Lee, Arthur, 176, 194, 220, 227, 228, 237, 244, 248.  
 Lee, General Charles, 195, 204, 214.  
 Lejay ou Le Gai, 28, 38, 39, 46.  
 Le Laboureur, 27.  
 Le Major, 39.  
 Lenoir, 252.  
 Lenormand d'Etioles, 20.  
 Lenormand d'Etioles, Constant, 20, 21.  
 de Lépine, Mme (née Madeleine-Françoise Caron), 38.  
 de Lépine, 28, 38, 74.  
 Leray de Chaumont, 254.  
 Leroux, 21.  
 Le Veigneur, 5.

- de Linsing, 184, 189.  
 de Loffelholz, 74, 99.  
 de Lorges, 263.  
 Louis XV, 12, 22, 49, 50, 52, 61, 129.  
 Louis XVI, 13, 49, 50, 51, 52, 53, 56, 57, 58, 59, 61, 63, 92, 93, 94, 95, 96, 98, 116, 117, 118, 120, 129, 134, 135, 146, 147, 150, 151, 193, 223, 268.  
 Lyttleton, Thomas, 196, 207, 209, 213.  
 Magné de Marolles, 33.  
 du Maine, 30.  
 Marlborough, 196.  
 Malesherbes, 13, 223, 251.  
 Manchester, 214.  
 Mansfield, 194, 196, 205.  
*Le Mariage de Figaro*, 206, 228.  
 Marie-Antoinette, 52, 60, 64, 66, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97.  
 Marie-Thérèse, 88, 89, 102, 103, 107, 109, 112, 115.  
 Marin, 5, 40.  
 Marmontel, 5, 237, 251.  
 Mathieu, 148.  
 Maty, Dr., 136.  
 de Maupeou, 120.  
 de Maurepas, 120, 219, 220, 221, 222, 224, 233, 234, 236, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 259, 262, 264, 266, 267, 268.  
 de Meinières, Mme, 43.  
 Ménard, Mlle, 1, 3, 4, 6, 8, 19, 20, 23, 25.  
 de Mercy-Argenteau, 97, 103, 104, 106, 118, 120.  
 Meston, William, 183.  
 de Miromesnil, 120, 147, 149, 182.  
 de Miron, 38, 133, 224.  
 Monaco, prince de, 45, 46.  
 de Montaudouin, 178, 183, 186, 187, 190, 198.  
 Montesquieu, 154, 155.  
 Montgomery, Marie-Caroline, 157.  
 Montgomery, Richard, 195, 196.  
 de Montpellier, 54.  
 de Monvel, 127.  
 de Morande, Charles (voir Théveneau de Morande, Charles).  
 Necker, 264, 265.  
 de Neny, 89, 92, 113.  
 de Nivernais ou Nivernois, 131.  
 North, 141, 172, 176, 178, 191, 194, 196, 198, 204, 209, 212, 213, 215.  
 d'Ogny, 253, 254.  
 d'Orléans, 124.  
 d'Ossun, 44.  
 d'Ossun, Mlle, 44.  
 Panchaud, 234.  
 Pâris-Duverney, 245.  
 Parker, Peter, 255.  
 Penet ou Plenet, 178, 183, 187, 188.  
 Pion, Mme, 126.  
 Pliane ou Pliarne, 178, 183, 187, 226.  
 de Pompadour, Mme, 20.  
 de Praslin, 131.  
 Préville, 5, 131.  
 Price, 191.  
 Puffendorf, 154.  
 Putnam, General, 263.  
 Régnaud, 46.  
 Richelieu, 154.  
 Rochford, 51, 55, 56, 57, 61, 140, 177, 178, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 204, 206, 235.  
 Rockingham, 141, 172, 175.  
*Rodrigue Hortalez et Cie*, 219, 220, 226, 232, 238, 244.  
 de Rondil, 108, 111.  
 Rousseau, 17.  
 Rullecourt, 254.  
 de Saint-Florentin (voir de la Vrillière).  
 de Saint-Germain, 223, 224, 232, 233, 237, 238, 239, 245, 254, 262, 264, 265, 266, 270.  
 de Saint-Jean, Mme, 44.  
 Saint-Paul, colonel, 186, 187, 191.  
 Saint-Paul, commandant d'artillerie, 232.  
 Saint-Simon, 110.  
 Sandwich, 214.  
 Santerre, 28, 30, 31, 38.  
 de Sartines ou Sartine, 5, 6, 7, 8, 12, 15, 22, 35, 40, 48, 97, 103, 104, 116, 117, 123, 128, 129, 130, 131, 139, 142, 143, 147, 177, 184, 188, 189, 193, 194, 204, 209, 219, 222, 223, 224, 232, 236, 250, 262, 267, 268.  
 Sawbridge, John, 212, 215.  
 Scaliger, 154.  
 de Schomberg, 30.  
 Sedaine, 5, 128.  
 Séguier, 247.  
 de Seilern, 90, 91, 108, 113, 115.  
 Shelburne, 172, 173, 175, 193.

- Société des Auteurs Dramatiques*, 237.  
 de Sonnenfelds, 108, 112.  
 Stormont, 175, 176, 204, 235, 236, 271.  
 Target, 37.  
 Texier, 184, 189, 194, 199, 204, 205, 206, 210.  
 Théveneau de Francy, 53.  
 Théveneau de Morande, 48, 53.  
*Ticonderoga*, 257.  
 Tronçon Du Coudray, 238, 239, 245, 270, 271.  
 Turgot, 126, 215, 216, 234, 251.  
 Vannek, 246.  
 Varnier, 54.  
 de Vergennes, 130, 134, 139, 144, 147, 150, 154, 155, 156, 158, 164, 166, 167, 172, 176, 183, 194, 225, 226, 236, 260, 271.  
 de Villefonds, 103.  
 Vitzthumb, 131, 132.  
 Voltaire, 45, 221.  
 de la Vrillière, 7, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 22, 23, 25, 26, 27, 29, 34.  
 Walpole, 46.  
 Warner, Seth, 257.  
 Washington, George, 187, 188, 209, 256, 262, 263.  
 Weinl, 77.  
 Wels, 74, 88.  
 Whall, 43, 169.  
 Wilkes, John, 141, 145, 165, 182, 194, 215.  
*Zadig*, 200.

## TABLE DES MATIERES

223. Au duc de Chaulnes [début février 1773] .....	1
224. De Gudin, 14 février 1773 .....	5
225. A M. de Sartines, 14 février 1773 .....	6
226. De Mlle Ménard, ce jeudi [1773] .....	7
227. Aux Maréchaux de France [20 février 1773] .....	9
228. A Gudin, 26 février 1773 .....	12
229. Aux Maréchaux de France, 26 février 1773 .....	13
230. A M. de Sartines, 26 février 1773 .....	14
231. De M. de Sartines, 27 février 1773 .....	15
232. A M. Miron [fin février 1773] .....	16
233. A M. de Sartines, 1 <sup>er</sup> mars 1773 .....	16
234. A M. Ménard de Chouzy, 1 <sup>er</sup> mars 1773 .....	17
235. A Mlle Ménard [début mars 1773] .....	18
236. De Constant Lenormant d'Etioles, 2 mars 1773 .....	20
237. A Mme Lenormant d'Etioles, 4 mars 1773 .....	20
238. A Constant Lenormant d'Etioles, 4 mars 1773 .....	21
239. De M. de Sartines, 10 mars 1773 .....	22
240. A M. de Sartines, 11 mars 1773 .....	22
241. A M. de Sartines, 13 mars 1773 .....	23
242. A un des juges du procès avec le comte de La Blache [entre le 13 et le 22 mars 1773] .....	24
243. A M. des Sartines, 20 mars 1773 .....	24
244. Au duc de La Vrillière, 21 mars 1773 .....	26
245. De M. de Sartines, 22 mars 1773 .....	26
246. De Le Laboureur, 22 mars 1773 .....	27
247. A M. de Sartines, 23 mars 1773 .....	28
248. Au duc de La Vrillière, 25 mars 1773 .....	29
249. A M. de Sartines, 26 mars 1773 .....	29
250. Au duc de La Vallière [avril 1773] .....	30
251. A M. de Sartines, 6 avril 1773 .....	31
252. A M. de Sartines, 9 avril 1773 .....	32
253. A M. de Marolles, 11 avril 1773 .....	33
254. A Mme Goezman, 21 avril 1773 .....	34
255. Au Roi [fin avril 1773] .....	34



256. Au libraire Le Jay, 5 mai 1773 .....	35
257. A M. de Sartines, 8 mai 1773 .....	36
258. A M <sup>e</sup> Target [mi-mai 1773] .....	36
259. A M***, 5 juin 1773 .....	37
260. Au Procureur général Joly de Fleury [juin 1773] .....	38
261. A M. Airain [vers le 14 août 1773] .....	39
262. De Bernardin de Saint-Pierre, 12 décembre 1773 .....	40
263. Du magistrat Gin, 15 février 1774 .....	41
264. Au Premier président [février 1774] .....	42
265. De Mme Guichard de Meinières [février 1774] .....	42
266. De Mme Guichard de Meinières, 18 février 1774 .....	43
267. De Mme Gaillard de Mortauve, 24 février [1774] .....	44
268. Au prince de Monaco, 26 février 1774 .....	45
269. A M. de La Borde [fin février 1774] .....	47
270. A M. de Sartines, 7 mai 1774] .....	48
271. Au Roi, juin 1774 .....	49
272. A M. de Sartines, 20 juin 1774 .....	49
273. A M. Morande [juin-juillet 1774] .....	52
274. A M***, 26 juin 1774 .....	53
275. A [M. de Sartines ?] 31 juin 1774 .....	54
276. A M. de Sartines, 5 juillet 1774 .....	56
277. A M. de Sartines, 5 juillet 1774 .....	57
278. A M. de Sartines [1774] .....	58
279. A M. de Sartines [juillet 1774] .....	59
280. Au Roi [juillet 1774] .....	59
281. A M. de Sartines [juillet 1774] .....	59
282. A M. de Sartines, 26 juillet 1774 .....	65
283. A M. de Sartines [début août 1774] .....	66
284. A M. R***, 15 août 1774 .....	66
285. A Gudin, 16 août 1774 .....	78
286. A l'impératrice Marie-Thérèse, 20 août 1774 .....	88
287. Au comte de Seilern, 21 août 1774 .....	89
288. Au comte de Seilern, 21 août 1774 .....	90
289. Au comte de Seilern, 22 août 1774 .....	90
290. Au baron de Neny [22 août 1774] .....	91
291. A Sa Majesté l'Impératrice [23 août 1774] .....	92
292. Au comte de Seilern [24 août 1774] .....	98
293. Au comte de Seilern [24 août 1774] .....	102
294. Au comte de Seilern [24 août 1774] .....	105
295. A M. de Sartines, 24 août 1774 .....	105
296. A M***, 25 août 1774 .....	107
297. Au comte de Seilern, 25 août 1774 .....	110
298. A Joseph von Sonnenfels, 26 août 1774 .....	111
299. A Joseph von Sonnenfels, 27 août 1774 .....	112
300. Au roi Louis XVI, 15 octobre 1774 .....	113
301. A M. de Sartines, 14 novembre 1774 .....	118
302. A M. de Sartines, 15 novembre 1774 .....	120
303. A M. de Sartines, 26 novembre 1774 .....	122
304. A M. de Sartines, 30 novembre 1774 .....	123
305. A M. de Sartines, 11 décembre 1774 .....	124
306. Au prince de Conti, 5 février 1775 .....	125
307. A M. Airain, 10 février 1775 .....	126
308. Des Comédiens français, 1 <sup>er</sup> mars 1775 .....	127

309. Aux Comédiens français, 24 avril 1775 .....	127
310. De M. de Vergennes, 21 juin 1775 .....	128
311. A M. de Vergennes, 14 juillet 1775 .....	129
312. A M. Wiston [Vitzthumb], 21 juillet 1775 .....	131
313. A M. De Vergennes, 5 août 1775 .....	133
314. De son père, 25 août 1775 .....	133
315. De M. de Vergennes, 26 août 1775 .....	134
316. A M. de Vergennes, 2 septembre 1775 .....	136
317. Aux Comédiens français, 7 septembre 1775 .....	136
318. Au Roi [avant septembre 1775 ?] .....	137
319. Au Roi [septembre 1775] .....	139
320. A M. de Vergennes, 22 septembre 1775 .....	143
321. A M. de Vergennes, 22 septembre 1775 .....	143
322. A M. de Vergennes, 23 septembre 1775 .....	144
323. A M. de Vergennes, [octobre 1775] .....	145
324. A M. de Vergennes, 7 octobre 1775 .....	146
325. A M. Matthieu, 12 novembre 1775 .....	146
326. A M. de Miroménil, 15 novembre 1775 .....	149
327. A M. de Vergennes, 24 novembre 1775 .....	149
328. Au Roi, 7 décembre 1775 .....	150
329. Au Roi [avant le 13 décembre 1775] .....	155
330. Du chevalier d'Eon [1775] .....	157
331. A M. de Sartines [15 décembre 1775] .....	158
332. De M. de Vergennes, 18 décembre 1775 .....	159
333. Du comédien Monvel, 18 décembre 1775 .....	159
334. A MM. les Semainiers, 18 décembre 1775 .....	160
335. A MM. les Semainiers, 20 décembre 1775 .....	160
336. A M. de Vergennes, 1 <sup>er</sup> janvier 1776 .....	162
337. Au lord Ferrers, 8 janvier 1776 .....	163
338. Au chevalier d'Eon, 9 janvier 1776 .....	163
339. A M. Wilkes, 11 janvier 1776 .....	164
340. Du lord Ferrers, 13 janvier 1776 .....	165
341. A M. de Sartines, 14 janvier 1776 .....	166
342. Au chevalier d'Eon, 18 janvier 1776 .....	167
343. De M. de Vergennes, 10 février 1776 .....	170
344. Au Roi seul [29 février 1776] .....	171
345. A M. de Vergennes, 12 avril 1776 .....	177
346. A M. de Vergennes [16] avril 1776 .....	177
347. A M. de Vergennes, 19 avril 1776 .....	184
348. De M. de Vergennes, 26 avril 1776 .....	185
349. De M. de Vergennes, 26 avril 1776 .....	188
350. A M. de Vergennes, 26 avril 1776 .....	189
351. A M. de Vergennes, 26 avril 1776 .....	195
352. De M. de Vergennes, 2 mai 1776 .....	197
353. A l'éditeur de la <i>Chronique du Matin</i> , 2 mai 1776 .....	199
354. A M. de Vergennes, 3 mai 1776 .....	203
355. A M. de Vergennes, 8 mai 1776 .....	206
356. De M. de Vergennes, 10 mai 1776 .....	209
357. A M. Hugalès, 11 mai 1776 .....	211
358. A M. de Vergennes, 11 mai 1776 .....	212
359. A M. de Vergennes, mai 1776 .....	215
360. A M. de Vergennes, 17 mai 1776 .....	216
361. A M. de Vergennes, 24 mai 1776 .....	218

362. De M. de Vergennes, 2 juin 1776 .....	218
363. A M. de Vergennes, 5 juin 1776 .....	219
364. A Mary Johnston [Arthur Lee], 12 juin 1776 .....	219
365. A M. de Vergennes, 13 juin [1776] .....	220
366. D'Arthur Lee, 14 juin [1776] .....	221
367. A M. de Vergennes, 16 juin 1776 .....	222
368. A M. de Vergennes, 21 juin 1776 .....	222
369. A M. de Vergennes, 3 juillet 1776 .....	223
370. A M. de Vergennes, 13 juillet 1776 .....	224
371. Au docteur Dubourg, 16 juillet 1776 .....	225
372. A M. de Vergennes, 18 juillet 1776 .....	227
373. A Silas Deane, 18 juillet 1776 .....	228
374. De Silas Deane, 20 juillet 1776 .....	229
375. A Silas Deane [22 juillet 1776] .....	230
376. De Silas Deane, 24 juillet 1776 .....	230
377. A M. de Vergennes, 25 juillet 1776 .....	232
378. A M. de Vergennes, 26 juillet 1776 .....	233
379. A M. de Vergennes, 3 août 1776 .....	234
380. A M. de Vergennes, 13 août 1776 .....	235
381. De Marmontel, 14 août 1776 .....	237
382. A M. de Vergennes, 16 août 1776 .....	237
383. Au chevalier d'Eon, 18 août 1776 .....	239
384. A MM. les honorables membres du comité secret à Philadel- phie [18 août 1776] .....	241
385. Au Procureur général, 27 août 1776 .....	245
386. A M. de Vergennes, 29 août 1776 .....	245
387. A M. de Vergennes, 29 août 1776 .....	246
388. Au comte de Maurepas, 30 août 1776 .....	247
389. A. M. de Vergennes, 31 août 1776 .....	248
390. A M. de Vergennes, 5 septembre 1776 .....	248
391. A M. de Vergennes, 5 ou 6 septembre 1776 .....	249
392. A M. de Vergennes, 6 septembre 1776 .....	250
393. A M. de Vergennes [vers le 8 septembre 1776] .....	250
394. A M. de Vergennes, 8 septembre 1776 .....	252
395. A M. de Vergennes, 11 septembre 1776 .....	253
396. A M. de Vergennes, 21 septembre 1776 .....	253
397. A M. de Vergennes, 25 septembre 1776 .....	255
398. A M. de la Porte, 30 septembre 1776 .....	257
399. A M. de Vergennes, octobre 1776 .....	258
400. A M. de Vergennes, 14 octobre 1776 .....	258
401. Au comte d'Aranda [fin octobre 1776] .....	260
402. A M. de Vergennes, 9 novembre 1776 .....	262
403. A M. de Vergennes, 12 novembre 1776 .....	263
404. A M. de Vergennes, 21 novembre 1776 .....	265
405. A M. de Vergennes, 2 décembre 1776 .....	266
406. A M. de Vergennes, 7 décembre 1776 .....	267
407. A M. de Vergennes, 16 décembre 1776 .....	269
408. A M. de Vergennes, 29 décembre 1776 .....	271